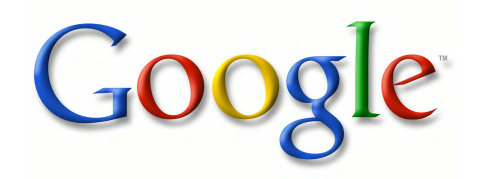



Princeton University Library
32101 071841405


Digitized by Google



GUERRE DE 1870-1871

PARIS

LA MALMAISON, LE BOURGET

ET LE

Trente et un Octobre

21 OCTOBRE — 1er NOVEMBRE

Avec deux cartes, un plan et un fac-similé

PAR

ALFRED DUQUET

PARIS
BIBLIOTHÈQUE-CHARPENTIER
EUGÈNE FASQUELLE, ÉDITEUR
11, RUE DE GRENELLE, 11

GUERRE DE 1870-1871

PARIS

LA MALMAISON, LE BOURGET

ET LE

TRENTE-ET-UN-OCTOBRE

G. CHARPENTIER ET E. FASQUELLE

11, RUE DE GRENELLE, PARIS

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

DANS LA

BIBLIOTHÈQUE-CHARPENTIER

A 3 FR. 50 LE VOLUME

La Guerre d'Italie (1859) (2e mille) . . . . . . 1 vol.
Frœschwiller, Châlons, Sedan (3e mille) . . . . . 1 vol.
Les Grandes Batailles de Metz (3e mille). . . . 1 vol.
Les Derniers Jours de l'Armée du Rhin (2e mille) . . . . 1 vol.
Paris. — Le Quatre-Septembre et Châtillon (3e mille) . . . . 1 vol.
Paris. — Chevilly et Bagneux (2e mille) . . . . 1 vol.

En préparation :

Paris. — Champigny et Avron . . . . 1 vol.
Paris. — Le Bombardement, Buzenval et la Capitulation . . . . 1 vol.
Les Batailles d'Orléans . . . . 1 vol.
La Retraite de Chanzy . . . . 1 vol.
L'Armée du Nord . . . . 1 vol.
La Guerre dans l'Est . . . . 1 vol.
Sièges et Capitulations . . . . 2 vol.
La Commune de 1871. . . . . 1 vol.

Paris. — Imprimerie L. MARETHEUX, 1, rue Cassette.

GUERRE DE 1870-1871

PARIS

LA MALMAISON, LE BOURGET
ET LE
TRENTE-ET-UN-OCTOBRE

21 OCTOBRE — 1er NOVEMBRE

avec deux cartes, un plan et un fac-simile

PAR

ALFRED DUQUET

DEUXIÈME MILLE

PARIS
BIBLIOTHÈQUE-CHARPENTIER
G. CHARPENTIER ET E. FASQUELLE, ÉDITEURS
11, RUE DE GRENELLE, 11

1893

MOTS DU COMMENCEMENT

Écrivant pour prouver, non pour aligner des phrases, je ne crains pas de citer, longuement et souvent, ceux qui me paraissent présenter les faits ou déduire les considérations avec plus de clarté et d'autorité que je ne pourrais le faire moi-même. L'opinion, le récit des acteurs du drame, ont un immense intérêt, quand ces témoignages sont passés au crible de la critique historique.

Quelquefois, j'ai composé mon texte avec les mots mêmes dont se sont servi les témoins des événements, par exemple, pour le Trente-et-un-Octobre où je ne pouvais avoir la prétention de raconter cette journée mieux que MM. Trochu, Jules Favre, Jules Simon, Etienne Arago, Jules Ferry et Gustave Flourens qui y jouèrent les grands premiers rôles. Quand j'ai vérifié les dires de ces acteurs et que je les ai reconnus justes, je n'ai plus qu'à enregistrer leurs déclarations.

Mais c'est une mosaïque? me dira-t-on. Qu'importe! pourvu que le dessin en soit correct, que

les tons ne se heurtent pas, en un mot, pourvu que ce soit un tout qui donne au lecteur la véritable physionomie, la véritable philosophie de cette époque tourmentée.

Toutefois, il ne suit pas de cette obligation de présenter les faits d'après les documents et les témoignages que rien de nouveau, rien d'original ne saurait se rencontrer dans mes récits. J'ai déjà assez versé de pièces inédites et de déclarations inconnues sur la guerre de 1870-1871 pour que ce reproche ne soit pas à m'adresser ; et, de plus, il suffit de se rappeler l'émotion qu'ont soulevée certaines de mes appréciations, certaines de mes explications, certaines de mes accusations pour comprendre que j'ai bien mis du mien dans cet immense travail.

En effet, je ne donne pas seulement le récit détaillé des faits, ce qui n'est pas difficile quand on sait se servir des historiques de régiments et des publications précédemment parues, mais c'est aussi une philosophie particulière de la guerre de 1870-1871 que je présente aux lecteurs, ce sont des aperçus, des jugements personnels qui, je le répète, m'ont créé tant d'ennemis et procuré tant d'approbateurs, ce qui ne serait pas arrivé, si je n'avais été que l'écho de mes devanciers civils ou militaires.

A mesure que j'avance dans l'étude du siège de Paris, l'opinion que j'avais du général Trochu se modifie de plus en plus. Je l'avais cru inca-

pable, mais galant homme, et je le découvre avec des finesses d'agent d'affaires et des procédés incorrects. Notamment, son attitude pendant les trois journées du Bourget est inqualifiable. Aussi bien, les faits se chargeront eux-mêmes de démontrer ce qu'il faut penser du personnage.

A ce propos, d'aucuns prétendent que je ne possède pas le calme nécessaire à l'historien : je serais trop passionné, je sentirais encore trop vivement les coups reçus par la France en 1870.

Je ne vois pas en quoi je ne ferais pas œuvre d'historien lorsque je critique les fautes, je m'indigne des palinodies, je flétris les crimes commis. L'impartialité ne réside pas dans l'indifférence : pourvu que l'historien dise vrai, il n'y a rien à lui reprocher.

Qu'on me prouve que je me trompe, que la passion m'égare, que les rancunes m'aveuglent, que la haine me rend injuste! Tant que cette preuve ne sera pas faite, je ne jouerai pas les historiens aussi graves qu'ennuyeux et incompréhensibles, je resterai clair, net, vrai, indépendant, personnel; je dédaignerai le sempiternel reproche qui m'est adressé par des gens qui n'en ont pas d'autres à formuler contre moi, à savoir : que je ne suis pas soldat de métier. Comme si, alors, je n'en avais pas plus de mérite à raconter, exactement, les batailles contemporaines et à tenir tête, sans faiblir, aux défenseurs des illustrations militaires qui ont accompli le beau travail de 1870-1871.

En effet, à la lecture des combats de la Malmaison et du Bourget, on sera de nouveau stupéfié de la nullité de certains généraux et colonels de l'armée impériale. Jamais ignorance plus étrange ne se rencontra, doublée, par surcroît, d'une présomption sans égale.

Les généraux et les colonels français de 1870 ne se doutaient pas de ce qu'est l'étude; ils la méprisaient, ne méditaient pas sur les campagnes passées pour se préparer aux campagnes futures, ne se servaient pas des enseignements de l'histoire et se contentaient de caracoler sur le Champ-de-Mars, bien sanglés dans leur uniforme. Ils n'avaient pas l'idée de ce que doit être la guerre : ils croyaient que c'est une succession de chocs, alors que c'est une série de conceptions. C'étaient des sabreurs, non des penseurs : les penseurs les ont culbutés..... et rapidement.

Depuis le maréchal Bugeaud et le maréchal de Saint-Arnaud, sauf le comte de Palikao, on ne saurait citer un véritable homme de guerre pendant les campagnes d'Afrique, de Crimée, d'Italie et du Mexique. Selon le mot si juste du général Thoumas, nous remportions nos victoires « comme toujours, plus par le fait des soldats que par celui des généraux (1) », ce qu'un intendant de la Garde impériale traduisait par cette jolie phrase qui lui échappa, à propos de la bataille de Traktir, où l'on n'avait pas donné beaucoup

(1) Général Thoumas, *Mes Souvenirs de Crimée*, 1854-1856; Paris, Librairie Illustrée, p. 231.

d'ordres et où les troupes avaient marché d'elles-mêmes : « Il paraît qu'il en est des batailles comme de la confiance, ça se gagne mais ça ne se commande pas (1). »

Hélas! après la guerre maudite, on croyait que ces tristes spectacles ne se reverraient plus, que les officiers de café, de salon et de bal n'affligeraient plus les patriotes. Et, de fait, tout d'abord, une superbe ardeur, une louable envie de relever l'armée s'empara de nos jeunes officiers : on travailla, travailla, travailla.

Aujourd'hui, la majorité court vite en arrière : la stratégie que l'on étudie le plus, surtout dans l'artillerie et la cavalerie, est celle du *rallye-paper;* l'histoire que l'on connaît le mieux est la chronique mondaine des villes de province où les futurs généraux s'emploient bien plus à divertir les femmes et les filles de leurs colonels qu'à se préparer à jouer le rôle redoutable qui mettra dans leurs mains l'existence de la patrie.

Si je pouvais reproduire ici les confidences, les doléances, les désespoirs des officiers qui me disent ce qu'ils souffrent de se voir sacrifiés à ceux qui flattent, à ceux qui plaisent, à ceux qui sont recommandés, eux qui apprennent, qui méditent et qui préparent! Dans chaque corps d'armée, le découragement gagne petit à petit les intelligents et les *sachants;* le nombre des travailleurs diminue à vue d'œil, leurs efforts

(1) Général Thoumas, *Mes Souvenirs de Crimée*, p. 236.

étant comptés pour rien, quand ils ne leur sont pas reprochés.

La faute en est au ministre qui ne sait pas faire mettre hors de pair les officiers qui ne cotillonnent pas, qui ne papillonnent pas, qui ne mènent pas la vie de grand seigneur, préférant la société des livres à celle des coteries de petite ou grande ville, l'étude au jeu, la réflexion aux radotages du métier.

Pourvu que la patrie n'éprouve pas une seconde fois, la dernière celle-là, les mortelles conséquences d'une semblable éducation militaire !

Alfred Duquet.

Paris, le 28 décembre 1892.

PARIS

La Malmaison, Le Bourget et le Trente-et-Un-Octobre

COMBAT DE LA MALMAISON

Il est, dans le siège de Paris, une chose curieuse à observer, c'est que, pendant le premier mois de l'investissement, les entreprises contre les assiégeants furent de beaucoup plus nombreuses que lorsque l'armée fut aguerrie, augmentée et organisée. En effet, du 17 septembre au 21 octobre, ce sont les combats de Mesly, de Châtillon, de Villejuif, de Chevilly, de Bagneux, de la Malmaison; puis, plus rien, ou peu de chose : nous n'aurons à enregistrer que la surprise du Bourget, la bataille de Champigny, la seconde affaire du Bourget et Buzenval. Six combats en un mois ; puis quatre en trois mois !

Pourtant, nous le répétons, il semblerait que l'activité eût dû être d'autant plus grande que la quantité de soldats s'augmentait, que leur qualité s'améliorait. Avec M. Trochu il n'en est pas ainsi : plus ses ressources militaires s'accroissent, plus la catastrophe s'approche, plus la nécessité d'une action énergique et répétée s'impose, plus les attaques se raréfient.

Et il ne faut pas s'exagérer l'activité relative déployée par M. Trochu dans le premier mois du siège. A cet égard, le colonel Ferdinand Lecomte fait des réflexions fort justes : « En résumé, la place passa cette première période, si critique pour les assiégeants, à les houspiller plutôt qu'à les attaquer, à s'absorber en détails d'organisation et d'actions accessoires, à se contenter de sa seule existence en face d'un ennemi jugé si formidable, et à manifester cette existence par autant de bruit et de gestes que possible, sans faire, *ni avoir l'intention de faire* rien de plus décisif (1). »

Nous allons raconter le dernier combat de la période que nous appellerons *quasi-active*, le combat de la Malmaison.

DISPOSITIONS D'ATTAQUE

Le général Ducrot avait envoyé, le 20, au matin, le capitaine Faverot reconnaître les approches de la Malmaison. A la tête de 40 gendarmes, le capitaine avait constaté l'existence de deux batteries de position, élevées sur la rive droite de la Seine, de chaque côté du pont de Chatou, et était revenu sans avoir découvert de travaux pouvant arrêter une vigoureuse offensive. Dans l'après-midi du même jour, le général Ducrot était, à son tour, parti en reconnaissance dans la même direction et avait arrêté ses projets pour le lendemain (2).

Au dire du commandant du 14e corps, le combat

(1) *Relation historique et critique de la guerre franco-allemande en* 1870-1871, par Ferdinand Lecomte, colonel fédéral suisse ; Paris, Tanera, 1874 ; t. III, p. 229.

(2) La *Défense de Paris*, 1870-1871, par le général Ducrot ; Paris, Dentu, 1877 ; t. I, pp. 372 et 373.

de la Malmaison aurait été occasionné par les empiétements des Prussiens de ce côté et du côté de Rueil, ce qui, à un moment donné, pouvait leur permettre de se défiler des feux du Mont-Valérien, en suivant le versant qui s'étend du moulin de Rueil (Maison-Brûlée) au moulin des Gibets. De là à occuper Rueil et Nanterre il n'y avait qu'un pas.

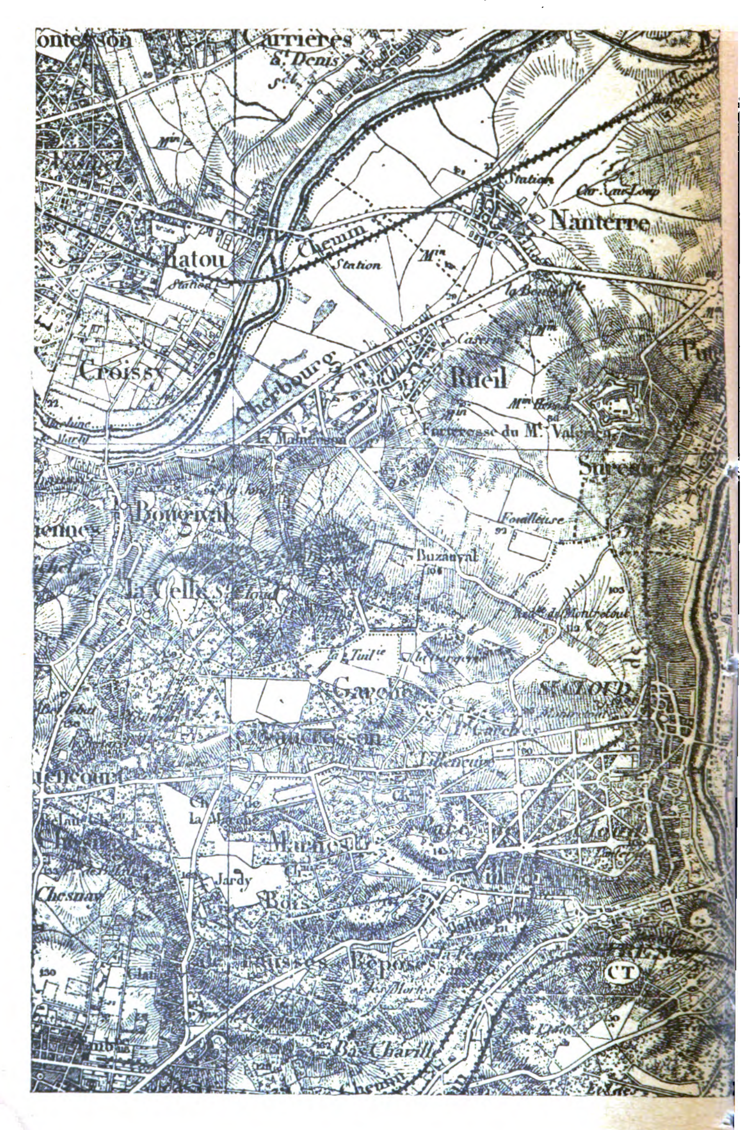
Or, on sait qu'un fameux projet de sortie par la Basse-Seine était amoureusement couvé par les généraux Ducrot et Trochu et par le chef d'état-major de ce dernier; du moins, M. Trochu paraissait se joindre à MM. Schmitz et Ducrot pour la réussite de cette entreprise. Une fois établi à Nanterre, l'ennemi ne pouvait-il pas déboucher à son aise dans la presqu'île de Gennevilliers et tomber sur la gauche des Français en train de passer le fleuve à Bezons (1)?

Nous ne croyons guère à la possibilité, pour une armée ennemie, de se risquer dans la plaine, entre Nanterre et Colombes, exposée qu'elle serait aux feux des bastions nord du Mont-Valérien, à la fusillade et à la canonnade des hauteurs de Puteaux à Courbevoie, sans compter le feu des troupes qu'elle attaquerait à Bezons. Cependant, à la guerre, l'exagération de prudence, quand elle ne retarde rien, n'est pas un mal et, puisqu'il s'agissait d'aguerrir nos jeunes soldats, l'expédition contre la Malmaison était acceptable.

Enfin, il était utile, dit le général Ducrot, de chasser le mauvais effet de la débandade du 19 septembre, à Châtillon, et de prouver que le 14e corps n'était pas composé que de la division Caussade, et

(1) Général Ducrot, t. I, p. 374. — *La Guerre franco-allemande de* 1870-1871, rédigée par la section historique du grand état-major prussien; traduction de M. le commandant E. Costa de Serda; Paris, Dumaine, 1878; 2e partie, p. 179.

COMBAT DE LA MALMAISON



contenait des hommes capables de se tenir devant l'ennemi (1).

En conséquence, « le 20 octobre, le Gouverneur décida une nouvelle reconnaissance offensive, dans la direction de la Malmaison et de *Versailles*, qui se ferait sous les ordres du général Ducrot (2) ».

Trois grosses colonnes de troupes prendront part à l'affaire.

La première, sous les ordres du général Berthaut, et composée de 2 bataillons de mobiles de Seine-et-Marne, 2 bataillons de zouaves, 1 bataillon du 36e de marche, 1 bataillon de mobiles du Morbihan, 3 compagnies de francs-tireurs de Paris, trois batteries d'artillerie, une section de mitrailleuses, en tout 4,000 hommes environ, se placera entre Rueil et la station du chemin de fer de Saint-Germain, où elle établira son artillerie pour canonner la Malmaison et le bas de Bougival, pendant que ses tirailleurs aborderont le château de Bois-Préau et les habitations environnant la Malmaison. Le gros des forces se tiendra derrière la caserne de Rueil.

La deuxième colonne, sous les ordres du général Noël, est composée de troupes diverses : les francs-tireurs du Mont-Valérien, les tirailleurs de la Seine, le 5e bataillon de mobiles de la Loire-Inférieure, une section de la compagnie d'éclaireurs du même régiment, six sections de chasseurs à pied, les francs-tireurs des Ternes, les francs-tireurs de la 3e division (3), une batterie et 4 mitrailleuses ;

(1) Général Ducrot, t. I, pp. 375 et 376.

(2) Colonel Lecomte, t. III, p. 219. — *La Campagne de France*, 1870-1871, par A Niemann; traduction de M. Stiedel, lieutenant de vaisseau: manuscrit de la Bibliothèque du Cercle militaire de Paris; A. II, d, 120; p. 223. — *La guerre au jour le jour*, 1870-1871, par le baron A. du Casse; Paris, Dumaine, 1875; p. 130.

(3) Il ne faut pas confondre les francs-tireurs, les éclaireurs de régiments et de divisions, avec les francs-tireurs et éclaireurs à

1,400 hommes environ. Cette colonne passera au sud du Mont-Valérien, suivant le chemin qui va de la Briqueterie au parc de Richelieu; elle établira son artillerie entre le château de Buzenval et la maison Crochard; ses tirailleurs menaceront la Malmaison par le sud-est-est. Le gros des troupes s'abritera derrière les murs du parc et du château de Richelieu.

La troisième colonne, sous les ordres du lieutenant-colonel Cholleton, et composée de 2 bataillons du 19e de marche, des francs-tireurs de la 1re et de la 2e division, de deux batteries d'artillerie et d'une de mitrailleuses, 1,700 hommes environ, se tiendra près du moulin de Rueil (Maison-Brûlée); son artillerie devra battre la Malmaison et la Jonchère.

Quant à la réserve, elle était divisée en réserve de gauche, réserve du centre, et, aussi, bien que l'ordre ne le dise pas, en réserve de droite.

La réserve de gauche, sous le commandement du général Martenot, et composée de 5 bataillons de mobiles d'Ille-et-Vilaine, de la Seine et de l'Aisne et de trois batteries, 2,700 hommes environ, devra se poster au sud de Suresnes et du Mont-Valérien, de chaque côté du chemin de fer de Versailles, jetant des tirailleurs vers Montretout. Son artillerie s'alignera au nord de Fouilleuse et de Montretout, afin de bombarder la Malmaison, la Jonchère, le bois de Buzenval et même les hauteurs de Montretout.

La réserve du centre, sous le commandement du général Paturel, et composée de 4 bataillons de ligne, cinq batteries d'artillerie, deux sections de mitrailleuses et deux escadrons de gendarmerie, s'alignera autour du moulin des Gibets, entre Nanterre et le Mont-Valérien.

noms plus ou moins ronflants : les premiers étaient l'élite, choisie avec soin, du régiment et de la division, les seconds étaient de simples amateurs.

En cas de besoin, les troupes du général de Bellemare, casernées à Saint-Denis (ce que nous appelons la réserve de droite) pourront venir se placer devant Colombes.

Les redoutes, le Mont-Valérien, le Point-du-Jour, les canonnières tireront sur Argenteuil, le bois de la Jonchère, la Celle-Saint-Cloud, Saint-Cucufa, la Bergerie, Garches, la Porte-Jaune, Montretout, Saint-Cloud et Sèvres.

Lorsque deux flammes, rouge et blanche, seront hissées sur les casernes du Mont-Valérien, nos pièces cesseront de tirer sur la Malmaison qui sera immédiatement abordée par les généraux Berthaut et Noël. Sous aucun prétexte, *on ne dépassera le pont de Bougival* et la Jonchère (1).

C'est donc un simple *essayage* que tente le général Ducrot, « lequel avait la haute direction de cette manœuvre (2) », M. Trochu s'en étant désintéressé ; c'est une sorte de réhabilitation de leur course de Châtillon qu'il offre aux 10,000 hommes du 14e corps qui vont s'approcher des positions ennemies. Ce n'est pas une grande bataille qu'il va livrer, ce qui, du reste, serait assez difficile avec les faibles moyens d'action dont il se servira. Telle est, du moins, l'explication que le général Ducrot donnera après coup (3).

Quoi qu'il en soit, à une heure et demie de l'après-midi, au moment où le combat commence, la ligne avancée française passe par la Briqueterie, Fouilleuse, l'angle de la route de Saint-Cloud à la Malmaison et du chemin conduisant à la maison Crochard, la hauteur située à l'ouest du parc Riche-

(1) Général Ducrot, t. I, pp. 376 à 381.
(2) Rüstow, *Guerre des frontières du Rhin*, traduit de l'allemand par Savin de Larclause, colonel du 1er lanciers ; Paris, J. Dumaine, 1871 ; t. II, p. 92.
(3) Général Ducrot, t. I, p. 381.

lieu, Rueil, et le terrain s'étendant entre cette dernière localité et la Seine, en face l'île du Chiard.

Nos nombreuses batteries s'alignent au-dessous du Mont-Valérien, de la Briqueterie à la Maison-Brûlée, où se tient le général Ducrot, et de la Maison-Brûlée au moulin des Gibets. D'autres batteries se trouvent près de la station de Rueil, entre la caserne et la Maison-Brûlée; les mitrailleuses sont dans le parc Richelieu; enfin, la batterie Nismes se place à l'extrémité de la croupe, du côté du château Richelieu. Le général Boissonnet a sous ses ordres toute l'artillerie de réserve.

Dix mille hommes et 120 bouches à feu, sans compter celles du Mont-Valérien, vont engager la lutte avec l'ennemi (1).

Les avant-postes de celui-ci passent par Montretout, la maison du curé, les murs du parc de Bougival, ceux du bois de Longboyau, la Bergerie (bois Béranger) jusqu'au pavillon Rouge. Plus près de nous, les Prussiens occupent le pavillon de bois de la Jonchère, le parc de la Malmaison et la villa Dollinger. Plus en arrière, ils se tiennent dans les maisons de Bougival et dans la maison Maurice, sur le bord de la Seine, en face de l'île de la Chaussée. La VIII[e] division remplit Croissy, Chatou et le Vésinet. Une batterie est établie, derrière la barricade, à l'entrée de Bougival, en avant du parc Metternich. Ce sont les X[e] et IX[e] divisions, du V[e] corps, qui vont soutenir le premier choc, surtout le régiment n° 46, à la Malmaison, et le régiment de grenadiers n° 6, dans le bois Béranger (2).

Le terrain où la lutte va s'engager ne compte pas

(1) *La Guerre franco-allemande*, 2[e] partie, p. 179. — Général Ducrot, t. I, pp. 381 et 382.

(2) Combinaison de la *Guerre franco-allemande*, 2[e] partie, pp. 179 à 181, et du général Ducrot, t. I, pp. 381 et 382, et croquis XXXVI.

une lieue de long et s'étend du château de Buzenval à la colline de la Jonchère. On doit se battre également dans le parc de la Malmaison et près de l'étang de Saint-Cucufa. Tout ce terrain est boisé, sauf la partie nord du mamelon qui surplombe du côté de la Malmaison, du ravin de Saint-Cucufa et du parc Richelieu, sauf, pareillement, la naissance de la croupe de la Jonchère. Ces deux portions du champ de combat sont couvertes de haies, de broussailles, de vignes, d'arbres fruitiers et d'arbustes. Quant à la partie du bois Béranger, comprise entre le ruisseau de Saint-Cucufa et le parc Metternich, c'est une masse de hautes futaies entremêlées de taillis poussant sur de longues bosses de sable, de dix à trente mètres d'élévation, que l'on ne saurait comparer qu'aux vagues de la mer.

ATTAQUE DE LA MALMAISON ET DE LA CROUPE DE LA JONCHÈRE

Le temps était superbe; un beau soleil d'automne dorait les feuilles jaune rouge des bois de Buzenval, Béranger et de la Jonchère. L'air était frais, cependant, mais de cette fraîcheur qui trempe les muscles et dégage le cerveau (1).

A une heure et demie, le fort hisse le fameux pavillon de combat, rouge et blanc, « pavillon très visible au loin et dont la signification est bien connue des deux partis (2) ». Tous nos canons

(1) *Campagne de Paris, Souvenirs de la mobile (6e, 7e et 8e bataillons de la Seine)*, par Ambroise Rendu, ancien officier de mobiles; Paris, Didier, 1872; p. 11.

(2) *Guerre franco-allemande, Résumé et Commentaires de l'ouvrage du grand état-major prussien*, par Félix Bonnet, chef d'escadron d'artillerie; Paris, Dumaine, 1882; t. II, p. 83. — « Si les Parisiens expliquaient par l'espionnage ce fait que, dans toutes les tentatives de sortie, on trouva toujours les troupes allemandes

tonnent à la fois : Buzenval, le bois Béranger, la Jonchère, la Malmaison et même Bougival sont couverts d'obus (1). Les pièces du Mont-Valérien les appuient de leurs grosses bombes et continuent le feu qu'elles ont commencé dès huit heures et demie du matin (2).

Au bout de trois quarts d'heure, notre artillerie se tait, sauf les deux batteries de la gare de Rueil; puis les canons du Mont-Valérien allongent leur tir afin de labourer de leurs projectiles les hauteurs de la Jonchère et de la Celle-Saint-Cloud.

L'artillerie ennemie essaie d'abord de répondre à la nôtre. La 5e batterie lourde, en position près de la barricade de Bougival, entame la lutte : elle ne peut tenir contre « l'artillerie fort supérieure de l'adversaire. La 5e légère va se poster au parc Metternich, mais, après quelques coups, elle est obligé de se replier (3) ». Nos têtes de colonnes se portent en avant.

propres à recevoir le choc, notre exposé démontre, au contraire, que la vigilance des avant-postes allemands, et le rapprochement des divers renseignements qu'ils fournissaient, suffisaient amplement pour éviter toute surprise, *d'autant plus que l'assiégé mettait fort peu d'adresse à dissimuler ses projets.* Qu'on nous permette de citer, à ce sujet, un détail fort curieux; longtemps avant le commencement de chaque opération offensive, *on hissait, sur le Mont-Valérien, un pavillon-signal dont le sens était était bien connu de tous nos avant-postes.* Naturellement, ceux-ci prenaient toutes leurs dispositions pour être prêts au combat. » (*Opérations des armées allemandes, depuis la bataille de Sedan jusqu'à la fin de la guerre*, d'après les documents officiels du grand quartier général, par M. W. Blume, major au grand état-major prussien; traduit de l'allemand par E. Costa de Serda, capitaine d'état-major; Paris, Dumaine, 1872; pp. 255 et 256, en note.) — « Le colonel von Eckardt, du 46e, reçut avis, de l'observatoire, que le Mont-Valérien avait arboré le pavillon de combat. » (*Historique du 1er régiment d'infanterie de Basse-Silésie, n° 46*, par le capitaine Münnich; Bibliothèque nationale, in-8°, M. 2842. Traduction de M. Stanislas Mouillard.)

(1) Général Ducrot, t. I, p. 384.

(2) *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 180.

(3) *Ibid.*, p. 182. — « On me dit que les Prussiens avaient deux batteries; c'était tout ce qu'ils avaient pu placer sur le

Une partie des bataillons du général Berthaut occupe, sans coup férir, le château de Bois-Préau et ses abords, pendant que le commandant Jacquot, à la tête de 4 compagnies de zouaves, débouche de Rueil, par la route de Paris. Mais il essuie le feu de la barricade élevée à l'entrée de Bougival et flanquée, du côté de la Jonchère, par le mur du parc de la Malmaison, et, du côté de la Seine, par des constructions crénelées, des tranchées et des abatis (1). Le général Berthaut prescrit, alors, d'entrer dans le parc de la Malmaison afin de prendre cette barricade à revers.

En conséquence, les sapeurs du capitaine Ligneau brisent la porte du parc, à l'angle de la grande route. Dès que le commandant Jacquot voit la porte à bas, il abandonne l'abri de la villa Dollinger, d'où il vient de chasser les sentinelles prussiennes, et se précipite dans le parc, avec la compagnie du capitaine Ducos, traversant rapidement la chaussée battue par les projectiles ennemis.

Cette petite troupe tombe comme la foudre sur le poste prussien qui occupe le château de la Mal-

terrain où ils se trouvaient. Mais je n'en ai pas vu sortir une seule décharge. » (M. Russell, correspondant du *Times*, cité dans *La France et l'Europe pendant le siège de Paris*, 18 septembre 1870, 28 janvier 1871; *Encyclopédie politique, militaire et anecdotique*, par Pierre Maquest (archiviste de la ville de Tournai, Belgique; conservateur des archives de l'Etat), avec une préface de M. E. Spuller, député de la Seine : 2e édition, Paris, Ghio, 1877; p. 146). — *La guerre de* 1870, par le maréchal comte de Moltke, chef du grand état-major; édition francaise par E. Jaeglé, professeur à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr; Paris, Le Soudier, 1891 ; pp. 189 et 190. — *Le Blocus de Paris et la Première armée de la Loire*, par A. G., ancien élève de l'École polytechnique (commandant Grouard); Paris, Baudoin, 1889; 1re partie, p. 77. — Commandant Bonnet, t. II, p. 83. — *Les zouaves à Paris pendant le siège, Souvenir d'un zouave*, par A. Ballue, rédacteur du *Progrès de Lyon* (député du Rhône, président de la Commission de la réorganisation de l'armée); Paris, Lechevalier, 1872; p. 54.

(1) Général Ducrot, t. I, p. 388.

2.

maison. Elle le met immédiatement en fuite, malgré le soutien apporté par la compagnie fraîche qui venait justement le relever à l'heure choisie par nos généraux pour leur attaque (1). L'ennemi se cache derrière les fourrés du parc et commence le feu. Le commandant Jacquot, suivi de sa seule compagnie, sort du château et toujours « poussant, la baïonnette dans les reins, les avant-postes du 46e prussien (2) », s'avance hardiment vers Bougival en suivant le mur qui longe la grande route. Mais il va donner dans les abatis qui jonchent le sol auprès de ce mur et dans la mare qui reçoit le ruisseau de Saint-Cucufa, au bas de la colline de la Jonchère. Il est deux heures trois quarts (3).

Que faire ? Se mettre à l'eau pour enfoncer dans la vase : ce n'est guère pratique. S'aventurer au milieu du fouillis des abatis ne l'est pas davantage. S'engager sous les fourrés servant de refuge à l'ennemi avec une soixantaine d'hommes devra aboutir à une reculade. Le commandant Jacquot se trouvait donc fort embarrassé quand apparaissent des troupes françaises. Ce sont les francs-tireurs du 36e de marche et une partie du bataillon du même 36e qui sont entrés par la grande grille, donnant sur Bois-Préau, et par une brèche percée à côté de cette grille. Les francs-tireurs de Paris suivent à peu de distance.

Ces nouveaux assaillants tentent de gravir la pente du pavillon de la Tour (kiosque construit dans le mur sud-est du parc).

Mais l'état-major prussien qui, depuis quelques

(1) *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 181. — Général Ducrot, t. I, p. 389, en note. — Nous verrons tout à l'heure, p. 19, que l'état-major prussien s'attendait à notre assaut.

(2) *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 182. — « Notre compagnie avancée fut attaquée avec entrain. » (*Historique du 1er régiment d'infanterie de Basse-Silésie*, n° 46.)

(3) Général Ducrot., t. I, p. 387. — *Ibid.*, croquis XXXVIII.

jours, pressentait une attaque signalée par le poste d'observation du V[e] corps placé à la Jonchère, et qui, un peu après midi, avait été prévenu des mouvements des troupes françaises descendant du Mont-Valérien, avait déjà pris ses mesures. Ses avant-postes étaient renforcés et en garde ; le général de Kirchbach avait fait prendre les armes à tout son corps d'armée et s'était, sans tarder, rendu à la Celle-Saint-Cloud pour suivre lui-même l'affaire (1). Tant il est vrai que le peu de mystère avec lequel les assiégés exécutaient leurs mouvements de troupes, et la lenteur qu'ils y apportaient, permettaient à l'ennemi de parer tous leurs coups, malgré les difficultés provenant de sa position circulaire (2).

Donc, les Prussiens, cachés dans les bosquets de la pente du pavillon de la Tour, fusillent, à bonne portée, les hommes du 36[e] de marche et les arrêtent net. C'est alors que le général Noël, dissimulé jusqu'à ce moment dans les bas-fonds boisés du parc Richelieu, envoie au secours du général Berthaut les francs-tireurs des 25[e] et 26[e] de marche ainsi qu'une compagnie de mobiles de la Loire-Inférieure. Ces trois compagnies pénètrent dans le parc au moyen de deux brèches pratiquées, dans le mur nord-est et dans le mur sud-est, par les

(1) *La Guerre franco-allemande*, 2[e] partie, p. 181. — — A midi, le général de Kirchbach fit sonner l'alarme dans tout le V[e] corps. » (*Historique du* 1[er] *régiment d'infanterie de Basse-Silésie*, n° 46.)

(2) Dès midi, le général commandant le V[e] corps prussien avait fait prendre les armes à tout son corps d'armée. » (Commandant Grouard, *Le Blocus de Paris et la Première armée de la Loire*, 1[re] partie, p. 77.) — « Les attaques avaient été annoncées longtemps à l'avance par la canonnade intempestive du Mont-Valérien et par ce drapeau visible d'un immense pourtour des lignes d'investissement et dont la signification, bien connue de l'ennemi, ne servait guère qu'à le mettre en garde. » (Commandant Bonnet, t. II, p. 85.) — Rüstow, t. II, p. 92. — Colonel Lecomte, t. III, p. 228.

sapeurs du capitaine Rothmann (1). Les nouveaux arrivants s'engagent sous bois, au lieu dit la Garenne de la Malmaison. Grâce aux fourrés, aux ravins, aux fossés qui couvrent ou coupent ce terrain, ils apparaissent, à l'improviste, sur le flanc droit des Prussiens embusqués sur la pente. Un tir à bout portant commence. Mais l'ennemi est entouré de trois côtés ; après quelques minutes d'une lutte fort vive, il lui faut battre en retraite vers le ruisseau de Saint-Cucufa.

Profitant de la diversion, le commandant Jacquot a contourné la mare par l'est, et le voici qui franchit la brèche coupant le mur ouest du parc, à quelques pas *de l'embouchure* du ruisseau, et qui se précipite crânement à l'assaut des hauteurs de la Jonchère, chassant en désordre tout ce qui fait mine de lui résister.

En butte aux balles du gros du 1er régiment de grenadiers de la Prusse occidentale (n° 6), répandu autour du pavillon de bois de la Jonchère, au milieu des fourrés qui l'encadrent, la brave compagnie de zouaves hésite un moment. Sous la vigoureuse impulsion de son commandant et des capitaines Ducos et Colonna d'Istria, elle continue pourtant son ascension à travers les haies d'aubépines, les pieds de cassis, de groseilliers et les ceps de vigne. Elle réussit « à prendre pied dans un pavillon en bois construit dans un jardin (2) ».

Un pareil élan ne « laisse pas d'émouvoir les Prussiens (3) ». — « Ils commencent à fléchir rapidement, se courbant dans les vignes comme une

(1) « Les compagnies prussiennes avaient généralement 200 hommes, les nôtres seulement 70 ou 80. » (Général Ducrot, t. I ; croquis XXXIX, en note.)

(2) *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 183. — Commandant Bonnet, t. II, p. 84.

(3) *La guerre de France*, 1870-1871, par Charles de Mazade ; Paris, Plon, 1875, t. II, p. 136.

perdrix touchée tombe parmi le chaume. Puis, ils se replient sur leur arrière-garde (1). »

Il était quatre heures moins le quart. L'admirable petite compagnie de zouaves tenait tête, avec une quarantaine d'hommes, au 46e prussien et à une partie du régiment de grenadiers n° 6, tout aventurée qu'elle était au haut de la croupe de la Jonchère. « Des deux côtés, les combattants tirent sur les têtes qui paraissent au-dessus du sol. Cette poignée d'hommes attend l'arrivée du bataillon du 36e et des 4e et 5e compagnies de zouaves... Les instants s'écoulent, le danger devient de plus en plus pressant, et rien n'apparaît par la brèche par où doivent déboucher les secours (2). Tout à coup, la sonnerie française de : *Cessez le feu!* se fait entendre dans le parc de la Malmaison (3). »

Il est bon de raconter en détail les causes de cette déplorable sonnerie.

Lorsque le commandant Jacquot avait si lestement franchi la brèche du mur ouest du parc, il se croyait suivi par le bataillon du 36e. Mais cette troupe, n'ayant pas couru avec la rapidité des zouaves, était restée plus longtemps exposée à la fusillade des Prussiens étagés sur la croupe de la Jonchère. Il s'était alors produit un mouvement d'hésitation, un temps d'arrêt, quand il lui aurait fallu redoubler de vitesse et franchir au pas de course la zone dangereuse s'étendant jusqu'au ruisseau où l'on se trouvait garanti, par le mur, des

(1) M. Russell, correspondant du *Times*, cité par Pierre Maquest, p. 145. — « L'élan était tel que l'infanterie française parvint à se loger dans le pavillon de bois et nos pertes furent sensibles. » (*Historique du 1er régiment d'infanterie de Basse-Silésie, n° 46.*)

(2) « Arrêté par un feu des plus violents, le commandant Jacquot ne veut pas reculer, attendant toujours des renforts qui n'arrivent pas. » (Commandant L. Rousset, *Les Combattants de* 1870-1871; Paris, Librairie Illustrée; p. 208.)

(3) Général Ducrot, t. I, p. 390.

balles de la Jonchère. Le résultat, on le devine : semblables aux moutons qui, en cas de danger, ne savent que se serrer les uns contre les autres, les soldats du 36ᵉ se pelotonnent sous cette mousqueterie de tireurs invisibles. Puis, affolés, ils se mettent à répondre au hasard, de tous les côtés, se fusillant les uns les autres et atteignant, surtout, les braves gens du commandant Jacquot pris ainsi entre deux feux. Les officiers ne parvenant pas à arrêter cette fusillade, l'un d'eux a la malencontreuse idée de faire sonner le *Cessez le feu!* (1).

Malheureusement, le commandant Jacquot n'avait pas été le seul à entendre cette sonnerie : l'ennemi l'a pareillement entendue et, remis de son ébranlement, le voici qui s'élance contre les zouaves, tâchant de leur couper la retraite. Mais le commandant Jacquot n'est pas homme à abandonner facilement une position si glorieusement conquise : il s'y cramponne et envoie le capitaine Colonna d'Istria demander aux généraux Berthaut et Ducrot pourquoi ils le laissent si misérablement seul aux prises avec des régiments ennemis.

Le capitaine Colonna d'Istria trouve le parc en partie évacué, le bataillon du 36ᵉ ayant fini par reculer jusque derrière le mur est, à l'abri duquel il s'est mis. Le capitaine aperçoit le général Berthaut lançant en avant le bataillon de mobiles du Morbihan.

« Apprenant la situation critique du commandant Jacquot, le général Berthaut envoie chercher immédiatement le 1ᵉʳ bataillon de mobiles de Seine-et-Marne, resté en réserve derrière la caserne de Rueil (2) », pour dégager les zouaves.

A ce sujet, on s'étonne d'abord de constater l'igno-

(1) Général Ducrot, t. I, pp. 390 et 391.
(2) *Ibid.*, p. 391.

rance du général Berthaut, touchant la position critique du commandant Jacquot, luttant, seul, depuis une heure, sur le flanc de la Jonchère (1). En admettant que le général Berthaut, placé dans le bas-fond de Bois-Préau, n'ait pu suivre la marche de ses zouaves, comment le général Ducrot, perché sur le mamelon du moulin de Rueil, ne l'en informait-il pas? Est-ce donc comme simple spectateur que le général en chef choisit une hauteur pour suivre la bataille? La lunette de M. Ducrot était-elle si mauvaise qu'elle ne lui permît pas de distinguer ce qui se passait à 2 kilomètres de lui? La fumée du combat de la Jonchère ne l'avait donc pas ému puisqu'il ne prescrivait pas à son lieutenant : ou d'appuyer ses troupes d'assaut, s'il voulait s'avancer, ou de les faire battre en retraite, s'il entendait ne pas s'engager si loin?

Enfin, le général Berthaut sait que le commandant Jacquot est en péril. Il ordonne au lieutenant-colonel Colonieu, un officier aussi brave qu'étranger aux questions de tactique, de reporter son 36ᵉ en avant, soutenu qu'il va être par les mobiles du Morbihan. Le général Berthaut conduit tout ce monde : il rejoint un certain nombre d'intrépides du 36ᵉ qui n'ont pas reculé et ont fait le coup de feu derrière les arbres.

Mais voici que les 4ᵉ et 5ᵉ compagnies de zouaves, laissant la 3ᵉ pour la garde de la villa Dollinger, se décident à marcher sur les traces du commandant Jacquot, après avoir longé le château de la Malmaison. A la vue de ce renfort, le 36ᵉ se remet en route. Cette fois, la brèche est franchie au pas de course; le capitaine Couvès tombe blessé; le lieu-

(1) « Jamais opération n'avait été plus mal conduite... Les généraux ne se trouvaient pas où ils devaient être. Ne voyant rien du combat, ils n'avaient pas su lancer leurs réserves à propos. Tout avait été livré au hasard. » (A. Ballue, p. 57.)

tenant Deschamps le remplace. Enlevant intelligemment ses hommes, il leur fait gravir la pente de la Jonchère, et le 36e, suivi de la compagnie de zouaves du capitaine Collin, arrive presque à la hauteur atteinte par le commandant Jacquot (1).

Malheureusement, à cette heure, quatre heures et demie, le commandant Jacquot n'est plus là. « Longtemps, ce brave officier s'était maintenu sur sa position ; longtemps il avait résisté sur place, à tous les efforts d'un ennemi dix fois plus nombreux, mais, pressé de toutes parts, se voyant sur le point d'être enveloppé, il s'était rabattu vers l'angle sud-ouest du parc, sans franchir cependant le ravin de Saint-Cucufa (2), » se tenant par conséquent à mi-côte.

Il aperçoit le 36e et lui fait signe d'accourir à son aide. Pendant que la majeure partie des nouveaux arrivés continue le coup de feu sur les pentes, en face de la brèche, le lieutenant Deschamps, accompagné d'une vingtaine de francs-tireurs du 36e et de zouaves confondus, répond à l'appel de l'héroïque commandant. Il n'en faut pas davantage pour le décider à tenter de nouveau l'assaut. Mettant son képi au bout de son sabre, il s'élance en avant, suivi des officiers Ducos, Deschamps et d'une soixantaine d'hommes (3). Ces courageux gravissent en courant les pentes de la Jonchère, à travers les petites haies et les arbres fruitiers. C'est merveilleux de voir l'entrain de ces abandonnés, que le commandement laisse aller à une mort glorieuse et inutile, puisqu'il ne prend aucune mesure pour les soutenir en cas de succès. Nos héros se jettent contre la XIXe brigade tout entière, appuyée encore par le 50e prussien (XXe brigade), que le général de

(1) Général Ducrot, t. I, p. 392.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*, pp. 392 et 393.

Schmidt, commandant la X[e] division, a appelé de la Celle-Saint-Cloud et disposé en avant de ce village, à la villa Metternich et sur la partie supérieure du ravin de Saint-Cucufa (1).

En dépit de l'appui que lui prête notre artillerie, surtout 3 pièces de 4 du capitaine Nismes que le commandant de Miribel a hardiment portées en avant, près de la porte de Longboyau, d'où elle a des vues sur la partie de la Jonchère occupée par l'ennemi; en dépit, également, des mitrailleuses du capitaine de Grandchamp qui, établies à l'angle ouest du parc, sur la hauteur dominant la Malmaison, le château Richelieu et le ravin de Saint-Cucufa, peuvent ainsi cribler de projectiles les fourrés de la Jonchère, soixante hommes ne sauraient en enlever des milliers.

L'admirable petite troupe est reçue par des volées de balles. Une première blessure atteint, à l'épaule, le commandant Jacquot : il continue à pousser ses hommes. Un instant ébranlés, le capitaine Ducos les ramène au combat; leur fusillade reprend. C'est alors que, voyant la moitié de son monde couchée, sanglante, sur le sol, ne recevant aucun ordre, n'apercevant aucun bataillon de secours, sentant ses forces s'en aller avec le sang qui coule de son épaule, et découvrant que l'ennemi va le déborder par sa gauche, le long du ravin de Saint-Cucufa, le commandant Jacquot prescrit la retraite vers l'angle sud du parc (2).

Les Français redescendent la colline à toute vitesse, cinglés par les balles que l'ennemi, rassuré, lui envoie de tous côtés. Le commandant Jacquot roule à terre, frappé une seconde fois; le capitaine

(1) « La XIX[e] brigade se trouvant déjà engagée tout entière, le lieutenant général de Schmidt avait appelé le 50[e] comme renfort. » (*La Guerre franco-allemande*, 2[e] partie, p. 183.)

(2) Général Ducrot, t. I, p. 393.

Ducos reçoit deux balles..., la lutte continue, néanmoins, au fond du ravin.

Tout à coup, des Prussiens se montrent dans le sentier qui descend de l'étang de Saint-Cucufa et suit, à mi-côte, une direction parallèle au ruisseau. Ils se dirigent vers la longue saillie sud du parc. Le lieutenant Deschamps n'a que le temps de prendre quelques hommes et parvient à les arrêter. Le capitaine L'lopis, commandant la compagnie des francs-tireurs du Mont-Valérien, qui supporte depuis longtemps déjà le feu de l'ennemi, rejoint le lieutenant Deschamps, et le carnage recommence de plus belle. « Une haie touffue, à hauteur d'homme, courant le long du sentier, sépare seule les combattants ; on se fusille à bout portant... ; soldats de la ligne, zouaves, se battent en désespérés ; chacun fait des prodiges de valeur. Mais nos rangs s'éclaircissent, tués et blessés s'entassent sur ce terrain étroit, le brave lieutenant Deschamps tombe grièvement frappé. Le flot des Allemands ne cesse de grossir ; il menace de nous envelopper ; nous battons en retraite vers le fond du ravin, poursuivis de près par un ennemi furieux de cette résistance acharnée (1). »

Une certaine quantité de zouaves et de soldats du 36e, que le lieutenant-colonel Colonieu n'avait pas su tenir en main, était restée auprès de la brèche du mur ouest, par laquelle le commandant Jacquot était d'abord sorti du parc, et là, sous les ordres du capitaine Collin, ils avaient tenu longtemps l'ennemi en respect. Tout a une fin : les renforts prussiens arrivèrent si serrés que la place ne fut plus tenable « en dépit de la résistance acharnée des zouaves (2) ». Les capitaines Collin et de Boysson avaient été tués ;

(1) Général Ducrot, t. I, p. 394.
(2) *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 184. — « Les

les capitaines Lafforgue, Delapierregrosse, les sous-lieutenants Grimaud et Grass avaient été blessés (1).

Cette poignée de combattants dispute le terrain, pied à pied, aux masses ennemies qui descendent de la Jonchère et débouchent de Bougival. Et pas de secours, pas d'ordres! Il nous a été impossible de découvrir une dépêche, un mot, la trace d'une instruction envoyée par le général Ducrot à ces vaillants ou au général Berthaut, leur chef, touchant ce qu'ils devaient faire. L'ouvrage de M. Ducrot est muet à cet égard; les autres récits n'en disent pas davantage.

Enfin, tout est fini! Il n'y a plus qu'à se précipiter par la brèche et à rentrer dans le parc.

« Serrés de près, acculés au mur, n'ayant pour toute retraite qu'une ouverture de deux mètres de largeur battue par un feu roulant, nos hommes paraissent perdus; quelques-uns essaient de franchir la brèche en courant, ils tombent morts ou blessés; le sous-lieutenant Lefaivre, du 36e, le seul officier resté debout, est atteint d'un coup de feu. Ces braves allaient être massacrés ou faits prisonniers, lorsque, sur la gauche, un mouvement de retraite se produit chez les Allemands: c'est le 1er bataillon des mobiles de Seine-et-Marne qui entre en ligne, bien tardivement, hélas! (2) »

Ce n'était guère qu'à quatre heures et demie que ces mobiles avaient couronné une partie de la hauteur située au sud du parc, à la gauche du pavillon de la Tour, en face du ruisseau. Arrivés là, plus possible de leur faire faire un pas. Pourtant, ils se

zouaves opposent une résistance acharnée; mais ils sont forcés de céder au nombre et reculent en combattant vigoureusement. » (Commandant Bonnet, t. II, p. 84.)

(1) Général Ducrot, t. I, p. 394.

(2) *Ibid.*, p. 395. — « Ordre fut donné aux mobiles de se porter en avant..... ils le firent avec beaucoup de mollesse et d'hésitation. » (A. Ballue, p. 56.)

décident à tirer, au juger, sur les taillis du bois Béranger où les flocons de fumée blanche trahissent la présence de l'ennemi. A la fin, les canons du capitaine Nismes et les mitrailleuses du capitaine de Grandchamp désorganisent quelque peu le régiment de grenadiers n° 6, et les officiers prussiens ne peuvent empêcher leurs soldats, ébranlés par les balles et les obus qui les atteignent derrière leurs abris de feuillage, de se replier plus avant dans le bois Béranger. Enhardis par cette reculade, les mobiles sont enlevés par le lieutenant-colonel Franceschetti et le commandant de Piolenc. Ils dégringolent au galop les pentes, traversent d'un bond le petit ruisseau, et, par suite de la vitesse acquise, remontent prestement le versant opposé, tombant sur les groupes des tirailleurs ennemis qui nous font tant de mal (1). Ceux-ci ne tentent pas la lutte; effrayés par la surexcitation des mobiles qui frappent à tour de bras, ils se sauvent en désordre : les survivants disparaissent bientôt sous les fourrés du bois Béranger.

C'est le salut pour les intrépides de la brèche ouest. La peur se communique comme l'audace : à la vue de la débandade des grenadiers, la landwehr et le 46e prussien faiblissent à leur tour : ils font quelques pas en arrière. Nos soldats en profitent pour rentrer dans le parc. Mais l'hésitation de l'ennemi ne dure qu'un instant. Ne se sentant pas serrés de près, de plus, poussés en avant par les troupes de soutien que leurs généraux amènent de tous les côtés, les Prussiens reprennent l'offensive : ils remontent le long du mur ouest du parc, enjam-

(1) « A l'aile droite (prussienne) un bataillon de garde mobile prononce un court retour offensif pour couvrir la retraite. » (*La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 184.) — « Un bataillon de mobiles et deux mitrailleuses arrêtèrent notre mouvement. » (*Historique du 1er régiment d'infanterie de Basse-Silésie, n° 46.*)

bant les cadavres qui couvrent le chemin, et se dirigent contre les mobiles de Seine-et-Marne qu'ils vont prendre en flanc. Ceux-ci voient également les masses prussiennes sortir du bois Béranger et descendre sur eux; l'ardeur de ces jeunes gens s'apaise, ils se troublent de nouveau. De là, à la retraite, il n'y a guère loin : au bout de quelques minutes ils lâchent pied et repassent précipitamment le ruisseau, se dirigeant vers la porte de Longboyau, sous la protection des troupes du général Noël qui garnissent le versant est du ravin (1).

« Pendant que ces divers épisodes se passaient sur les pentes de la Jonchère, la majeure partie du bataillon du 36e, le bataillon des mobiles du Morbihan, les francs-tireurs de Paris, quelques zouaves et quelques mobiles de la Loire-Inférieure, qui occupaient le parc de la Malmaison, n'avaient pu être portés en avant; ce parc étant complètement dominé par le plateau de la Jonchère, les balles ennemies le sillonnaient de toutes parts; nos jeunes soldats, ne voyant pas d'où leur venaient ces projectiles, refusaient d'avancer; en vain, le général Berthaut cherchait à les entraîner, ils se pelotonnaient, s'abritaient derrière les taillis, les haies; un grand nombre se retiraient en arrière dans les bâtiments du château (2). »

En d'autres termes : le combat de la Malmaison avait été, pour ainsi dire, soutenu par deux compagnies de zouaves du commandant Jacquot et quelques groupes du 36e de marche, la plupart des autres troupes s'étant refusées à aller au secours de leurs intrépides camarades.

Evidemment, en de telles conditions, il n'y avait

(1) Général Ducrot, t. I, pp. 395 et 396.
(2) *Ibid.*, t. I, p. 396.

plus à songer à combattre. Vers cinq heures, le général Berthaut se résigne à se retirer ; afin de faciliter ce retour, il fait abattre un long pan du mur du parc et met deux mitrailleuses en batterie devant le château de Bois-Préau, de manière à rompre tout retour offensif de l'ennemi (1). Aussi, lorsque les Prussiens veulent s'engager dans le parc, à la suite des héros de la Jonchère, ils sont reçus de telle sorte qu'ils se hâtent de se défiler derrière le mur ouest. « C'est le dernier épisode de ce rude combat de la Jonchère où nos soldats, au nombre de deux à trois cents, avaient vaillamment résisté, depuis trois heures jusqu'à cinq heures, à des forces bien supérieures (2) ».

COMBAT DANS LES BOIS DE BUZENVAL ET DE LONGBOYAU

Au commencement de l'affaire, les francs-tireurs du Mont-Valérien (capitaine L'lopis), dont nous venons de voir les glorieux efforts pour courir à l'aide des zouaves, les tirailleurs de la Seine et les éclaireurs des mobiles de la Loire-Inférieure étaient lestement sortis du parc Richelieu et de la maison Crochard, pour gravir et occuper le mamelon qui s'étend du parc de la Malmaison à la porte du parc de Longboyau, et dont le versant ouest domine le ravin de Saint-Cucufa. La fusillade éclate immédiatement et les balles se croisent au-dessus du ruisseau.

De leur côté, les francs-tireurs de la 2e division, électrisés par la mâle attitude du capitaine Faure-Biguet, courent sur le château de Buzenval, d'où sortent les nuages de fumée et les flammes d'un

(1) *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 184.
(2) Général Ducrot, t. I, p. 396. — Voir, *suprà*, p. 25, en note.

incendie allumé par un de nos obus. Les Prussiens ploient sous cette poussée, et voici les francs-tireurs maîtres du bois de Buzenval et du bois de Longboyau.

Le capitaine Faure-Biguet se dirige alors du côté de la fusillade, c'est-à-dire, du côté de la Jonchère. Marchant à travers bois, ses hommes apparaissent au haut de la pente orientale qui descend à l'étang et au ruisseau de Saint-Cucufa. Il est trois heures un quart de l'après-midi (1).

Le capitaine Faure-Biguet se trouve alors à cent mètres des grenadiers n° 6, des 50e et 37e prussiens, qui garnissent le bois Béranger, avec avant-poste à la Vacherie et sur le versant ouest du ruisseau.

De leur position dominante, les Français aperçoivent le délicieux étang de Saint-Cucufa, semé de ses larges feuilles de nénuphars dont un grand nombre, jaunies par l'approche de l'hiver, piquent la glace tranquille de l'eau de leurs étincelantes plaques d'or. Le soleil joue parmi les chênes centenaires, ses rayons enflamment la rouge frondaison de ces bois d'automne.

Cet adorable coin de nature est le théâtre d'un sanglant combat. Si les Français ne peuvent descendre au fond du ravin, les Prussiens ne peuvent, non plus, traverser l'étang et le ruisseau. Les balles fouillent, incessantes, les jeunes taillis, déchirent l'écorce des hêtres, des chênes et couchent sur un tapis de feuilles mortes les soldats des deux partis.

Mais, bientôt, les francs-tireurs de la 2e division ne sont plus à même de lutter : ils reviennent sur la lisière nord du bois de Longboyau, la fusillade recommence de plus belle, du parc de la Malmaison à la porte de Longboyau. Arrivent enfin les chasseurs à pied de la division et 2 compagnies de

(1) Général Ducrot, t. I, p. 400.

mobiles de la Loire-Inférieure. Encouragé par ce renfort, le capitaine Faure-Biguet jette de nouveau ses soldats du côté de l'étang de Saint-Cucufa. Il engage une seconde fois la lutte des tirailleurs ennemis embusqués dans la Vacherie et les fourrés environnants. Malheureusement, ne recevant pas de munitions, il est contraint de remonter la pente; remplacé, dans le bois de Longboyau, par 2 compagnies de chasseurs à pied de la 2e division, il se retire sur le château de Buzenval (1).

La même pénurie de munitions s'était fait sentir sur toute notre ligne de tirailleurs; aussi, sans l'appui de notre artillerie, notre centre eût été enfoncé (2). MM. Trochu et Ducrot n'avaient pas su trouver le moyen de faire parvenir les fourgons de ravitaillement, du Mont-Valérien à Buzenval!

Comme nous l'avons déjà dit, le commandant de Miribel avait fait établir trois pièces de la batterie Nismes sur un espace favorable, à quelques mètres de la porte de Longboyau, seul endroit d'où l'on puisse voir les positions de la Jonchère et les débouchés des Prussiens (3). Nous savons également que le capitaine de Grandchamp avait installé deux mitrailleuses à l'extrémité nord de ce plateau, tout près du parc de la Malmaison (4).

De ces positions avancées, « notre artillerie écrase toutes les colonnes prussiennes à mesure qu'elles arrivent sur le plateau de la Jonchère. Les pièces de 4 tirent sur les troupes qui viennent de Bougival, les mitrailleuses sur celles qui tentent de sortir du bois Béranger (5) ».

(1) Général Ducrot, t. I, pp. 401 et 402.
(2) *Ibid.*, t. I, p. 401.
(3) « Leur batterie (la batterie Nismes) se remet en marche, à découvert et indomptable. » (M. Russell, correspondant du *Times*, cité par Pierre Maquest, p. 145.)
(4) Général Ducrot, t. I, croquis XLI.
(5) *Ibid.*, t. I, p. 402. — « Quatre mitrailleuses, du capitaine

C'est à ce moment que les mobiles de Seine-et-Marne dégagent les survivants de la vaillante troupe du commandant Jacquot : il est donc quatre heures et demie. Nos tirailleurs se tiennent : de la fameuse brèche ouest jusqu'au bout sud du mur du parc de la Malmaison, sans avoir encore repassé le mur, refoulant les masses qui descendent du bois Béranger dans la partie haute de la gorge de Saint-Cucufa, sur la rive gauche du ruisseau. Au-dessus d'eux, tout le versant oriental du ravin, du pavillon de la Tour jusqu'au cœur du bois de Longboyau, est garni par les troupes de la colonne Noël. La Xe division prussienne, presque au complet, se prépare à descendre des hauteurs et à rejeter définitivement sur Rueil et le parc Richelieu les troupes des généraux Berthaut et Noël.

Et, de fait, les Prussiens avaient fait accourir toutes leurs réserves; « le signal d'alarme, donné jusqu'à Versailles (1) », où l'état-major fut pris d'une si belle peur, accumule les troupes du Ve corps sur toutes les collines et dans tous les bois qui s'étendent de Saint-Cloud à Bougival, en passant par Garches et la Celle-Saint-Cloud. La Garde royale elle-même est accourue de Saint-Germain, et la partie n'est plus gagnable pour nous.

« Nos soldats continuent, néanmoins, à faire bonne contenance; de part et d'autre, la fusillade est des plus vives, quand, tout à coup, la sonnerie : *Cessez le feu!* se fait entendre de notre côté (2). » Comme dans le parc de la Malmaison, une heure auparavant, cette sonnerie partait de notre seconde

de Grandchamp, et une batterie, du capitaine Nismes, sous la direction du commandant de Miribel, se portaient audacieusement en avant, en pleine ligne de tirailleurs. C'était merveille qu'un tel entrain au combat. » (Charles de Mazade, *La guerre de France*, t. II, p. 136.)

(1) Général Ducrot, t. I, p. 403.

(2) *Ibid.*

ligne où des jeunes soldats, tout émus de ce baptême du feu, avaient tiré, avec une telle imprudence, sur tout ce qui se trouvait devant eux, que quelques officiers avaient eu la fâcheuse idée d'employer le clairon afin de faire cesser un feu plus dangereux pour nos troupes de première ligne que pour les Prussiens (1).

En raison de cette fatale sonnerie, nos soldats se troublent : la plupart cessent de tirer, les autres reculent. A cette vue, les Prussiens se précipitent de la gorge de Saint-Cucufa, traversent le ruisseau et escaladent le versant oriental où les nôtres tiennent depuis si longtemps. Sans se troubler, le capitaine Nismes foudroie les assaillants de ses coups à mitraille ; le capitaine de Grandchamp les fauche, de flanc, avec ses mitrailleuses. L'élan de l'ennemi est rompu : il hésite, il s'arrête, il va tourner les talons, quand, sur sa gauche, le capitaine Nismes entend les hourrahs allemands. C'est le 50e prussien qui, parti de l'étang de Saint-Cucufa, a gravi la pente du parc de Longboyau, y est entré par le sud et en a chassé les francs-tireurs du 23e de marche et les 150 chasseurs à pied qui le défendaient. La surprise a été si complète que nos hommes n'ont pas résisté. En un clin d'œil, les artilleurs des 3 pièces du capitaine Nismes voient la crête du mur nord-est du parc, faisant angle avec le mur nord-ouest, s'émailler de têtes ennemies, et la fusillade commence.

Impossible de manœuvrer en de pareilles conditions : il n'y a plus qu'à sauver les pièces. Mais chevaux et servants des deux canons, placés à 50 et 80 mètres du mur, ont été renversés par les projectiles ; seuls, ont été préservés ceux de la pièce établie à 20 mètres du mur, protégés qu'ils sont

(1) Général Ducrot, t. I, p. 403, en note.

par ce mur lui-même : les Prussiens n'exécutant pas un tir plongeant, leurs balles passent au-dessus de la tête de nos artilleurs ; ils se trouvent semblablement à l'abri de la fusillade des ennemis longeant extérieurement le mur nord-ouest : ce sont encore les chevaux et le personnel des deux pièces les plus éloignées qui ont essuyé les coups de feu de ces derniers (1).

Telle est la situation critique dans laquelle la passivité de M. Ducrot et des généraux sous ses ordres a placé notre artillerie (2).

Force est donc de renoncer à reporter en arrière les deux canons de 4. Seule, la pièce abritée est rapidement attelée pendant que des francs-tireurs de la ligne, des chasseurs et des mobiles bouchent la brèche, établie à l'angle des deux murs dont nous venons de parler, à l'endroit où le chemin, venant de la route de Saint-Cloud, pénètre dans le parc de Longboyau. Entourés de feux de trois côtés, nos soldats se retirent, en combattant le long du mur nord-est, garantis par lui des balles tirées du sommet. Ces intrépides parviennent ainsi à la porte de

(1) Général Ducrot, t. I, pp. 403 et 404.

(2) « Insuffisamment soutenue par l'infanterie, l'artillerie vit, en quelques instants, ses servants et ses attelages décimés par le feu de l'ennemi..... Et tout cela se passait non seulement à portée des canons du Mont-Valérien, mais encore sous le feu de dix batteries de campagne qui avaient à peu près (tout à fait) réduit l'artillerie ennemie au silence. Mais, tandis que nous lancions notre infanterie par petits paquets, les Prussiens mettaient de suite en ligne quatre régiments. Cette supériorité numérique, à laquelle l'ennemi avait dû si souvent la victoire, il nous était cependant possible, ce jour-là, de la prendre. Il nous suffisait, pour cela, d'engager de suite toute l'infanterie que nous avions sous la main, c'est-à-dire, environ 10,000 hommes, puis d'appeler des réserves tenues à bonnes distances du champ de bataille. » (A. Ballue, p. 56.) — « Le mouvement en avant de la batterie aurait pu être protégé, de ce côté, par des précautions qu'il n'y a pas lieu de détailler, et qui paraissent avoir fait défaut. » (*Lettres militaires du siège*, par E. Colonna-Ceccaldi, lieutenant-colonel, sous-chef d'état-major des gardes nationales de la Seine, pendant le siège; Paris, Plon, 1872 ; p. 94.)

Longboyau, que des francs-tireurs du 24e de marche étayent, de leurs épaules, afin d'empêcher les Prussiens de la renverser. A travers les barreaux de bois de cette porte, la lutte recommence ; on se tue à bout portant, à coups de fusil et à coups de baïonnette. Mais la poignée de braves diminue ; faisant irruption par la brèche de l'angle, l'ennemi dirige sur les Français un feu de flanc des plus meurtriers ; le capitaine Glück (du 24e de marche) est atteint ; la porte et les barreaux de bois cèdent sous les coups de crosse, éclatent sous les balles. La masse allemande déborde par ce passage ; nos braves, écrasés, n'ont plus qu'à battre en retraite, ce qu'ils font au pas de course, s'abritant, tant bien que mal, dans les fossés et les haies (1).

Mais, pendant cette héroïque résistance, la pièce compromise a pu s'échapper du côté de Buzenval, en suivant le chemin défoncé, tracé le long de la muraille. De plus, cette résistance a permis le sauvetage des deux mitrailleuses du capitaine de Grandchamp. « Établies à peu de distance du mur (une centaine de mètres environ), elles avaient peu souffert, les chevaux et le matériel de la batterie Nismes ayant fait rempart. L'une d'elles, cependant, faillit rester sur le terrain. Comme l'on cherchait à la remettre sur l'avant-train, le lieutenant Darolles est atteint d'une balle à la poitrine ; un des deux sous-officiers, frappé mortellement, tombe sous les roues de la voiture ; son cheval se jette sur l'attelage ; un autre, touché, se dérobe ; les autres, effrayés, se traversent ; l'avant-train tourne ; les servants, fort impressionnés, commencent à se décourager. Il faut toute l'énergie du capitaine de Grandchamp pour faire ramener l'avant-train et enlever la pièce.

(1) Général Ducrot, t. I, p. 405.

Poursuivis par la fusillade, nos artilleurs se replient au galop (1). »

Le croirait-on ! quelques artilleurs, chasseurs à pied et francs-tireurs de la ligne n'ont pu se décider à abandonner les deux pièces de 4. Ne pouvant les emporter, ils en disputent les approches à l'ennemi. Le capitaine Nismes, le capitaine Lalier, du 12e chasseurs à pied, se mettent à la tête de quelques hommes et foncent, à la baïonnette, sur les assaillants qui s'arrêtent devant cette folle et admirable résistance. Peut-être va-t-on pouvoir sauver les deux canons ?... Par malheur, le sifflement des balles reprend, sinistre, il faut tirer encore ; les sous-lieutenants Goudmant, du 21e de marche, et Schmidt, du 12e chasseurs à pied, tombent en avant des pièces qu'ils défendent. Il ne reste plus que les capitaines Nismes et Lalier et huit héros dont l'histoire doit conserver les noms : Richard Thiébaud, Théodore Delattre, Nicolas Dulstein, Pierre Lebâtard, Etienne Noël, Dominique Croisat, Jacques Crue, tous des chasseurs à pied, et Huguet, trompette d'artillerie. Ce dernier, bien que frappé de trois balles, combat toujours. Tous les autres canonniers sont tués ou blessés, les pièces sont entourées d'un mur de cadavres et de débris de toutes sortes.

Les Prussiens n'osent aborder le petit groupe de vaillants qui usent leurs dernières cartouches. Puis, la giberne vide, ces invaincus se retirent, menaçants encore. Le trompette Huguet s'affaisse, mort, en arrivant à la route de Saint-Cloud ; les autres disparaissent derrière le parc Richelieu (2).

Alors, trois compagnies, des 50e et 6e prussiens, s'approchent des canons et s'emparent de ces tro-

(1) Général Ducrot, t. I, pp. 404 et 405.
(2) *Ibid.*, pp. 405 et 406.

phées (1). Continuant sa marche, l'ennemi réoccupe le château de Buzenval : de ce côté nous sommes repoussés sur toute la ligne.

Le général Ducrot donne alors un ordre, celui de la retraite générale. Le soleil s'est couché derrière le bois Béranger, sur la lisière duquel on s'est tant battu. Le jour baisse rapidement : de la Malmaison à la Briqueterie (Suresnes), les Français se replient sur le Mont-Valérien. Entre cinq et six heures du soir, le feu cesse sur tous les points ; les troupes prussiennes reprennent les emplacements d'avant-postes et de cantonnements dont elles avaient été chassées à deux heures de l'après-midi ; il n'y a plus que les grosses pièces du Mont-Valérien qui font entendre, de temps en temps, leurs grandioses détonations (2).

Quant aux colonnes Paturel et Martenot elles n'avaient rien fait; l'ennemi n'avait eu ni à s'en occuper ni à s'en préoccuper, car les Prussiens n'avaient pas pris au sérieux la démonstration du 7e bataillon de mobiles de la Seine contre la redoute de Montretout (3), ayant bien trop à faire du côté de Saint-Cucufa pour s'engager du côté de Saint-Cloud (4).

Pendant le combat, sous couleur de diversion,

(1) « Malgré l'inutile résistance opposée par les soutiens d'infanterie. » (*La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 184.) C'est de cette façon que le grand état-major prussien apprécie le fait d'armes que l'on vient de lire !

(2) *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 184.

(3) *Ibid.*, en note. — Général Ducrot, t. I, p. 408.

(4) « Un poste prussien peu nombreux, qui était chargé de défendre la redoute de Montretout, s'enfuit après une courte fusillade. Aucun des nôtres ne fut atteint. » (Ambroise Rendu, p. 43.) — *Enquête parlementaire sur les actes du gouvernement de la Défense nationale;* Versailles, imprimerie Cerf et fils, 1873 ; rapport de M. Chaper sur le gouvernement de la Défense à Paris au point de vue militaire; p. 103. — *Journal de Fidus, la Révolution de Septembre, Paris assiégé;* Paris, Savine, 1889; pp. 194 et 195.

la division Blanchard, en face de Bagneux et de Châtillon, la division de Maud'huy, en face de L'Hay et de Choisy-le-Roi, la division d'Exea, en face de Créteil, de Champigny et de Neuilly-sur-Marne, avaient fait quelques pas en avant et engagé avec l'ennemi une fusillade et une canonnade sans grande importance.

Ici, pour donner encore une idée de la singulière manière de faire la guerre adoptée par M. Trochu, nous ferons remarquer que le général Vinoy, commandant en chef les troupes de la rive gauche, s'était porté aux avant-postes, à la tête d'un nombreux état-major et que, « non seulement il n'était pas au courant des agissements de son collègue de la rive droite, mais encore qu'il n'avait aucun moyen rapide de se mettre en communication avec lui (1) ».

N'est-ce pas stupéfiant ? Nous étions bien condamnés d'avance !

RÉSULTATS ET CONSIDÉRATIONS

Cette sortie coûtait aux Français 500 tués et blessés et 120 prisonniers; ils avaient perdu deux pièces de canon. Les Prussiens comptaient 400 hom-

(1) *Le Siège de Paris, journal d'un officier de marine*, par Francis Garnier; Paris, Delagrave, 1885; pp. 44 et 45. — « Les troupes du général Vinoy, que l'ennemi n'a pas vues, n'auront, à coup sûr, attiré ni un canon ni un soldat prussien de leur côté. » (*Ibid.*, p. 45.) — On comprendra la mollesse apportée par le général Vinoy dans sa démonstration quand on saura que le général Trochu lui avait écrit : « Il ne se fera, dans le 13e corps, aucun mouvement d'artillerie attelée, l'infanterie seule se mettra en route, vers onze heures, on devra rentrer dans ses bivouacs lorsque le feu du général Ducrot sera éteint, c'est-à-dire, vers la tombée de la nuit. » (*Campagne de* 1870-1871, *Siège de Paris*, *Opérations du* 13e *corps et de la* 3e *armée*, par le général Vinoy; Paris, Plon, 1874; p. 456.)

mes hors de combat (1). « Le commandant Jacquot, qui s'était conduit en véritable héros, succomba à ses blessures ; sa mort fut un deuil général pour l'armée (2). » Les peintres Vibert et Leroux, le sculpteur Cuvellier avaient été atteints par les projectiles prussiens (3).

Maintenant, il est bon d'examiner, à différents points de vue, ce combat de la Malmaison.

D'abord, prenons l'ordre du général Ducrot (4). En raison de cet ordre, les colonnes Noël et Cholleton avaient été trop mélangées, en s'entassant au nord-est du parc Richelieu. Cette mauvaise disposition avait amené un trouble fâcheux, au cours de la lutte, d'autant plus que pour venir, l'une du Mont-Valérien, l'autre de Courbevoie, les deux colonnes avaient dû suivre la même route.

C'était, ensuite, bien de la besogne donnée à la réserve de gauche que de la charger de bombarder les hauteurs s'élevant de la Malmaison à Montretout. De plus, l'ordre ne prévoyait pas ce que ferait l'artillerie de la réserve du centre, installée au moulin des Gibets. Enfin, le plus petit nombre des batteries de campagne s'en prenait aux positions que l'on devait attaquer, et le plus grand nombre aux points que nos colonnes ne devaient pas aborder (5).

(1) *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 185.

(2) Général Ducrot, t. I, p. 397. — « Le commandant Jacquot s'était conduit en héros. » (Commandant Grouard, *Le Blocus de Paris et la Première armée de la Loire*, 1re partie, p. 78.

(3) *Les Transformations de l'armée française*, par le général Thoumas ; Paris, Berger-Levrault et Cie, 1887 ; t. I, p. 346. — Jules Claretie, *Histoire de la Révolution de* 1870-1871 ; Paris, Librairie Illustrée ; t. I, p. 303.

(4) Voir cet ordre, *suprà*, pp. 11, 12 et 13.

(5) Général Ducrot, t. I, croquis XLII. — La plus grande partie de nos pièces était du côté de Nanterre et de Suresnes.

A ce propos, il y a à remarquer le peu d'effet produit sur l'infanterie ennemie par nos innombrables canons de place et de campagne, à l'exception des pièces Nismes et de Grandchamp qui firent de bonne besogne. C'est une démonstration que le tir au hasard est de piètre efficacité et que les seules bordées pratiques sont celles dirigées contre des contingents visibles. A Solférino, quand nos canons rayés ont tiré sur les réserves autrichiennes, ils leur ont fait grand mal ; à la Malmaison, lorsque le Mont-Valérien et nos pièces de campagne ont couvert de projectiles les bois de la Celle-Saint-Cloud, où l'on supposait que se trouveraient les réserves ennemies (1), il ne semble pas qu'ils aient atteint personne (2). Mais l'effet de cette formidable artillerie a été décisif sur l'artillerie adverse. Nulle part les canonniers prussiens n'ont réussi à s'établir ; c'est un des rares combats où ils aient été contraints au silence, où l'infanterie ait, seule, décidé du succès.

Commençons, sans plus tarder, une discussion intéressante.

Dans son livre, le général Ducrot écrit : « La colonne Noël, au lieu de se rabattre sur la Malmaison, *appuie trop à gauche, cherchant à gagner du terrain par le sud de Saint-Cucufa ;* ses tirailleurs garnissent tout le bord oriental du ravin ; mais arrêtés par un feu des plus violents, venant des bois de la Bergerie et Béranger, ces têtes de colonnes ne peuvent franchir la gorge et donner la main au commandant Jacquot, qui, *entraîné par un*

(1) Général Ducrot, t. I, p. 398.

(2) « L'artillerie française tirait étourdiment et au hasard. » (M. Russell, correspondant du *Times*, cité par Pierre Maquest, p. 145). — « L'effet de nos obus dut être à peu près nul. » (A. Balue, p. 54.)

premier succès, s'est jeté vers la Jonchère (1). »

On croirait rêver. Est-ce que les colonnes Noël et Cholleton n'étaient pas forcément mélangées par suite de l'ordre du général en chef? Est-ce que ces deux colonnes ne devaient pas occuper le bord oriental du ravin ? Est-ce qu'elles ne devaient pas, ainsi, faciliter l'attaque de la Jonchère? Est-ce que Buzenval devait être évacué, après avoir été pris par le capitaine Faure-Biguet?

En réalité, qui donc a *appuyé à gauche cherchant à gagner du terrain par le sud de Saint-Cucufa ?* C'est le capitaine Faure-Biguet. A-t-il eu tort ou raison? Devait-il, ainsi que la colonne Noël, se rabattre sur le parc de la Malmaison?

Nous nous demandons vainement ce que les colonnes Noël et Cholleton auraient été faire dans ce parc dont la colonne Berthaut était maîtresse et où les balles pleuvaient à verse ! Entasser de nouvelles troupes dans cette cible mortelle nous semble, au point de vue tactique, le comble de l'absurde. Le parc de la Malmaison était un terrain de passage non un terrain de combat.

Ce n'est pas tout. Le capitaine Faure-Biguet ne pouvait faire autrement que de pousser sur l'étang de Saint-Cucufa et de chercher à gagner Bougival, à la faveur des bois. C'était la seule manière de dégager le commandant Jacquot. En effet, si le capitaine Faure-Biguet avait été suivi par la colonne Cholleton et moitié de la colonne Noël, pendant que l'autre moitié aurait gardé le versant oriental du ravin, pendant que la colonne Martenot aurait poussé une pointe entre Montretout et Buzenval et assuré, de la sorte, la gauche du colonel Cholleton contre une attaque venant de Saint-Cloud ou de Garches, en ce cas la Jonchère tombait d'elle-même, la jonc-

(1) Général Ducrot, t. I, p. 401.

tion entre les colonnes Berthaut et Noël-Cholleton se faisait, naturellement, à la villa Metternich et à Bougival, dont la barricade était tournée du même coup.

Mais le général Ducrot ne donne aucun ordre ; la majeure partie des colonnes Noël et Cholleton, étagée sur le versant oriental du ravin de Saint-Cucufa, se contente de tirailler avec les adversaires de la rive opposée sans renforcer le capitaine Faure-Biguet ; le général Martenot montre, en face de Montretout, une telle mollesse « que le feu des patrouilles prussiennes suffit à refouler les forces insignifiantes (1) » qu'il déploie (2) !

Le capitaine Faure-Biguet a donc fait preuve d'un véritable sens tactique en cherchant à déborder la position d'où partait la fusillade ennemie. Il a, de plus, obéi au principe de combat qui commande de se porter au canon ou à la fusillade. Le commandant Jacquot soutenant une lutte inégale, effroyable, il était de bonne camaraderie, aussi bien que de bonne tactique, d'aller à son secours : le meilleur moyen de lui assurer la victoire consistait à prendre l'ennemi entre deux feux.

Le général Ducrot a senti parfaitement la fausseté de sa situation : c'est pourquoi il a insinué que le commandant Jacquot avait eu tort, « entraîné

(1) *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 184, en note.

(2) Dans le récit du général Ducrot, il n'est pas fait mention d'un ordre quelconque de celui-ci, quand, ordinairement, il ne manque pas de signaler les mesures qu'il a cru devoir prendre au cours d'une affaire. Dans les autres relations du combat et dans les rapports officiels, la même singularité se remarque. Nous en concluons que, le 21 octobre, le général Ducrot a oublié de faire de la tactique. — Il n'a pas conduit, n'a pas compris la bataille : « Le général Ducrot lui-même n'avait pu apprécier la valeur du succès obtenu. » (Ambroise Rendu, p. 45.) — « Quant au général Ducrot, qui se tenait, de sa personne, au moulin des Gibets (de Rueil), son incurie, en cette circonstance, est inexplicable et injustifiable. » (A. Ballue, p. 57.)

par un premier succès, de se jeter sur la Jonchère (1) ».

Mais, encore une fois, les zouaves et le 36e de marche ne pouvaient demeurer, sans bouger, dans le parc de la Malmaison : « ce parc étant complètement dominé par le plateau de la Jonchère, les balles ennemies le sillonnant de toutes parts », c'est le général Ducrot lui-même qui le dit (2).

Il fallait donc avancer ou reculer. Le commandant Jacquot a cru qu'il fallait avancer puisque le général en chef avait prescrit « de pousser jusqu'aux deux maisons de la Jonchère... et de tourner et enlever la barricade établie à la hauteur de l'île de la Chaussée... de tourner et enlever les barricades établies sur le chemin de fer américain (barricade de l'entrée de Bougival) (3) », puisque la Malmaison « était, avec la Jonchère, l'objectif principal (4) ». Il était impossible de se conformer à ce programme sans posséder la Jonchère. Le commandant Jacquot, le capitaine Faure-Biguet l'ont compris, c'est pourquoi l'un est mort, l'autre a combattu si courageusement afin d'atteindre un but que le général en chef avait indiqué, sans rien faire, au cours de la lutte, pour faciliter l'exécution du plan indiqué.

Vraiment, le général Ducrot se contente de peu quand il écrit que « le double but qu'il se proposait avait été atteint (5) ».

S'il n'avait voulu que *reconnaître la Malmaison et aguerrir ses troupes*, il ne fallait pas ordonner de pousser jusqu'à la Jonchère et de tourner les barri-

(1) Général Ducrot, t. I, p. 401.
(2) *Ibid.*, p. 396.
(3) *Ibid.*, pp. 379 et 380.
(4) *Ibid.*, p. 381. — « L'objectif du général Ducrot était la ligne Buzenval-La Jonchère. » (Camille Farcy, *Histoire de la guerre de 1870-1871*; Paris, Dumaine, 1872; pp. 278 et 279.)
(5) Général Ducrot, t. I, p. 407.

cades de Bougival. Ce n'est pas, pour nous, *atteindre un but*, que de perdre plus de monde que l'ennemi et que de lui abandonner deux canons. Mais le général Ducrot avait fini par acquérir le style Trochu : se retirer battu, c'était *se replier en bon ordre*, échouer dans une tentative contre les assiégeants, *c'était atteindre le but proposé*. Rien de plus pitoyable ; ce ne sont pas de pareilles contre-vérités que l'histoire a le devoir d'entériner (1).

Faut-il répéter, une fois de plus, que cette affaire avait été engagée avec trop de monde, si l'on voulait ne faire qu'une reconnaissance, et avec trop peu de troupes, si l'on voulait refouler les Prussiens (2). Mais, là encore, comme le Gouverneur ne disposait que des 13ᵉ et 14ᵉ corps, comme le général Vinoy refusait catégoriquement de se placer sous les ordres de Ducrot, on sacrifia l'intérêt militaire à l'amour-propre des généraux, et, nous avons à peine besoin de dire, de nouveau, que si la mauvaise humeur du général Vinoy était justifiée, l'esprit de domination de M. Ducrot, cause de tout le mal, était impardonnable.

N'y a-t-il pas lieu de faire également observer combien fut désastreux le système de formation des corps ? Cet *écrémage* des régiments de ligne et de

(1) « Il y avait donc un parti pris de se décerner un brevet d'infaillibilité. » (Francis Garnier, p. 48.)

(2) « On combattait sans objectif déterminé ; les troupes étaient trop engagées s'il s'agissait seulement de les aguerrir ; mais si, au contraire, on avait en vue un résultat sérieux, les forces devenaient insuffisantes. » (*Gaulois et Germains*, *Récits militaires*, par le général Ambert ; *Le siège de Paris ;* Paris, Bloud et Barral ; p. 31.) — « Sortie entreprise malheureusement avec trop peu de monde. » (*Mémoire sur la défense de Paris*, septembre 1870-janvier 1871, par E. Viollet-le-Duc, ex-lieutenant-colonel de la légion auxiliaire du génie ; Paris, Vᵛᵉ A. Morel, 1871 ; p. 20.) — Cette affaire « était condamnée d'avance à un résultat nul, en raison même des faibles moyens employés ». (Francis Garnier, p. 46.) — Baron du Casse, p. 130.

mobiles pour en former des compagnies de francs-tireurs, d'éclaireurs, etc., n'a-t-il pas donné de déplorables résultats? L'élite se battait bien, mais on ne pouvait faire avancer les régiments écrémés, comme on ne le constata que trop à la Malmaison. Il en sera de même pour la Garde nationale. N'eût-il pas été préférable d'en verser le tiers valide dans des régiments de ligne et de mobiles non émasculés, renforcés même des sergents de ville et des gardes municipaux, et de les soumettre tous à une discipline de fer? Voilà ce que les Allemands redoutaient. Mais comment l'obtenir de politiciens dont le premier souci est de flatter le peuple, dussent-ils le perdre par là même?

Il est encore navrant et irritant, tout à la fois, de voir le généralissime se désintéresser d'une si chaude affaire et ne pas *l'honorer de sa présence*. A Châtillon, à Chevilly, le général Trochu était arrivé lorsque tout était terminé. A Bagneux, à la Malmaison, il ne se donne même plus la peine de se déranger. Quand le canon ébranle tout l'ouest de Paris, quand il sait que ses soldats se battent, puisqu'il a approuvé la sortie, il reste en conférence avec M. Jules Simon, M. Pelletan, les Arago *minores* et autres stratèges du même acabit (1).

A la fin de son récit du combat de la Malmaison, le général Ducrot a cru devoir déclarer ceci :

(1) « Le 21 octobre 1870, eut lieu le combat démonstratif sur la Malmaison, sous les ordres du général Ducrot, commandant le 14e corps d'armée pendant la première partie du siège de Paris. *Dans cette journée, le général Trochu, gouverneur de Paris, ne parut pas sur le terrain.* » (Note inédite du général de Bellemare.) — Le général Trochu assistait, le 21 octobre, à la séance du Conseil et y parlait longuement de la sortie des étrangers. (*Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Chaper sur les procès-verbaux des séances du gouvernement de la Défense nationale, pp. 46 et 47.) — « Le général Trochu n'était pas à la Malmaison. » (Lettre à nous adressée, le 31 décembre 1892, par M. René Choppin d'Arnouville, de l'état-major du Gouverneur.)

« On a dit, on a écrit à propos de ce combat qu'après notre commencement de succès, nous aurions dû continuer à marcher en avant et faire notre percée sur Versailles, où les Allemands étaient fort inquiets... La panique des Prussiens dans Versailles, panique dont il a été tant parlé, a été un peu *amplifiée* par les habitants de cette ville (1). »

Réglons immédiatement cette question de la panique.

M. Ducrot lui-même, dans son livre, ne la nie pas, il se contente d'écrire qu'elle a été *un peu amplifiée.* Mais il avait oublié ce qu'il disait après la guerre : « Le régiment de zouaves, fuyard de Châtillon, un mois après, le 21 octobre, à la Malmaison, abordait l'ennemi avec une telle vigueur que *l'émotion se mettait dans Versailles et que le roi de Prusse quittait la ville* (2) ».

Cette panique a été réelle. En voici de nouvelles preuves.

Un témoin oculaire, M. H. Pigeonneau, professeur d'histoire à la Sorbonne, en faisait, quelques mois après, dans la *Revue des Deux Mondes*, la description suivante :

« C'était une sortie, la première, depuis un mois

(1) Général Ducrot, t. I, pp. 408 et 415. — « Nous avons su depuis que la panique s'était emparée de nos ennemis..... On dit même que le roi Guillaume, à Versailles, avait fait préparer sa valise et se disposait à fuir. » (Ambroise Rendu, p. 44.) — « Nous savons aujourd'hui que l'émotion avait été grande chez l'ennemi ; croyant à une attaque à fond, il avait expédié en grande hâte, de Versailles et des environs, ses réserves vers Garches, Saint-Cloud, la Jonchère et, dans Versailles même, une vive inquiétude s'était manifestée. » (*Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Chaper sur le gouvernement de la Défense à Paris, au point de vue militaire, p. 104.) — « Le combat paraissait avoir vivement impressionné les Prussiens, les chefs de l'armée allemande, le roi Guillaume lui-même. » (Charles de Mazade, *La guerre de France*, t. II, p. 137.) — *Ibid.*, p. 138.

(2) *Enq. parlem. déf. nationale*, déposition du général Ducrot, p. 85.

de siège, qui parut se diriger du côté de Versailles! Les Prussiens paraissaient surpris; des estafettes parcouraient les rues à toute bride; les trompettes sonnaient l'alarme; les officiers, effarés, couraient rejoindre leur corps; les batteries, à peine attelées, partaient au galop; les régiments, cantonnés à Versailles et à Viroflay, se dirigeaient, au pas de course, par détachement de 200 ou 300 hommes, vers le théâtre de l'action. A deux heures, le Mont-Valérien cessa de tonner: l'artillerie de campagne redoublait son feu; la fusillade éclatait plus voisine et plus nourrie. Le roi, escorté d'une nombreuse cavalerie, venait de partir pour les arcades de Marly, d'où l'on pouvait, sans danger, suivre la marche de la bataille et se retirer, au besoin, par la route de Saint-Germain. *La panique était à son comble.* A l'hôtel des *Réservoirs*, rendez-vous de cette foule titrée et chamarrée que les soldats désignent sous le nom d'*Armee buhler* (muguets d'armée), à l'état-major général, à l'hôtel de M. de Bismarck, des fourgons, attelés à la hâte, recevaient, pêle-mêle, les cartes, les malles et les liasses de papiers A la préfecture, on déménageait les appartements du roi et on entassait, dans des voitures de réquisition, les bagages et jusqu'aux tiroirs des meubles pleins de linge et d'effets (1). »

Un autre témoin oculaire, M. Delérot, bibliothécaire de la ville de Versailles, après avoir raconté les faits comme M. Pigeonneau, ajoute :

« Les fourgons, chargés à la hâte, s'éloignaient par la rue des Chantiers et emportaient ce que le quartier général renfermait de plus précieux. Tous les officiers qui en avaient eu le temps avaient bouclé leurs valises et tout préparé pour le départ (2). »

(1) *Revue des Deux Mondes*, nº du 1er avril 1871.
(2) E. Delérot, *Versailles pendant l'occupation;* Paris, Plon, 1873; p. 127. — Voir, aussi : *Ibid.*, pp. 127 et 128.

« Un moment, la panique atteignit Versailles, a écrit le colonel fédéral suisse Ferdinand Lecomte; le grand quartier général allemand, qui s'y trouvait depuis le 6 octobre, se prépara à la retraite sur Saint-Germain (1). »

Un journal allemand, le *Daheim*, publiait, le 10 décembre 1870, un récit de ce combat, retraçant, d'une façon sincère, l'état des esprits au quartier général prussien, « les aides de camp galopant dans les rues de Versailles, les blessés rapportés et disant : «« L'affaire va mal »». Frémissante, la population laissait éclater son espoir. Le bruit du canon de Ducrot semblait se rapprocher et se rapprochait, en effet. Les Prussiens amenèrent alors des canons sur la place d'Armes et, leurs gueules enfilant les avenues de Saint-Cloud, de Paris et de Sceaux, on les chargea de schrapnels devant la population. Les portes de la ville furent fermées. M. de Moltke monte à cheval et, suivi de dragons bleus, court au lieu du combat. Bientôt, le roi part à son tour, en voiture, escorté par des uhlans. Le prince royal, M. de Blumenthal, son chef d'état-major, le comte de Cobourg, le prince L. de Bavière, etc., accouraient aussi et suivaient les phases de la bataille, d'abord des hauteurs de Beauregard, puis du haut de Marly (2). »

M. de Bismarck lui-même fit seller son cheval et « se mit en route dans la direction de la bataille (3) ».

(1) Colonel Lecomte, t. III, p. 221.
(2) Jules Claretie, t. I, pp. 302 et 303. — « Notre attaque fut assez vive pour jeter un instant l'émoi au quartier général de Versailles. L'ennemi put craindre que la position de Saint-Cucufa ne fût tournée. » (Viollet-le-Duc, p. 20.)
(3) *Le comte de Bismarck et sa suite pendant la guerre de France de* 1870-1871, par D. Moritz Busch, secrétaire particulier de M. de Bismarck; traduit de l'allemand avec l'autorisation spéciale de l'auteur; Paris, Dentu, 1880; p. 181.

Dans son télégramme à la reine Augusta, le roi reconnaissait que « tout Versailles avait été mis en émoi ». Du reste, les Prussiens étaient si peu rassurés, à Versailles, que le secrétaire de M. de Bismarck confessait, le 17 octobre, que le bruit courait, dans l'entourage du chancelier, « que l'on devait faire ses malles en cas d'alarme, que les voitures devaient se ranger devant la préfecture, où logeait le roi, et que, depuis la veille, on s'attendait à une sortie (1) ». Le même docteur Busch avoue encore que, le soir, « on apprit que les Français n'avaient pas été si près du grand quartier général qu'on l'avait cru (2) ».

Nous n'avons pu constater, à Versailles, la panique du 21 octobre, puisque, depuis plusieurs jours, nous étions parvenu à nous tirer des mains des Prussiens; mais, ce que nous avons vu le 30 septembre, jour du combat de Chevilly, rend très vraisemblable ce que rapportent ceux qui affirment l'existence de cette panique (3).

(1) Moritz Busch, p. 176.
(2) *Ibid.*, p. 184.
(3) Voir *Paris, Chevilly et Bagneux*, par Alfred Duquet; Paris, Bibliothèque Charpentier, 1891; p. 66. — A ce sujet, on nous a demandé à quel titre nous avions passé quelques jours à Versailles, à la fin de septembre. L'explication résulte de la préface de notre *Journal de la guerre de* 1870-1871 (inédit), dont voici un extrait : « Après Sedan, ne faisant partie ni de l'armée active, ni de la garde mobile, je voulus m'engager dans le bataillon où l'un de mes cousins était officier. A cause du mauvais état de ma santé, le médecin militaire me déclara impropre au service, et, de fait, je serais entré à l'hôpital le lendemain de la première étape ou de la première nuit passée à la belle étoile. Cependant, désireux de ne pas rester inactif, je me mis à la disposition du ministre de la Guerre qui me confia, directement ou indirectement, plusieurs missions, jusqu'au jour où je passai dans l'armée active en qualité d'officier. C'est en accomplissant une de ces missions que je fus retenu, à Versailles, par l'ennemi; mais je pus m'échapper, au commencement d'octobre, et revenir à Tours. »

Voir, encore, dans le sens de la panique des Prussiens, à Versailles : *Histoire de la Défense de Paris en* 1870-1871, par le

Quant à la question de savoir si, le 21 octobre, les Français pouvaient aller jusqu'à Versailles, il est sage de répondre que c'était bien difficile.

Sans doute, on aurait tort de déclarer que c'était *impossible*, car si les 300 hommes du commandant Jacquot ont produit la panique dont nous venons d'apporter les preuves, 20 ou 30,000 hommes, appuyés par de nombreux mobiles et par de la garde nationale, auraient pu aggraver singulièrement cette panique, et, alors, tout est admissible, le propre de la panique étant de rendre les soldats fous, aveugles et sourds. Dans ces conditions, l'ennemi pouvait s'enfuir sans écouter la voix de ses chefs et ne se rallier que lorsque Versailles fût tombé en notre pouvoir (1).

Mais en eussions-nous été plus avancés? Il ne suffisait pas de prendre la ville de Louis le Grand, il fallait surtout la garder. Nous n'avions pas su le faire, un mois plus tôt; étions-nous en état de la défendre, le 21 octobre? Nous ne le pensons pas (2).

major H. de Sarrepont (colonel Hennebert); Paris, Dumaine, 1872; pp. 318 et 319. — A. Ballue, p. 56. — *Journal du siège de Paris* (18 *septembre* 1870, 29 *janvier* 1871), par Michel Cornudet; Paris, Douniol, 1872; pp. 130 et 131. — Francis Garnier, pp. 46 et 47. — *Histoire critique du siège de Paris par un officier de marine ayant pris part au siège;* Paris, Dentu, 1871; p. 74. — *Paris, journal du siège*, par Mme Edgar Quinet; Paris, Dentu, 1873; p. 126, en note. — Camille Farcy, p. 279. — Edmond Neukomm, *Les Prussiens devant Paris;* Paris, Librairie de la Société des Gens de Lettres; pp. 68 et 69. — Général Ambert, *Récits militaires, Le siège de Paris*, p. 229. — *Opinion d'un civil sur la défense de Paris*, par G. Wyrouboff, directeur de la *Philosophie positive;* Paris, Armand Lechevalier, 1872; p. 42.

(1) « Tous les rapports qui nous viennent du dehors montrent combien l'armée allemande, malgré sa forte organisation et la puissance de ses gros bataillons, a pris facilement l'émoi en maintes circonstances. » (Viollet-le-Duc, p. 20, en note.)

(2) On n'aurait pu faire, sans une extrême imprudence, une tentative semblable. » (*Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Chaper sur le gouvernement de la Défense à Paris, au point de vue militaire, p. 104. — Viollet-le-Duc, p. 20. — A. Ballue, pp. 57 et 57. — « Au 21 octobre, quand on eut appelé devant Paris toutes

Non, ce qu'il fallait essayer, ce qui était pratique, possible, c'était de s'emparer de Montretout et de la Jonchère. Si le commandement en chef n'entendait pas maintenir nos soldats sur ces deux points, encore une fois ce n'était pas la peine de les y envoyer se faire tuer.

Cependant, une dernière fois, étant donné le résultat obtenu par les 300 hommes du commandant Jacquot, que serait-il arrivé si M. Trochu avait jeté toutes ses forces disponibles sur Saint-Cloud et Bougival, avec Versailles pour objectif (1)? La réponse est difficile, mais il est permis de dire que le petit nombre des soldats assiégeants, leur éparpillement sur une immense circonférence auraient justifié toutes les audaces. « La témérité de M. de Moltke, a

les troupes disponibles, l'armée prussienne compta huit corps d'armée, trois divisions séparées en quatre divisions de cavalerie, environ 250,000 hommes, dont 34,000 cavaliers et 15,000 canonniers. Ce qui donnait une sécurité à peu près entière à l'audacieuse entreprise du roi, c'était, indépendamment de la non-organisation des forces parisiennes, la prépondérance énorme de son artillerie et de sa cavalerie. Il avait 25,000 cavaliers et 622 canons, dès son arrivée devant Paris : ces moyens rendaient difficile tout mouvement des Parisiens en terrain découvert. » (*Précis de la guerre franco-allemande*, par le colonel Fabre; Paris, Plon, 1875; pp. 172 et 173.) Oui, la cavalerie, si dangereuse pour les assiégés, en cas de *sortie*, n'avait aucune action sur eux en cas d'*attaque de lignes*, surtout au moyen de travaux d'approche. Or, c'était la seule tactique à employer à Paris. Maintenant, l'armée assiégeante comptait-elle 250,000 hommes le 21 octobre? Il est difficile de le dire exactement. Quant à nous, nous ne pensons pas qu'elle dépassait 200,000 hommes soldats, bien que le major Blume en fournisse le détail, ce qui donne le total, pour cette date, de 202,030 fantassins, 33,794 cavaliers et 898 pièces. (P. 59.) — Le baron du Casse estime qu'à cette date l'armée allemande comptait, devant Paris, 122,661 fantassins, 24,525 cavaliers et 622 bouches à feu de campagne. (P. 133.) — Enfin le commandant Bonnet, d'après l'ouvrage du grand état-major prussien, dit que, le 31 octobre, les Allemands « comptaient, devant Paris, 178,687 fantassins, 17,000 cavaliers et 672 pièces de campagne. » (T. II, p. 88.)

(1) Pouvait-on « tenter la percée sur Versailles? L'ennemi le craignait ». (Charles de Mazade, *La guerre de France*, t. II, p. 137. — Camille Farcy, p. 279.)

écrit M. Jules de Wickède dans la *Gazette de Cologne*, n'était qu'apparente et se fondait sur une connaissance profonde de l'ennemi... On se racontait à Versailles que M. de Moltke, parlant du danger que pouvait courir le quartier général, en cas d'une sortie sérieuse des Français, avait répondu : «« Ils pourraient le faire, mais ils ne le feront pas. »» Et M. Jules Claretie ajoute : « C'était de la psychologie ou de la physiologie, comme on voudra, appliquée à la guerre. Mais un chef d'armée doit avoir pour science première celle du tempérament des hommes. Maurice de Saxe parle du cœur humain qu'il faut étudier pour gagner des batailles (1). » M. de Moltke était-il aussi fort que Maurice de Saxe sur la philosophie de la guerre? Nous en doutons et nous pensons qu'il était aussi ordinaire sur ce point que sur les autres. Mais il était de cent coudées au-dessus des Mac-Mahon, des Bazaine, des Trochu et des Freycinet : il ne lui en fallait pas davantage pour nous battre, et il n'y a pas manqué.

Donnons encore l'opinion du général Vinoy sur le combat de la Malmaison.

« La sortie du général Ducrot ne réussit que dans une partie de son mouvement offensif, car elle avait sans doute pour but Versailles, qui ne put être atteint. Elle eut pour résultat de faire voir aux Prussiens la faiblesse de leur ligne d'investissement de ce côté, et elle les décida à entreprendre les travaux considérables qui ont fait de ce point l'une des positions les plus fortifiées et les plus redoutables occupées par eux. Il est à regretter que des dispositions n'aient pas été prises pour profiter immédiatement du commencement de succès obtenu par le général Ducrot : les conséquences d'une

(1) Jules Claretie, t. I, p. 299.

opération mieux combinée et menée plus à fond eussent peut-être été considérables (1). »

De la première phrase de cette appréciation il est permis d'inférer que le général Ducrot avait l'intention de pousser sur Versailles, car il est difficile d'admettre que le général Vinoy n'ait pas été mis au courant, d'une façon ou d'une autre, après l'affaire, des projets du Gouverneur et du commandant du 14e corps.

Enfin, le général Ducrot affirme que « nous avions repoussé l'ennemi hors des positions qui pouvaient gêner nos mouvements ultérieurs » (2). Ce n'est pas sérieux. Avant le 21 octobre, les Allemands occupaient Montretout, Buzenval et la Malmaison; après le 21, ils occupaient la Malmaison, Buzenval et Montretout (3). Rueil resta pendant le siège, terrain intermédiaire où passaient, à la hâte, les patrouilles des deux partis. L'assertion du général Ducrot n'est donc justifiée en aucune manière : « Cette sortie n'avait produit aucun résultat (4). »

Il résulte de cette discussion : 1° que, le jour du

(1) Général Vinoy, p. 224. — Voir, *suprà*, p. 8, la phrase du colonel Lecomte qui confirme le dire du général Vinoy.

(2) Général Ducrot, t. I, p. 416.

(3) *La Guerre franco-allemande*, plan 15 A. — « Vers six heures, le feu cessa et la Xe division réoccupa ses avant-postes. » (M. de Moltke, p. 190.) — M. Russell, correspondant du *Times*, cité par Pierre Maquest, p. 147. — Major Blume, p. 63. — Wyrouboff, p. 42, en note.

(4) Hermann Robolski. *Le Siège de Paris raconté par un Prussien*; traduction de W. Filippi, inspecteur principal aux chemins de fer de l'Est; Paris, Lachaud, 1871; p. 150. — « Le résultat matériel est complètement nul. » (*Journal du siège par un bourgeois de Paris*, 1870-1871; Paris, Dentu, 1872; p. 227.) — Ces combats « étaient sans résultats et mécontentaient la population qui croyait, non sans raison, que cette manière de défendre Paris *était insuffisante* ». (*Histoire générale de la guerre de* 1870-1871, par L. Dussieux, professeur honoraire à l'Ecole militaire de Saint-Cyr; Paris, Victor Lecoffre, 1881; 3e édition, t. I, p. 192.)

combat de la Malmaison, le général Trochu, pour ne pas se compromettre, affecta de se placer en dehors d'une affaire hasardeuse et cela afin de ménager sa popularité; 2° que le général Ducrot ne dirigea pas ses soldats; qu'il assista à la lutte comme simple spectateur; que cette inertie, contraire aux habitudes de ce bouillant officier, entraîna la perte de braves gens qui croyaient à la défense, rendant le combat de la Malmaison l'un des plus inutiles du siège; 3° que l'enlèvement de Versailles était possible quoique difficile; que l'effet moral aurait pu être très grand, mais qu'il eût été dangereux de pousser plus loin, même d'y rester; 4° que le résultat le plus clair de la journée du 21 octobre fut de faire renforcer, par les Prussiens, les positions de Bougival et de la Jonchère, et de rendre ainsi bien plus difficile tout mouvement des assiégés de ce côté (1).

(1) *Opérations du corps du génie allemand*, travail rédigé par ordre supérieur et d'après les documents officiels, par Adolphe Gœtze, capitaine du génie prussien, attaché au comité du génie et professeur à l'Académie de guerre; traduit de l'allemand par MM. Grillon et Frisch, capitaines du génie au dépôt des fortifications; Paris, Dumaine, 1873; t. II, p. 141.

AVANT L'ÉMEUTE

Il est intéressant de suivre, jour par jour, cette population parisienne et ce gouvernement humble serviteur des mairies et des clubs.

Le 22 octobre, une dépêche de M. Steenackers, directeur des Postes et Télégraphes à Tours, arrivait à Paris. En outre des mouvements de troupes, que le Gouvernement, avec raison, ne livra pas à la publicité, cette dépêche contenait le passage suivant :

« Beaucoup de renseignements prouvent qu'il y a une grande démoralisation dans l'armée ennemie ; elle trouve la guerre longue et s'en plaint ; elle est inquiète et tourmentée. La résistance de Paris remplit la France et le monde d'admiration. Que Paris tienne bon et le pays sera sauvé. Gambetta déploie la plus grande énergie (1). »

Après avoir cité ce passage, l'un des assiégés ajoute :

« Est-il bien sûr que la France et le monde entier aient tant d'admiration que cela pour la résistance de Paris? Il faudrait alors ou qu'on eût

(1) *Journal officiel*, nº du 22 octobre 1870.

l'admiration facile ou qu'on se formât de nous une pauvre opinion. Paris fait son devoir, mais le fait, jusqu'à ce moment, dans des conditions très supportables (1). »

Comme M. Vacherot avait raison de *s'impatienter des phrases de Tours*, combien *l'admiration de l'Europe* devait *l'agacer* (2) ! « La grande connaissance qu'avait Peyrat de la Révolution française l'avait rendu sceptique à l'endroit des choses du jour. Lorsqu'il parlait de notre politique, de nos faits et gestes, qu'il les comparait aux grands faits et aux grands actes de nos pères, il avait un *oh! oh!* qui sabrait net nos plus orgueilleuses prétentions (3). »

Quant à la démoralisation de l'armée allemande, signalée par M. Steenackers, sans être aussi grande qu'il le télégraphiait par pigeon, elle n'en existait pas moins à un certain degré (4). N'eût été la discipline de fer qui les retenait, les soldats auraient laissé paraître bien davantage le découragement causé par une campagne dont la fin s'éloignait de plus en plus alors qu'ils avaient cru la voir terminée par Sedan.

(1) *Mon journal pendant le siège et la Commune par un bourgeois de Paris* (Émile Chevalet; Paris, Librairie des Contemporains, 1871; 2e édition, p. 57.) — Opinion exprimée par le *Temps*, no du 23 octobre 1870. — « Le monde a les yeux sur vous, disait un orateur de la salle Favié à son auditoire agréablement surpris par cet exorde. Vous faites l'admiration de l'univers, et c'est Belleville qui sauvera l'Europe. » (*Les Clubs rouges pendant le siège de Paris*, par M. G. de Molinari, rédacteur au *Journal des Débats;* Paris, Garnier frères, 1871; p. 19.) — « Le roi-soleil, lui-même, avait-il des courtisans mieux dressés que ceux de son successeur le peuple souverain de Belleville ? » (*Ibid.*) — *Journal de Fidus, La Révolution de septembre, Paris assiégé*, pp. 196 et 197.

(2) Juliette Lamber (Mme Edmond Adam), *Le Siège de Paris, journal d'une Parisienne;* Paris, Michel Lévy frères, 1873, p. 159.

(3) *Ibid.*, p. 180.

(4) « Dépêche de Tours annonçant *la grande démoralisation de l'armée ennemie.* » (*Tablettes quotidiennes du siège de Paris raconté par Lettre-Journal;* D. Jouaust, rédacteur; Paris, Librairie des Bibliophiles, 1871 ; p. 23.)

Nous avons traversé les troupes allemandes : leur tristesse était visible pour tous les yeux. Quand on parlait à des isolés, ils répondaient en se désolant d'être éloignés de leurs femmes et de leurs enfants; la conversation se terminait toujours par un *capout* qui, dans leur bouche, signifiait qu'ils ne reverraient pas leur terre d'Allemagne. Dès qu'un officier apparaissait, l'homme affaissé se redressait, sa voix reprenait un ton cassant et parfois grossier, mais on sentait que cette conversion était forcée et que la nostalgie travaillait ces paysans et ces ouvriers enrégimentés.

Le passage suivant du journal de M. Jouaust se rapprochait beaucoup plus de la vérité : « Les lettres trouvées sur les blessés prussiens sont unanimes sur ce point que l'ennemi a été fort étonné de notre résistance et les réflexions qu'elle lui inspire sont empreintes d'une mélancolie qui ressemble un peu au découragement (1). »

A cette époque, la souscription publique pour la fabrication de nouveaux canons marchait à merveille, malgré les défiances que pouvaient inspirer les arrière-pensées de certains maires qui demandaient des canons non pas tant contre les Prussiens que contre les Français qui ne seraient pas de leur opinion. Le ministre des Travaux publics, M. Dorian, avait eu le mérite, à défaut d'autres qualités, de ne pas tenir compte des résistances des gros bonnets de l'artillerie qui considéraient que « se passer d'eux pour fabriquer de meilleurs canons que les leurs était le renversement de toute règle (2) ».

Il s'était formé une *Société chimique* (*sic*) et un *Comité scientifique* par arrondissement, qui recueil-

(1) Jouaust, p. 27.
(2) Emile Chevalet, p. 57. — Mme Adam, p. 157.

laient les souscriptions et s'étaient entendus pour réunir leurs efforts et leurs commandes. « Le ministre des Travaux publics avait mis les marchés, plans et dessins à leur disposition; le zèle des fondeurs ne faisait pas défaut (1). On annonçait que, tous les deux jours, on pourrait fondre 15 de ces canons que les artilleurs appelaient, dédaigneusement, les *canons du commerce* (2).

La même lutte existait pour les projectiles, qui manquaient. On donna l'ordre à M. Tresca, des Arts et Métiers, d'en confectionner. Mais l'artillerie ne voulait pas fournir les modèles. Après bien des réclamations, elle finit par les donner, seulement elle gardait le plan des fusées. En janvier 1871, elle ne l'avait pas encore livré (3)!

(1) Jouaust, p. 23. — Emile Chevalet, p. 57.

(2) Mme Adam, p. 158. — « Quand, à la suite de pressantes réclamations de toute la presse, on s'est décidé à faire quelque chose, il n'est pas rare qu'un contre-ordre vienne bientôt tout remettre en question. C'est ainsi que la commande des canons se chargeant par la culasse a été, à plusieurs reprises, ajournée, puis décidée, puis ajournée de nouveau; c'est ainsi que la fabrication d'un certain nombre de pièces de 24 centimètres, arrêtée en principe et même commencée, vient tout à coup d'être suspendue..... La même force d'inertie paralyse, dans une certaine mesure, la fabrication des canons de campagne nouveau modèle... Il faudrait cependant reconnaître, une bonne fois, que, dans l'état actuel de la science et de l'industrie, le monopole que prétend s'attribuer l'artillerie pour la fabrication est absolument injusticiable. » (*Le Temps*, no du 21 octobre 1870). — « La tâche entreprise par M. Dorian est d'autant plus méritoire qu'il avait à lutter contre le comité d'artillerie, et contre le général Trochu lui-même, qui étaient convaincus qu'on ne parviendrait jamais à faire des canons pouvant rivaliser avec l'artillerie prussienne. M. Dorian a cependant atteint ce but. » (*Enq. parlem. déf. nationale*, déposition de M. Garnier-Pagès, p. 446.) — « L'artillerie française fait faire maintenant presque tout son matériel par plus de dix usines (privées) qui fournissent les meilleurs canons du monde. » (*Le service dans les États-majors*, par le colonel Fix; Paris, Berger-Levrault et Cie, 1891; pp. 79 et 80.

(3) *Enq. parlem. déf. nationale*, déposition de M. Farcy, p. 131. — « Les comités spéciaux résistèrent de leur mieux. » (*Gouvernement de la Défense nationale* du 30 juin au 31 octobre 1870, par M. Jules Favre; Paris, Plon, 1871; p. 300.) — « Trochu est une petite intelligence, appartenant aux idées étroites du militarisme,

M. Trochu, dans les conseils de Gouvernement, s'élevait contre la *fièvre des canons* qui avait remplacé la *fièvre de sorties* (1).

Trop heureux les commandants de place quand la population n'a pas d'autres fièvres. Mais, encore une fois, dans ce siège extraordinaire, c'étaient les militaires qui poussaient à la capitulation et les civils à la résistance (2) !

La souscription à l'Emprunt émis par le Gouvernement de la Défense nationale allait à merveille; « l'affluence était assez considérable pour qu'il ait été difficile de recevoir tous les versements (3). — « Il fallut multiplier les guichets et le *Journal officiel* annonça que, contrairement aux usages, ils resteraient ouverts, le lendemain dimanche 23 (4). » Et l'imagination se donnait du champ; on voyait tout en rose pour un instant; on se leurrait d'espoirs trompeurs; des journaux fantaisistes affirmaient que les grandes Compagnies de chemins de fer

fermée à toute invention qui vient à se produire, à toute idée nouvelle, apportant aussi bien son veto à une chose sérieuse qu'à une chose chimérique. » (*Journal des Goncourt;* Paris, Bibliothèque Charpentier, 1890; 2e série, t. I, p. 108.) — « De Trochu on passe au général Guiod que Berthelot rend responsable de nos désastres, cet homme qui, non content de s'être opposé à la fabrication des chassepots, a refusé le canon du commandant Potier. » (*Ibid.*, p. 109.) — Francis Garnier, pp. 33, 34, 36 et 37.

(1) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Chaper sur les procès-verbaux des séances du gouvernement de la Défense nationale, p. 47.

(2) « Tandis que, dans la plupart des villes assiégées, c'est le pouvoir militaire qui impose la résistance et qui commande l'héroïsme, à Paris, la volonté de la lutte est plus ferme et plus énergique dans la population. C'est l'esprit public qui a poussé à la fabrication des canons et qui a inspiré les mesures les plus vigoureuses; c'est lui qui a l'initiative. Le Gouvernement ne fait que le suivre, et, il semble, avec quelque hésitation et quelque peine. » (*Par ballon monté, Lettres envoyées de Paris pendant le siège*, par Louis Moland; Paris, Garnier, 1872; pp. 60 et 61.) — Mme Edgar Quinet, p. 130.

(3) Jouaust, p. 23.

(4) Jules Favre, *Gouvernement de la Défense nationale du 30 juin au 31 octobre* 1870, p. 308.

s'occupaient des travaux nécessaires au rétablissement des communications (1).

Mais un grave sujet de préoccupations s'empare des esprits. La variole menaçait depuis le commencement de l'été, et voici que, tout à coup, par suite de l'état moral et physique des assiégés, elle prend des proportions inquiétantes. Dans la deuxième semaine d'octobre, 360 cas sont constatés, suivis de force décès. On se met à vacciner à l'Ecole de médecine : nous verrons que ce préservatif ne suffira pas à arrêter le fléau et que des milliers de victimes succomberont à cette hideuse maladie (2).

Pour justifier le bombardement des monuments de Paris, l'autorité militaire s'avise de transformer les caveaux du Panthéon en magasins à poudre (3). Il nous semble qu'il était facile de trouver une place moins en vue, une place qui ne fût pas un but tout indiqué pour les obus ennemis, en même temps que l'on n'aurait pas exposé à la destruction un des beaux morceaux d'architecture de la capitale. Quoi qu'il en soit, « tous les journaux s'empressent d'informer les Prussiens du fait, sans s'aviser qu'ils les incitent à tirer sur le monument (4) ».

(1) Jouaust, p. 23. — Emile Chevalet, p. 60.

(2) *Mémorandum du siège de Paris*, 1870-1871, par Jules de Marthold; Paris, Charavay, 1884; p. 123. — *La France*, n° du 24 octobre 1870. — « On a laissé envahir les mobiles par la petite vérole faute de précautions nécessaires. J'ai connu des chirurgiens qui ont demandé la vaccination et qui ne l'ont pas obtenue, quand l'urgence en était évidente. » (*Enq. parlem. déf. nationale*, déposition de M. Henri Martin, p. 403.) — « Ordre est donné de vacciner avec soin notre personnel. » (*La Marine au siège de Paris*, par le vice-amiral baron de la Roncière-le Noury; Paris, Plon, 1874; p. 123.) — Du 16 au 22 octobre, la variole avait causé 360 décès. (*Le siège de Paris*, 1870-1871, par Adolphe Michel; Paris, Courcier, 1871; p. 146.) — Voir, à ce sujet, *Étude sur la mortalité à Paris pendant le siège*, par le docteur H. Sueur; Paris, Sandoz et Fischbacher, 1872; p. 83.)

(3) Jules de Marthold, p. 123. — *La Patrie*, n° du 22 octobre 1870.

(4) *Chronique du Siège de Paris*, 1870-1871, par Francis Wey; Paris, Hachette, 1871; p. 89.

Le 23, on apprenait la prise d'Orléans par les Allemands. Gambetta annonçait également la formation de l'armée de la Loire (1).

C'est à cette époque que se passa un fait qui mérite d'être signalé car il explique l'indiscipline des assiégés et, par conséquent, donne la cause de leur défaite finale. On se rappelle qu'un nommé Sapia, commandant d'un bataillon de la Garde nationale, avait été désarmé par ses hommes lorsqu'il avait voulu les jeter sur l'Hôtel de Ville. Le Gouvernement n'avait pu se dispenser de le faire arrêter et passer en conseil de guerre. Or, les juges, présidés par le contre-amiral du Quilio, déclarèrent M. Sapia non coupable (2). Voilà assurément, un acquittement réclamé par le Gouvernement. Il est impossible que, sans un désir exprimé par M. Trochu, des hommes comme le contre-amiral du Quilio aient absous une pareille infraction à la discipline (3). Nous entendons bien que les hommes du Quatre-Septembre n'avaient d'autre pouvoir que celui qu'ils s'étaient octroyés eux-mêmes, mais alors pourquoi s'en étaient-ils emparés?

Le lendemain, 24, les Parisiens prennent connaissance d'un numéro du journal, fondé par les Prussiens, sous le titre de *Nouvelliste de Versailles* (4). Les assiégés s'indignent de sa prétention d'être « non pas un journal prussien simplement écrit en français, mais plutôt un vrai journal français, rédigé par des Français pour des Français... Nos prétendues divisions intestines tiennent une grande place dans ce journal. En ce qui touche

(1) Emile Chevalet, p. 58. — Jouaust, p. 23.

(2) Emile Chevalet, p. 60. — Jules de Marthold, p. 124. — *Journal officiel*, n° du 25 octobre 1870. — Lire, à ce sujet, les très judicieuses observations de M. Francis Wey, p. 90.

(3) *Journal de Fidus*, *la Révolution de septembre*, *Paris assiégé*, p. 199.

(4) Jouaust, p. 24.

Paris, on compte sur l'avènement de la *Commune*, qui serait synonyme de l'avènement de la *Terreur*. On y dit aussi que l'armée de Metz ne veut pas reconnaître la République (1) ».

Mais Paris ne pouvait pas vivre sans concerts et sans spectacles. Le 23 octobre, sous le couvert de la charité, les concerts populaires recommencent au Cirque d'Hiver. Comme ouverture, l'abbé Duquesnoy se lève devant le pupitre de M. Pasdeloup et adresse aux auditeurs quelques paroles vibrantes qui provoquent un grand enthousiasme. Puis, on applaudit à tout rompre le finale de la Symphonie en *ut* mineur de Beethoven, tumultueux comme la guerre (2).

Le soir du 24, une superbe aurore boréale empourpra le ciel sur une immense étendue (3). La population crut d'abord à un incendie, mais, devant la splendeur et l'éclat du phénomène il fallut reconnaître que l'incendie le plus violent n'aurait pu rougir ainsi l'horizon. Chacun interpréta cette aurore boréale à sa façon. « Nombre de gens y virent le signe de la destruction des Prussiens (4). » D'autres y voyaient « l'aurore de la République victorieuse et définitive (5) ». C'était simplement un avant-goût des embrasements de la Commune.

Ce jour-là, un accident, qui aurait pu avoir des

(1) Emile Chevalet, p. 61.

(2) Jules de Marthold, p. 125. — Emile Chevalet, p. 62. — *Le Temps*, n° du 25 octobre 1870. — Michel Cornudet, p. 133. — *Paris sous les obus*, par A. J. Dalsème; Paris, Chamerot, 1883, pp. 134 et 135.

(3) Jules de Marthold, p. 126, — Amiral de la Roncière-le Noury, p. 124. — *Journal des Goncourt*, 2e série, t. I, p. 94. — Vincent d'Indy, *Histoire du 105e bataillon de la Garde nationale de Paris en l'année* 1870-1871, *par un engagé volontaire dudit bataillon, âgé de* 19 *ans;* Paris, Douniol, 1872 ; pp. 25 et 26.

(4) Emile Chevalet, p. 64. — « En de pareilles circonstances, quels présages eussent tiré les Romains de ce firmament ensanglanté! » (Francis Wey, p. 93). — Michel Cornudet, p. 125.

(5) Mme Adam, p. 177.

suites désastreuses, se produisit à Montmartre. Des farceurs avaient établi, sous la direction de M. Clémenceau, maire de l'arrondissement, une fabrique de *bombes-grenades-Orsini !* Or, ils étaient si au courant de la manipulation des matières explosibles que l'usine sauta, ébranlant tout le quartier et tuant deux hommes (1). Le Gouvernement se décida alors à interdire la *fabrication privée et libre* des matières fulminantes (2).

Mais voici que Paris est secoué par un grand enthousiasme à la nouvelle du combat de Châteaudun. Cette petite ville qui croit à la résistance et s'y dévoue jusqu'à la mort, forme un contraste consolant avec la prudente soumission et la résignation avantageuse de Laon, de Melun, de Versailles et de tant d'autres communes avisées.

« Il fallait un courage plus qu'ordinaire pour tenir tête, pendant tout un jour, dans une ville ouverte et derrière de simples barricades, élevées à la hâte dans les rues, à des troupes aguerries, supérieures en nombre et pourvues d'une artillerie relativement considérable puisqu'elle a bombardé et incendié la ville. Et ce ne sont pas des soldats de l'armée régulière, exercés au maniement des armes, qui ont fait cette belle défense, c'est la population civile, ce sont de simples gardes nationaux, qui, sans doute, voyaient le feu pour la première fois (3). » — « Voilà qui prouve ce qu'on peut avec des conscrits, des francs-tireurs et des

(1) Jules de Marthold, p. 127. — *Journal officiel*, n° du 25 octobre 1870. — *Enquête parlementaire sur l'Insurrection du Dix-Huit-Mars ;* Versailles; Cerf. 1872, déposition de M. Cresson, pp. 130 et 142. — *Ibid.*, déposition de M. Ansart, p. 188. — *Journal de Fidus, la Révolution de septembre, Paris assiégé*, p. 223.

(2) Jules de Marthold, p. 129. — *Journal officiel*, n° du 25 octobre 1870.

(3) Emile Chevalet, p. 63. (Il y avait aussi des francs-tireurs.) — Jules de Marthold, p. 127.

gardes nationaux, au milieu d'une population prête à l'héroïsme (1). »

Qu'eût-ce été avec des soldats instruits et disciplinés !

Une souscription est ouverte pour reconstruire l'héroïque petite cité; la rue du Cardinal-Fesch prend le nom de rue de Châteaudun (2). Paris pousse une clameur presque joyeuse et se dit : « La France se lève, la France accourt ! la France est vivante puisqu'elle sait mourir (3) ! »

Le 25, sur la proposition de M. Arthur de Fonvielle, maire du XIe arrondissement, M. Etienne Arago, de son autorité privée, débaptise le boulevard du Prince-Eugène : ce sera, désormais, le boulevard Voltaire, la statue du grand écrivain remplacera celle du soldat qui sera jetée à terre (4). Pour le moment, on a cependant plus besoin de l'un que de l'autre : il ne sagit pas d'écrire, de philosopher, d'adresser des quatrains au roi de Prusse, il s'agit de se battre et d'envoyer des obus au successeur de Frédéric II. A cet effet, l'exemple d'Eugène de Beauharnais était préférable à celui de Voltaire, et puis, combien est « ridicule cette manie de débaptiser, à chaque changement de régime, les places, les boulevards et les rues. Le prince Eugène a laissé dans l'histoire d'assez nobles souvenirs pour mériter que son nom soit respecté, et, pour ce changement, il n'y avait pas urgence (5) ».

C'est pourtant la besogne à laquelle se livrent

(1) Mme Adam, p. 167.
(2) Jules de Marthold, p. 132. — Emile Chevalet, p. 67. — Mme Adam, p. 175.
(3) Jules Claretie, t. I, p. 304.
(4) Jules de Marthold, p. 128. — *Journal officiel*, n° du 25 octobre 1870.
(5) Emile Chevalet, p. 65. — Francis Wey, p. 93. — *Journal du siège par un bourgeois de Paris*, pp. 253 et 254.

MM. Jules Simon et Arago (1). Comment s'étonner, après cela, que ces petites gens n'aient pu accomplir de grandes choses.

C'est également le 25 qu'à la Comédie-Française chacun veut entendre du Molière et du Corneille : *le Misanthrope*, *les Horaces* (2). Toutefois, les acteurs joueront en costume de ville et le même décor restera sur la scène. Le spectacle commence donc par une conférence de M. Ernest Legouvé sur l'*Alimentation morale de Paris assiégé* (3).

Hélas ! Ce sont des phrases, et les Parisiens en sont saturés, depuis un mois, avec les Trochu, les Favre et les Simon ; ici, elles sont à leur place, dans la bouche d'un vieillard et d'un poète, qui n'a pas assumé la responsabilité du gouvernement, dont le bras ne saurait plus porter un fusil mais dont les paroles ardentes ou réconfortantes peuvent, à l'exemple de Tyrtée, tremper les courages et affermir les cœurs, quand il ne s'y mêle pas des élans d'admiration pour des exploits... à accomplir (4).

Ainsi, M. Ernest Legouvé dépassait le but, il tombait dans l'exagération de M. Steenackers télégraphiant que « la résistance de Paris remplissait la France et le monde d'admiration », lorsqu'il s'écriait, devant le public de la Comédie-Française : « Une de nos seules gloires, dans ces trois

(1) Voir *Paris, Le Quatre-Septembre et Châtillon*, par Alfred Duquet; Paris, Charpentier, 1890; pp. 157 et 158. — *Journal de Fidus, la Révolution de septembre, Paris assiégé*, p. 202.

(2) *Le Temps*, n° du 27 octobre 1870. — Michel Cornudet, pp. 140 et 141.

(3) « Les empires peuvent succéder aux gouvernements constitutionnels, les républiques aux empires, nous aurons toujours M. Legouvé qui parlera, dimanche, de l'*Alimentation morale*. » (*Journal des Goncourt*, 2e série, t. I, p. 92.) — *Journal de Fidus, la Révolution de septembre, Paris assiégé*, pp. 208 et 209.

(4) Jouaust, p. 25. — Emile Chevalet, p. 62. — Jules de Marthold, p. 129.

mois de désastres, c'est la défense de Paris (1)! »

On ne doit que la vérité aux peuples comme aux rois. Il est vrai qu'avec le suffrage universel une telle franchise ne conduit ni à la fortune ni aux honneurs, mais la satisfaction de faire son devoir est bien une compensation, et, de même qu'autrefois certains conseillers de rois et d'empereurs n'ont pas craint d'encourir leur disgrâce plutôt que de les tromper, de même, aujourd'hui, il est encore des caractères n'hésitant pas à sacrifier leur avenir, et leur présent, plutôt que de mentir au peuple souverain. C'est surtout quand le maître est plus ignorant ou plus inexpérimenté que les obligations de sincérité sont plus étroites. Mais, d'ordinaire, les flatteurs sont les seuls bien en cour de monarque ou de peuple : un jour vient où il en cuit cruellement, à tous les deux, d'avoir écouté leurs belles paroles et compté sur leurs professions de foi. Il est trop tard : les regrets ne rendent ni le trône à celui qui l'a perdu ni le pain à ceux qui meurent de faim (2).

« Les politiciens amusent toujours le philosophe quand ils protestent de leur dévouement pour capter les suffrages.... Ils voient, dans la politique, l'art de tendre au bon peuple des pièges ingénieux ou de forts traquenards, pour le prendre, tantôt comme un petit oiseau, tantôt comme une grosse bête (3). »

Et la souscription pour les canons faisait mer-

(1) Ernest Legouvé, *De l'Alimentation morale pendant le siège*, conférence faite au Théâtre-Français et au Collège de France; Paris, Hetzel, 1870; p. 29. — La conférence du Collège de France a été faite après le 31 octobre, puisque la brochure que nous signalons mentionne cette journée.

(2) « Si le peuple possède la souveraineté effective, il n'a aucune des qualités acquises ni des connaissances nécessaires pour l'exercer au mieux de ses intérêts. On l'a guidé, flatté et berné, et on lui a caché avec un soin tout particulier le but que l'on poursuivait et qui est de s'emparer du pouvoir, uniquement pour jouir des avantages, des privilèges (et des pots-de-vin) qu'il procure. » (*L'Armée sans chef*; Paris, Champion, 1891; p. 237.)

(3) Edmond Thiaudière. *La Décevance du vrai*, Notes d'un pes-

veille. La Compagnie des agents de change avait donné 30,000 francs, l'amiral Cécille 5,000 (1). « Riches et pauvres souscrivaient. Beaucoup de personnes donnaient jusqu'à des bijoux pour concourir à l'œuvre patriotique (2). »

Puis, tout le monde parle de M. Dupuy de Lôme, membre de l'Institut, qui aurait trouvé le moyen de diriger les ballons (3). Le Gouvernement ouvre un crédit de 40,000 francs à cet effet (4). Chacun se laisse aller à tous les espoirs ; ceux-là n'étaient pas dangereux, mais bien compréhensibles chez des gens assoiffés de succès et séquestrés du monde ; ces illusions n'avaient aucun rapport avec les bourdes débilitantes que les journaux continuaient à débiter : la République était proclamée à Munich... Richard Wagner était pendu (5) !

Le 26, il pleut, le vent fait rage emportant ardoises, tuiles et cheminées. Les espoirs et les découragements suivent généralement les variations du temps et les jours de soleil rassérènent l'esprit des assiégés pendant que les soirées de pluie glaciale enveloppent la ville recluse d'une tristesse navrante.

Une mesure singulière est alors prise, mesure qui montre, une fois de plus, combien ce gouvernement avait peu la conscience de ses devoirs ou, si l'on préfère, la connaissance des nécessités de la guerre.

Il n'était pas permis aux étrangers de quitter Paris ; de rares autorisations de passer les avant-

simiste, préface par Eugène Ledrain ; Paris, Westhausser, 1893 ; pp. 127 et 128.

(1) Emile Chevalet, p. 66. — Jules de Marthold, p. 128. — Jouaust, p. 28.

(2) *Journal d'un Suisse pendant le siège de Paris*, 15 *septembre* 1870-30 *janvier* 1871, par Schüler ; Bienne, p. 171.

(3) Jouaust, p. 25. — Emile Chevalet, p. 67.

(4) Jouaust, p. 27.

(5) *Le Tribun du peuple*, cité par Jules de Marthold, p. 129.

postes avaient été données (1). C'était déjà trop, mais voici que « le général Trochu, changeant subitement d'avis, déclare que le Gouvernement ne s'opposera plus au départ des *étrangers qui seraient autorisés par M. de Bismarck* à franchir les lignes prussiennes (2) ».

Il était admissible de faire sortir tous les étrangers de Paris avant l'investissement, mais, une fois le siège commencé, il ne fallait plus permettre à des gens, qui s'étaient trouvés mêlés à la vie de Paris bloqué, d'aller chez l'ennemi lui fournir tous les renseignements désirables. De plus, cette condition extraordinaire de ne permettre la sortie qu'à *ceux qui y seraient autorisés par M. de Bismarck* dépasse toutes les bornes et confine à la folie ou au crime. Ah ! oui, les Allemands ont eu la partie belle, en 1870, avec de tels adversaires ! Nous comprenons leurs répugnances à tenter de nouveau le sort, après avoir empoché l'enjeu, quels que soient la nullité, l'indignité ou le scepticisme des ministres auxquels la France a l'imprudence de confier ses cartes !

Revenons au siège. On se doute bien que, naturellement, la comédie de la Grande Révolution commence. « M. Bertillon, maire du Ve arrondissement, installe, sur la place du Panthéon, une estrade de velours rouge, avec cette inscription :

(1) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Chaper sur les procès-verbaux des séances du gouvernement de la Défense nationale, p. 48.

(2) Emile Chevalet, p. 66. — *Le Temps*, no du 27 octobre 1870. — *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Chaper sur les procès-verbaux des séances du gouvernement de la Défense nationale, pp. 46 à 49. — Amiral de la Roncière-le Noury, pp. 125 et 127. — Michel Cornudet, p. 148. — *A Paris pendant le siège, par un Anglais membre de l'Université d'Oxford ;* traduction, notes et documents divers, par Félix Sangnier ; Paris, Ollendorff, 1888 ; pp. 101 et 102. — Schüler, pp. 181 et 182. — *Journal du siège par un bourgeois de Paris*, p. 265.

Citoyens, la Patrie est en danger ! et surmontée d'un drapeau noir où se lisent les trois noms de Strasbourg, de Toul et de Châteaudun (1). » M. Jules Favre le félicite chaudement de son entreprise (2).

Nous savons déjà que les gardes nationaux s'empressèrent de ne pas répondre à l'appel (3). Seuls, quelques citoyens des quartiers riches, artistiques ou commerçants s'enrôlèrent courageusement, ceux de Passy notamment (4). En somme, toute la garde nationale de Paris ne fournit que 6,000 volontaires (5).

Pourquoi ce chiffre dérisoire?

Les habitués des clubs, les *sang-impur*, les faubourgs se réservèrent pour la guerre civile et ne s'engagèrent qu'en paroles (6). Quant aux autres,

(1) Jules de Marthold, p. 131. — *Enq. parlem. déf. nationale*, déposition du colonel Chaper, pp. 375 et 376.

(2) *Journal officiel*, nº du 29 octobre 1870. — *Enq. parlem. déf. nationale*, déposition du colonel Chaper, p. 376.

(3) « Le maire pérorait, les tambours battaient, les clairons sonnaient et les volontaires étaient rares. » (Général Ambert, *Récits militaires, Le siège de Paris*, p. 119.) — *Journal de Fidus, la Révolution de septembre, Paris assiégé*, pp. 190, 191, 200, 212 à 215, 219 et 220. — Francis Garnier, p. 39. — *Histoire critique du siège de Paris par un officier de marine*, p. 63. — Baron du Casse, p. 140. — Schüler, pp. 179 et 180.

(4) Jouaust, p. 25. — *Enq. parlem. déf. nationale*, déposition de M. Henri Martin, p. 403.

(5) *Ibid.*, déposition du colonel Ernault, p. 358.

(6) « Les émeutiers de Belleville, ces misérables qui n'ont jamais songé qu'à eux, qu'à leur Commune, qui n'ont jamais eu une ombre de patriotisme. » (*Enq. parlem. déf. nationale*, déposition de M. Vacherot, p. 413.) — « Les gens de Belleville, à qui on distribuait des drapeaux et que l'on faisait sortir de Paris, disaient, en rentrant, et après avoir bu leur ration d'eau-de-vie : «« Ce n'est pas à nous de sortir; c'est dans Paris que nous avons à faire, et non pas avec les Prussiens. »» Cela a été imprimé dans leurs journaux. » (*Enq. parlem. sur le Dix-Huit-Mars*, déposition de M. Cresson, p. 134.) — « Il y avait le parti pris d'une partie de la Garde nationale d'engager à son heure et à son moment une lutte sociale... A chaque instant des propos du genre de celui-ci étaient proférés : «« Si vous croyez que nous allons nous faire tuer pour Trochu, afin qu'ensuite on étrangle la République. »» (*Ibid.*, déposition du colonel Montaigu, p. 418.) Il leur fallait bien conserver un père à leurs enfants. — *Ibid.*, déposition

ils seraient, peut-être, « partis avec tout le bataillon, si le Gouvernement l'avait voulu (1) », mais lorsqu'ils ont vu que les coupables et les incapables de l'Hôtel de Ville « voulaient à toute force séparer les volontaires des bataillons sédentaires (2) » ils n'ont pas bougé, trouvant, avec raison, « qu'il ne fallait pas laisser à Paris ce qu'il y avait de mauvais ou de douteux dans le bataillon (3) » et livrer ainsi leurs familles et leurs biens aux purs des réunions publiques. « On criait à l'envi : «« Tous ! Tous ! »» mais on en restait là (4). »

« Pendant le siège, les masses armées de la population ouvrière avaient une vie meilleure que

de M. Ossude, p. 469. — « Quant à se battre contre l'ennemi, la queue n'y pensait guère et le déclarait formellement. Dans les clubs de ces messieurs, on disait, sans ambiguïté, qu'il fallait laisser faire aux Prussiens le gros de la besogne, écraser la France de réquisitions, exiger une indemnité fabuleuse, huit, dix milliards, brûler Paris..... ; qu'après cela la réformation sociale ne ferait pas un pli, tous ceux qui possèdent étant ruinés. On disait tout cela, et le Gouvernement de la Défense nationale continuait à accorder à ces braves gens tout ce qu'ils demandaient, même de ne pas aller au feu, et à attendre, moyennant un franc cinquante par jour, plus soixante-quinze centimes pour leurs femmes, que le drame national fût terminé pour commencer le drame social. » (Viollet-le-Duc, pp. XLIX et L.) — Dans un écrit, qu'il publia en Suisse, Albert Richard, chef de la Délégation lyonnaise, rappelle que le peuple doit se réserver, que, bientôt, « après les bataillons de la France et de la Prusse, l'armée de la révolution sociale entrera en lice. » (Auguste Callet, ancien membre de l'Assemblée nationale, *Les Origines de la Troisième République ;* Paris, Savine, 1889 ; p. 32.) — « Les clubs patriotiques du parti rouge dissuadent les gardes nationaux de s'inscrire dans les compagnies de volontaires, pièges pour les envoyer à la boucherie. » (Francis Wey, p. 91.) — « La guerre à outrance et les sorties demandées à grands cris n'étaient que des prétextes pour se préparer à la guerre sociale, la seule que la canaille voulût faire, parce que celle-là seule devait lui rapporter profit. » (Dussieux, t. I, pp. 197 et 198.) — Il fallait « fusiller les récalcitrants..... peu d'exemples de cette sévérité martiale bien appliqués auraient suffi à rendre du cœur aux masses ». (Gustave Flourens, p. 67.)

(1) *Enq. parlem. déf. nationale*, déposition du colonel Ernault, p. 358.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*, déposition du colonel Chaper, p. 376.

jamais ; le Gouvernement leur payait grassement leur service dans la Garde nationale, service qui comportait, d'ailleurs, plus de promenades militaires que de dangers réels ; il assurait leur subsistance et celle de leurs familles. Toute autre situation ne pouvait plus offrir à la population ouvrière cette existence agréable et insoucieuse ; aussi, avait-elle un puissant intérêt à la continuation de la lutte et poussait-elle constamment au combat, *à la condition, bien entendu, que d'autres iraient se faire tuer pour elle* (1). »

Certes « on était en droit de s'étonner de ce peu d'empressement, quand on le comparait aux protestations bruyantes des bataillons qui se plaignaient de n'être pas envoyés à l'ennemi (2) ». Mais les chiffres sont des chiffres : sur 300,000 gardes nationaux, 6,000 s'enrôlèrent !

« On peut juger de l'effet que produiront ces chiffres, écrit un habitant de Paris dans son journal, quand ils seront connus des Prussiens et de la province : les Prussiens sauront que l'on n'a pas assez de soldats, qu'on en a demandé, et qu'on n'en trouve pas ; et la province : «« Quoi ! dira-t-elle, voilà l'ardeur que les Parisiens mettent à se défendre ! Ils hésitent à sortir de leurs remparts, quand nos fils se battent pour les secourir ! Leur patriotisme est à la hauteur de leur esprit d'ordre et de leur raison (3) ! »»

Enfin, le 29, un décret supprime la Légion d'honneur pour les civils (4). Comme, à ce moment, tout le

(1) Major Blume, p. 162.

(2) Jules Favre, *Gouvernement de la Défense nationale du 30 juin au 31 octobre* 1870, p. 300.

(3) *Journal de Fidus, la Révolution de Septembre, Paris assiégé ;* p. 191.

(4) *Journal officiel*, n° du 29 octobre 1870. — « Nous espérons que les *civils* ne seront pas fâchés de n'avoir plus à solliciter cette distinction, dont la privation et l'obtention avaient égale-

monde est soldat, ou soi-disant tel, ce décret est un simple trompe-l'œil. Qu'on réfléchisse à la pluie de croix et de médailles militaires qui tomba sur les civils, gardes nationaux, francs-tireurs, gardes mobiles, pendant le siège, et l'on se rendra compte de l'inanité de pareils décrets.

On insérait, « au *Journal officiel*, des rapports militaires destinés à mentionner les hauts faits de la Garde nationale; puis, des éloges on en arrivait aux décorations. C'était une honteuse curée. D'abord, de loin en loin, quelques officiers attachés à l'état-major, puis, les décrets se succèdent, les listes augmentent et la Garde nationale reçoit, en quatre jours, 325 croix et médailles militaires (1) ».

Faut-il ajouter qu'après le siège le décret fut rapporté et que, depuis ce temps, la Légion d'honneur est prostituée à des gens qui sont tout étonnés eux-mêmes de porter le ruban rouge.

De plus, de quel droit ce gouvernement de hasard, ce gouvernement de fait supprimait-il, par décret, une institution semblable? Il nous semble qu'une loi eût, au moins, été nécessaire pour un acte d'une si haute gravité. La Défense nationale n'était pas là en jeu et de pareilles mesures ne pouvaient influer en rien sur les revers ou les succès (2).

Et les pluies de l'automne, glaciales et interminables, tombaient sur Paris, fouettées par un vent furieux. « Les pauvres femmes font queue, sous cette

ment leur côté fâcheux, puisque d'une part on semblait avoir démérité en quelque chose, et que de l'autre on devenait toujours un peu suspect d'avoir servi ou voulu servir à autre chose qu'à la chose. » (*Paris pendant les deux sièges*, par Louis Veuillot; Paris, Palmé, 1880; t. I, pp. 264 et 265.)

(1) *Enq. parlem. déf. nationale*, déposition du colonel Chaper, p. 405.

(2) « Il n'y a rien là, qui, de près ou de loin, ait rapport à la Défense nationale, et je ne vois pas pourquoi le Gouvernement est sorti de ses attributions pour faire une aussi piètre besogne. » (Emile Chevalet, p. 77.)

pluie, au froid pendant une demi-journée, pour obtenir une maigre portion de viande (1). » — « Lamentable spectacle qui accuse hautement l'incapacité des maires qui n'ont pas su trouver de meilleur mode de distribution (2). »

Pourtant, pas une plainte ne sortait de la bouche de ces malheureuses qui devaient, pour la viande d'abord, pour le pain ensuite, passer par les douloureuses stations de ce Calvaire, pendant que les gardes nationaux jouaient aux cartes et au bouchon sur le rempart ou remplissaient les cabarets et les cafés. Comme les femmes ont été supérieures aux hommes dans ce drame du siège de Paris ! Comme c'est bien à elles que l'admiration doit aller (3) !

Les soldats aussi souffraient. Pour les garantir du froid et de la pluie, qui engendrent trop souvent la dysenterie et les douleurs rhumatismales, le commandant en chef, « pendant la première moitié du siège de Paris, faisait camper et bivouaquer les troupes aux camps du bois de Boulogne et de Vincennes, tandis qu'une énorme quantité de villas et de maisons, le plus souvent abandonnées, auraient

(1) Mme Adam, p. 166. — « De la pluie, du vent, une sorte de tempête, abominable temps pour les pauvres femmes, qui, depuis quatre heures du matin, malgré le vent, les pieds dans la boue, grelottant de froid, sont aux portes des boucheries municipales, attendant leur tour pour avoir un numéro, attendant leur numéro pour avoir un peu de viande. » (Emile Chevalet. p. 70.) — *Enq. parlem. sur le Dix-Huit-Mars*, déposition de M. Edmond Adam, p. 155.

(2) Emile Chevalet, p. 70.

(3) « Les femmes ont été admirables de patience, de résignation, de courage. » (*Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Daru, pp. 121 et 122.) — « La plupart sont mortes de faim et de misère, sans murmurer, et en excitant la population mâle à la défense de la capitale. » (*Ibid.*, déposition de M. Farcy, p. 131.) — « Autant, et peut-être plus que les hommes, les femmes furent l'honneur du siège de Paris. » (*L'Hôtel de Ville de Paris au Quatre-Septembre et pendant le siège ;* Réponse à M. le comte Daru et aux commissions d'enquête parlementaire, par M. Etienne Arago, ancien maire de Paris ; Paris, Hetzel ; pp. 232 et 233.) — *A Paris pendant le siège*, pp. 99 et 100.

pu facilement être transformées en casernes... Ce ne fut que vers la fin d'octobre, en voyant nos chevaux dépérir et quelques cas de dysenterie se présenter, que l'on réquisitionna les maisons de Neuilly, de l'avenue de Maillot et de Vincennes (1) ».

Mais voici qu'une nouvelle terrible foudroie Paris: Bazaine négocierait avec les Prussiens et se disposerait à capituler!

Dès le 24, « on parlait, au Gouvernement, du maréchal Bazaine, on doutait de lui. M. Trochu répartit : «« Vous avez raison de craindre l'ambition de Bazaine, il est fort mal entouré; mais il est fin, habile, et il semble qu'il a plus d'intérêt à bien faire qu'à mal faire. »»» Quelqu'un ayant assuré que Bazaine parlementait avec les Prussiens, M. Trochu répondit que c'était, sans doute, pour un échange de prisonniers (2) ».

Comment ces bruits de trahison étaient-ils parvenus à Paris?

Il est impossible, selon nous, que le général Bourbaki n'ait pas appris à la Délégation de Tours ce qui se passait à Metz; qu'il ne lui ait pas dit quelle mission il était chargé de remplir auprès de l'Impératrice, quand Bazaine et Frédéric-Charles le laissèrent sortir de la vaillante cité.

Il est également impossible que le voyage de M. Boyer à Versailles n'ait pas été connu de la Délégation de Tours. Comment penser, alors, que la Délégation n'ait pas mis le Gouvernement de Paris au courant de ces intrigues? Et cela est con-

(1) *Tactique des armées prussiennes*, par le vicomte de Warren, ancien capitaine d'artillerie; Paris, Berger-Levrault, 1873; p. 23.

(2) Mme Adam, pp. 173 et 174. — Cette appréciation du général Trochu est l'écho d'une conversation, tenue au conseil de l'Hôtel de Ville, et rapportée par le préfet de police à sa femme. — *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Chaper sur les procès-verbaux des séances du gouvernement de la Défense nationale, p. 49.

firmé pleinement par cette phrase de la délibération du 24 octobre : « On semble redouter, à Tours, les dispositions du maréchal Bazaine (1). » De plus, M. le général Le Flô, ministre de la Guerre, croyait que la nouvelle de la capitulation de Metz était « vraisemblable » (2).

La Délégation de Tours et le Gouvernement de Paris se sont bien gardés de dire leurs inquiétudes, et, en cela, ils ont eu raison, mais il est évident que les gouvernants en parlaient entre eux ; quelques-uns prenaient leurs femmes pour confidentes, comme nous venons de le voir (3) : de là, à la publicité il n'y avait pas loin (4).

Quoi qu'il en soit, le 27 octobre, au matin, le journal de M. Félix Pyat, *le Combat*, publiait, en tête de la première page, en gros caractères encadrés d'un large filet noir :

(1) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Chaper sur les procès-verbaux des séances du gouvernement de la Défense nationale, p. 49. — M. Jules Ferry explique l'origine des bruits de reddition de Metz en disant que « des membres de la Société de secours aux blessés ont entendu dire, à Versailles, que le maréchal Bazaine proposait de rendre Metz, pourvu qu'on laissât passer son armée en Algérie ». (*Ibid.*, p. 50.) — « Cette nouvelle avait été apportée par des prisonniers prussiens. » (*Ibid.*, p. 52.) — Si l'on croit aux relations des révolutionnaires avec les Allemands, Félix Pyat aurait appris la nouvelle de l'ennemi. « Par quel étrange privilège avait-il, seul, des nouvelles du dehors? » (*Ibid.*, rapport de M. Chaper sur le gouvernement de la Défense à Paris, au point de vue militaire, p. 341.) — *Journal d'un officier d'ordonnance*, par le comte d'Hérisson; Paris, Ollendorff, 1885; p. 214. — Il est possible, également, que la nouvelle ait été donnée, aux avant-postes, car il y avait des communications, non seulement avec les maraudeurs et les Prussiens, mais encore entre ceux-ci et nos soldats. (*Ibid.*, p. 213.) — Nous avons donné toutes ces opinions, mais nous exposerons, tout à l'heure, comment Félix Pyat a véritablement su la nouvelle. (Voir, *infrà*, pp. 82 à 84).

(2) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Chaper sur les procès-verbaux des séances du gouvernement de la Défense nationale, p. 52.

(3) Voir, *suprà*, p. 75, en note.

(4) « Si les assiégés de Metz avaient capitulé, ou s'ils étaient sur le point de le faire, le Gouvernement le saurait. » (Francis Garnier, p. 49.)



« Le plan de Bazaine.

« Fait vrai, sûr et certain, que le Gouvernement de la Défense nationale retient par devers lui comme un secret d'Etat, et que nous dénonçons à l'indignation de la France comme une haute trahison.

« Le maréchal Bazaine a envoyé un colonel, au camp du roi de Prusse, pour traiter de la reddition de Metz et de la paix, au nom de Sa Majesté l'empereur Napoléon III.

« *Le Combat* (1). »

Il est difficile d'imaginer l'émotion produite par cette révélation tombant sur Paris, nerveux et surexcité. « On s'indigne, on s'ameute; on crie à la fausse nouvelle, à la calomnie, au crime de lèse-nation. On accuse Félix Pyat d'attenter au glorieux soldat de Metz, lequel n'a pu déshonorer son épée (2). » — « Un grand nombre de citoyens se transportent à l'Hôtel de Ville pour demander au Gouvernement des explications au sujet de la nouvelle annoncée par *le Combat*. M. Rochefort, qui reçoit la députation, répond que cette nouvelle est mensongère et qu'il n'est pas étonné qu'elle ait été *inventée* par Félix Pyat, qu'il flétrit d'une façon très énergique. De l'Hôtel de Ville, ces citoyens indignés se dirigent vers les bureaux du journal *le Combat*, où ils lacèrent tous les numéros de cette feuille qui leur tombent sous la main. M. Pyat, s'il s'était trouvé au bureau, aurait passé un vilain quart d'heure (3). »

(1) *Le Combat*, nº du 27 octobre 1870.
(2) Jules de Marthold, p. 132.
(3) Emile Chevalet, pp. 70 et 71. — « M. de Rochefort, à l'Hôtel de Ville, le Gouverneur de Paris et le ministre de l'Intérieur, au Louvre, démentirent la nouvelle donnée par *le Combat*. » (*Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Daru, p. 172.) — MM. Jules Favre, Arago, Jules Ferry, Pelletan, démentent également la nouvelle. (Francis Wey, p. 100.) — « Pyat, dit M. Rochefort, ne

— « Au club des *Folies-Bergère*, on vote sa mort morale (1). » — « Des attroupements se forment sur les boulevards. Les partisans de Félix Pyat y sont maltraités... On ne parle que d'arrêter, de fusiller les propagateurs de fausses nouvelles. Toutefois, on se borne à saisir, dans les kiosques, des numéros non encore vendus du *Combat* et à les brûler aux applaudissements de la foule (2). »

Quant à M. Trochu avec une désinvolture singulière, il déclare que la nouvelle du *Combat* est « un mensonge intéressé de l'ennemi » et que, du reste, « la reddition de Metz ne lui semblerait pas changer la situation militaire de Paris » (3).

Pour donner une idée des sentiments de Paris à cet instant, voici ce qui se lit dans le journal de M. Jouaust, reproduction de toutes les autres feuilles : « Un journal, que nous ne nommerons pas, a fait courir aujourd'hui sur le maréchal Bazaine des bruits que nous nous garderons bien de répéter, et dont Paris, *toujours trop crédule*, s'est assez vivement ému. Heureusement, plusieurs députations, envoyées au Gouvernement provisoire, ont été recevoir de lui l'assurance que ces bruits étaient

mérite que du mépris et je me suis juré de n'avoir avec lui aucune relation politique..... A la prochaine sortie périlleuse, je suis résolu à marcher à la tête des troupes, et je défie M. Pyat de m'y accompagner ! » (Francis Wey, p. 102.) — Point n'est besoin de dire que les deux compères ne furent à la tête d'aucune sortie.

(1) Mme Adam, p. 187. — « M. Félix Pyat n'a pas eu, dans cette déplorable affaire, l'attitude d'un républicain, ni même d'un honnête homme. » (Emile Chevalet, p. 75.)

(2) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Daru, p. 172. — Michel Cornudet, p. 149. — Louis Moland, p. 64. — *A Paris pendant le siège*, p. 106. — Gustave Flourens, *Paris livré ;* Paris, Lacroix, Verbœckhoven et Cie, 1871 ; p. 122. — Adolphe Michel, p. 152. — Francis Wey, p. 102. — H. de Lafosse, *A bâtons rompus, Tableau de Paris depuis la déclaration de guerre jusqu'à la signature de la paix*, 1870-1871 ; Paris, Imprimerie Paul Dupont, 1871 ; t. II, p. 148. — Jules Claretie, t. I, p. 327.

(3) Charles de Mazade, *La guerre de France*, t. II, p. 150.

complètement faux, et, ce matin, le *Journal officiel* leur donne le démenti le plus formel, en livrant au tribunal de l'opinion publique l'auteur anonyme (car il n'a pas signé) de ces pitoyables inventions (1). »

Et, de fait, le *Journal officiel* protestait contre la nouvelle publiée par *le Combat*, avec une impudeur ou une légèreté rares :

« Le Gouvernement a tenu à honneur de respecter la liberté de la Presse, malgré *les inconvénients qu'elle peut parfois présenter dans une ville assiégée*. Il aurait pu, *au nom du salut public* et de la loi, la supprimer ou la restreindre. Il a mieux aimé s'en référer à l'opinion publique, qui est sa vraie force...

« L'auteur des *tristes calomnies* insérées dans *le Combat* d'hier n'a pas osé faire connaître son nom. Il a signé : *Le Combat*. C'est, à coup sûr, le combat de la Prusse contre la France, car, à défaut d'une balle qui aille au cœur du pays, il dirige contre ceux qui le défendent une double accusation, aussi infâme qu'elle est fausse. Il affirme que le Gouvernement trompe le public en lui cachant d'importantes nouvelles, et que le *glorieux soldat de Metz* déshonore son épée par une trahison.

« *Nous donnons à ces deux inventions le démenti le plus net*. Dénoncées à un conseil de guerre, elles exposeraient leur fabricateur au châtiment le plus sévère. Nous croyons celui de l'opinion plus efficace. Elle flétrira, comme ils le méritent, ces prétendus patriotes, dont le métier est de semer les défiances en face de l'ennemi, et de ruiner par leurs mensonges l'autorité de ceux qui le combattent.

« *Depuis le* 17 *août*, *aucune dépêche directe du maréchal Bazaine n'a pu franchir les lignes. Mais nous savons que*, *loin de songer à la félonie qu'on ne rougit*

(1) Jouaust, p. 26.

pas de lui imputer, le maréchal n'a cessé de harceler l'armée assiégeante par de brillantes sorties. Le général Bourbaki a pu s'échapper, et ses relations avec la Délégation de Tours, son acceptation d'un commandement important démentent suffisamment les nouvelles fabriquées que nous livrons à l'indignation de tous les honnêtes gens (1). »

Hélas ! c'était le Gouvernement qui *aurait dû être flétri, comme il le méritait*, soit pour son incurie et son incapacité, s'il ignorait les pourparlers de Bazaine avec les Prussiens, soit par son impudente dénégation, s'il les connaissait.

Les tristes gouvernants de l'Hôtel de Ville donnaient à la nouvelle de la félonie du commandant en chef de l'armée du Rhin *le démenti le plus net*, or, « inexplicable et mystérieuse coïncidence, c'était à l'heure même où l'annonçait *le Combat* que la reddition de Metz s'effectuait (2) »! Les faits se chargeaient d'infliger aux démentants le démenti le plus brutal!

Non, les lignes signées par *le Combat* ne contenaient pas de *tristes calomnies*, mais étaient l'expression même de la vérité! Non, le maréchal Bazaine n'était pas un *glorieux soldat*, mais un traître qu'un conseil de guerre de généraux français a reconnu coupable de crimes entraînant la peine de mort! A l'heure même où le Gouvernement de Paris décernait à Bazaine ce brevet d'honneur et de patriotisme, Gambetta, dans une admirable proclamation, le clouait au pilori, l'accusant d'avoir livré « Metz,

(1) *Journal officiel*, nº du 28 octobre 1870. — « Le Gouvernement crut devoir opposer, dans le *Moniteur officiel* (*sic*), le démenti le plus catégorique et le plus net aux assertions de M. Félix Pyat. » (*Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Daru, p. 173.)

(2) Jules de Marthold, p. 133. — « Et, pourtant, la nouvelle donnée était vraie. » (*Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Daru, p. 173.)

vierge, jusqu'à lui, des souillures de l'étranger (1) »!

Certes, nous ne sommes pas suspect d'indulgence à l'égard de M. Félix Pyat : nous le considérons comme ayant été un être malfaisant pour son pays. « Républicain de la veille et même de l'avant-veille, M. Félix Pyat, écrivain de talent d'ailleurs, en était encore, en matière de République, à 92 et à 93. C'était bien toujours le même homme de 1848 qui, absolument étranger aux études économiques, souffletait son collègue Proudhon, au risque de se faire casser les reins, par la raison qu'il ne comprenait rien aux revendications dont Proudhon était alors le porte-voix. La marotte de M. Pyat, c'était la Commune révolutionnaire : la Commune ou la mort (2). »

Louis Blanc disait de Félix Pyat : «« C'est un homme distingué, aux traits fins, à la parole sensée. Dès qu'il écrit, c'est un affolé, que rien ne peut rendre maître de lui-même. Sa méfiance est extraordinaire : à Londres, nous n'avons jamais pu savoir son adresse. Ses meilleurs amis l'ignoraient. Félix Pyat ne le disait même point à Félix Pyat, dans la crainte que Félix Pyat ne le trahît (3). »»

Nous ne défendons donc pas le directeur du

(1) *Dépêches, circulaires, décrets, proclamations et discours de Léon Gambetta*, membre du Gouvernement de la Défense nationale, ministre de l'Intérieur et de la Guerre (4 septembre 1870, 6 février 1871), publiés par M. Joseph Reinach; Paris, Charpentier, 1886; t. I, p. 48. — « M. Félix Pyat avait dit vrai, et c'est pourquoi le Gouvernement, qui le savait, n'avait pas osé l'arrêter. » (*Journal de Fidus, la Révolution de septembre, Paris assiégé*, p. 229.) — « Dans cette occasion, le silence eût été d'or. Pourquoi parler du *glorieux* Bazaine? Affirmer hier, pour se démentir aujourd'hui, mieux valait se taire. » (Mme Adam, p. 183.) — « Le peuple souverain avait été dupe et son gouvernement avait dû se jouer de sa crédulité. » (Francis Wey, p. 104).

(2) Emile Chevalet, p. 69.

(3) Mme Adam, pp. 187 et 188. — « Pyat n'est pas socialiste, c'est un haineux. Il représente ses haines et non un parti. » (*Enq. parlem. sur le Dix-Huit-Mars*, déposition de M. Edmond Adam, p. 158.)

Combat, néanmoins, dans l'espèce, il disait la vérité, et c'était le Gouvernement qui mentait. La bordée d'injures, que tout le monde lui tirait, était injustifiable et devait lui faire une situation considérable le jour, prochain, où toutes ses affirmations seraient réalisées, où le Gouvernement serait obligé de démentir son démenti.

Comment s'étonner, après cela, de l'autorité que ces hommes acquirent sur la population parisienne? Comment, alors, ne pas comprendre la Commune, cette criminelle folie, dont les véritables pères furent les hommes de l'Hôtel de Ville (1)?

Pour en terminer sur cet incident, nous dirons que M. Félix Pyat tenait la nouvelle, qu'il avait annoncée si carrément, de M. Flourens, qui la tenait de M. Rochefort (2).

La rectification que fit M. Flourens, le 29 (3), ne suffit pas pour entamer notre conviction, d'autant mieux que « Flourens, deux jours après, en plein Hôtel de Ville, a déclaré, au contraire, que c'était bien Rochefort qui avait parlé (4) ». Le Gouverne-

(1) « Le Gouvernement était essentiellement maladroit en écrivant la note où Bazaine était appelé le *glorieux* et où, en parlant, du journal de M. Félix Pyat, M. Jules Favre disait : qu'il était «« le combat des Prussiens contre la France »». C'était donner beau jeu à Félix Pyat, le jour où Paris apprendrait que la nouvelle donnée par lui était vraie. » (Jules Claretie, t. I, p. 327.)

(2) « C'est le citoyen Flourens qui m'a dénoncé, pour le salut du peuple (*salus populi*), selon sa propre expression, le plan de Bazaine, et qui m'a dit le tenir directement du citoyen Rochefort, membre du Gouvernement provisoire de la Défense nationale. » (Félix Pyat, *Le Combat*, n° du 28 octobre 1870.) — Jules de Marthold, p. 135. — M. Flourens a raconté, dans *Paris livré*, pp. 120 à 122, comment M. Rochefort lui avait appris la reddition de Metz.

(3) « Mon cher Pyat..... Je maintiens tenir la nouvelle d'un citoyen attaché au Gouvernement de la Défense nationale et j'affirme que ce citoyen n'est pas le citoyen Henri Rochefort, que je n'ai pas vu depuis plusieurs jours. Votre, G. Flourens. » (Lettre envoyée aux journaux par son signataire, Emile Chevalet, p. 75.) — Jules de Marthold, p. 135.

(4) Jules Claretie, t. I, p. 328. — Louis Moland, p. 64

ment a su la nouvelle, Rochefort l'a donnée à Flourens et ce dernier l'a envoyée à Pyat. Quant à M. Rochefort, furieux de la tournure que prenait l'affaire et des reproches que lui faisaient ses collègues, il s'écriait « que M. Pyat avait agi avec mauvaise foi; qu'il était un lâche et un poltron, comme il l'avait toujours été (1) ». En fait de preuves, ce n'était pas suffisant, et nous ne voyons pas comment M. Pyat avait *agi de mauvaise foi* en publiant une nouvelle vraie. Du reste, M. Étienne Arago a confessé la vérité; voici ce qu'il a écrit : « La reddition de Metz, encore fort *douteuse*, la veille, pour le Gouvernement, *était imprudemment donnée pour à peu près authentique par Rochefort à Flourens, et plus imprudemment jetée par Flourens dans l'oreille de Félix Pyat* (2). »

Maintenant voici pourquoi. M. Gustave Flourens avait fait sa rectification : « Rochefort accourt à Belleville, prie Flourens de le mettre à couvert. Il ne pouvait, en effet, continuer à siéger dans un Gouvernement dont il aurait eu l'air de trahir les secrets d'Etat. Flourens l'avait engagé, récemment, à donner sa démission de ce Gouvernement; le contraindre à la donner en le prenant dans une sorte de piège, en le faisant tomber dans un guet-apens, cela répugnait trop à Flourens. Il y aurait eu là indélicatesse grave, même déloyauté..... C'est pourquoi, dans une lettre qu'il adressa ce jour même à Pyat, il prit sur lui seul toute la responsabilité, en déchargea Rochefort... Pelletan avait, lui aussi, divulgué le secret d'Etat de M. Jules Favre (3). » Dans ces conditions la rectification de Flourens ne tient plus. Il résulte, de l'examen de la question, la

(1) Michel Cornudet, p. 151.
(2) Etienne Arago, p. 239. — *A Paris pendant le siège*, pp. 106 et 107. — Francis Wey, p. 105.
(3) Gustave Flourens, p. 124.

conviction ferme que le Gouvernement connaissait la reddition de Metz et que le démenti inséré par lui au *Journal officiel*, démenti dans lequel M. Pyat était traité de *calomniateur*, est le plus impudent des mensonges politiques dont l'histoire fasse mention (1).

Aussi, quand M. Thiers déclarait que c'était « par l'*ordinaire* méchanceté des partis qu'un journal anarchique avait annoncé la reddition de Metz plusieurs jours avant qu'elle ne fût vraie (2) », il abusait un peu de la naïveté de ses auditeurs et s'avançait avec une légèreté dont il n'a donné que trop de preuves et qui n'est explicable, chez un si habile homme, que par l'*extraordinaire* mépris en lequel il tenait les gens. En effet, l'*ordinaire méchanceté des partis* peut bien inventer, à la rigueur, une reddition qui n'existe pas, mais l'*envoi, par Bazaine, d'un colonel* (*Boyer*), *au camp du roi de Prusse, pour traiter de la reddition de Metz et de la paix au nom de Napoléon III*, voilà de ces détails que n'invente pas, même la *méchanceté la plus extraordinaire*. Or, c'est ce qu'avait divulgué *le Combat*, et la nouvelle qu'il avait donnée était vraie, depuis le premier jusqu'au dernier mot, car il est bon de remarquer que M. Félix Pyat n'avait pas annoncé la *reddition*, comme le dit M. Thiers, mais les *négociations en vue de la reddition.*

Malheureusement, c'est trop souvent ainsi que M. Thiers a écrit l'histoire et l'on ne saurait assez se méfier de ses fantaisies, de ses préférences, ou de ses intérêts.

(1) Le Gouvernement apprit officiellement la capitulation de Metz par la lettre suivante que lui fit passer le général de Bellemare : « Saint-Denis, le 29 octobre 1870, Mon général, je viens d'interroger un officier prussien blessé ; il assure que Metz s'est rendue, le 27 à cinq heures du soir..... Le colonel commandant la 3e brigade (signé) : Martin » (Voir le *fac-simile* de cette lettre, p. 123.)

(2) *Enq. parlem. déf. nationale*, déposition de M. Thiers, p. 24.

Le 28 octobre, jour de l'enlèvement du Bourget, que nous raconterons bientôt, on apprend que M. Thiers, arrivé à Tours, espère pouvoir entrer à Paris afin de rendre compte de sa mission (1). A cette nouvelle, une sorte de malaise s'empare de la capitale, qui craint un armistice plus qu'elle ne le désire (2). « La population parisienne, pleine d'espoir et de résolution et comptant sur l'effort des départements, semble peu disposée à une paix qui aurait pour conséquence le démembrement du territoire national et le paiement d'une indemnité quelconque (3). » Les gens sages attendent avec anxiété les propositions que M. Thiers va apporter, mais, encore une fois, la masse ne raisonne pas, elle ne cherche pas à tirer parti du bon vouloir de quelques puissances, au besoin, elle exigerait, de la Prusse, des excuses et une indemnité pécuniaire ! Elle se défie de M. Thiers et voit son arrivée d'un mauvais œil.

« Les journaux se livrent aux commentaires les plus malveillants : «« Cet homme trafique de l'honneur de la France ; il veut nous livrer, nous vendre. »» Une affiche est placardée par les soins de M. Clémenceau, maire du XVIIIe arrondissement ; elle porte : «« La municipalité proteste avec indignation contre un armistice que le Gouvernement ne saurait accepter sans trahison (4). »»

On le voit, ce n'étaient pas les ministres qui gouvernaient, qui décidaient, qui ordonnaient, c'étaient les hâbleurs populaires qui devaient établir leur fortune sur la crédulité des foules.

Quoi qu'il en soit, la population ne voulait pas d'armistice.

(1) Jouaust, p. 26. — Jules de Marthold, p. 135.
(2) Mme Adam, pp. 169 et 170.
(3) Emile Chevalet, p. 74.
(4) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Daru, p. 174.

Pourtant, on était au quarantième jour du siège, et les privations, les souffrances matérielles commencaient à se faire sentir cruellement (1).

« La nourriture augmente... en raison de ce qu'elle diminue. Chacun est rationné à raison de 50 grammes par jour, en attendant qu'on alterne la viande fraîche avec la viande salée. Le beurre est à 12 francs la livre, le jambon et le lard à 5 francs. Les conserves s'épuisent ainsi que les raisins secs... On rationne la consommation du gaz... Le 3 p. 100 est à 52 fr. 74, le Crédit foncier à 860, l'Orléans à 775, le Nord à 965, l'Est à 400, le Lyon à 845, le Midi à 520, l'Ouest à 460, les actions du canal de Suez à 242 (2).

On souffre pécuniairement, en voyant la fortune publique s'amoindrir; corporellement, en ne pouvant manger des aliments sains et variés; moralement, à la pensée des malheurs qui fondent sur la patrie et des dangers que chacun court à toute heure de ce siège étrange.

A ce moment, M. Gustave Courbet fait, de nouveau, parler de lui : il lit, à l'Athénée, deux lettres adressées par lui à l'armée allemande et aux artistes allemands. Avant cette lecture il s'est exprimé ainsi :

« En ce temps de siège, les peintres sont artilleurs, les artilleurs gens de lettres, les bourgeois soldats, et les soldats ministres. En un mot, chacun

(1) *Enq. parlem. déf. nationale*, déposition de M. Jules Favre, p. 337. — « L'opinion publique, aussitôt qu'elle eut connaissance de l'armistice, s'y montra moins favorable (que le Gouvernement); l'opinion publique, qui se passionne plus qu'elle ne raisonne, et tant de gens parlaient de l'armistice, sans même savoir ce que ce mot voulait dire! Pour beaucoup, c'était la capitulation, la défaite reconnue, la paix à tout prix, et, sans même réfléchir, on protestait. » (*Ibid.*, rapport de M. Chaper sur le gouvernement de la Défense à Paris, au point de vue militaire, p. 133.)

(2) Jules de Marthold, p. 137.

se paie une tranche de ce qu'il ne sait pas faire. Nous sommes en République.

« Puis vient la Première Lettre où le peintre d'Ornans conseille aux assiégeants de *passer leur chemin*, de rentrer chez eux sous peine d'être ridicules, et développe ce paradoxe : « « Vous n'êtes vainqueurs que grâce au nombre d'hommes que vous avez sous les armes, mais si nous comptions les morts que vous avez sous la terre, c'est nous qui serions vos vainqueurs, car nous vous avons tué plus de monde que vous n'avez fait de prisonniers, des prisonniers n'étant pas des vaincus. »»

« La Seconde Lettre contient ceci, en résumé :

«« L'an dernier, encore, quand nous trinquions ensemble, chez vous, vous buviez à la fraternité des nations, à l'union des peuples, à la liberté, à la République universelle. Et moi, naïf, je croyais à votre sincérité. Je n'étais qu'une bête. Nous n'avons rien de commun, vous n'êtes que des têtes carrées, oui, c'est Tacite qui l'a dit jadis, lui premier (1). »»

Et le peuple parisien compromettait le renom que lui méritait sa belle résistance, sa confiance dans le succès final, en écoutant, sans les conspuer, de pareilles élucubrations ! Les journaux, les orateurs des réunions publiques, les militaires de clubs pouvaient lui débiter toutes les insanités, toutes les fanfaronnades sans qu'il rappelât à la pudeur ces farceurs qui auraient dû prendre pour sabre la batte d'Arlequin ou le bâton de Polichinelle.

Attisé par l'incapacité du Gouvernement, le feu de l'insurrection lançait les premières flammèches. « Le mouvement en faveur de la Commune s'accentuait beaucoup depuis la tentative du 8 octobre, et, vers le 20, avait pris une proportion inquié-

(1) Jules de Marthold, pp. 136 et 137.

tante (1). » — « L'inexplicable inaction de l'autorité militaire supérieure avait fini par déterminer un état d'exaspération des plus redoutables (2) », surtout en raison de ce fait que, « dès les premiers jours du siège, des maires et des adjoints n'étaient pas éloignés de s'entendre avec un parti qui voulait renverser et remplacer violemment le Gouvernement (3) ».

«« La Commune ou la honte ! La Commune ou la mort ! »» Ces appels passionnés, répétés par les innombrables voix des clubs, trouvaient leur principale force dans l'indécision et l'impuissance qui paralysaient la politique et l'action militaire du Gouvernement (4). »

Depuis plusieurs jours, l'exaspération, feinte ou réelle, était à son comble. Des orateurs déclaraient qu'il fallait « jeter le Gouvernement par la fenêtre et le remplacer par un gouvernement véritablement révolutionnaire (5) ».

« Le 28 octobre, une grande réunion de la Ligue républicaine avait eu lieu. M. Ledru-Rollin y avait parlé, et, par son éloquence, avait enflammé l'auditoire : « Lyon a déjà institué la Commune ; resterez-vous en arrière, vous, Parisiens, qui avez toujours marché à la tête de la Révolution? Nommez la Commune. Insistez, agissez, votez, soyez dignes de vos pères ; faites revivre cette grande Commune qui, en 1792, a sauvé la France et préparé la République (6) ! »

Mais les excitations des clubs étaient certaine-

(1) *Enq. parlem. déf. nationale*, déposition du colonel Ernault, p. 359.
(2) *Ibid.*, déposition de M. Corbon, p. 367.
(3) *Ibid.*, déposition de M. Vacherot, p. 408.
(4) *A Paris pendant le siège*, p. 96.
(5) De Molinari, p. 29.
(6) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Daru, pp. 175 et 176.

ment égalées par celles de la Presse. MM. Delescluze, Félix Pyat, Blanqui faisaient rage et poussaient au renversement d'un Gouvernement sans origine légale, et cela, par tous les moyens, surtout par la force (1).

« Depuis la manifestation du 8 octobre, les journaux n'avaient pas interrompu le cours de leur polémique contre le Gouvernement et les clubs n'avaient pas cessé de lancer des accusations de trahison contre M. le général Trochu (2). » *La Patrie en danger*, *le Combat*, *le Réveil* et nombre d'autres journaux rouges faisaient rage. Voici un échantillon du style de ces feuilles, à la date du 28 octobre :

« Pour ne pas déplaire à Guillaume, l'Hôtel de Ville n'a fait entrer dans Paris ni fusils ni artillerie. Il a laissé dans les arsenaux maritimes les pièces de position. Il a repoussé les offres de chassepots faites d'Angleterre. Il n'a remué un pouce de terre, ni aux remparts, ni en avant, ni autour des forts... Bismarck hausse le ton devant ceux qui le baissent. L'Hôtel de Ville étouffe la Défense nationale..... Qui avait donné à M. Jules Favre mandat d'ignominie? Il l'a pris sous sa toque d'avocat... Avouons-le, sans détours, nous avons été trop naïfs, et cependant nous connaissions la valeur des hommes que le hasard venait de porter au pinacle. Gambetta, Favre, Picard, Trochu et toute la séquelle bour-

(1) « Il y avait dans Paris 30 à 40,000 gueux, épaves des bagnes et mauvais lieux, qui se remuaient, sous la direction de certains meneurs, lesquels cachaient leurs menées sous le couvert, l'apparence du patriotisme. » (*Enq. parlem. déf. nationale*, déposition du colonel Ernault, p. 357.) — « Si le journal *le Combat*, rédigé par le citoyen Félix Pyat, et le journal *la Patrie en danger*, par le citoyen Blanqui, circulaient dans les départements, ils y répandraient sans doute un grand effroi. On nous croirait à la veille de nouveaux bouleversements et de la plus odieuse dictature. » (Louis Moland, p. 62.)

(2) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Daru, p. 171.

8.

geoise qui chantait l'avènement du régime nouveau aurait dû nous rappeler à la réalité ..... Nous avons je ne sais quel régime bâtard, hybride, destiné à consommer la honte et la ruine de notre pays... Les hommes noirs sortent de terre comme une nuée (*sic*) de crapauds après une pluie d'orage. Voici venir nos croque-morts... Jeunes et vieux lutteurs de la Sociale, frappons-nous la poitrine avec amertume, le temps des grandes haines et des regrets poignants est revenu (1). »

C'était faux, odieux et bête : la populace parisienne ne le savourait que mieux!

«« Il ne sortira pas un Prussien de France sain et sauf, écrivait *le Combat*, si le Gouvernement sort de l'Hôtel de Ville et fait place à la Commune. »» Le peuple lisait et croyait (2). »

A côté de ces articles absurdes on put, un jour, en lire un que nous considérons comme un pur chef-d'œuvre d'ironie, souvent de juste ironie, qui y règne depuis le commencement jusqu'à la fin. Qui le croirait! le morceau est de M. Félix Pyat et il parut dans *le Combat*. A titre de spécimen, nous allons le reproduire :

« Que ce Gouvernement soit plein de bonnes intentions, c'est ce que je ne conteste pas. Il est même certain qu'il s'agite. Ceux qui ont tenté jusqu'à nier son existence n'ont certainement jamais tenté de pénétrer dans l'intérieur de l'Hôtel de Ville, où ils auraient bien reconnu, en voyant la quantité de troupes qui y sont postées, qu'il se passe quotidiennement quelque chose d'extraordinaire.

« A voir tous ces mobiles en armes, un étranger

(1) *La Patrie en danger*. (*Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Chaper sur le gouvernement de la Défense à Paris au point de vue militaire, pp. 342 et 343.)

(2) Jules Claretie, t. I, p. 328.

(s'il en était encore dans Paris) pourrait se figurer que l'ennemi est au Pont-Neuf. Ce serait une déplorable erreur. Ces mobiles forment la garde d'honneur du Gouvernement de la Défense nationale.

« Là (ce n'est pas un conte), se réunissent tous les jours un certain nombre de gens, qui ont l'air de faire quelque chose. Quoi ? C'est leur secret. Ce doit être une œuvre bien dure, car, lorsqu'on les rencontre dans les galeries, ils penchent mélancoliquement une tête accablée, et, quand ils sortent de l'Hôtel de Ville, ils se courbent comme des géants qui porteraient un monde dans la doublure de leur paletot.

« Personne n'assiste à leurs réunions : nul ne les entend, ni ne les voit ; de temps en temps quelqu'un d'eux s'échappe un instant dans un corridor, salué jusqu'à terre par le même huissier qui s'inclinait devant le Préfet impérial ; car rien n'est changé à l'Hôtel de Ville : il n'y a que quelques Français de plus ; puis il disparaît tout à coup dans un mur. Ces hommes sont-ils des fantômes ? N'ont-ils qu'une existence imaginaire ? Font-ils partie d'un redoutable conseil des Dix ? Qu'y a-t-il derrière ce mur ? Aucun bruit ne transpire, et rien jamais n'en sort.

« A considérer ces hommes, vous diriez de bons bourgeois : celui-ci est ventru, cet autre est chauve, un troisième a le teint rubicon d'un augure, ce maigre porte un pantalon à carreaux. Braves gens, honnêtes, peu méchants. On leur dirait bonjour, n'était le respect. Silence ! ces hommes sont des Romains.

« A eux seuls, ils réunissent toutes les gloires de la grande République romaine. Toutes les gloires et tous les noms. Ils n'ont avec eux ni Fabius (1), ni

(1) Trochu.

Brutus (1) ; mais Fabius est au Louvre, où il mérite plus que jamais le surnom de *Cunctator;* quant à Brutus, il est parti ; espérons que ce n'est pas pour les plaines de Philippes.

« Brutus est magnifique, de temps à autre, on reçoit de lui des dépêches ainsi conçues :

«« Tout va bien. Nous avons été battus à tel endroit ; telle ville a capitulé ; tel général s'est rendu ; mais tout va bien, tout va très bien. »»

« A la vérité, on pourrait croire que, si 38 millions d'hommes le voulaient bien, ils ne se laisseraient pas écraser par poignées de 2,000 sans bouger de place ; on pourrait croire que, si l'on avait des canons, ces canons tireraient et que, si nous étions les plus forts, nous ne serions pas toujours les plus faibles. Mais Brutus affirme le contraire, et Brutus, on le sait, est un homme honorable.

« A la vérité, quelques-uns pourraient dire que les serviteurs de César n'ont peut-être pas tout ce qu'il faut pour défendre la République, et que n'étant pas très bons soldats, ils sont encore plus exécrables citoyens. Ils pourraient ajouter que, jusqu'à cette heure, ils ne voient guère que le siège de Paris qui aille bien et que, puisque rien de ce qu'on a fait n'a réussi, il serait temps d'essayer d'autre chose. Mais Brutus affirme le contraire, et Brutus, on le sait, est un homme honorable.

« Pour employer une comparaison peu romaine, Brutus ressemble à ces garçons de restaurant qui vous annoncent toujours le bon état d'une côtelette qu'ils ne vous apportent jamais.

« Cependant il faut se taire. Caton vous répondrait que vos propositions ne sont pas constitutionnelles. En vain, vous répliquerez qu'en ce moment il n'y a pas de Constitution.

(1) Gambetta.

« Caton et ses amis n'en croient rien : ce qu'ils aiment par-dessus tout, c'est la formalité.

Nulle peste n'offusque et ne trouble si fort
Pour subvertir le droit, pour establir le tort,
Pour jeter dans les yeux des juges la poussière,
Que cette enchanteresse autrefois étrangère.
Son habit, de couleurs et chiffre bigarré,
Sous un vieil chaperon un gros bonnet carré :
Ses faux poids, sa fausse aune et sa règle tortue,
Deschiffrent son énigme et la rendent connue.
Pour présent que d'enfer la discorde a porté,
Et qui difforme tout : c'est la formalité.

« Ainsi dit d'Aubigné. Mais comme auteurs, Caton et ses amis préfèrent Schneider. Sous le gouvernement impérial, Schneider trouvait l'entrée des Prussiens en France peu constitutionnelle. Il rappelait volontiers M. Guillaume à l'ordre. Caton n'agit pas d'autre sorte.

« La grande préoccupation du Gouvernement actuel consiste à changer le moins possible de ce qui existait avant lui. Il gémit chaque jour d'être lui-même illégal et inconstitutionnel ; et l'on s'attend, à tout instant, à apprendre qu'il a écrit à l'ex-empereur pour lui demander l'autorisation de gouverner la France.

« Joseph Prudhomme, qui est devenu Romain, s'extasie ; c'est ce même Joseph qui disait sous l'Empire :

«« L'homme qui vous gouverne est un misérable ; tout le monde en convient ; mais gardons-nous de le changer, pour ne pas causer de divisions. »»

« Ce même Joseph dit aujourd'hui :

«« Je conviens que notre Gouvernement est insuffisant ; il n'y a même qu'une voix là-dessus ; gardons-nous cependant d'y toucher, de peur d'enfanter des divisions. »»



« Et il ajoute :

«« Quand on a un gouvernement, c'est pour le soutenir. »»

« A Paris est resté Lucullus (1) ; à Paris est resté Cicéron (2). Lucullus est gras ; la nation lui donne 5,000 francs par mois pour qu'il soit gras ; il obéit à la nation. Cicéron pleure ; demain il descendra de sa litière et présentera le cou au poignard : Cicéron est un grand homme. Peut-être, en ce moment, vaudrait-il mieux un goujat qui arrachât le couteau et poignardât le licteur.

« Dieu me soit en aide, voici le pâle Cassius (3); celui-là inquiétait César. Eh ! quoi? si puissant contre César, si faible près d'Antoine ! Passons : ce n'est que le spectre de Cassius.

« Caton l'Ancien est aussi ressuscité ; il a voulu siéger près de Caton d'Utique ; il branle un peu la tête ; il n'est plus, comme on dit, à la hauteur ; il a oublié son « *Delenda Carthago* », et, de temps en temps, il s'approche d'un secrétaire pour lui dire à l'oreille :

«« Trouvez-nous, je vous prie, quelque chose qui compromette les socialistes. »

« Caton l'Ancien confond les socialistes avec les Prussiens ; il croit que ce sont les socialistes qui ont brûlé Orléans et que les Prussiens montent la garde à la porte de Gustave Flourens.

« En résumé, ces Romains ne font rien, seulement ils ont un plan, et ils l'écoutent chaque jour avec un nouveau plaisir. Après quoi, quelques-uns sortent soucieux.

« Une voiture les attend à la porte ; ils la prennent. Où vont-ils? Grand Dieu ! ils passent les fortifications. Parfois ils font le tour des remparts ;

(1) Ernest Picard.
(2) Jules Favre.
(3) Henri Rochefort.

parfois ils visitent un fort ; d'autres fois, ils observent dans une lunette les endroits où pourraient être les ennemis. Puis ils rentrent pour dîner, convaincus qu'ils ont accompli un devoir.

« Ils ont été salués par des mobiles, et ils ont fait prendre l'air à leur plan.

« Je le disais, en commençant, ce Gouvernement s'agite.

« Pour ce qui me regarde, il ne me déplaît pas. Ce que j'en dis n'est pas pour le désobliger, et je suis le premier à recommander la patience. Il est des incidents bizarres et qui déjouent toutes les prévisions. Rien ne nous prouve, après tout, que ce Gouvernement ne sauvera pas Paris. L'histoire ne nous apprend-elle pas que Rome fut jadis sauvée par les oies du Capitole ?

« LE JOUEUR DE FLUTE (1). »

Il est bon, ici, de revenir en arrière et de montrer l'organisation des révolutionnaires, dont les principes sont d'une simplicité et d'une commodité extraordinaires puisqu'ils consistent, uniquement, dans l'ancienne maxime royale : *Sic volo, sic jubeo*.

Le 4 septembre, en même temps que les députés de la Seine se déclaraient eux-mêmes le *Gouvernement*, d'autres amateurs décidaient la formation d'un Contre-Gouvernement. Un comité spécial (Comité de vigilance) fut élu dans chaque arrondissement et, « le 6 septembre, chaque comité nomma quatre représentants qui devaient composer le *Comité central républicain*, dont le siège fut fixé place de la Corderie, n° 6 (2) ».

Il se forma donc, « à côté des maires et des adjoints, des comités d'arrondissement qui s'arro-

(1) *A Paris pendant le siège*, pp. 112 à 115.
(2) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Daru, p. 87.

geaient le droit de peser sur les décisions des maires, se substituaient à leur action, donnaient des ordres, visitaient les maisons et faisaient des arrestations, des perquisitions, surtout sous prétexte d'espionnage (1) ».

Quelques maires ont bien prétendu qu'ils n'avaient jamais subi la pression de ces comités, qu'ils n'avaient jamais obéi à leurs injonctions (2), mais c'est déjà trop qu'ils aient pu exister à côté d'eux, à la mairie, et, de plus, ces maires quasi-indépendants sont si rares que l'exception confirme la règle, c'est-à-dire, le vice dont a souffert l'administration municipale pendant le siège.

Aussi bien, l'existence de ces comités de vigilance a été spécialement déplorable parce qu'ils ont servi à nommer le *Comité central*, dont ils relevaient, suivaient les inspirations, exécutaient les ordres. « On peut suivre, jour par jour, dans les procès-verbaux du *Comité*, le mouvement imprimé à la population, et l'on y trouvera la preuve manifeste que les démonstrations des 22, 27 septembre, des 7, 8 et 31 octobre sont son œuvre, qu'elles ont été préparées par ses soins, accomplies par ses ordres et avec sa participation (3). »

(1) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Daru, p. 87. — *Ibid.*, pp. 109 et 110. — *Enq. parlem. sur le Dix-Huit-Mars*, dépositions : de MM. Cresson, p. 143; du colonel Montaigu, p. 419; de M. Corbon, p. 608.

(2) « On a exagéré et beaucoup trop généralisé l'action de certains comités, dits de vigilance, dont l'origine venait, plus ou moins, de l'*Internationale*. » (*Enq. parlem. déf. nationale*, déposition de M. Henri Martin, p. 401.) — *Enq. parlem. sur le Dix-Huit-Mars*, dépositions de M. Tirard, pp. 333 et 334, et de M. Vacherot, p. 393.

(3) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Daru, p. 87. — Les procès-verbaux des séances du *Comité central* « ont été saisis au domicile de l'un des hommes qui ont été compromis plus tard dans l'insurrection du 18 Mars. Cette pièce a été remise à M. Daru par le directeur du dépôt de la Guerre, et copie certifiée en a été déposée aux Archives de l'Assemblée nationale. » (*Ibid.*, p. 85, en texte et en note.)

« Il y avait à Paris 6,000 sectaires, plus ou moins. Ils étaient en dehors des 25,000 repris de justice qui étaient mêlés au reste de la Garde nationale. L'un d'eux, qui avait des causes de mécontentement, vint révéler au général Clément Thomas et à moi (dit le général Trochu) le fond de la trame : «« Ces gens-là font d'incessants appels aux armes. Ils vont criant partout qu'il faut renverser le Gouvernement, parce que c'est un gouvernement de lâches; parce qu'il n'ordonne pas la levée en masse; parce qu'il ne force pas les lignes prussiennes, bien qu'il le puisse. Ils déclarent qu'ils les forceront sans lui, et qu'ils représentent la *guerre à outrance* et la haine implacable du Prussien. Mais ils ne combattront jamais. Il y a parmi eux beaucoup d'étrangers. Ils n'ont pas d'autre mission que d'agiter la population. Leurs chefs obéissent à un mot d'ordre venu du dehors (1). »»

Du reste, quand on remarque avec quelle facilité Prussiens et communards se sont entendus après le Dix-Huit-Mars, on incline à accepter la version du

(1) *Enq. parlem. sur le Dix-Huit-Mars*, déposition du général Trochu, p. 31. — « C'est un parti à qui le patriotisme et la liberté importent peu, qui ne s'occupe que de la question sociale. » (*Ibid.*, déposition de M. Edmond Adam, p. 158.) — « On ne parviendra pas à faire croire aux gens sensés que M. de Bismarck ne fût pas au courant de la situation intérieure de Paris et qu'il n'y eût pas mis un doigt, sinon la main. » (Viollet-le-Duc, p. L.) — « Cluseret, de son propre aveu, assistait au drame de Sedan. Si c'est comme soldat, ce n'était pas, du moins, sous notre drapeau..... «« J'étais aux trois jours de Sedan. »» Lettre adressée par Cluseret, le 18 novembre 1870, au *Défenseur de Saint-Etienne.* » (Auguste Callet, p. 43, en texte et en note.) — Voir aussi à ce sujet : Viollet-le-Duc, p. XXXII. — *Nouvelle Gazette de Prusse*, n° du 5 janvier 1871, citée par le major H. de Sarrepont (colonel Hennebert), *Bombardement de Paris par les Prussiens, en janvier* 1871 ; Paris, Didot, 1872 ; p. 245. — *Ibid.*, pp. 245 et 246. — Comte d'Hérisson, p. 214. — *Histoire de la guerre franco-allemande de* 1870-1871, par Amédée Le Faure; Paris, Garnier, 1875; p. 92. — Alfred Duquet, *Paris, Chevilly et Bagneux*, p. 301, en texte et en note. — Voir, enfin, la pièce justificative n° I.

général Trochu, qui s'écrie : « Voilà des hommes qui se sont faits les héros de la guerre à outrance. C'est au nom de la guerre à outrance, aux cris de «« Mort aux Prussiens »», qu'ils se sont emparés, presque soutenus par l'opinion publique, des canons qu'ils ont accumulés à Montmartre. Après le 18 Mars ils se voient, tout à coup, par une fortune à laquelle ils ne pouvaient prétendre, les maîtres de Paris, en possession de 1,800 à 2,000 bouches à feu, avec des approvisionnements considérables de vivres et de munitions. Que font-ils? Ils se hâtent de s'entendre avec les Prussiens! La Commune reconnaît les préliminaires de paix. Cluseret, délégué à la Guerre, multiplie les ordres du jour les plus sévères pour assurer aux Prussiens la libre jouissance de tous les droits que leur confèrent les négociations. Les relations sont cordiales. On écrit aux Prussiens, les Prussiens répondent, et tout le monde a lu cette lettre d'un officier général «« au Commandant actuel de Paris »» qui échange avec ces gens-là une correspondance. Cette sorte de neutralité militaire prussienne entre le Gouvernement légal de la France et la Commune insurgée de Paris, en me remplissant d'étonnement et d'indignation, était la conséquence logique, en même temps que la confirmation des ententes de M. de Bismarck avec la démagogie (1). » — « M. le prince de Bismarck, faisant deux fois à l'insurrection de Paris l'honneur de s'en occuper dans des discours officiels qui nous sont parvenus, n'a pas exprimé l'horreur qu'inspirent au monde entier, devant la morale universelle, les

(1) *Enq. parlem. sur le Dix-Huit-Mars*, déposition du général Trochu, p. 31. — Le 9 mai 1871, à Paris, en pleine Commune, s'adressant courageusement aux sanglants fantoches de l'insurrection, le *Journal de Paris* leur reprochait « de faire, tous les matins, leur cour aux reîtres et aux lansquenets du nouvel empereur d'Allemagne »:

crimes de la Commune! Il a déclaré que, si la paix ne s'était pas conclue, l'armée prussienne fût entrée dans Paris, soit de vive force, *soit par un accord avec la Commune*, à laquelle il a trouvé *un grain de bon sens* (1).»

La presse rouge et les clubs ayant donc suffisamment préparé les masses à l'assaut du Pouvoir, le *Comité central* se décida à les jeter, à la première occasion favorable, sur l'Hôtel de Ville, cette fabrique de gouvernements révolutionnaires.

L'émeute monte rapidement vers Paris; elle gronde, emplissant les cœurs d'une patriotique épouvante : la perte du Bourget, l'arrivée de M. Thiers, la nouvelle officielle de la reddition de Metz vont la faire éclater; mais, avant de raconter l'imbroglio du Trente-et-un-Octobre, étendons-nous sur le désastre du Bourget, qui, surtout, en a été la déplorable cause.

(1) *Une page d'histoire contemporaine devant l'Assemblée nationale*, par le général Trochu; Paris, Dumaine, 1871; p. 150.

LES TROIS JOURNÉES DU BOURGET

PRISE DU VILLAGE

Saint-Denis était le quartier général d'une sorte de corps d'armée, placé sous le commandement du général de Bellemare, et comprenant trois brigades :

1re brigade (colonel Lavoignet) : 34e de marche, 14e, 15e, 16e, 17e, 18e bataillons de mobiles de la Seine, francs-tireurs de la Presse.

2e brigade (colonel Hanrion) : un détachement de fusiliers marins, 35e de marche, 1er, 2e, 10e, 11e bataillons de mobiles de la Seine.

3e brigade (colonel Martin) : 28e de marche, 12e et 13e bataillons de mobiles de la Seine.

Ces troupes, dont l'effectif monta, un moment, à 25,000 hommes, sans compter la garde nationale, s'étendait sur tout le front nord de Paris, depuis Aubervilliers jusqu'à la Seine. Elles ne possédaient, en fait d'artillerie, qu'une batterie de campagne et une mitrailleuse, tandis que le général Ducrot avait pu mettre en ligne, le 21 Octobre, 94 bouches à feu (1).

(1) Voir la pièce justificative n° II

Le général de Bellemare, leur commandant en chef, était un officier intelligent, énergique, jeune encore, peu disposé à mener le deuil du siège et ne songeant, au contraire, qu'à faire aux Allemands tout le mal possible. C'était un des vaillants combattants de Wissembourg, de Frœschwiller et de Sedan, un des deux seuls généraux, avec le général Pellé, qui s'étaient opposé, dans le conseil de guerre, à la capitulation de Sedan, un des militaires entreprenants et peu résignés qui avaient trouvé le moyen d'échapper aux mains de l'ennemi et qui avaient apporté à la Défense nationale le secours de leur épée (1).

Inutile de dire que, depuis son arrivée à Paris, il bouillait de colère en voyant la misérable façon dont le Gouverneur s'acquittait d'une tâche qu'il avait si ardemment recherchée, même au prix de moyens suspects. Le général de Bellemare, loin de désirer tout de suite les batailles rangées, partageait les idées du général Tripier et de Viollet-le-Duc (2), « voulait d'assiégé devenir assiégeant, si ce n'était immédiatement, tout au moins en s'établissant fortement sur toute la ligne en avant de son front, afin de se rapprocher des positions de l'ennemi et préparer, pour l'avenir, sur un ou plusieurs points, une de ces grandes opérations qui, selon lui, devaient être simultanément tentées, à un moment donné, par toutes les forces actives de l'armée (3) ».

(1) *Histoire critique du siège de Paris par un officier de marine*, pp. 70 et 71.

(2) A ce sujet, voir Alfred Duquet, *Paris, Chevilly et Bagneux ;* pp. 267 à 272.

(3) *Les Trois Journées du Bourget*, par le général de Bellemare ; Paris, Dentu, 1871 ; p. 15. — Cette brochure, imprimée par Balitout, Questroy et Cie, 7, rue Baillif, et 18, rue de Valois, à Paris, n'a pas été mise en vente, M. de Cissey, ministre de la Guerre s'étant refusé à autoriser cette publication. C'est sur une épreuve, que nous avons sous les yeux, que nous prenons nos citations.

« Plusieurs affaires d'avant-postes, combinées d'après les vues du général de Bellemare, avaient heureusement réussi... il engageait peu de monde, le faisait avec prudence et vivacité, et aguerrissait ainsi les jeunes troupes sous ses ordres, en inquiétant l'ennemi, sans s'exposer à de sérieux insuccès (1). »

« L'inaction, apparente, au moins du Gouverneur, avait, au commencement d'octobre, excité des mécontentements et soulevé quelques murmures dans la presse quotidienne. Dans le Gouvernement même, plusieurs membres, peu satisfaits de l'état des choses militaires, exprimaient déjà leur désillusion, et ils ne se cachaient pas pour chercher, parmi ceux qui concouraient à la défense, un officier général qui pût répondre à leur attente. Quelques-uns d'entre eux étaient venus à Saint-Denis visiter les travaux offensifs et défensifs, et les propositions officieuses avaient été faites au général de Bellemare pour le cas où il pourrait être appelé au commandement en chef; le respect de la discipline les lui avait fait décliner (2). »

« Ernest Picard, tout en reconnaissant les rares mérites du général Trochu, avait cependant très promptement deviné ce qui aurait pu les rendre complets. Sa fine et pénétrante sagacité n'était point en défaut. Il confiait ses inquiétudes et ses

— « Le général de Bellemare, officier brillant et résolu, supportait assez impatiemment le système adopté par le Gouvernement et le comité de Défense. Il aurait voulu lui substituer des expéditions qui auraient élargi notre ligne de défense en affaiblissant celle de l'investissement. » (Jules Favre, *Gouvernement de la Défense nationale du 30 juin au 31 octobre 1870*, p. 314.)

(1) Colonel Vandevelde, *Commentaires sur la guerre de 1870-1871*; Bruxelles, Muquardt, 1872; p. 231. — Cette citation est prise à l'*Histoire critique du siège de Paris par un officier de marine* (p. 71) que le colonel Vandevelde met sans cesse à contribution sans indiquer la source.

(2) Général de Bellemare, p. 40. — *Histoire critique du siège de Paris par un officier de marine*, p. 70.

doutes à Jules Favre. Que de fois, en sortant du conseil et en revenant ensemble au milieu de la nuit, ils échangeaient leurs perplexités (1)! »

Le général Trochu connaissait ces desseins, et rien ne l'indisposait davantage contre le général de Bellemare et le général Vinoy qui, lui aussi, était proposé pour le commandement en chef, que ces velléités d'indépendance à son égard.

Il est bien regrettable que le bandeau qui couvrait les yeux des membres du Gouvernement n'ait pas été levé dès le commencement d'octobre, que M. Vinoy ou M. de Bellemare n'aient pas pris la place de l'infatigable conférencier qui régnait au Louvre depuis le 4 septembre, car l'habileté du général Vinoy, la fougue entreprenante du général de Bellemare auraient, l'une ou l'autre, singulièrement compliqué la tâche de l'assiégeant et permis de tout espérer pour les assiégés.

Nous verrons bientôt les conséquences de tout ce que nous venons d'exposer : incapacité, jalousie de M. Trochu; impatience, initiative de M. de Bellemare; aussi, hâtons-nous de décrire le terrain où va se dérouler le drame en trois actes des 28, 29 et 30 octobre 1871.

Au nord-est de Paris, les avant-postes français passaient, la veille de l'attaque du Bourget, par le

(1) Jules Favre, *Gouvernement de la Défense nationale du* 30 *juin au* 31 *octobre* 1871, p. 218. — « Ernest Picard, ayant compris de bonne heure l'incapacité du général Trochu, a inutilement cherché à faire sentir aux membres du Gouvernement la nécessité absolue de confier le commandement de l'armée à un chef capable. » (*Les fautes de la Défense de Paris*, par le colonel comte de Meffray; Paris, Lacroix, Verbœckhoven et Cie, 1871; p. 11.) — « Vos opinions (celles du colonel de Meffray), que j'ai plusieurs fois tenté vainement de faire prévaloir, sont un témoignage des contradictions auxquelles le système suivi par la Défense a donné lieu, et des résistances qu'ont rencontrées ceux qui étaient contraires à ce système. » (Lettre de M. Ernest Picard en date du 28 juin 1871, citée par le colonel Meffray, p. 5.) — Voir, aussi, *infrà*, p. 172, en note.

COMBAT DU BOURGET



Pierrefitte
Station
Stains
Garges
Orme
Dugny
Pont Iblon
le Blanc Mesnil
Route
le Moulin Neuf
Mln de Stains
Mln de Romaincourt
St DENIS
Rouillon
Pt de la Molene
la Molette
Merville Fe
Tourterelle Fe
le Bourget
l'Eglise
la Fontaine
la Barrière
Cr. Rouge
le Sausset
Aulnay
Mln Neuf
Mln Basset
Ft de l'Est
La Courneuve
Chemin de
St Lucien
Mln Neuf
Station
Crevecœur
Mln des Ponceaux
Aubervilliers
Les Vertus
Drancy
le Grand
Pt Drancy Fe
des Groslay Fe
Nonneville
Montfort
Ft d'Aubervilliers
Canal de St Denis
Bobigny
Route

fort de la Double-Couronne de Saint-Denis, la Courneuve et Bobigny, appuyés par les forts de l'Est, d'Aubervilliers, de Romainville et de Noisy.

En face de ces postes, les Allemands occupaient Stains, Dugny, Pont-Iblon, Le Blanc-Mesnil, Aulnay-les-Bondy, la voirie de Bondy, avec le Bourget, au centre, en flèche.

Tout l'espace, entouré ainsi par les positions françaises et allemandes, forme une vaste plaine, sans arbres, sans mouvements de terrain, sauf deux légères dépressions dans lesquelles coulent deux gros ruisseaux : la Morée, qui passe à Aulnay-les-Bondy, le Blanc-Mesnil, Pont-Iblon, Dugny, et la Mollette, qui longe la partie ouest du Bourget. La Morée, au nord de Dugny, et la Mollette, au sud-ouest de ce village, se jettent dans le Crould, rivière dont le confluent est à Saint-Denis.

Depuis Sevran jusqu'à Saint-Denis, les bords de la Morée et du Crould sont facilement inondables sur un espace atteignant quelquefois 500 mètres. En 1870, ces inondations protégeaient, de notre côté, la partie de Saint-Denis située entre la Double-Couronne et le fort de l'Est, du côté de l'ennemi, toutes ses lignes depuis Sevran jusqu'à Stains, à l'exception du Bourget.

La Mollette coupe cette grande plaine en deux parties égales : le plateau-sud, allant du ruisseau de Montfort, sous le fort d'Aubervilliers, au Bourget, et le plateau-nord, allant du Bourget à la Morée, à Pont-Iblon.

Le chemin de fer de Soissons traverse le plateau-sud, passant à Aubervilliers, à la Courneuve, au Bourget et à Sevran. La grande route de Lille coupe les deux plateaux, à angle droit, longeant le fort d'Aubervilliers, formant l'unique rue du Bourget, traversant la Morée à Pont-Iblon.

Quant au Bourget, c'était un village de 700 habi-

tants, se composant, comme nous venons de le dire, d'une seule rue, la grande route, avec des maisons de chaque côté. A gauche, un chemin mène à Dugny, à droite, un autre chemin conduit au Blanc-Mesnil. Ce sont les deux seules amorces de rues qui coupent la ligne des maisons.

Lorsque l'on arrive de Paris, la route nationale descend jusqu'au pont de la Mollette, près de la mairie, et remonte ensuite, doucement jusqu'à l'extrémité du village qui se termine, à gauche, par une ferme, à droite, par une villa de mauvais goût, flanquée de tourelles. Il n'y a guère que ces deux constructions qui aient des vues sur le plateau-nord, commandant les débouchés de Dugny, de Pont-Iblon et du Blanc-Mesnil, dont les hauteurs dominent légèrement la partie supérieure du Bourget.

Le terrain décrit, passons à l'action.

La Courneuve, pâté de maisons bâties au-dessous du fort de l'Est, était occupé par les francs-tireurs de la Presse, commandés par M. Rolland.

Le général de Bellemare, sachant que les troupes placées en face du Bourget désiraient tâter l'ennemi, bien que l'on ne sût pas quelle était l'importance du poste de la Garde royale occupant le village, se décida à l'emporter par une attaque de nuit, malgré l'opposition du général Trochu à ce genre d'opérations (1). Il chargea donc les francs-tireurs de la Presse d'exécuter le coup de main. A trois heures du matin, les 260 hommes composant le corps, car il ne restait plus que cet effectif, un grand nombre ayant déserté, se dirigeaient de la Courneuve vers le Bourget, en quatre compagnies. La barricade qui fermait la grande route, au sud du village, allait être attaquée par deux compagnies ; les deux autres

(1) Général de Bellemare, p. 16.

tourneraient la position en se glissant entre Dugny et le Bourget.

L'amiral Saisset est averti de l'opération et donne au fort de Romainville l'ordre de l'appuyer (1).

Le mouvement, favorisé par une nuit de jais, s'accomplit à merveille. Les deux compagnies, chargées de l'attaque de face, s'approchent à quelques pas de la barricade, grâce à un franc-tireur parlant allemand, qui a trompé la sentinelle prussienne. Enfin désabusée, elle fait feu, les ennemis sortent précipitamment des maisons où ils se tiennent, une fusillade inoffensive s'engage à bout portant. Les Prussiens cherchent à se remettre et vont peut-être y parvenir quand les deux autres compagnies françaises se présentent du côté de Dugny. Alors, redoutant d'être cernés, les Prussiens quittent la barricade du sud et se retranchent dans l'église et dans le haut du village (2). Mais voici que le fort de Romainville se met à tirer sur le Bourget; « un de ses énormes projectiles, en éclatant, tue et blesse six francs-tireurs, les seules victimes de l'affaire (3) ».

Cependant, les francs-tireurs s'arrêtent et ne reprennent leur élan qu'après l'arrivée de la moitié du 14[e] bataillon des mobiles de la Seine, partie de la Courneuve et qui accourt pour les soutenir, en débouchant par le haut du Bourget.

A la vue de ce renfort, les 250 soldats de la Garde royale, qui se sont laissés surprendre, battent en retraite sur Pont-Iblon, sauf quelques hommes qui font bravement le coup de feu dans l'église mais

(1) Amiral de la Roncière-le Noury, p. 127. — Général Ducrot, t. II, p. 14. — Général de Bellemare, p. 20.

(2) *Une page de l'histoire du siège de Paris par les Prussiens. La première affaire du Bourget par un garde mobile* (Henri Dichard); Paris, Rochette, 1871; 1re édition; pp. 18 et 19.

(3) *Ibid.*, p. 19. — Le Faure, p. 87.

qui finissent par rejoindre bientôt leurs camarades, en se sauvant à travers champs, sans rencontrer, dans leur fuite, la moindre troupe de secours (1).

Le Bourget nous appartient.

« L'affaire a réussi au delà des prévisions du général de Bellemare (2). Celui-ci, tout en trouvant que l'occupation de ce point est un peu prématurée, craint d'infliger à ses soldats le déboire de se retirer en plein succès. Il ordonne donc au colonel Lavoignet de s'y installer, et, par le télégraphe, informe le Gouverneur de la réussite du coup de main (3).

Le Bourget est occupé, vers midi, par les francs-tireurs de la Presse, les 14e et 16e bataillons de mobiles de la Seine, un demi-bataillon du 34e de marche, un demi-bataillon du 28e de marche, deux pièces de 4 et une mitrailleuse. Parmi les troupes de ligne se trouvent un assez grand nombre de grenadiers et de voltigeurs de l'ex-Garde impériale (4).

L'amiral Saisset ordonne alors au capitaine de frégate Salmon d'occuper Drancy. La 8e compagnie du 8e bataillon des mobiles de la Seine s'avance dans la direction de la gare du Bourget. Le 3e bataillon de la Seine-Inférieure, posté à Bobigny et à la Folie, surveille l'ennemi du côté de Bondy (5).

(1) « Vers dix heures du matin, les Prussiens étaient refoulés jusqu'à Pont-Iblon. » (O'Zou de Verrie, *Les Trois journées du Bourget;* Paris, Rouquette, 1871 ; p. 7.) — M. O'Zou de Verrie, dont le fils était capitaine dans le bataillon du commandant Baroche, resta au Bourget pendant les trois jours de lutte, ramassant et soignant les blessés. C'est un témoin oculaire, dans toute l'acception du mot. — « Il n'y avait là qu'une compagnie allemande qui fut totalement surprise et dut rétrograder sur Pont-Iblon et le Blanc-Mesnil. » (M. de Moltke, p. 191.) — Amiral de la Roncière-le Noury, p. 128. — *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 190. — Général Ducrot, t. II, p. 15. — Commandant Bonnet, t. II, p. 87.

(2) Général de Bellemare, p. 20.

(3) *Ibid.*, pp. 20 et 21.

(4) Albert Caise, *La vérité sur la garde mobile de la Seine et les combats du Bourget;* Paris, Glady frères, 1872; p. 17.

(5) Amiral de la Roncière-le Noury, pp. 128 et 129.

Mais, à peine étions-nous maîtres du Bourget que deux batteries de campagne et deux de position, établies à Pont-Iblon, commençaient le feu. Nos trois pièces, braquées en avant de la partie nord du village, essaient de riposter ; après trente coups, elles quittent la place pour ne plus revenir tirer : l'infanterie seule va soutenir la lutte (1).

Sur l'ordre du général de Bellemare, qui était arrivé au Bourget au moment où les derniers Prussiens l'abandonnaient (2), l'infanterie perce les murs, s'installe tant bien que mal dans les maisons, ébauche une barricade sur la route, en face de Pont-Iblon (3), aidée dans ses travaux par une section du génie, dirigée par le capitaine Laurent, pendant que, de dix heures à midi, et de deux heures à quatre heures, l'artillerie prussienne fait rage. A ce moment, éprouvée par les grosses pièces des ouvrages de Saint-Denis qui, depuis dix heures du matin, tirent sur elle, elle renonce à son tour à la lutte et cesse son feu (4).

Nos jeunes soldats ne s'étaient pas laissé intimider : ils n'avaient même pas cherché à se cacher et, dans les rues, six à sept morts et une vingtaine de blessés avaient été victimes de ces deux bombardements (5).

Le général de Bellemare attendait toujours avec impatience la réponse du général Trochu à la

(1) « Je fis retirer mon artillerie qui ne pouvait lutter avec celle de l'ennemi trop supérieure en nombre. » (Rapport du général de Bellemare). — *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, pp. 190 et 191. — Général Ducrot, t. II, p. 15.

(2) Combinaison de la *Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 190 et du général de Bellemare, p. 21.

(3) « Cette barricade se ressentait de sa construction trop précipitée. » (O'zou de Verrie, p. 9.).

(4) *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 191. — « Le tir de nos batteries ne put déloger l'ennemi. » (Capitaine Gœtze, t. II, p. 35. — Commandant Bonnet, t. II, p. 87.

(5) Henri Dichard, 1re édition, p. 22.

dépêche annonçant la prise du Bourget (1). Vers trois heures « apparaît le commandant de Lemud, de l'état-major du Gouverneur, venant, de sa part, prendre connaissance des détails de l'affaire et demander au général de Bellemare *ce dont il pense avoir besoin pour le maintien de l'occupation du Bourget*. Le général écrit, lui-même, sur le carnet de cet officier, que si l'on veut s'y maintenir, il faut qu'on lui envoie 4,000 hommes de renfort et au moins deux batteries de 12 (2) ». Puis, M. de Bellemare rentre à Saint-Denis, après avoir donné ses ordres.

Examinons sommairement les dispositions prises.

C'étaient les francs-tireurs et le 14e bataillon de mobiles de la Seine qui avaient enlevé le Bourget, ce sont eux que l'on met en première ligne pendant que les troupes de renfort se tiennent au bas de la route nationale (3).

Par une bizarrerie peu commune, le commandant supérieur du Bourget devait être changé tous les jours. Le colonel Lavoignet devait commander le 28, le colonel Martin le 29, le colonel Hanrion le 30 (4). On va voir bientôt combien une pareille conception fut fatale à la défense : l'absence d'un officier d'un grade supérieur à celui de colonel ne nous paraît pas justifier une combinaison que la clairvoyance du général de Bellemare n'a pas dû approuver, combinaison à laquelle il ne s'est certainement arrêté que pour ne pas déplaire à deux des trois colonels brigadiers, ce en quoi il a eu tort.

Somme toute, vers le soir, les points menacés, c'est-à-dire, la ferme, la barricade et la villa aux

(1) Général de Bellemare, p. 21.
(2) *Ibid.*, p. 23.
(3) *Ibid.*
(4) Général Ducrot, t. II, p. 16.

tourelles étaient défendues par le 14e bataillon de mobiles. Le colonel Lavoignet n'avait pas jugé à propos de placer, à quelques pas en avant, dans la plaine, ni un petit poste, ni des tirailleurs, ni même une sentinelle (1)! La partie était belle pour les Prussiens.

Quant à Drancy, il restait toujours au pouvoir du commandant Salmon. « Il eût été désirable d'avoir quelques pièces de canon dans le village : nous n'en avions pas. Elles eussent été en excellente position pour soutenir le Bourget. Dans la journée on avait pu en voir l'utilité. On avait amené momentanément, du Bourget à Drancy, deux pièces de petit calibre, qui, après douze coups, avaient forcé l'ennemi à éloigner son artillerie, qui était prise en écharpe (2). »

Mais cette espèce de fatalité qui, depuis le commencement de la guerre, dans les grandes comme dans les petites choses, pesait sur nous, ne nous fit aucune grâce ce jour-là. Le général Trochu ne daignait pas se préoccuper de semblables détails, ni charger ses généraux de le remplacer pour ce soin. Retiré au fond de son palais du Louvre, il parle philosophie avec ses aides de camp, religion avec ses aumôniers, ou bien, assis à la table du conseil, à l'Hôtel de Ville, il annonce à ses éminents collègues « qu'on a pris le Bourget, et que, bien que cette position ait peu d'importance, puisqu'elle est occupée (*sic*), on la gardera (3) ». Il discourt longuement sur la Légion d'honneur ; quant à donner un ordre pour appuyer les braves gens du Bourget, il n'y songe pas. Il a parlé : cela doit suffire.

(1) Henri Dichard, 1re édition, p. 23.
(2) Amiral de la Roncière-le Noury, p. 129.
(3) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Chaper sur les procès-verbaux des séances du gouvernement de la Défense nationale, pp. 50 et 51.

En réalité, il ne veut considérer l'opération que comme « une affaire d'avant-poste (1) » — « Informé après coup, il se montre médiocrement satisfait (2) », aussi peut-on être certain qu'il ne fera rien pour conserver la position conquise.

ATTAQUE DU 28 AU SOIR

Le calme régnait donc, depuis quelques heures, au Bourget où nos troupes se fortifiaient plutôt mal que bien. Tout à coup, à sept heures, les mobiles de la ferme croient percevoir un bruit inquiétant : on dirait d'une troupe qui s'avance. Impossible de rien voir à deux pas devant soi. Un officier crie, par deux fois : « Qui vive? — France! — Quel régiment? — Mobile! — Quel bataillon?... » Plus de réponse.

Les mobiles accourent, arment leurs fusils. Tout aussitôt, une vive fusillade éclate : les Prussiens sont à quelques mètres de la ferme (3). Nous ripostons et l'ennemi ne peut escalader les murs.

La barricade est pareillement attaquée. Grâce à leur haute taille, les grenadiers prussiens peuvent tirer par-dessus les tas de pavés, sans oser les franchir. Le lieutenant-colonel Roussan veut amener une compagnie au secours des défenseurs de la barricade, mais quelques hommes tombent, atteints par les balles, et la plus grande partie des mobiles se retire, à l'exception d'une dizaine.

A cet instant, l'ennemi va pénétrer par une des portes de la ferme, abandonnée par des mobiles apeurés! Heureusement, entraînant quelques

(1) Général Ducrot, t. II, p. 16.
(2) *Ibid.*, p. 17. — Voir, *infrà*, p. 172.
(3) Henri Dichard, 1re édition, pp. 23 et 24. — Amiral de la Roncière-le Noury, pp. 130 et 131. — Général Ducrot, t. II, p. 19.

hommes, le capitaine Faurez fond sur les Prussiens ; il les fusille d'abord, les pousse à la baïonnette ensuite, et referme la porte (1). Pendant une demi-heure, le combat de mousqueterie continue sans que, de la ferme, de la barricade et de la villa aux tourelles, les mobiles qui n'ont pas fui cessent leur feu meurtrier. Aussi, quand le commandant Jacob arrive à la tête d'une compagnie qu'il installe derrière les murs de la villa aux tourelles, la fusillade de ces nouveaux combattants décide les Prussiens à la retraite : il se retirent précipitamment, abandonnant leurs morts et emportant leurs blessés (2). Ils comptaient 2 officiers et 49 hommes hors de combat (3).

Une compagnie du 28[e] de marche, enlevée par le commandant Jamais, arrivait alors au pas de course au secours des mobiles (4). Son soutien était devenu inutile, les mobiles ayant, tout seuls, repoussé l'ennemi (5).

Pendant ce temps, à quoi pensait le colonel Lavoignet, remplissant les fonctions de général de brigade, commandant du Bourget? Il croyait à une méprise et s'imaginait que les mobiles faisaient feu les uns sur les autres (6) !

(1) Le capitaine Faurez fit preuve d'un courage et d'un sang-froid qui fit l'admiration de tous ses soldats. (O'Zou de Verrie, p. 9.)

(2) « Vers sept heures, l'ennemi a tenté de reprendre le Bourget..... à dix heures il renonçait à s'emparer de la position. » (Lettre de M. Albert Caise, *Le National*, n° du 31 octobre 1870.) « C'est en vain que, vers le soir, un bataillon tenta de déloger les Français : il dut battre en retraite en essuyant des pertes graves. » (M. de Moltke, p. 191.) — Amiral de la Roncière-le-Noury, p. 131. — *La Guerre franco-allemande*, 2[e] partie, p. 191. — Général Ducrot, t. II, p. 19. — Commandant Bonnet, t. II, p. 87.

(3) *Historique du* 3[e] *régiment des Grenadiers de la Garde, Reine-Elisabeth*; Berlin, 1881; Bibliothèque nationale, in-8°, M. 383. Traduction de M. Stanislas Mouillard.

(4) *Historique du* 128[e] *régiment d'infanterie;* Paris, Lavauzelle, 1890; p. 63.

(5) Major de Sarrepont, p. 324.

(6) Henri Dichard, 1[re] édition, p. 25.

Quant à se renseigner, en personne, ou par aide de camp, il n'y songeait pas. Tranquillement installé dans une maison, au sud du Bourget, du côté de Paris, il n'avait pas l'idée de se transporter au haut du village, du côté de l'ennemi. Et ces hommes se prétendaient militaires !

Enfin, grâce au sang-froid du capitaine Faurez, la surprise avait échoué. L'ennemi nous laissa tranquille toute la nuit. Par une pluie battante, par un vent furieux, on se hâta de fortifier la position avec l'aide des soldats du génie. Malheureusement, c'était peu de bras pour une semblable besogne : on éleva bien une sorte de barricade à l'extrémité de la route de Dugny, une clôture en branchages au bout du chemin conduisant au Blanc-Mesnil; on perça bien des meurtrières dans les murs, mais des communications ne furent pas ouvertes entre les maisons, de manière à pouvoir circuler à l'abri ; les barricades ne furent pas appuyées par des épaulements ni fortifiées par des tranchées (1).

Le général de Bellemare attendait, sans doute, pour mettre définitivement le Bourget en état de défense, que le Gouverneur lui fît savoir qu'il fallait le garder. Il eût été préférable, dans l'espèce, de commencer les travaux sans désemparer, et nous ne retrouvons pas, ici, l'initiative ordinaire du général de Bellemare.

Le 12e bataillon des mobiles de la Seine, commandé par Ernest Baroche, était venu s'installer dans le Bourget, comme soutien du 14e bataillon. « Nos forces s'élevaient alors à 2,200 hommes (2). »

(1) Henri Dichard, 1re édition, p. 26.
(2) O'Zou de Verrie, p. 12.

JOURNÉE DU 29 OCTOBRE

Le soleil ou, plutôt, le jour, car la pluie ne cessait de tomber, se leva, triste comme la veille : dès ses premières lueurs, les Prussiens de Pont-Iblon recommencèrent le bombardement, au moyen de 30 pièces de campagne (1), avec l'espoir que le canon serait plus heureux que l'infanterie et nous chasserait de la position (2).

Nos artilleurs et nos trois malheureuses pièces, retirés au bas du village, avaient conservé un silence des plus prudents et, le soir seulement, se plaçant à notre droite, ils essayèrent de répondre aux batteries ennemies. Après quelques coups, ils se hâtèrent d'abandonner la partie, formant ainsi un contraste singulier avec l'énergie, la ténacité de notre artillerie à Châtillon, à Chevilly et à la Malmaison.

Ce nouveau bombardement « mettait à jour et incendiait les maisons, brisait les arbres, renversait les murs crénelés, labourait les enclos... Insouciant du danger, le commandant Baroche, se portant constamment aux points les plus exposés, parcourait les lignes de défense, donnait ses ordres avec l'impassibilité du vieux soldat et inspirait la confiance à ses hommes, qu'il entraînait après lui, à travers la fumée et la mitraille (3). » Le sous-lieutenant Blin de Belin, du 12e bataillon de mobiles de la Seine, avait reçu un éclat d'obus en pleine figure ; le lieutenant Gérard de Cailleux avait été blessé à la

(1) M. de Moltke, p. 191. — D'après les officiers prussiens, il fut lancé sur le Bourget 5,000 obus, pendant les journées des 28, 29 et 30 octobre. (Henri Dichard, 1re édition, p. 27.)

(2) *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 191.

(3) O'Zou de Verrie, p. 14. — « Nos troupes, déjà aguerries, ne bougèrent pas, attendant de pied ferme une nouvelle attaque. » (Général de Bellemare, p. 25.)

jambe par le même projectile (1). Toutefois, les Prussiens n'obtenaient pas le résultat cherché : nous demeurions fermes dans la place (2).

Sur ces entrefaites, 15 où 20,000 ennemis s'étaient rangés dans la plaine, avaient ouvert un feu nourri contre le Bourget et l'on s'attendait à une attaque. De Romainville, on apercevait parfaitement leurs évolutions pendant qu'Aubervilliers et le fort de l'Est tiraient sur eux par intervalles (3). Mais, à une heure, la canonnade avait cessé, les régiments ennemis s'étaient retirés sur Gonesse et Blanc-Mesnil, probablement effrayés par un certain nombre de bataillons de la Garde nationale, faisant une promenade militaire aux environs d'Aubervilliers, et que les Allemands prirent pour des troupes de renfort (4).

On juge avec quelle fierté les soldats-citoyens seraient rentrés dans Paris s'ils avaient connu l'effet produit par eux sur l'ennemi ! Ils auraient pu répéter, avec le lièvre de La Fontaine :

..... Notre présence
Effraie aussi les gens et met l'alarme au camp!
Et d'où nous vient cette vaillance?
Comment, des ennemis qui tremblent devant nous!
Nous sommes donc foudres de guerre?

Quoi qu'il en soit, devant le danger que présentait le développement des masses prussiennes dans la plaine, un certain nombre de soldats avaient occupé leur poste de combat. Les deux pièces de Drancy,

(1) *Rapport du capitaine Ernest O'Zou de Verrie*, qui prit le commandement du bataillon après la mort du commandant Baroche; p. 2. (Inédit; à nous communiqué par le général de Bellemare.)

(2) *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 191. — Major Blume, p. 63. — Commandant Bonnet, t. II, p. 87.

(3) Amiral de la Roncière-le Noury, p. 131. — *Histoire de la guerre de* 1870-1871, par le général Ambert; Paris, Plon, 1873; p. 341. — Camille Farcy, p. 281.

(4) Général Ducrot, t. II, pp. 19 et 20.

qui avaient fait du mal à l'ennemi, « étaient rappelées au Bourget où le général de Bellemare manquait d'artillerie et en demandait en vain (1) au Gouverneur de Paris.

Il paraît que, ce jour-là, c'était le colonel Martin qui commandait au Bourget, en remplacement de M. Lavoignet, du moins, le général Ducrot écrit que ce fut lui qui fit prendre les précautions nécessaires lors du déploiement des 20,000 Prussiens (2). Nous n'avons pas trouvé trace de ce fait dans les récits des témoins oculaires qui semblent même ignorer l'existence d'un commandant supérieur (3).

Enfin, mobiles et francs-tireurs étaient morts de faim et de fatigue. On n'avait pas su, ou pu, en quarante-huit heures, faire avancer quelques batteries; on n'avait pu, de même, faire parvenir des aliments aux défenseurs du haut Bourget (4).

Les mobiles ne laissèrent pas de montrer combien un pareil traitement les exaspérait. Pour les calmer, le lieutenant-colonel Roussan et le commandant Jacob leur assurèrent que les vivres étaient arrivés, qu'ils leur seraient distribués, le soir, et qu'ils mangeraient..... le lendemain matin (5)! C'est à ne pas croire, mais tout confirme le dire du témoin oculaire dont nous suivons la narration (6). Et, de fait, les voitures de vivres et d'objets de campement étaient entrées dans le Bourget à la fin du jour (7), mais, en raison du désordre qui y régnait,

(1) Amiral de la Roncière-le Noury, p. 131.
(2) Général Ducrot, t. II, p. 19.
(3) C'était bien, en effet, le colonel Martin qui commandait; cela résulte de la brochure du général de Bellemare (p. 27).
(4) « Nos hommes étaient fatigués; ils attendaient des vivres. » (O'Zou de Verrie, p. 18.) — *Ibid.*, p. 19. — « Les mobiles, « bien fatigués et peu nourris ». (Rapport du capitaine O'Zou de Verrie, pp. 2 et 3.)
(5) Henri Dichard, 1re édition, p. 27.
(6) M. Henri Dichard, garde mobile.
(7) Général de Bellemare, p. 27.

il avait été impossible d'en faire la distribution régulière, et les provisions avaient été gâchées.

La singulière communication de leurs chefs ne satisfit donc pas ceux qui ne demandaient qu'à se replier : alléguant que, depuis deux jours, ils n'avaient pas de pain, qu'ils n'avaient cessé d'être en faction par un temps abominable, qu'ils tombaient de sommeil et de fatigue, « un grand nombre de gardes mobiles, abandonnant leur poste, sans en avoir reçu l'ordre, retournèrent à Aubervilliers et à Saint-Denis. Quelques officiers, en fermant les yeux, semblèrent autoriser une pareille conduite (1). »

En ce qui concerne les travaux défensifs, on s'en occupait toujours très mollement, et, surtout, « aucune direction sérieuse n'y était donnée (2) », pas plus que la veille. « Les précautions les plus élémentaires étaient négligées : pas une ligne de ti-

(1) Henri Dichard, 1re édition, p. 27. — Les sous-officiers donnèrent l'exemple de la fuite; ainsi, dans une compagnie du 14e bataillon de mobiles, il ne resta plus, comme sous-officier, que M. Edmond Rousset, rédacteur au *National*. (*Ibid.*, p. 51, en note.) — « Il a été constaté que, faute de surveillance de celui qui commandait sur les lieux, beaucoup d'hommes, et même des officiers, avaient abandonné leur poste dès la veille au soir (le 29) et pendant la nuit, pour rentrer soit dans Paris, soit dans leurs cantonnements. » (Général de Bellemare, pp. 37 et 38.) — A merveille, mais comment le commandant supérieur de Saint-Denis ne s'est-il pas aperçu de cette désertion et n'a-t-il pas fait réintégrer leur poste à ces mauvais soldats ? Nous savons bien que les mobiles de la Seine jouissaient de prérogatives singulières, entre autres, celle de rentrer à Paris quand bon leur semblait, en dépit des injonctions de leurs chefs. M. Trochu, qui les flattait déjà à Châlons, est responsable de cette coupable tolérance. — « Le scandale produit par cette nuée de mobiles, flânant sur nos boulevards et hantant les mauvais lieux, scandale qui a duré beaucoup trop, n'a cessé que sur les instances très énergiques et souvent réitérées des feuilles publiques. C'est en cela déjà que s'est révélée, pour beaucoup de gens, l'inconcevable impéritie de l'autorité militaire. » (*Enq. parlem. déf. nationale*, déposition de M. Corbon, p. 366.) — Voir, à ce sujet, Gustave Toudouze, *Le Pompon vert;* Paris, Havard, 1887; le Fil, pp. 219 à 311.

(2) Le Faure, t. II, p. 87.

railleurs n'était placée en avant du Bourget, le clocher de l'église n'était pas utilisé comme observatoire (1). »

Le général de Bellemare aurait dû tenir la main à ce que les commandants successifs du Bourget n'oubliassent pas ces devoirs élémentaires de tout défenseur de place. Que faisait-il donc? Il va nous l'apprendre lui-même.

« N'ayant reçu aucun ordre du Gouverneur, ni aucun avis des renforts que j'avais demandés, je me rendis chez lui à huit heures et demie du matin... Je lui rendis compte de ce qui s'était passé au Bourget et lui rappelai, avec la plus vive instance, ma demande, *en hommes et en canons*, s'il voulait qu'on pût se maintenir dans la position.

« Il ne m'avait pas encore manifesté ses intentions, quand une dépêche télégraphique, envoyée dans le cabinet même du Gouverneur, m'annonça que des colonnes nombreuses manœuvraient en avant du Bourget, avec l'intention sans doute de l'attaquer en force. Je repartis tout de suite en disant au Gouverneur que, s'il m'était possible, je reviendrais dans la journée lui reparler de cette affaire dont l'importance grandissait d'heure en heure. Quand j'arrivai au Bourget, tout était tranquille et je m'assurai que les positions étaient bien gardées.

« Je retournai à Saint-Denis, espérant toujours voir arriver ce que j'avais demandé avec tant d'insistance. J'attendis jusqu'à deux heures. Mécontent, inquiet, je retournai chez le Gouverneur pour avoir avec lui une explication catégorique. Notre discussion fut assez vive; je ne pus en obtenir rien de positif, pas même s'il fallait, *oui ou non*, garder le Bourget. Je revins à Saint-Denis, vers quatre heures,

(1) Le Faure, t. II, p. 87.

fortement préoccupé et ne sachant quel parti prendre (1). »

Une nouvelle dépêche, réclamant des canons, ne reçut pas de réponse. Toute la soirée se passa sans que, du Louvre, on donnât signe de vie. Le général de Bellemare allait expédier l'ordre d'évacuer le Bourget quand, au milieu de la nuit, arrive enfin le télégramme suivant :

« Gouverneur à commandant supérieur de Saint-Denis.

« 29 octobre, 9 heures 40 min. du soir.

« Examinez la convenance de relier le Bourget à Drancy par une tranchée qui devrait être faite de nuit, de faire quelques épaulements défensifs le long de la Mollette, dans la direction de l'inondation du Crould, notamment en face du pont, de faire un épaulement pour quelques pièces de 12, au point où la Mollette rencontre l'inondation. Cette batterie prendrait Stains à revers (2). »

Il était impossible d'être moins franc. Certes une pareille dépêche n'était pas compromettante car il était difficile de décider si elle prescrivait de rester au Bourget ou de l'évacuer. C'était encore un télégramme dans le genre de celui que le Gouverneur adressait au général Vinoy, lui demandant, le jour du combat de Bagneux, s'il fallait abandonner les positions enlevées ou s'y fortifier.

Mais, cette question de bonne foi vidée, quelle piètre opinion une pareille dépêche inspire de celui qui l'a écrite !

D'abord quels soins des détails et quel oubli du principal !

(1) Général de Bellemare, pp. 25 et 26. — « Le Gouverneur accueillit froidement la demande de renforts..... Néanmoins, il ne prescrivit pas d'évacuer le village. » (Le Faure, t. II, pp. 87 et 88.)

(2) Général de Bellemare, pp. 27 et 28.

Et puis, quel choix d'emplacements pour des batteries que ceux qu'elle indique! A l'embouchure de la Mollette et du Crould, pour prendre Stains à revers! Mais le danger n'était pas à Stains, puisque l'inondation séparait ce village du Bourget : il était à Dugny, à Pont-Iblon, au Blanc-Mesnil surtout, pas à Stains.

De plus, de quel côté la face de la batterie eût-elle été tournée? Du côté de Stains, dit la dépêche, afin de le prendre à revers. A merveille, mais alors, c'était la batterie qui, à son tour, était prise à revers par Dugny, par Pont-Iblon. Construisait-on cette batterie en face de Dugny et de Pont-Iblon? Alors, c'était Stains qui la prenait de flanc.

Remarquons également que c'était grotesque d'établir une batterie de 12 en face du pont de la Mollette puisque, à quelques pas devant soi, on avait un talus de plusieurs mètres qui coupait le champ de tir du côté de Dugny et de Pont-Iblon.

Ce n'est pas tout. On va voir que l'ennemi n'est pas venu en grand nombre par Dugny, que le danger était du côté du Blanc-Mesnil et que c'est en tournant le Bourget, entre ce village et Drancy, que les Prussiens ont réussi leur manœuvre. Or, la dépêche est muette sur les précautions à prendre de ce côté, sauf la tranchée que le général de Bellemare aurait dû faire creuser dès la réception de la dépêche.

Encore une fois, quand un général entre dans de si grands détails pour une partie de sa ligne de bataille, il est inexcusable de négliger les autres parties qui sont de beaucoup les plus importantes. Mais c'est la manière de faire de M. Trochu.

Quoi qu'il en soit, cette dépêche fixa le général de Bellemare. Il la prit pour un ordre de rester au Bourget et de s'y fortifier, d'autant mieux que le colonel Martin lui avait annoncé, ce jour-là, que

« tout allait bien au Bourget et que les Prussiens semblaient se replier (1) ».

En conséquence, il prescrivit les mesures nécessaires à la construction des batteries pour la nuit suivante (2). Les Prussiens n'allaient pas attendre si longtemps pour nous arracher notre conquête : à la guerre le temps n'est pas de l'argent, mais c'est le plus souvent le succès.

La nuit du 29 au 30 fut horrible. La pluie tombait à flots, et nos soldats demeuraient, transis, au milieu des flaques d'eau et de la boue. A dix heures du soir, la fusillade recommence. C'est une fausse alerte : l'ennemi ne se montre pas. Cette alerte se renouvelle une seconde fois, car le moindre bruit occasionne une prise d'armes pour nos troupes dépourvues de grand'gardes et de sentinelles. « On s'était enfermé dans le village comme des aveugles (3) » ou des autruches. Pas un ordre n'arrivait aux bataillons de première ligne : le *petit bonheur* régnait en maître, au Bourget, à l'instant où l'état-major prussien en décrétait la reprise.

PERTE DU BOURGET

Le 30, au matin, de nouvelles bandes de gardes mobiles désertèrent leurs postes. « Ainsi, dans le 14e bataillon, telle compagnie n'était plus représentée que par 11 hommes, telle autre par 20, telle autre par 35 (4). » Les chefs ne s'émurent pas d'un

(1) Voir, ci-contre, le *fac-simile* de la lettre du colonel Martin, par laquelle il donne, en même temps, la nouvelle officielle de la reddition de Metz.

(2) Général de Bellemare, p. 28. — Du reste, la déclaration du général Schmitz prouve que le général de Bellemare ne s'était pas trompé, attendu qu'elle disait que « nous restions au Bourget ». (Rapport militaire, *Journal officiel*, n° du 30 octobre 1870.)

(3) Henri Dichard, 1re édition, p. 28.

(4) *Ibid.* — Edmond Neukomm, p. 73.

FAC-SIMILE DE LA LETTRE DU COLONEL MARTIN

Armée de Paris
3ème Brigade
Colonel Commandant

St Denis le 29 octobre 1870.

Mon Général

Je viens d'interroger un officier prussien blessé. il assure que Metz s'est rendu le 27 à 5 heures du soir. Tout va bien ici les prussiens semblent se replier.

Veuillez agréer, mon Général, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués

Le Colonel Ct de la 3e Brigade.

Martin

tel scandale. « Par une coupable faiblesse, chacun ferma les yeux (1). »

Chez l'ennemi, le branle-bas général était commencé, car le prince royal de Saxe avait donné à la Garde l'ordre formel de reprendre immédiatement le Bourget (2), malgré l'avis opposé du prince Auguste de Wurtemberg (3).

Du haut du fort de Romainville, « dès sept heures du matin, on voyait, dans le nord, l'ennemi faire de grands mouvements de troupes (4) ». Il est impossible que le Gouverneur n'en ait pas été immédiatement avisé par le télégraphe qui reliait les forts au Louvre, autrement, on chercherait vainement à quoi ce télégraphe aurait pu servir. L'observatoire de la tour Solférino va constater également, vers neuf heures moins le quart, que des colonnes considérables tournent le Bourget (5) : le général Trochu sera informé de ce danger par le Directeur de cet observatoire.

Quant au général de Bellemare, averti « à sept heures et demie du matin (à huit heures et demie seulement, puisque les Allemands n'ont pas quitté Dugny, Pont-Iblon et Blanc-Mesnil avant huit heures et huit heures et demie), par la vigie établie, de jour et de nuit, dans la tour de la basilique, que des colonnes profondes se massaient en avant de Pont-Iblon (6) », il commet la faute de trop compter sur le colonel Hanrion qui doit, à cette heure, être arrivé au Bourget, et il diffère son départ pour les points menacés.

(1) Henri Dichard, 1re édition, p. 28.
(2) M. de Moltke, p. 191.
(3) *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 192. — « L'état-major était divisé sur la question de l'utilité de la reprise du Bourget » (*Historique du 3e régiment de grenadiers de la Garde, Reine-Elisabeth.*)
(4) Amiral de la Roncière-le Noury, p. 132.
(5) Voir, *infrà*, p. 147.
(6) Général de Bellemare, p. 28.

Mais, ici, une contradiction existe entre le général de Bellemare, qui écrit que le colonel Hanrion amenait 3,000 hommes de sa brigade (1), et le général Hanrion qui affirme que, comme renfort, il n'apportait que deux bataillons : « Les troupes mises à ma disposition pour occuper le Bourget, où je devais remplacer le colonel Martin, le 30 octobre, étaient : un bataillon du 28e de marche, partant de Saint-Denis, et deux bataillons, *déjà au Bourget*, qui devaient y rester sous mes ordres. *Aucun de ces bataillons ne faisait partie de ma brigade*, composée du 35e de marche, à la Courneuve, des 1er, 2e, 3e, 10e et 11e bataillons des mobiles de la Seine : les trois premiers à Villeneuve-la-Garenne et les deux autres à Saint-Denis (2). »

Il y a donc eu là une erreur du général de Bellemare : le colonel Hanrion allait prendre le commandement de troupes qui se trouvaient au Bourget depuis la veille et l'avant-veille ; en réalité, le renfort se bornait à deux bataillons du 28e de marche.

Quoi qu'il en soit, en raison des mouvements des troupes prussiennes, l'amiral Saisset envoie un bataillon d'infanterie de marine et une compagnie de fusiliers marins avec ses obusiers de campagne à Drancy. Pareilles forces se rendent également à Bobigny. Tous ces renforts sont sous les ordres du commandant Salmon qui informe le colonel Martin de

(1) P. 27.

(2) Lettre à nous adressée par le général Hanrion le 24 janvier 1892. — Voir la confirmation des dires du général Hanrion : Général Ducrot, t. II, p. 10. — Jules Richard, *Annuaire de la guerre de* 1870-1871 ; *Siège de Paris;* Paris, Dentu, 1889 ; p. 62. — La défense du Bourget ne se composait donc pas de plus de 6,000 hommes, comme le général de Bellemare l'a prétendu, par erreur (p. 29), mais de 3,000, qui doivent être réduits à 1,800, défalcation faite des déserteurs. — En réalité, le colonel Hanrion amenait avec lui deux bataillons. (Lettre rectificative à nous adressée par le général Hanrion le 2 novembre 1892.)

l'arrivée de ses marins (1). Il n'y a pas trace que ce colonel épique ait accusé réception de cette communication, encore moins qu'il en ait tenu compte, ce qui n'a, au surplus, rien d'extraordinaire puisque nous verrons, tout à l'heure, qu'il se retirera du Bourget et gagnera la Courneuve ou Saint-Denis dès le commencement de l'affaire, « oubliant qu'il y avait encore 1,500 hommes dans le village et que sa place était au milieu d'eux et non parmi les fuyards (2) ».

Somme toute, deux divisions de la Garde royale (25,000 hommes), quelques bataillons spéciaux, l'artillerie divisionnaire et l'artillerie de corps, appuyés par la cavalerie de la Garde, allaient s'en prendre au Bourget (3).

Une partie de ces troupes devait servir de réserve pendant que l'autre donnerait l'assaut (4). « C'est avec une armée entière, composée de troupes d'élite, que les Allemands se disposent à reprendre le village (5). »

Une des divisions, fractionnée en trois colonnes, devait s'avancer et envelopper le Bourget, après que

(1) Amiral de la Roncière-le Noury, p. 133.
(2) Général de Bellemare, p. 38.
(3) « Les forces prussiennes étaient, au moins, six fois supérieures aux nôtres et appuyées par 48 pièces d'artillerie. » (O'zou de Verrie, p. 22.)
(4) M. de Moltke diminue, à tort, le nombre des assaillants puisqu'il affirme que les forces prussiennes ne se composaient que de 9 bataillons (p. 191). C'est possible, mais elles avaient derrière elles la Ire brigade d'infanterie de la Garde et la XXIIIe division. (*La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 192.) Sans parler des pionniers, de la cavalerie, de l'artillerie qui marchaient avec les colonnes d'attaque. (*Ibid.*, p. 193.) — Le général Ducrot porte les forces prussiennes qui se présentèrent devant le Bourget, le 30, à 20,000 hommes d'infanterie et 3,000 cavaliers sans compter l'artillerie. (T. II, p. 20.) — « C'était plus de 20,000 hommes que les Allemands allaient porter en avant pour nous chasser du Bourget. » (Commandant Grouard, *Le Blocus de Paris et la Première armée de la Loire*, 1re partie, p. 83.)
(5) Edmond Neukomm, p. 73.

les batteries de Pont-Iblon et des hauteurs situées à droite et à gauche de cette auberge, aidées des batteries installées dans la plaine, entre Garges et Blanc-Mesnil, auraient jeté force obus sur le village.

Quelles forces allions-nous opposer à cette formidable attaque? Le général de Bellemare possédait deux pièces de 4 et une mitrailleuse, au Bourget, et deux pièces de 12, à la Courneuve. Comme soldats, il comptait : 700 hommes du 28e de marche, commandant Brasseur ; 200 hommes du 12e bataillon des mobiles de la Seine, commandant Ernest Baroche ; 450 hommes du 14e bataillon des mêmes mobiles de la Seine, capitaine Faurez ; 190 hommes des francs-tireurs de la Presse, capitaine Bouleau ; 50 soldats du génie, capitaine Laurent.

Toutes ces troupes se tiennent dans le village ; ce sont les seules qui ne fuiront pas : environ 1,600 hommes.

Il faut y ajouter celles qui sont au bas du Bourget ou à la gare, savoir : un bataillon du 35e de marche ; un bataillon du 28e de marche, commandant Vitalis ; un bataillon et demi du 35e de marche, lieutenant-colonel de Boisdenemetz, à la Courneuve (1). Ces dernières troupes ne se battront pas.

Et le général de Bellemare croyait que la garnison du Bourget se composait, à cette heure, de 6,000 hommes, sans compter la troupe du commandant Salmon, à Drancy (2) !

Quoi qu'il en soit, bien que personne n'ait prévenu les défenseurs du haut Bourget, les mouvements de l'ennemi n'avaient pu leur être complètement dissimulés. La distance est encore assez

(1) Combinaison de O'Zou de Verrie, pp. 26 à 28; général Ducrot, t. II, pp. 19 à 21; Henri Dichard, pp. 29 et 30; Edmond Neukomm, p. 73.
(2) Général de Bellemare, p. 29.

grande entre la Morée et le Bourget (presque une lieue à vol d'oiseau) ; le terrain, en glacis, ne se prête à aucune embuscade, à aucun défilement. Comme on ne peut suivre les routes, qu'il faut passer à travers champs, que la terre est glissante et boueuse, la marche est pénible et lente (1). Aussi, quand, au lever du soleil, les officiers français, dont les soldats occupent le haut du village, aperçoivent les Prussiens se déployer dans la plaine, ils se hâtent d'avertir le colonel Martin et le lieutenant-colonel Roussan du danger qui nous menace. Ces messieurs ne jugent pas à propos de se déranger et se contentent de répondre qu'ils ont l'ordre de défendre la position, qu'il n'y a qu'à attendre les événements. Puis, ils prescrivent de faire la soupe, annonçant que des renforts vont arriver, de Saint-Denis, pour relever les troupes exténuées par les combats et les fatigues des deux précédentes journées. Et ces deux officiers supérieurs restent dans le château qui s'élève au bas et en dehors du Bourget, à l'opposé de l'ennemi (2). Ils laissent les mobiles au premier rang et les troupes de ligne au second.

A sept heures, le bombardement reprend. Quarante canons crachent sans relâche sur le Bourget : les murs se crevassent, se fendent, les toits s'affaissent, les obus éclatent dans la grande rue. Nos soldats se tapissent derrière les clôtures, dans les caves, attendant la fin de l'orage : impossible de faire la soupe promise. Du reste, les privations auxquelles ces jeunes soldats avaient été soumis

(1) *Historique du 3e régiment de grenadiers de la Garde, Reine-Elisabeth.*

(2) On doit reprocher au colonel Martin « de n'avoir pas placé son quartier général au centre du village, de manière à se mettre plus facilement en communication avec ses commandants de secteurs..... Ce reproche atteint aussi le colonel Lavoignet qui, le premier, avait occupé ce quartier général. » (Lettre à nous adressée par le général Hanrion le 24 janvier 1892.)

avaient déterminé chez beaucoup d'entre eux un énervement voisin de l'abrutissement : on en voyait plusieurs qui ne cherchaient même pas à se garer des projectiles (1).

Aussi bien, rien n'était fait pour leur donner du courage. Ainsi, avant même que le bombardement commençât, nos deux pièces de village, sous la conduite d'un officier, avaient lentement remonté la route nationale et s'étaient avancées près de la grande barricade. « L'officier avait regardé pendant quelques instants dans la direction de la plaine et s'était écrié immédiatement, en faisant opérer une volte-face à son cheval : «« Il n'est que temps. Leurs batteries sont en position. Vite! demi-tour et au galop! »» Et la troupe stupéfaite, avait vu nos deux pièces redescendre la rue à fond de train, afin de se mettre à l'abri (2). » Du coup 1,500 hommes, démoralisés, quittaient le Bourget et regagnaient Paris (3). Il ne restait plus, pour défendre la position que 1,600 hommes environ, comme nous l'avons déjà dit (4). « Ces 1,600 hommes, qui demeu-

(1) Henri Dichard, 1re édition, p. 31. — Les Allemands disent que le bombardement a recommencé à huit heures. (*La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 192). Il y a peut-être eu redoublement à cette heure, mais les témoins parlent de sept heures comme l'instant des premiers coups tirés. L'amiral de la Roncière-le Noury dit : six heures quarante-cinq minutes (p. 132); le général de Bellemare affirme « qu'à six heures et demie du matin, monté sur la plate-forme de la sous-préfecture, il a entendu la canonnade prussienne qui commençait et qu'à sept heures le colonel Martin l'en faisait prévenir. » (P. 28.) Le major de Sarrepont dit que la canonnade a recommencé vers six heures du matin. (P. 326.) Nous tenons, nous, pour sept heures.

(2) Henri Dichard, 1re édition, p. 32. — « Nos artilleurs, jugeant probablement qu'il était impossible de tenir en présence de forces si considérables, ne s'arrêtèrent même pas et redescendirent la grande rue au galop. » (O'Zou de Verrie, p. 23.) — Rapport du capitaine O'Zou de Verrie, p. 4.

(3) *Ibid.* — « La moitié des mobiles se retirent. » (Mme Edgar Quinet, p. 137, en note.) — Jules Claretie, t. I, p. 323. — Voir, *suprà*, p. 122.

(4) Voir, *suprà*, p. 127. — Voir, aussi, la pièce justificative

rèrent, furent tout simplement des héros (1)! »

Cependant, l'ennemi continuait ses mouvements à la faveur du bombardement. Les maisons devenaient intenables, la grande barricade, écrétée à chaque instant par les projectiles, tuait ou blessait de ses débris les hommes qui se trouvaient derrière elle; mais les pièces de campagne ennemies ne parvenaient pas à faire brèche dans les murs en raison de la faiblesse de leur calibre (2).

Chose incroyable! Il y avait bientôt deux heures que durait ce feu infernal; les éclats de ce tonnerre ébranlaient les échos de Montmartre, de Romainville et de Rosny, et pas un ordre n'arrivait, pas une compagnie de soutien, pas une pièce d'artillerie; les forts eux-mêmes se taisaient! Il semblait que la capitale se désintéressait du drame qui commençait au Bourget (3)! Hélas! Paris allait se soulever parce que nos grands acteurs n'y avaient pas rempli leurs rôles : ce n'était pas lui qui était indif-

nº III. — O'Zou de Verrie, p. 23. — Rapport du capitaine O'Zou de Verrie, p. 6.

(1) Mme Edgar Quinet, p. 137, en note.

(2) *Historique du 3e régiment de grenadiers de la Garde*, *Reine-Elisabeth*.

(3) Le maréchal de Moltke dit que les troupes assaillantes ont été en butte à la grosse artillerie des forts. Nulle part nous n'avons trouvé trace de cette action de nos forts : ce n'est qu'après neuf heures, quand les Prussiens étaient entrés dans le Bourget, que le feu de nos grosses pièces a commencé. (Amiral de la Roncière-le Noury, p. 133.) Du reste, l'état-major prussien l'avoue, attendu qu'il écrit : « La 1re et la 5e compagnies du régiment Empereur-Alexandre n'avaient pas plus tôt franchi la Mollette qu'elles étaient assaillies par la fusillade de l'infanterie française, embusquée derrière le remblai du chemin de fer... *Bientôt les forts d'Aubervilliers et de l'Est commençaient aussi à intervenir.* » (*La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 196.) Comme les Prussiens n'ont traversé la Mollette qu'entre huit heures et demie et neuf heures (*Ibid.*, p. 193, et *Mode d'attaque de l'infanterie prussienne dans la campagne de* 1870-1871, par le duc Guillaume de Wurtemberg; traduit de l'allemand par M. Conchard-Vermeil, lieutenant au 13e régiment provisoire d'infanterie; Paris, Tanera, 1871; p. 25), les forts français n'ont donc commencé à tirer qu'au moment où l'ennemi nous abordait.

férent, c'étaient nos généraux qui ne savaient pas leur métier, qui se laissaient conduire par la jalousie et que les plus terribles catastrophes n'avaient pu instruire !

Donc, après une heure employée à se développer et à s'avancer du côté du Bourget qu'il déborde sur la droite, tout à coup, vers neuf heures, l'ennemi nous attaque de trois côtés à la fois (1).

Le 14e bataillon des mobiles de la Seine était à notre gauche et au centre de la position ; une partie du 28e de marche (ex-voltigeurs et grenadiers de la Garde impériale) se trouvait derrière. Le 12e bataillon des mobiles de la Seine tenait la droite. Au bas du village était posté le restant du 28e de marche ; sur la gauche, du côté de Dugny, de petites barricades étaient gardées par des grenadiers et des mobiles. Les francs-tireurs allaient où ils voulaient, sans un ordre, et étaient répandus un peu partout (2).

Dès que l'attaque ne peut plus faire doute, attendu que l'infanterie ennemie marche sur le Bourget par bonds, tantôt en rampant, tantôt au pas de course, nos soldats, cachés jusque-là dans les caves, derrière des murs, et qui avaient même été obligés d'abandonner la grande barricade, reprennent leur poste de combat ; « la fusillade éclate de toutes parts, furieuse, terrible. Elle n'arrête pas l'ennemi dans sa marche (3) ». Voici ce qui s'était passé.

L'attaque était partie de trois côtés : Dugny, Pont-Iblon, le Blanc-Mesnil. « Manteaux roulés, avec ustensiles de cuisine ; pas de sacs ; dans la giberne et la musette, les paquets de cartouches défaits (4) » ; les deux colonnes de flanc (Dugny et

(1) Henri Dichard, 1re édition, p. 32.
(2) *Ibid.*, pp. 32 et 33.
(3) *Ibid.*, p. 33.
(4) *Histor. du 3e rég. de grenadiers de la Garde, Reine-Elisabeth.*

Blanc-Mesnil) avaient envoyé en avant des pelotons de tirailleurs, qui avaient gagné du terrain, à la course, puis, s'étaient jetés par terre. Derrière, suivaient, également au pas de course, les réserves et soutiens divisés en petits groupes. Lorsque ceux-ci se furent couchés pour reprendre haleine, les tirailleurs se mirent de nouveau à courir et, simultanément, appuyèrent vers les côtés extérieurs; à bonne distance de tir, il se recouchèrent et commencèrent alors le feu contre les Français. Les vides, formés par cette marche oblique, furent remplis par des lignes de pelotons; les ailes s'allongeaient, en même temps, par l'arrivée en échelons de compagnies isolées, mais toujours en ordre déployé, de sorte que l'attaque concentrique, qui serait peut-être devenue plus profonde en se rapprochant, restait toujours en mesure de déborder la ligne française. Les détachements dispersés se servaient de chaque abri qui se présentait, pour se réunir et se reformer. C'est ainsi que, devant le flanc nord-est, une rangée de tas de fumier restés dans les champs avait servi de lieu de rassemblement à toute une compagnie qui ouvrit, de là, un feu destructeur contre les sorties (plutôt les apparitions, car les nôtres ne se hasardèrent pas hors des murs) des Français (1). De l'autre côté, l'escarpement du ruisseau le Moleret (la Mollette) avait offert quelque abri qu'occupèrent aussitôt plusieurs compagnies massées, pour s'opposer à une contre-attaque dirigée de Drancy (2)... L'aile de droite était restée en arrière; le centre ne s'était pas suffisamment déployé et s'assujetissait trop à la

(1) Commandant Hardy cité par le général Pierron, *Les Méthodes de guerre actuelles et vers la fin du* XIXe *siècle;* Paris, Dumaine, 1881; t. III, 2e partie, pp. 910 et 911.

(2) En quoi a consisté cette contre-attaque? On n'en trouve trace nulle part.

formation habituelle : *les pertes étaient énormes.* Mais l'aile gauche, s'avançant en lignes d'attaque longues et minces, sous le lieutenant-colonel comte Waldersee, réussit à exécuter une charge en tirailleurs jusque sous les murs des jardins, à faire cesser le feu qui en partait, et à pénétrer de côté et par derrière dans le village (1). »

Il n'est donc pas douteux que les Prussiens n'auraient pu aborder le Bourget, si des forces suffisantes y avaient été amenées par le général Trochu, si de Drancy, de la Courneuve, de toute la ligne du chemin de fer une fusillade sérieuse avait arrêté le mouvement tournant des deux ailes ennemies, surtout de l'aile gauche. Et cela, même sans artillerie, même sans le feu des forts. Qu'aurait-ce donc été si nos canons étaient entrés en jeu ! Mais nous en avions beaucoup plus de cent à la Malmaison et pas un au Bourget !

En somme, les deux attaques de flanc, exécutées : celle de gauche par le régiment Empereur-Alexandre, sous les ordres du colonel de Jenner et le 2e bataillon de chasseurs, appuyés par deux batteries d'artillerie, et celle de droite par deux bataillons du régiment Empereur-François, sous les ordres du major de Derenthal, avaient dû franchir un espace découvert d'une étendue de 2,000 pas et n'avaient pas causé de pertes aux assaillants (2). Seule, la colonne du centre fut éprouvée. C'est bien la preuve que la défense n'avait pas été préparée et que, si les mobiles étaient novices, leurs chefs étaient tout autrement répréhensibles et insuffisants.

(1) Duc Guillaume de Wurtemberg, pp. 24 et 25.
(2) Le prince Kraft de Hohenlohe-Ingelfingen, général d'infanterie à la suite de l'armée, aide de camp général de Sa Majesté l'Empereur et Roi. *Lettres sur l'Infanterie*, traduites par Ernest Jaeglé, professeur à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr ; Paris, Westhausser, 1885 ; pp. 120 et 121. — Duc Guillaume de Wurtemberg, p. 25.

Et nos ennemis l'avouent : « Quoique l'attaque dirigée sur le Bourget de ce côté-là (le centre) ait été couronnée par le succès, sans que l'artillerie (de campagne) fût vigoureusement intervenue, il n'en faut pas moins accorder, en principe, qu'une attaque de front dirigée contre une position de ce genre ne saurait, en règle générale, aboutir, s'il faut franchir une vaste plaine découverte sans le secours de l'artillerie (1). »

Quelle heure était-il quand la colonne de gauche et celles de droite et du centre atteignirent le Bourget?

Comme la question est d'une importance capitale, nous allons expliquer pourquoi nous avons adopté l'heure de huit heures et demie et celle de neuf heures, en dépit des dénégations du général de Bellemare qui, nous en sommes convaincu, se trompe à cet égard (2).

La colonne de gauche a dépassé les premières maisons du Bourget aux environs de huit heures et demie. En effet, partie du Blanc-Mesnil à huit heures (3), il fallait bien une demi-heure à cette colonne pour franchir les 3,500 mètres, à vol d'oiseau qui la séparaient du Bourget. On acquiert cette conviction si l'on remarque qu'elle s'avançait, comme le régiment Reine-Elisabeth, « à travers champs, dont la terre était glissante et boueuse (4) »,

(1) Prince de Hohenlohe, *Lettres sur l'Infanterie*, p. 123. — De la Morée au Bourget « le terrain était absolument découvert ». (M. de Moltke, p. 191.) — « A la partie septentrionale du village, la colonne commandée par le colonel de Kanitz (celle du centre) se trouvait dans une situation périlleuse. » (*Illustrirte Zeitung*, nº du 10 octobre 1870. — La colonne du centre « s'avance à travers la zone entièrement découverte qui borde les deux côtés de la grande route ». (*La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 192.)

(2) Voir, *infrà*, p. 147.

(3) *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 192.

(4) *Historique du 3e régiment de grenadiers de la Garde, Reine-Elisabeth.*

ce qui rendait « la marche pénible et lente (1) », si l'on songe que, bien que s'élançant par instants au pas de course, les Prussiens s'étaient d'abord fait précéder par des pelotons de tirailleurs qui se jetaient par terre pour attendre les petits groupes arrivant derrière eux ; que ces groupes se couchaient, à leur tour, pendant que le feu recommençait contre le Bourget, ce qui exclut l'idée d'une marche rapide ; qu'à toute minute « les détachements dispersés se servaient de chaque abri qui se présentait pour se réunir et se reformer (2) » et que, de là, ils « ouvraient un feu destructeur contre les Français (3) ». Une demi-heure n'est pas de trop pour faire un pareil trajet, en de semblables conditions (4).

Selon nous, le centre et la droite ennemis ont atteint le Bourget vers neuf heures puisqu'ils ont quitté Pont-Iblon et Dugny à huit heures et demie (5) ; la colonne de gauche, elle, a touché le Bourget vers huit heures et demie, mais elle ne l'a pas sérieusement attaqué à ce moment : elle l'a

(1) *Historique du 3e régiment de grenadiers de la Garde, Reine-Elisabeth.*

(2) Duc Guillaume de Wurtemberg, pp. 24 et 25.

(3) *Ibid.*

(4) « L'attaque arriva vers neuf heures. » (*Une page de l'histoire du siège de Paris par les Prussiens, La Première affaire du Bourget, par un garde mobile* (Henri Dichard) ; Paris, Mauger, Capart et Cie, 1871 ; 2e édition ; pp. 76 et 77.) — « Vers dix heures..... une longue colonne prussienne s'écoulait sur ma droite, vers Drancy. » (Lettre à nous adressée par le général Hanrion le 24 janvier 1892). — L'ennemi avait *rapidement* occupé les jardins, puis les maisons, et, à neuf heures un quart, les défenseurs de la grande barricade étaient attaqués de face et de flanc. (*Historique du bataillon de chasseurs de la Garde royale*, par Arnold, baron de Horst, second lieutenant ; Berlin, 1882. Bibliothèque nationale, in-8o, M. 3005. Traduction de M. Stanislas Mouillard. — Dans son rapport, le capitaine O'Zou de Verrie dit que les Prussiens tentèrent un premier assaut vers les huit heures et demie et que le colonel de Waldersee attaqua la grande barricade vers les neuf heures et demie (P. 4.)

(5) *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 192.

contourné, a tiraillé avec les pseudo-défenseurs de Drancy et du chemin de fer et a assailli le Bourget, sur la droite et par derrière, également vers neuf heures, en même temps que les deux autres colonnes qui s'en prenaient à la gauche et au centre du village.

Revenons, maintenant, auprès des Français.

A neuf heures, donc, les colonnes prussiennes étaient à quelques mètres du Bourget. Notre fusillade avait eu un bon effet sur le centre ennemi, mais aucun sur la droite et la gauche, si bien que celle-ci heurte les murs nord-est. Il serait alors facile de cribler de balles les assaillants, mais les désertions des mobiles ont réduit considérablement le nombre des combattants. Les pionniers prussiens commencent à démolir les clôtures : par les brèches, le flot prussien se met à couler (1).

Un immense cri : « Nous sommes cernés ! Les Prussiens sont au bas de la côte ! » s'élève tout à coup. Une affreuse angoisse serre les cœurs. « Les soldats abandonnent en masse les créneaux, les uns pour se réfugier dans les maisons, les autres pour gagner les issues et tâcher de fuir (2). » — « Le combat dans les rues commence, maison à maison, étage par étage ; c'est une lutte sans merci (3). »

Impossible de sortir du Bourget : les chasseurs de la Garde royale et le régiment Empereur-Alexandre gardent tous les passages de l'est et du sud pendant que le régiment Empereur-François fusille tous les débouchés de l'ouest.

« Dans le village, il n'y avait plus de commandement pour organiser la résistance ou ordonner la retraite. Le colonel Lavoignet (Martin) avait quitté

(1) M. de Moltke, p. 192. — Henri Dichard, 1re édition, p. 33.
(2) *Ibid.*
(3) *Historique du 3e régiment de grenadiers de la Garde, Reine-Elisabeth.*

la place; son exemple n'avait pas tardé à être imité par plusieurs autres officiers supérieurs, entre autres le lieutenant-colonel Roussan et le commandant Jacob, abandonnant ainsi, l'un et l'autre, le 14e bataillon de gardes mobiles placé sous leur commandement immédiat (1). »

Quant à M. Rolland, commandant le bataillon des francs-tireurs de la Presse, « il n'était pas au Bourget, le dimanche. Pourquoi?... Et, depuis, M. Rolland a été fait chevalier de la Légion d'honneur (2)! »

Ces hommes, qui n'avaient rien su prévoir, rien su organiser, couronnaient leur inepte imprévoyance par une fuite ou une absence inqualifiables (3).

(1) Henri Dichard, 1re édition, p. 4. — O'Zou de Verrie, pp. 26 à 28.
(2) Henri Dichard, 2e édition, p. 77.
(3) « En disant que, parmi les fuyards, vous avez rencontré le lieutenant-colonel Roussan, ce n'est que justice; mais si vous publiez votre récit, il est un homme encore plus coupable que je vous signale, contre lequel quatre cents témoins pourraient déposer : c'est le commandant Jacob, du 14e mobiles, actuellement capitaine au 113e de ligne et promu officier de la Légion d'honneur pour sa belle conduite au Bourget. Cet officier a..... abandonné son bataillon. Avant neuf heures, le dimanche, il n'était plus au village. Lorsque l'artillerie a évacué le Bourget, il a fait descendre d'un caisson un artilleur pour prendre sa place. Voilà ce dont pourraient témoigner des spectateurs de cette fuite..... D'ailleurs, vous pourriez être renseigné par le commandant Brasseur. » (Lettre de M. Henri Dichard au général de Bellemare. Inédite; à nous communiquée par le général.) — Voir aussi, à ce sujet, Henri Dichard, 2e édition, pp. 76 et 77. — « Les commandants Brasseur et Baroche, braves autant que résolus, restés seuls d'officiers supérieurs..... » (Rapport du capitaine O'zou de Verrie, p. 4.) — « Le *Journal officiel* du 7 novembre contient, à l'égard de cette grave affirmation, une preuve bien concluante : «« Les commandants des corps qui ont occupé le Bourget dans les journées du 28, 29 et 30 octobre ont fait parvenir à l'autorité militaire supérieure des déclarations, signées, desquelles il résulte que les distributions de vivres leur ont été régulièrement faites. »» (C'est une erreur.) Comment ces chefs de corps auraient-ils pu être, le 6 novembre, à Paris, s'ils avaient assisté au combat du 30, puisque, dès le début de la lutte, le village fut cerné de façon à rendre la fuite impossible. » (Le Faure, t. II, p. 90, en note.)

Heureusement, le commandant Ernest Baroche, du 12e mobiles de la Seine, et le commandant Brasseur, du 28e de marche, n'avaient pas imité leur conduite. Résolus à mourir, ils commencèrent par disposer, le mieux possible, les défenseurs du Bourget. Ce n'était pas une mince besogne. En effet, « le désordre était au comble; toutes les armes mêlées, confondues : mobiles, grenadiers, voltigeurs, génie, francs-tireurs étaient entassés dans les maisons.. Les soldats demandaient leurs chefs à tous les échos et les accusaient de trahison ou de lâcheté (1). »

C'est dans ce chaos que les deux héroïques commandants ramènent un certain ordre. Le commandant Brasseur se charge du côté ouest, comprenant l'église et ses abords; le commandant Baroche défend le côté est. Puis, ces deux officiers supérieurs indiquent le groupe de maisons où il faudra successivement se replier. Les deux derniers points de résistance seront, pour le commandant Brasseur, l'église et les bâtiments limitrophes; pour le commandant Baroche, une grande construction située au bas du village, près de la Molette, ayant un pignon de huit mètres de largeur, sur la grande rue, et une façade de trente-six mètres du côté de Paris. Devant cette sorte de ferme est une cour enclose de murs. Des grilles en fer coupent l'accès sur les jardins et sur la route nationale. Un pavillon voisin, construit également sur la grande rue et s'ouvrant sur la cour, flanque la position. La défense de ce pavillon est confiée au capitaine O'Zou de Verrie (2).

Comme la grande rue est inabordable, en raison de la mitraille que l'artillerie prussienne y fait pleu-

(1) Henri Dichard, 1re édition, p. 34.
(2) O'Zou de Verrie, pp. 25 et 26.

voir, chacun reste dans les bâtiments, exposé de tous côtés aux attaques car, depuis la prise du parc, que nos chefs ont abandonné dès le début de l'action, l'ennemi se présente partout et les balles sifflent dans toutes les directions.

Par surcroît de malheur, les forts de Paris, qui n'avaient pas tonné contre les assaillants, se mettent alors de la partie et leurs gros obus, tombant sur le malheureux village, écrasent à la fois Français et Allemands (1).

« On se sent perdu, mais, dans l'espoir qu'un secours viendra peut-être, une grande partie de la garnison lutte avec le courage du désespoir. Par leur feu meurtrier, nos braves soldats rendent, presque jusqu'à la fin, la barricade principale infranchissable pour les Allemands (2) » qui, pas plus que nous, ne peuvent se hasarder dans la grande rue et sont obligés de cheminer à travers les murs des maisons qu'ils font percer par leurs pionniers.

A neuf heures et demie, cependant, le général de Budritzki, commandant les colonnes d'assaut, furieux de la résistance des Français, descend de cheval, saisit, des mains du porte-étendard foudroyé par une balle, le drapeau du régiment Reine-Elisabeth et se précipite sur la grande barricade. Le colonel de Zaluskowski tombe blessé mortellement. Enfin, *avec de gros sacrifices*, la barricade est enlevée (3).

Mais il faut toujours faire le siège de chaque habitation. « Livrés à eux-mêmes, nos soldats font, néanmoins, une vigoureuse résistance reconnue

(1) Henri Dichard, 1re édition, p. 35. » — A neuf heures..... Noisy et Romainville canonnent le Bourget à toute volée. » (Amiral de la Roncière-le Noury, p. 133.) — Voir, *infrà*, p. 155.

(2) Henri Dichard, 1re édition, p. 35.

(3) *Moniteur prussien*, novembre 1870. — *Illustrirte Zeitung*, no du 10 novembre 1870. — O'Zou de Verrie, pp. 24 et 25.

hautement par le prince de Wurtemberg (1). » Le colonel de Waldersee, en s'avançant dans la grande rue, est tué raide par un éclat d'obus (2).

« Cette lutte, aussi affreuse qu'inégale, ne laisse d'autre alternative que de mourir ou de se rendre (3). »

« Pour progresser dans le village il faut, dans une bataille acharnée, conquérir maison par maison... Les fermes, entourées de murs, situées à l'est de la route, sont enlevées à la baïonnette, l'une après l'autre, malgré la résistance opiniâtre des défenseurs. Les grenadiers les escaladent et, alors, il s'engage, à l'intérieur, une lutte corps à corps (4). »

C'est la guerre dans toute son horreur. « Des hommes mutilés, écrasés, méconnaissables; des cadavres par tas, des ruisseaux de sang, les murs tachés de fragments de cervelles humaines, des débris de membres épars çà et là. Partout des morts dans les attitudes les plus horribles et les plus inattendues, des blessés pâles et gémissants... Derrière la grande barricade, des monceaux de Prussiens! Ils ont payé cher leurs tentatives d'assaut (5). »

En dépit de ces efforts héroïques, l'ennemi fait du chemin, emportant les maisons une à une.

La colonne de droite (Empereur-François) s'était divisée en deux parties. L'une avait pénétré dans le

(1) Le Faure, t. II, p. 90.
(2) Henri Dichard, 1re édition, p. 54, en note. — *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 195.
(3) O'Zou de Verrie, p. 31.
(4) M. de Moltke, p. 192. — « Ce ne fut qu'en enlevant une à une les maisons, défendues avec la plus grande opiniâtreté, que le régiment (Empereur-François) subit les pertes qu'il eut à déplorer dans cette journée. » (Prince de Hohenlohe, *Lettres sur l'Infanterie*, p. 121.) — *Ibid*. p. 122. — « Alors commence, dans les maisons, une lutte des plus acharnées et fort meurtrière pour l'un et l'autre parti. » (*La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 193.) — Général Ducrot, t. II, p. 23. — Capitaine Gœtze, t. II, p. 36. — A. Niemann, p. 224. — Commandant Bonnet, t. II, p. 88.
(5) Henri Dichard, 1re édition, p. 36.

parc coupé par la Mollette, au sud-est du cimetière, et l'autre avait emporté la barricade de la route de Dugny, sous la conduite du capitaine d'Obstfelder, qui avait trouvé la mort dans cette attaque. Puis, l'ennemi, marchant plus à gauche, s'était dirigé vers l'église (1), sans que le lieutenant-colonel de Boisdenemetz fasse quoi que ce soit pour arrêter les Prussiens.

Cependant, c'était bataillon contre bataillon, mais celui de l'ennemi avançait et le nôtre restait en place, s'il ne reculait pas. C'est que le lieutenant-colonel de Boisdenemetz, « en réserve à la Courneuve, n'était pas appelé et que, sous les armes, prêt à entrer en ligne, tout en provoquant des ordres il n'en recevait pas (2) ».

Les voltigeurs de l'ex-Garde impériale retirés dans l'église du Bourget, se refusent à toute capitulation. Par le toit effondré tombent les obus qui broient le vieux parquet, les bancs, le confessionnal, les autels à peintures blanches rehaussées d'or : ces braves continuent le feu. Tout à coup, les voici fusillés par le haut. Les Prussiens sont parvenus à se procurer des échelles, à établir des échafaudages et, par les fenêtres défoncées, ils tirent à coup sûr. A la vue de la poignée de Français qui les tient en échec, ils poussent des cris de joie et se laissent glisser dans l'église. Les voltigeurs déchargent une dernière fois leurs fusils et, privés de munitions, ne se laissent prendre « qu'après une lutte acharnée dans l'intérieur même de l'édifice (3) ». Presque tous sont blessés ! Il est onze heures et demie (4).

(1) *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 193.
(2) Lettre à nous adressée, le 18 janvier 1892, par le général X., présent à l'affaire du Bourget. Nous dirons plus tard le nom de ce général.
(3) *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 195.
(4) O'Zou de Verrie, pp. 29 et 30. — « Cernés de toutes parts,

Depuis longtemps, le colonel Hanrion, commandant du Bourget ce jour-là, était arrivé de Saint-Denis à la Courneuve, suivi de deux bataillons du 28e de marche (1).

Le départ du 28e avait été fixé à six heures du matin. A ce moment, le colonel Hanrion, accompagné de son fils qui lui servait d'aide de camp, avait devancé, au pas, les bataillons de renfort qu'il allait amener au Bourget. Le colonel arrivait à la Courneuve à sept heures (2). Il reste quelque temps à conférer avec le lieutenant-colonel de Boisdenemetz, ordonne à cet officier supérieur de surveiller le flanc gauche du Bourget, puis galope, en avant, du côté de ce village; « mais, au lieu de suivre le chemin le plus court, la voie ferrée, il s'engage sur la route conduisant à la Croix-de-Flandres, pour éviter de traverser le chemin de fer (3) »; après une regrettable perte de temps, résultant de ce détour et de causes inconnues (car, même le chemin suivi ne donne pas 2,500 mètres de la Courneuve

n'ayant plus de munitions, ils sont obligés de se rendre. » (Général Ducrot, t. II, pp. 23 et 24.)

(1) « Le 30 novembre, j'ai quitté Saint-Denis avec deux bataillons. » (Lettre à nous adressée par le général Hanrion le 2 novembre 1892.)

(2) « Le général Hanrion passait à la Courneuve à sept heures du matin. » (Lettre du général X.) — Le général Hanrion commet donc une erreur quand il croit être arrivé à la Courneuve lorsque « le jour commençait à poindre ». Le soleil se levant, à cette époque de l'année, à six heures quarante-six minutes, l'aube apparaît vers six heures un quart, quand le temps est sombre comme ce matin-là. Aussi bien, si l'on acceptait la déclaration du général Hanrion, c'est-à-dire, si l'on admettait qu'il est parti de Saint-Denis à six heures du matin; qu'il est arrivé à la Courneuve à la pointe du jour (six heures un quart), ce qui est possible s'il a quitté véritablement Saint-Denis à six heures; qu'il entendait le bruit de la canonnade en entrant à la Courneuve; il n'en aurait que plus de peine à justifier son inaction de six heures un quart à neuf heures, instant où la situation est devenue grave.

(3) Lettre à nous adressée par le général Hanrion le 6 novembre 1892.

à l'entrée du Bourget et l'on ne comprend pas comment le colonel, parti à sept heures, aurait mis deux heures à effectuer ce court trajet); après cette perte de temps, disons-nous, le colonel Hanrion a enfin le bonheur de rencontrer le colonel Martin, à l'embranchement du chemin de Stains à Bondy, c'est-à-dire, assez loin déjà du Bourget (1).

Il devait être neuf heures puisque nous savons que le colonel Martin n'avait pas quitté le Bourget avant l'attaque des Prussiens, et que la colonne de gauche ennemie, qui, la première, a abordé la position, n'a été en état de le faire que vers neuf heures (2).

A quoi donc s'est occupé le colonel Hanrion de sept heures à neuf heures? Il n'a donc cru à une attaque des Prussiens que lorsque ceux-ci ont eu tourné le Bourget? Pourquoi n'est-il pas entré, de sa personne, dans le village?

Il est impossible de répondre d'une façon satisfaisante à ces questions. Quoi qu'il en soit, « pendant que les deux colonels se passent les renseignements relatifs à la position, un capitaine d'artillerie vient prévenir le colonel Martin qu'on aperçoit l'infanterie prussienne sur la droite (3) ».

(1) « Loin du centre du village où allait se concentrer la défense. » (Lettre à nous adressée par le général Hanrion, le 24 janvier 1892.) — Après quelques coups de canon tirés sur les barricades qui fermaient le village et sur le village, l'ennemi envahissait le Bourget *par toutes les entrées* et surprenait complètement la garnison. *C'était précisément le moment où arrivait le général* (*le colonel*) *Hanrion chez le colonel Martin.* » (Lettre du général X.) Comme les Prussiens n'ont pu aborder le Bourget qu'à neuf heures (Voir, *suprà*, pp. 134 et 136), le colonel Hanrion a donc rencontré le colonel Martin à cette même heure.

(2) « Le colonel Martin faillit être pris lui-même dans sa maison, il n'eut que le temps de se sauver. » (Rapport confidentiel du général de Bellemare au Gouverneur. (Général de Bellemare, p. 36.)

(3) *Historique du* 128e *régiment d'infanterie*, p. 65. — « A peine arrivés, un lieutenant d'artillerie vint prévenir le colonel que le village était menacé, au sud-est, par des forces considérables. » (Lettre à nous adressée par le général Hanrion le 6 novembre 1892.)

Immédiatement, le colonel Hanrion dit à son fils d'aller, au plus vite, enjoindre au bataillon du 28e de marche de hâter le pas, en se dirigeant, à travers champs, un peu en avant de la Suifferie, grands bâtiments construits sur la route de Lille, au sud de la voie ferrée, afin de gagner cette route sans être exposé au feu de l'ennemi (1).

C'est l'instant, pour nos chefs, de réunir le plus de monde possible et de rentrer dans le Bourget afin de disputer la droite du village à l'ennemi, afin de diriger la résistance des troupes qui y sont restées; mais, le colonel Martin, n'étant pas allé les rejoindre au moment de l'attaque, ne se soucie pas d'entrer dans la fournaise lorsque la position est si terriblement menacée; quant au lieutenant-colonel Le Mains, il semble anéanti par la vue de tous ces débandés (2).

Bientôt, le même officier d'artillerie, qui avait déjà prévenu les colonels Hanrion et Martin que l'on apercevait de l'infanterie prussienne sur la droite, accourt, de nouveau, annonçant que le

(1) Lettre à nous adressée par le général Hanrion le 6 novembre 1892. — Le général X. dit que le colonel Hanrion a envoyé son fils chercher M. de Boisdenemetz, au moment de l'attaque des Prussiens (à neuf heures par conséquent) et que l'ordre ne lui est pas parvenu parce que le brave jeune homme a été tué. (Lettre du général X.) C'est une erreur. D'abord, dans sa lettre, le général Hanrion déclare n'avoir demandé que le bataillon du 28e de marche, ensuite il ne faut pas oublier que le sous-lieutenant Hanrion a été tué en rentrant au Bourget, après avoir vainement tenté d'enlever le bataillon du 28e, et que, s'il s'était dirigé sur la Courneuve, il y serait facilement arrivé et aurait donné ainsi au lieutenant-colonel de Boisdenemetz l'avis d'avoir à se porter en avant. Si cet ordre n'a pas été reçu, c'est qu'il n'a jamais existé. — « L'intrépide et généreux enfant, sans se laisser arrêter par le flot des fuyards, tomba frappé de deux balles, sur la route, à quelques pas de l'endroit où il m'avait quitté, *et où il venait me rendre compte de sa mission.* » (Lettre à nous adressée par le général Hanrion le 24 janvier 1892.) Donc, il l'avait accomplie.

(2) « La responsabilité... appartenait au colonel du 28e de marche qui abandonnait un de ses bataillons à l'ennemi. » (Lettre du général X.)

bataillon du commandant Vitalis a abandonné toutes ses positions, que les Prussiens envahissent les chemins et les jardins de l'est, que le Bourget « *va être tourné* (1) », et qu'en raison de cette situation, il juge prudent de se retirer avec ses deux pièces. De tous les côtés, les fuyards couvrent les routes et la voie ferrée, accompagnés de leurs officiers. Le colonel Martin et le lieutenant-colonel Le Mains « se mêlent à eux (2) ». Le 3e bataillon du 35e de marche, « qui occupe le village (le bas du village) depuis trente-six heures (3), abandonne son poste de combat et se replie sur la Courneuve.

Le colonel Hanrion ne croit pas devoir pousser jusqu'au Bourget et, bien que la route soit encore libre, il se décide à aller du côté du bataillon du 28e de marche (4). Après avoir dépassé le chemin de fer, il trouve, non loin de la Suifferie, l'avant-garde de son bataillon. Quant au gros, il l'attend vainement, le commandant ayant jugé à propos « de suspendre sa marche (5) » !

Comprenant alors qu'il est trop tard pour sauver

(1) Lettre à nous adressée par le général Hanrion le 24 janvier 1892.

(2) *Ibid.*

(3) Ministère de la Guerre. Archives historiques. *Historique du* 135e *de ligne pour la campagne de* 1870. Manuscrit; p. 3.

(4) « Le colonel Hanrion va, de son côté, au-devant de sa colonne pour en hâter l'arrivée. » (*Historique du* 128e *de ligne*, p. 66.)

(5) Lettre à nous adressée par le général Hanrion le 24 janvier 1892. — « Le chef de bataillon du 28e de marche a, je le reconnais, eu le tort, après avoir donné un commencement d'exécution à mon ordre de se diriger un peu en avant de la Suifferie, de suspendre tout à coup sa marche, laissant son avant-garde arriver seul au point indiqué. Il n'est pas difficile de deviner les influences que subit cet officier évidemment mal conseillé, au moment où il commençait son mouvement, par les colonels Martin et Le Mains, et par d'autres officiers convaincus que tout effort était inutile, et qu'il ne ferait qu'exposer sans profit la vie de ses hommes. » (*Ibib.*) — Ces messieurs ne se contentaient pas de disparaître eux-mêmes : il leur fallait encore faire fuir les autres !

le Bourget, le colonel Hanrion reste là, ne voulant pas suivre l'exemple des colonels Martin, Le Mains et Roussan, mais, à peu près seul, sans moyen de se porter en avant. Comme il eut été préférable, à son arrivée à la Courneuve, de prendre avec lui le bataillon du lieutenant-colonel de Boisdenemetz et de pousser droit sur le Bourget! C'était possible puisqu'il était sept heures, puisque l'ennemi n'aborda les murs de l'est qu'à neuf heures, puisqu'il ne tourna la position qu'après neuf heures (1).

Oui, même encore à neuf heures, il y avait eu moyen de tout sauver. Cela résulte de l'avis donné par le capitaine d'artillerie qui prouve qu'à cette heure le mouvement tournant n'était pas achevé, et de la phrase suivante du général Ducrot qui indique bien qu'au moment où le colonel Hanrion parvint à l'entrée du Bourget il était possible de franchir les cent ou deux cents pas qui séparaient M. Martin des commandants Brasseur et Baroche : « Là (au Bourgte), le colonel Martin apprend au colonel Hanrion que de fortes colonnes ennemies *sont en vue* et que tout fait *présumer* une attaque sérieuse (2). »

Tous les fuyards du Bourget s'en vont donner dans le bataillon du 28ᵉ de marche qui s'obstine à ne plus avancer. Le fils du colonel Hanrion, que son père avait envoyé presser l'arrivée des renforts, comme nous l'avons vu plus haut, désolé de ne pouvoir les décider à marcher, revient, tout seul, retrouver son père au Bourget. A peine à la lisière du village, il y tombe frappé de deux balles et meurt

(1) « Vers dix heures, je vis mon impuissance à prononcer un mouvement offensif contre une longue colonne prussienne (Régiment Empereur-Alexandre) s'écoulant sur ma droite, vers Drancy. » (Lettre à nous adressée par le général Hanrion le 24 janvier 1892.)

(2) Général Ducrot, t.II, p. 21.

sans avoir revu le colonel qui s'était éloigné du Bourget pour tâcher d'y amener les braves troupes qui se refusaient à quitter les environs de la Suifferie. Vains efforts! Rien n'avait pu les ébranler et elles laissaient, sans essayer de les secourir, égorger leurs héroïques camarades.

Mais que fait le général de Bellemare?

Vers neuf heures, l'observatoire de la tour Solférino, à Montmartre, lui annonçait, par télégramme, « que des colonnes considérables tournaient le Bourget en passant entre ce village et Drancy (1) ».

Voici comment nous établissons l'heure de neuf heures.

Le général de Bellemare dit qu'il reçut le télégramme « quelques minutes après sept heures et demie » (2). C'est impossible : les Prussiens ne pouvaient pas tourner le Bourget avant d'être partis du Blanc-Mesnil. Ils ont quitté ce village à huit heures, comme nous l'avons expliqué plus haut (3). Le temps de franchir lentement et péniblement la distance qui séparait le Blanc-Mesnil du Bourget, de franchir la Molette et de passer entre Drancy et le Bourget, il devait être environ neuf heures moins le quart, quand, de l'observatoire de la tour de Solférino, on les vit, défilant, à la gauche de Drancy. Or, il a bien fallu un quart d'heure pour prévenir l'officier chargé de juger la gravité du renseignement, pour la rédaction du télégramme, pour son expédition, pour sa réception.

Si même nous adoptons ces heures, c'est en raison

(1) Général de Bellemare, pp. 28 et 29. — Le général avait été averti, « à sept heures et demie du matin, par la vigie de la tour de la basilique, que des colonnes profondes se massaient en avant de Pont-Iblon ». (Voir, *suprà*, p. 124.

(2) P. 28.

(3) Voir, *suprà*, pp. 134 à 136.

des affirmations énergiques du général de Bellemare et pour lui faire une concession car, selon nous, les Prussiens n'ont tourné le Bourget que vers neuf heures, neuf heures un quart.

Donc, à la réception de ce télégramme, un funèbre pressentiment assaille le général de Bellemare. A quoi songent les colonels Martin et Hanrion, au Bourget, le commandant Salmon à Drancy? Il n'y a plus à patienter, il faut monter à cheval et piquer des deux vers le Bourget.

Arrivé à la Courneuve, aux environs de dix heures moins le quart, le général « rencontre quelques fuyards, et, parmi eux, le lieutenant-colonel Roussan, de la Garde mobile, qu'il interpelle vivement. Ce colonel répond que tout le monde est en retraite (1) ».

Abasourdi par ce coup de massue, le général débouche dans la plaine et la voit couverte de troupes à la débandade qui se sauvent du Bourget et du chemin de fer. Il tente d'arrêter ce torrent d'affolés. Efforts inutiles : les quelques hommes qui consentent à le suivre ne veulent pas dépasser la voie ferrée et s'embusquent derrière les talus. A ce moment, le général de Bellemare aperçoit le légendaire colonel Martin qui gagne la Courneuve à la tête de ses héros. Une explication fort aigre a lieu quand il apprend au général que les troupes placées en arrière du village, de même que les soldats du

(1) Général de Bellemare, p. 29. — Preuve nouvelle qu'il était neuf heures et demie au moins, puisque M. Roussan n'a quitté le Bourget qu'au moment où les Prussiens l'attaquaient sérieusement. — Il résulterait de l'*Historique du* 128e *de ligne* que le général de Bellemare parut sur le terrain à onze heures, puisque c'est à onze heures et demie que la retraite fut ordonnée (Voir, *infrà*, p. 150) : « Le général de Bellemare arriva sur les lieux : après avoir examiné la situation, il fit rassembler les troupes éparses et donna l'ordre de rentrer à Saint-Denis. » (P. 67.) Mais, malgré cet historique, nous tenons pour dix heures moins le quart.

commandant Vitalis, avaient fui, sans tirer un coup de fusil, à l'approche de l'ennemi, qui avait pénétré, sans coup férir, dans les premières maisons du Bourget. En même temps, le colonel Martin avoue qu'il a abandonné 15 à 1,600 hommes dans le haut du village. A cette nouvelle, le général de Bellemare ne contient plus sa colère ; il accable d'invectives le colonel Martin, mais, quand le général veut rassembler les bataillons débandés pour courir à l'aide de leurs camarades, ces mauvais soldats refusent de marcher, et ce n'est qu'avec quelques hommes de cœur qu'il parvient à 200 mètres du Bourget, en longeant le chemin de fer. Pendant vingt minutes, le général essaie d'entendre le bruit de la lutte des malheureux cernés par l'ennemi ; la fusillade prussienne et le grondement du canon des forts d'Aubervilliers et de Romainville empêchent de percevoir aucun son. Les balles sifflent de tous les côtés : il ne faut plus songer à aborder le Bourget avec la poignée d'hommes qui daigne encore obéir à son chef (1). C'est une heure ou deux auparavant que le général aurait dû entrer au Bourget pour y forcer les Martin, les Roussan, les Jacob, les Le Mains à ne pas déguerpir. Maintenant tout est perdu !

Nonobstant, le général de Bellemare ordonne au colonel Hanrion de tâcher de rallier ses hommes derrière la Suifferie (2). Puis, sentant bien la responsabilité qu'il encourt en laissant sans soutien les combattants du Bourget, il prescrit à son chef d'état-major d'amener, au pas de course, de Saint-

(1) Général de Bellemare, pp. 29 et 30.
(2) Il ne paraît pas que le colonel Hanrion ait reçu cet ordre, tout au moins il n'en est pas fait mention dans la lettre du général Hanrion. Au surplus, il ne résulte ni des pièces, ni des témoignages, que le colonel Hanrion ait vu le général de Bellemare, ce jour-là, avant leur retour à Saint-Denis.

Denis, toutes les troupes disponibles (1). Est-il besoin de dire que personne ne viendra?

Aussi bien, sans artillerie, il était alors extrêmement difficile de s'approcher du Bourget. Une dernière fois : le général de Bellemare aurait pu le conserver le matin; à cette heure il ne peut plus le reprendre avec des soldats démoralisés.

A onze heures et demie environ, le général de Bellemare enjoignait aux troupes de rentrer à Saint-Denis (2). Il ne conservait que la Suifferie. C'en était fait des braves soldats qui allaient combattre, au Bourget, pendant deux heures encore!

Justement, au même instant, « les mobiles du commandant Baroche, entraînés par leur vaillant chef et l'exemple du 28e (commandant Brasseur), se battent en désespérés (3) ». Pressé de toutes part, le commandant Baroche a été contraint de rentrer dans le grand bâtiment qui lui sert de réduit. Là, il fait le coup de feu avec les chassepots que lui passent ses mobiles. Atteint une première fois, à l'œil droit, par un éclat de pierre qu'une balle détache du montant de la fenêtre, il refuse de laisser laver son visage ensanglanté; il se contente de rouler son mouchoir autour de son front et continue à tirer (4). Il croit toujours qu'on ne les abandonnera pas : cet homme qui n'est pas militaire, cet indus-

(1) Général de Bellemare, pp. 30 et 31.

(2) *Ibid.*, p. 31. — « Je ne puis préciser avec certitude l'heure à laquelle le mouvement de retraite fut ordonné : ce fut vers onze heures environ. » (Lettre à nous adressée par le général Hanrion le 24 janvier 1892.)

(3) Général Ducrot, t. II, p. 23. — « Les commandants Brasseur et Baroche ont soutenu la résistance jusqu'au dernier moment dans l'intérieur du village, par leur exemple et leur courage. » (Général de Bellemare, p. 39.) — « Le commandant Brasseur sut maintenir son monde et lui donner l'exemple du devoir. J'ai une profonde admiration pour lui. » (Lettre du général X.)

(4) Rapport du capitaine O'Zou de Verrie, p. 5.

triel devenu soldat ne veut pas calomnier, même par la pensée, ces généraux qu'il a vus passer, si superbes, dans les salons des Tuileries, au temps des splendeurs menteuses! « Je vous demande de tenir encore une demi-heure, dit-il à ses hommes; il est impossible que, d'ici là, nous ne recevions pas de secours (1). »

Comme il connaît mal M. Trochu! Qui donc s'occupe, au Louvre, des malheureux qui se font écharper, au Bourget, en défendant le poste qu'on leur a confié (2)?

Obstiné, indomptable, le commandant Baroche, gardant tout son sang-froid, descend pour gagner le pavillon défendu par le capitaine O'Zou de Verrie. Il veut exhorter les mobiles à vendre chèrement leur vie et à ne pas quitter leur glorieux poste. C'est à cette minute que, passant près de la grille de la grande rue, une balle le frappe en plein cœur. Il tombe comme une masse, sans pousser un cri. Il était mort (3). Il avait préféré se faire tuer plutôt que de rester, vivant, aux mains de l'ennemi (4). Ces fils des ministres de l'Empire expiaient les fautes de leurs pères en mourant sur le champ de bataille, tandis que les parents et amis des gens au

(1) Rapport du capitaine O'Zou de Verrie, p. 5.

(2) « Pas un homme ne bougea pour les secourir. » (Gustave Flourens, p. 118. — « Deux chefs donnèrent un admirable exemple d'intrépidité et d'abnégation. Baroche et Brasseur espéraient encore des renforts. » (Mme Edgar Quinet, p. 137, en note.) — « Les mouvements contournants des Prussiens devaient être vus des forts et de Saint-Denis et nous comptions sur des secours qui auraient mis l'ennemi entre deux feux. » (Rapport du capitaine O'Zou de Verrie, p. 3.)

(3) O'Zou de Verrie, p. 32. — *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 198. — Le Faure, t. II, p. 91. — Général Ambert, *Récits militaires*, *Le siège de Paris*, p. 128. — Rapport du capitaine O'Zou de Verrie, p. 5.

(4) Général Ducrot, t. II, p. 24. — « Il était allé au-devant de la mort plutôt que de se rendre. » (Charles de Mazade, *La guerre de France*, t. II, p. 157. — Jules Favre, *Gouvernement de la Défense nationale du* 30 *juin au* 31 *octobre* 1870, p. 316.

pouvoir se confinaient, prudemment, dans les bureaux et dans les états-majors, au centre de Paris, en attendant la croix ou la médaille militaire qu'on ne manqua pas de leur donner.

Hélas ! le brave commandant était mort aussi glorieusement qu'inutilement. Les Prussiens se sont massés derrière la Mollette, le long de laquelle 16 pièces tirent sur Drancy (1). De plus, l'ennemi avait, depuis longtemps, franchi le ruisseau et s'était précipité sur les 400 hommes du commandant Vitalis, du 28e de marche, placés à droite et un peu en arrière du Bourget, entre le chemin de fer et la route, avec ordre de barrer ce passage fort important. « Non seulement cet officier supérieur avait abandonné sa position à l'approche de l'ennemi, sans tirer un coup de fusil, mais il n'avait même pas fait prévenir son chef (2). » Ses soldats s'étaient sauvés honteusement vers Drancy et la Suifferie (3).

Quant au commandant Salmon, quoique superbement posté pour contenir la colonne de gauche des Prussiens, ayant vu qu'elle ne se dirigeait pas sur Drancy mais sur le Bourget, il l'avait laissé passer à portée de fusil, sans brûler une cartouche (4). Et cet incapable n'a pas été puni comme le

(1) M. de Moltke, p. 192.

(2) Général de Bellemare, p. 38. — « A la suite d'une enquête ordonnée par le Gouverneur sur la conduite de cet officier, et à laquelle présida le général Berthaut, il fut mis en retrait d'emploi. » (*Ibid.*, pp. 38 et 39.) — Henri Dichard, 2e édition, p. 75.

(3) *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 196. — « Les compagnies du 28e, en réserve près du chemin de fer, lâchent pied. » (Général Ducrot, t. II, p. 23.) — « Chose triste à dire, les troupes placées en arrière, à l'usine, et sur la gauche, à la Courneuve, ont lâché pied : plusieurs des chefs ont abandonné le village. » (Le Faure, t. II, p. 90.)

(4) Général de Bellemare, p. 39. — « Sans trouver grande résistance, nous traversons la Mollette et nous nous établissons dans le jardin de la Verrerie, puis dans le bâtiment. » (*Historique du bataillon de chasseurs de la Garde royale.*)



colonel Martin! Bien mieux! « Il a été promu, quelques jours après, au grade supérieur pour sa belle conduite pendant la journée du 30 (1)! » Or, le plus grand coupable dans cette déplorable affaire, après le général Trochu, c'est le commandant Salmon, cet officier qui, posté à Drancy, rien que pour flanquer la droite du Bourget, la laisse attaquer sans faire un mouvement pour la défendre, « sans porter le moindre secours (2) » aux défenseurs de ce fatal village. Au surplus, l'amiral de la Roncière-le Noury a été bien médiocre ce jour-là, et peut-être que, s'il avait donné des ordres énergiques au commandant Salmon, celui-ci n'aurait pas rempli le déplorable rôle qu'il a joué, peut-être que ses nombreux bataillons auraient fait autre chose que de regarder, l'arme au pied, le lugubre drame se dérouler devant eux.

Le croirait-on? Faute d'attelages, il n'avait pas été possible de joindre aux défenseurs de Drancy l'artillerie mobile qui se trouvait dans les forts (3)! » Sauf le manque d'artillerie, les troupes avaient des vivres et des munitions en abondance, le village était crénelé, le parc Ladoucette, entouré de murs et de fossés, formait une sorte de réduit (4).

Aussi, « malgré leur nombreuse artillerie, les Prussiens n'osent lancer leurs colonnes et se bornent à une violente canonnade *qui nous fait peu de mal* (5) ». Mais, bien loin de songer à porter secours aux combattants du Bourget, le commandant Sal-

(1) Général de Bellemare, p. 39.
(2) *Ibid.*
(3) Amiral de la Roncière-le Noury, p. 133. — Général Ducrot, t. II, p. 25. — « A chaque instant, les marins du fort de Romainville croient qu'on va venir chercher leurs canons; ils se tiennent prêts à donner leurs batteries de réserve. Ils n'ont pas reçu un ordre! » (Mme Adam, p. 202.)
(4) Général Ducrot. t. II, p. 25. — Amiral de la Roncière-le Noury, pp. 133 et 134.
(5) Général Ducrot, t. II, p. 25.

mon se terre à Drancy. De Romainville, l'amiral de la Roncière-le Noury télégraphie au Gouverneur qu'il a, dans Drancy, une position solide... et qu'il la fera évacuer à la nuit! M. Trochu, paraphrasant la dépêche de l'amiral, lui répond que « le Bourget était en pointe et que Drancy l'est plus encore à présent. Il doute que notre monde puisse y passer la nuit. Toutefois, si les forts peuvent soutenir efficacement Drancy, il prescrit d'y rester jusqu'à la nuit (1)! »

Que dire de ce Gouverneur qui, après un mois et demi de siège, ne sait pas si Drancy peut être soutenu efficacement par les forts! Et puis, comme il se préoccupe des défenseurs du Bourget, comme il combine les mouvements de ses troupes! Nous ne cesserons de le répéter : Pareille manière ne s'est jamais vue, même chez des insurgés, ignorants des règles de la guerre, même chez des barbares! C'est le *pile-ou-face* appliqué à la tactique! En de pareilles conditions, comment n'avons-nous pas été vaincus plus tôt?

A la réception de cette incroyable dépêche, l'amiral de la Roncière-le Noury ordonne d'évacuer Drancy. Toutes les troupes quittent le village, *en y abandonnant vivres et munitions*, et rentrent à Bobigny où elles attendent de l'artillerie, sans laquelle on ne pourrait se reporter en avant, si le général Trochu le décidait, par hasard (2).

Enfin, pendant que les bataillons de Drancy restaient inactifs, les défenseurs du Bourget achevaient de mourir.

« Des maisons, des fenêtres, des caves, le feu se soutenait; chaque habitation prise était le tombeau de ses défenseurs... Grenadiers et chasseurs prus-

(1) Amiral de la Roncière-le Noury, p. 134.
(2) *Ibid.*, p. 135. — Général Ducrot, t. II, p. 25.

siens ne faisaient pas de quartier; quand la résistance diminuera, l'humanité reprendra ses droits (*sic*), et l'on fera des prisonniers (1). »

La mort du commandant Ernest Baroche n'avait pas découragé les mobiles. Le capitaine Cavallini étant grièvement blessé, le capitaine Aïn tué, le capitaine O'Zou de Verrie prend le commandement de ce qui reste du bataillon. Le régiment Empereur-Alexandre aborde la poignée de Français par le nord, au travers des maisons, par l'est, en franchissant les murs des jardins, et, par le sud, en traversant la Mollette, libres qu'ils sont, maintenant, de toute inquiétude du côté de Paris. « Puissamment secondés par un détachement de pionniers qui ouvrent des brèches dans les murs d'enceinte, les grenadiers prussiens pénètrent dans les bâtiments, où ils ne viennent à bout de la résistance des défenseurs qu'après une mêlée furieuse à coups de crosse et de baïonnette (2). » — « Dans certains endroits, le combat dure jusqu'à une heure (3). » — « Quoique, à onze heures, les trois colonnes d'attaque se soient rejointes dans l'intérieur même du Bourget, les Français n'en continuent pas moins la lutte avec un acharnement sans cesse grandissant, dans certaines fermes et dans quelques jardins, jusque dans le courant de l'après-midi, tandis que tous les forts du front nord de Paris couvrent la localité d'une grêle d'obus (4). »

(1) *Historique du bataillon des chasseurs de la Garde royale.* — « Pour venger la mort de nos officiers, tous les défenseurs des maisons périrent sous nos coups. On fit des prisonniers quand, la résistance devenant plus faible, notre exaspération fut calmée. » (*Ibid.*)

(2) *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 198.

(3) *La Guerre de* 1870-1871; traduit de l'allemand; Paris, Berger-Levrault, 1888; p. 90. C'est le livre classique des écoles allemandes. — « Le combat a été terrible. » (Moritz Busch, p. 199.)

(4) M. de Moltke, p. 193. — « L'artillerie des forts français tirait sans égard pour les leurs. » (*Moniteur prussien*, n° du 10 décem-

Comme s'il n'est pas facile, au bruit de la fusillade, à la vue des flocons de fumée qui s'élèvent du Bourget, de comprendre qu'une partie des nôtres lutte encore pour la conservation de la position !

Rien à ajouter. A deux heures, tout était fini (1). Les vrais défenseurs du Bourget, ceux qui n'avaient pas fui, étaient morts ou prisonniers; on ne percevait plus, dans le village, que les explosions des obus des forts qui achevaient sa ruine : l'amiral de la Roncière-le Noury n'aurait plus, alors, rien vu, rien entendu, au Bourget, s'il avait encore regardé ou écouté! M. Trochu pouvait être satisfait : l'heureuse conquête de l'avant-veille ne nous appartenait plus!

Les dernières résistances brisées, les derniers braves égorgés, les Prussiens se hâtent de faire partir le gros de leurs forces vers Dugny, Pont-Iblon et le Blanc-Mesnil, afin de les soustraire au feu de nos grosses pièces ; la garde du Bourget est confiée aux deux bataillons du régiment Empereur-François (2). Il est donc évident qu'un retour offensif des Français, effectué sérieusement vers trois heures, aurait eu raison des deux bataillons ennemis, harassés par le long et sanglant combat qu'ils venaient de soutenir. Encore une fois, il s'agissait bien, de notre côté, de retours offensifs : les Allemands pouvaient en prendre à leur aise avec de pareils adversaires et dégarnir prématurément une posi-

bre 1870). — *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 198. — Le Faure, t. II, p. 90. — Camille Farcy, p. 282. — Voir, *suprà*, p. 139.

(1) « La fusillade dura jusqu'à deux heures. » (*Historique du bataillon de chasseurs de la Garde royale.*) — « Aucun signe de découragement ne se manifesta parmi les hommes qui restaient avec moi et, pendant deux heures et demie après la mort du commandant Baroche, j'ai tenu en échec, avec une poignée d'hommes, un corps d'environ 3,000 Prussiens. » (Rapport du capitaine O'Zou de Verrie, p. 5.) C'est vrai.

(2) *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 198. — M. de Moltke, p. 193.

tion dont l'enlèvement leur avait coûté si cher, quoique défendue en dépit de toutes les règles militaires, et par des troupes abandonnées de leurs chefs !

Les trois premières journées du Bourget sont consommées. L'échec de la défense est complet et la valeur déployée par certaines troupes ne saurait compenser ni les défaillances de certaines autres ni la monstrueuse attitude du grand quartier général du Louvre.

« Le Dimanche soir, lorsque la nouvelle de la prise du Bourget se répandit, des groupes mécontents, irrités, pleins de fureur, se formèrent sur les boulevards. On parlait haut, on vociférait, on accusait, on maudissait les chefs. Jamais Paris ne fut plus profondément exalté, et, cette fois, plus justement (1). »

L'une des trois causes de l'émeute du 31 octobre secouait douloureusement la ville assiégée. Que serait-ce, quand, avec leur tact ordinaire, les incapables de l'Hôtel de Ville lui offriraient, en même temps que la confirmation de notre échec, la nouvelle d'une proposition d'armistice et la certitude de la trahison de Bazaine!

RÉSULTATS ET CONSIDÉRATIONS

D'après les Prussiens, le combat du 30 octobre leur aurait coûté 34 officiers et 433 soldats tués, blessés ou prisonniers (2).

Toujours d'après nos ennemis, 1,200 Français

(1) Jules Claretie, t. I, p. 327.
(2) *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 51 *. — M. de Moltke dit que la prise du Bourget coûta 500 hommes à la IIe division de la Garde. (M. de Moltke, p. 193.) — Colonel Lecomte, t. III, p. 225.

auraient été capturés ; quant à nos tués ou blessés, le grand état-major prussien déclare ne pas en connaître le chiffre (1).

Le général Ducrot estime nos pertes à 11 ou 1,200 hommes, la plupart prisonniers (2). Nous estimons, nous, que le nombre des Français tués ou blessés devait s'élever à 3 ou 400 (3).

Le surlendemain de l'affaire, les Prussiens avouaient 3,000 hommes hors de combat, dont 2 colonels, 1 major, 1 porte-drapeau et 36 officiers. Ces chiffres ont été affirmés comme exacts à M. O'zou de Verrie, le 1er novembre, à Gonesse, et, le 2, à Dammartin, par des docteurs et officiers d'ambulances prussiennes (4). Mais il faut faire la part de l'exagération du premier moment, et, en admettant, avec M. Henri Dichard, que les Prussiens aient, plus tard, notablement diminué le chiffre de leurs pertes (5), elles ne se montaient pas à 3,000. C'est pourquoi, faute d'autres renseignements probants, nous adoptons le chiffre prussien, n'ayant que celui-là d'étayé par un document officiel.

Maintenant, que de considérations intéressantes sur ces fatales journées !

Tout d'abord, comment ne pas déplorer qu'un général engage une affaire comme celle-là sans en

(1) *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 198. — M. de Moltke, p. 193.

(2) Général Ducrot, t. II, p. 26.

(3) Les pertes ont été de 300 tués ou blessés et de 1,200 prisonniers. (Général de Bellemare, p. 37.) — D'après le major Blume, sans compter les prisonniers, nous n'avions pas loin de 400 hommes tués ou blessés (p. 64). — Nous avions perdu 313 tués ou blessés, selon le rapport du capitaine O'Zou de Verrie (p. 6).

(4) O'Zou de Verrie, p. 33. — « Les officiers prussiens ont avoué aux officiers prisonniers que cette affaire leur a coûté 8 à 900 hommes hors de combat. » (*Historique du* 128e *de ligne*, p. 68.)

(5) Henri Dichard, 1re édition, p. 37.

référer à son supérieur, alors qu'il n'y a pas urgence (1). En acceptant toutes les raisons imaginables pour justifier l'intérêt de l'occupation du Bourget, tous ces avantages disparaissaient dès que le général en chef, n'approuvant pas cette occupation, nè fournissait pas les moyens de la faire durer.

Or, le général Trochu la blâma tout de suite mais ne fit pas savoir au général de Bellemare qu'il ne l'approuvait pas. « Cette opération ayant été en quelque sorte improvisée, le Gouverneur n'avait pas été prévenu. Informé après coup, il se montra médiocrement satisfait. Il fit observer que ce village du Bourget était bien en flèche, bien isolé, qu'il n'avait aucune importance par rapport à notre ligne de défense et au plan général d'opérations, qu'il occuperait beaucoup de monde sans grand avantage. Ces observations étaient fort justes, ajoute le général Ducrot, et il eût été rationnel d'en tirer la conclusion qu'il fallait au plus vite évacuer cette conquête inutile; mais nous étions entrés dans une voie telle qu'il fallait toujours compter avec l'opinion publique. Or, la population parisienne s'était enflammée immédiatement à la nouvelle du succès des tirailleurs de la Presse, et elle n'eut pas manqué de crier à la trahison, si l'on eut voulu la détromper et lui faire entendre que ce village du Bourget n'était qu'une cause d'embarras (2). »

Nous répondrons tout à l'heure à cette assertion du général Ducrot, écho du Gouverneur, mais terminons immédiatement la citation :

« Ces considérations d'ordre moral déterminè-

(1) « L'affaire avait réussi, je l'avoue, au delà de mes prévisions; j'aurais, sans nul doute, préféré que le commandant Rolland ne s'engageât pas si loin, *le moment ne me paraissant pas encore venu de m'emparer du Bourget.* » (Général de Bellemare, p. 20.)

(2) Général Ducrot, t. II, pp. 17 et 18.

rent le Gouverneur à accepter le fait accompli; *il se borna* à prescrire la mise en état de défense de la position (1). »

Il y a, là, une première erreur du général Ducrot. Le Gouverneur ne fit pas, *tout d'abord*, savoir au général de Bellemare s'il fallait garder ou évacuer le Bourget, puisque, le 29, il ne lui disait encore ni oui ni non à ce sujet (2), et que ce n'est que ce jour-là, vers minuit, qu'il ordonnait de fortifier, non le Bourget, mais la basse Mollette (3).

Il y a lieu, également, de reconnaître, à la décharge du général de Bellemare, que le général Trochu lui avait laissé toute liberté pour les opérations d'avant-postes à tenter (4), et que, de plus, le général de Bellemare ne pouvait deviner que le Gouverneur ne lui prescrirait pas d'évacuer immédiatement le Bourget s'il ne voulait pas lui donner la possibilité de s'y maintenir. Ces deux constatations n'en rendent que plus lourde la responsabilité de M. Trochu.

Puis, voici une grave accusation portée par le général Ducrot contre le général de Bellemare : « L'artillerie, affectée au *corps de Saint--Denis semblant insuffisante, le Gouverneur offrit d'envoyer quelques pièces de renfort; mais le général de Bellemare déclara qu'il pourrait suffire* (sic) *avec ses seules ressources*..... Le général de Bellemare vint, lui-même, au Louvre, confirmer le Gouverneur dans cette opinion (5). »

(1) Général Ducrot, p. 18.
(2) Voir, *suprà*, p. 119 et 120.
(3) *Ibid.*
(4) « Quoique le Gouverneur m'eût donné pour ainsi dire carte blanche car, pendant toute la durée de mon commandement à Saint-Denis, je n'ai reçu qu'un seul ordre relatif à un mouvement extérieur. » (Général de Bellemare, p. 15.)
(5) Général Ducrot, t. II, p. 18.

Ici, nous nous rangeons, sans hésitation, du côté du général de Bellemare. Non seulement il affirme, à plusieurs reprises, qu'il a toujours réclamé de l'artillerie, mais des témoignages écrasants viennent confirmer ses dires et infirmer sans pitié la regrettable allégation de M. Ducrot.

Nous savons déjà que, dès le 28, le général de Bellemare réclamait 4,000 hommes de renfort et au moins deux batteries de 12 (1), et que, le 29, au matin, il demandait, de vive voix, au Gouverneur, hommes et canons (2).

Le commandant supérieur de Saint-Denis est donc bien net dans ses affirmations : il est impossible qu'elles soient en plus complète opposition avec celles de M. Ducrot.

Mais lequel des deux est dans le vrai? Les témoins vont nous le dire; la vraisemblance confirmera les dépositions des témoins.

Puisque, le 29, au soir, le général Guiod, commandant en chef de l'artillerie, demandait au colonel Ollivier s'il y avait, à Saint-Denis, la place suffisante pour loger les chevaux de l'artillerie *qu'on devait envoyer* (3), c'est que le général de Bellemare n'avait pas dit au Gouverneur qu'il n'en avait pas besoin.

Il y a mieux.

L'amiral de la Roncière-le Noury écrit que, le 29, deux pièces qui se trouvaient à Drancy « furent rappelées au Bourget où le général de Bellemare manquait d'artillerie et en demandait en vain (4) ».

N'oublions pas, non plus, que cette artillerie tant

(1) Voir, *suprà*, p. 110.
(2) Voir, *suprà*, p. 119.
(3) Général de Bellemare, p. 26. — C'est à cette dépêche que le général répliqua en télégraphiant qu'il lui fallait des canons et non des chevaux. On ne lui répondit pas. (*Ibid.*, p. 27.)
(4) Voir, *suprà*, p. 117.

réclamée « tout Paris la voyait monter la rue Lafayette, le 30, à trois heures du soir (1) » !

C'était un peu tard : l'on ne saurait féliciter MM. Guiod et Trochu de leur empressement, mais c'est une nouvelle preuve que le général de Bellemare avait demandé des canons puisqu'on lui en envoyait.

Autre témoignage d'un acteur du Bourget. Le général Hanrion, ayant sans doute oublié l'étrange affirmation du général Ducrot, nous a écrit, à ce sujet : « C'est la première fois que j'entends dire que le général de Bellemare ait refusé de l'artillerie offerte par le Gouverneur. Je croyais, au contraire, qu'il en avait sollicité avec instance, particulièrement le 28 et le 29, et que le peu d'empressement qu'avait mis le général Trochu à lui en envoyer était un de ses griefs contre lui. C'est ce que m'a affirmé le commandant de Saint-Geniès, de son état-major, qui, dans une de nos conversations intimes, a démenti, avec conviction et énergie, le bruit répandu que le général de Bellemare avait passé à Paris la nuit du 29 au 30 (2). »

Enfin, est-il humain, est-il militaire de dire à son général en chef que l'on a assez de troupes, assez de canons? Ceux qui se sont occupés de ces questions

(1) Général de Bellemare, p. 31. — « A ce moment seulement, des renforts sérieux s'ébranlaient dans Paris. Des batteries remontaient la rue Lafayette. Il était trop tard. » (Comte d'Hérisson, p. 217.)

(2) Lettre à nous adressée par le général Hanrion, le 24 janvier 1892. — « Dans cette journée du 29 octobre, tandis que la défense s'organisait hâtivement et en désordre, le général de Bellemare se rendait, à deux reprises, auprès du général Trochu *pour réclamer des renforts, principalement en artillerie.* » (Le Faure, t. II, p. 87.) — « Le général de Bellemare crut pouvoir se rendre à Paris *pour accélérer l'arrivée des pièces attendues.* » (Colonel Lecomte, t. III, p. 224.) — Le général de Bellemare se rendit de sa personne à Paris *pour réclamer des canons.* » (Colonel Vandevelde, p. 234.) — « Le 29, le général de Bellemare arrivait au Louvre... s'efforçant de tranquilliser le Gouver-

n'ignorent pas qu'une des plus grandes difficultés du commandement consiste à savoir refuser les renforts inutiles que tous les chefs de corps ne cessent de solliciter, surtout pendant la bataille. Comment donc le général de Bellemare aurait-il fait exception à la règle, surtout à un moment et dans une occasion où ces soutiens, en hommes et artillerie, étaient commandés par les circonstances, justifiés par la position critique de la garnison du Bourget?

Quelques pièces distraites des innombrables canons de M. Ducrot auraient sauvé la situation; mais, voilà justement l'affaire. M. Ducrot n'entendait pas céder quoi que ce soit; il voulait bien prendre tout à tous, à la condition de ne donner rien à personne. Et M. Trochu lui obéissait, car il en avait peur. C'est parce que ces deux hommes croyaient que la prise du Bourget contrariait le plan de M. Ducrot qu'ils avaient décidé de le laisser reprendre. Et même à leur point de vue ils se trompaient : tout à l'heure nous expliquerons pourquoi.

En somme, il faut le proclamer, l'insinuation portée par M. Ducrot contre M. de Bellemare, d'avoir refusé de l'artillerie, qui lui était offerte par le Gouverneur, est une mauvaise action. M. Trochu, en ne démentant pas cette accusation, quand le

neur sur les suites de son entreprise, *demandant seulement de l'artillerie pour se défendre.* » (Charles de Mazade, *La guerre de France*, t. II p. 156.) — » Le général de Bellemare sentait bien que, pour conserver le Bourget, il lui fallait le secours d'une puissante artillerie. Dans la journée du samedi, il se rendit à Paris *pour hâter l'expédition des pièces de 12, demandées le vendredi même à l'état-major général de l'artillerie.* Le général Guiod lui opposa de nombreuses difficultés. » (Général Ambert, *Récits militaires, Le siège de Paris*, p. 127.) — « M. de Bellemare, qui n'avait qu'une artillerie insuffisante demanda du canon, prévoyant qu'il serait sérieusement attaqué le lendemain. » (Jules Favre, *Gouvernement de la Défense nationale du* 30 *juin au* 31 *octobre* 1870, p. 315.) — A Ballue, p. 62. — Albert Caise, p. 24. — *Histoire critique du siège de Paris par un officier de marine*, p. 75. — Comte d'Hérisson, p. 217. — Henri Dichard, 2e édition, p. 83.

livre du général Ducrot a paru, s'en est rendu complice : qu'il en supporte aussi la responsabilité (1)!

Si l'artillerie a manqué, ce n'est donc pas par la faute de M. de Bellemare, mais par la mauvaise volonté de MM. Guiod et Trochu. En effet, « le 29, au soir, le quartier général (Louvre) fit demander par le télégraphe au général Ducrot, campé à Neuilly, s'il pouvait disposer d'une batterie de 12. Il répondit immédiatement qu'il pouvait disposer de sept batteries de 12, puis les communications s'arrêtèrent là : le lendemain matin seulement, on envoya l'ordre de mettre *une* batterie de 12 en mouvement (2) ». C'est celle qui montait si bien la rue Lafayette, à trois heures de l'après-midi, alors que l'ennemi occupait le Bourget depuis une heure!

Discutons rapidement, à présent, la question de savoir si la position du Bourget était aussi inutile, aussi difficile à garder que les généraux Trochu et Ducrot l'ont prétendu.

Inutile? Ce n'était pas l'avis des Allemands. Ecoutons-les.

« Le commandant de l'armée de la Meuse concevait le projet d'un mouvement en avant contre la face nord de Saint-Denis; son plan consistait à faire tomber d'abord le fort de la Briche par une attaque régulière, puis à prendre la Double-Couronne par

(1) Un de nos amis, membre de l'Académie française, nous a communiqué plusieurs pages, écrites de la main du général Trochu, avec le style emphatique qui lui est propre, dans lesquelles l'ex-gouverneur déclare que le général de Bellemare lui demandait avec insistance de le nommer général de division au moment où l'on se battait au Bourget. Mais cette accusation de M. Trochu n'est appuyée sur rien, et le flagrant délit d'inexactitude voulue, où nous venons de prendre MM. Trochu et Ducrot, relativement à l'artillerie dont M. de Bellemare aurait repoussé l'offre, nous fait, de plus, refuser toute créance à une allégation perfide et nullement justifiée.

(2) Colonel Fabre, p. 181.

la gorge et à établir ensuite, auprès de Saint-Denis, des batteries au moyen desquelles on devait contre-battre le fort de l'Est ainsi que les positions ennemies auprès de Saint-Ouen et de la presqu'île de Gennevilliers (1). »

« Le prince Royal de Saxe, tenant à empêcher à tout prix l'établissement des Français au Bourget, avait déjà exprimé au commandant de la Garde, dans l'après-midi du 28, toute l'importance qu'il attachait à la reprise de ce poste (2). »

« Les Prussiens, a écrit le général Ducrot, étaient bien décidés à nous reprendre le Bourget, leur seul poste d'observation en avant du front de la Garde (3). » — « Ce poste avancé de leur ligne d'investissement formait, pour les Prussiens, au milieu de toutes les eaux marécageuses de la Morée,

(1) *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 189.

(2) *Ibid.*, p. 191. — « Le prince royal de Saxe, en raison de ses projets sur les ouvrages de Saint-Denis, tenait à empêcher l'établissement des Français au Bourget. » (Commandant Grouard, *Le Blocus de Paris et la Première armée de la Loire*, 1re partie, p. 82.) — Ces projets étaient en opposition avec la volonté de M. de Moltke qui savait ne pouvoir faire le siège en règle. (Voir, à ce sujet, Alfred Duquet, *Paris*, *Chevilly et Bagneux*, pp. 289 à 291.) — En voici une nouvelle preuve : « 26 octobre, de Moltke est d'accord avec moi qu'il faut réduire Paris par la famine et contre l'ouverture de parallèles. » (Le *Tagebuch. Mémoires authentiques de Frédéric III*, traduction de la *Deutsche Rundschau;* Paris, Imprimerie Faustin Gaudois, 1888; p. 9.) — Mais ce que les assiégeants n'auraient pu entreprendre au milieu d'octobre pouvait être essayé un ou deux mois plus tard, et la position du Bourget n'en restait pas moins des plus importantes.

(3) Général Ducrot, t. II, p. 20. — « Il était à craindre qu'une fois en possession définitive du village, l'ennemi n'y établît des batteries de gros calibres pour menacer notre position tout entière le long de l'inondation. » (Capitaine Gœtze, t. II, p. 35.) — Major Blume, p. 63. — Colonel Lecomte, t. III, p. 224. — Camille Farcy, p. 280. — Général Ambert, *Récits militaires*, *Le siège de Paris*, p. 129. — A. Ballue, p. 61. — Francis Garnier, p. 50. — Michel Cornudet, p. 147. — *Histoire critique du siège de Paris par un officier de marine*, p. 77. — Edmond Neukomm, pp. 71 et 72. — Hermann Robolski, pp. 155 et 156. — Schüler, p. 182. — Emile Chevalet, p. 77. — *La Guerre de* 1870-1871, p. 89. — Henri Dichard, 2e édition, p. 86. — Voir, *infrà*, p. 169.

de la Mollette, du Crould une tête de pont importante (1). »

Mais il y avait une cause majeure à la résolution inébranlable qu'avait prise l'état-major prussien de recouvrer le Bourget.

La surprise et la prise de cette bourgade, enlevée à la Garde royale, obligée de s'esquiver piteusement, imposaient aux grands chefs allemands l'obligation de panser cette profonde blessure d'amour-propre par une revanche éclatante qui ne pouvait être autre que d'arracher leur conquête aux assiégés et d'y installer, de nouveau, cette même Garde qui s'en était laissé chasser par des francs-tireurs et des mobiles (2).

De là, l'exaspération de l'ennemi, de là, sa décision d'effacer l'affront coûte que coûte : un général en chef, qui eût été un militaire et non un prédicateur, n'eût pas manqué de le prévoir et d'en profiter, mais nous savons de reste que M. Trochu était ceci et point cela.

La décision une fois prise par les Allemands de reconquérir le Bourget à tout prix, que de conséquences à en tirer!

Puisqu'on avait pris le Bourget, il fallait le garder : parce qu'il était *le seul poste d'observation des Prussiens en avant du front de la Garde;* parce qu'il contrariait, une fois aux mains de la défense, les opérations contre le front nord de Saint-Denis; parce que, enfin (le général Ducrot, pas plus que le général Trochu, ne semble s'être douté de cette

(1) Général Ducrot, t. II, p. 14.

(2) « La IIe division de la Garde, croyant son honneur engagé, chercha à reprendre le village. » (Niemann, p. 223.) — L'ennemi « se sentait un peu piqué dans son orgueil. » (Charles de Mazade, *La guerre de France*, t. II, p. 156.) — En ne voulant pas nous laisser le Bourget, « les Prussiens obéissaient à un sentiment d'orgueil militaire. » (*Enq. parlem. déf. nationale*, déposition de M. Jules Ferry, p. 395.)

conséquence), parce que son occupation, en empêchant l'enlèvement de la Briche, permettait aux Français de traverser la presqu'île de Gennevilliers pour exécuter leur sortie vers la Basse-Seine.

On vient de lire le plan du commandant de l'armée de la Meuse : il voulait s'emparer de la Briche afin de battre la presqu'île de Gennevilliers. Voilà qui eût été autrement compromettant pour le passage de la Seine que l'établissement des Prussiens à Rueil. On se rappelle que c'est pour conjurer cet établissement que le combat de la Malmaison fût livré (1), or, pour réussir dans leur dessein MM. Trochu et Ducrot avaient beaucoup plus besoin de Saint-Denis que de Rueil, et c'est peut-être dans l'intention de fermer aux assiégés le passage de ce côté que le prince royal de Saxe avait décidé de s'emparer de Saint-Denis, par conséquent de ne pas nous laisser en possession du Bourget. Si telle n'était pas l'idée de l'ennemi, nous ne voyons guère comment justifier la perte d'hommes que lui aurait causé l'assaut des forts de Saint-Denis, nous ne voyons pas l'intérêt d'une si grosse entreprise.

MM. Trochu et Ducrot auraient dû se dire qu'une position n'est pas bonne à prendre ou à conserver seulement parce qu'elle nous sert ou servira, mais aussi parce qu'elle gêne ou gênera l'ennemi. Ainsi, le jour de la bataille de Frœschwiller, Gunstett aurait dû être conservé le plus longtemps possible par le maréchal de Mac-Mahon, non pas tant parce que la possession de cette bourgade lui aurait permis de tirer sur l'ennemi, mais, bien plutôt, parce que celui-ci, une fois maître de cette hauteur, a pu écraser nos troupes du feu de son artillerie.

C'est pourquoi, de même qu'à Frœschwiller le duc de Magenta s'épuisa en vains efforts pour

(1) Voir, *suprà*, p. 9.

reprendre Gunstett, qu'il avait évacué librement aux premiers coups de fusils, de même, le 21 décembre, le général Trochu s'efforcera de reconquérir le Bourget, qu'il s'était laissé bénévolement enlever le 30 octobre!

Et, ici, nous sommes naturellement amené à faire remarquer que cette affaire du Bourget « démontre, une fois de plus, et d'une manière frappante, l'absence d'un plan précis. Le 30 octobre, le Bourget, défendu par des troupes déjà fatiguées, et auxquelles les renforts n'arrivaient pas, est repris par une division de la Garde royale. Le Gouverneur déclare aussitôt que ce village «« ne faisait pas partie de son système général de défense, que son occupation était d'une importance très secondaire »». Soit, mais alors pourquoi, le 21 décembre, l'attaquera-t-il avec des forces considérables et pourquoi sacrifiera-t-il tant de monde pour ne pas le prendre (1) »?

Dans le même ordre d'idée il y a également lieu de faire observer que le général Trochu qui a prétendu, dans son discours à l'Assemblée nationale, que l'ennemi lui avait toujours refusé son infanterie, oublie que si son assertion est vraie pour le 21 décembre, elle est fausse pour le 30 octobre, puisque, ce jour-là, les Prussiens ont répandu comme à plaisir, dans la plaine, leurs nombreux bataillons, et cela, dans les conditions les plus favorables pour

(1) Wyrouboff, p. 45. — « O misérable menteur! Comment cette position pouvait-elle vous être si inutile, puisque vous avez ensuite versé tant de sang pour la reprendre, sans y réussir, il est vrai. » (Gustave Flourens, p. 118.) — « Il ne semble pas que l'importance de ce village, qui commande la seule route nationale existant de Saint-Denis à la route de Metz à l'est, ait été reconnu, au début. Le gouverneur de Paris, qui devait plus tard faire de si grands efforts pour s'emparer du Bourget, ne porta pas, d'abord, son attention de ce côté. » (Le Faure, t. II, p. 86.)

les battre (1). Cependant il n'a rien fait afin de livrer bataille; c'est ce qu'explique fort bien M. Borrego :

« Le général nous dit qu'il aurait regardé comme une circonstance tout à fait heureuse que les Prussiens se fussent décidés à accepter une bataille en rase campagne. Mais ce coup de fortune, que M. le général Trochu chercha vainement, dit-il, dans les derniers jours du mois de décembre, s'était offert à lui le jour où les Prussiens reprirent le Bourget. Ce jour-là, les masses allemandes descendirent dans la plaine et offrirent au général l'occasion de la bataille après laquelle il soupirait. Les colonnes ennemies couvrirent le terrain voisin des lignes françaises et nul doute qu'elles n'eussent accepté l'engagement, car les Prussiens se montraient décidés à s'emparer, coûte que coûte, de la position perdue par eux trois jours auparavant. Comment ne vint-il pas à l'idée de M. le général Trochu que cette occasion, négligée par lui, serait peut-être la seule que la fortune lui offrirait pour tenter de combattre, avec des forces concentrées, dans le voisinage des forts et sous la protection de leurs canons (2)? »

Enfin, il saute aux yeux, en regardant la carte, que le Bourget, aux mains des assiégés, était une menace continuelle contre les travaux des assiégeants, de Dugny au Blanc-Mesnil, contre Gonesse, leur grand parc d'artillerie de l'attaque du nord-est, et que, de plus, le même village au pouvoir des Allemands les garantissait, au moins tout d'abord, d'une tentative faite par les assiégés contre Dugny

(1) *Une page d'histoire contemporaine*, par le général Trochu, p. 122.

(2) *Le général Trochu devant l'histoire*, extrait du *Diario del sitio de Paris*, par A. Borrego; traduit de l'espagnol par A. Gerdebat; Paris, Librairie Générale; p. 58. — Henri Dichard, 2e édition, p. 86.

et le Blanc-Mesnil par l'ouest, le sud et l'est (1).

Au reste, le général Trochu voulut-il, plus tard, évacuer le Bourget, le grand avantage qu'il avait à le défendre, énergiquement, à cette époque, consistait en ce fait que les Prussiens, paraissant vouloir le reprendre *quand même*, on pouvait, en fortifiant la position, en y amenant de l'infanterie et de l'artillerie, infliger à l'ennemi des pertes immenses, s'il s'obstinait dans son dessein. Or, « le retour offensif des Prussiens était inévitable (2) ». L'événement l'a prouvé. « Si nous les avions imités, les deux armées auraient usé, sur cette bicoque, leur dernier homme (3) », ou, plutôt, comme nous avions l'avantage de la position, comme nous attendions les assaillants, les hécatombes de Saint-Privat se seraient renouvelées, en plus grand : l'ennemi, broyé par nos projectiles, aurait été obligé de quitter la partie, après avoir subi des pertes effroyables qui l'auraient contraint à lever le siège. Du moins, l'hypothèse est possible, vraisemblable, probable.

Aussi bien, puisque nous étions maîtres du Bourget, « il y avait deux partis à prendre : l'un de

(1) Rapport du capitaine O'Zou de Verrie, p. 1. — « Il suffit de jeter les yeux sur la carte pour s'assurer de l'importance du Bourget. » (Gustave Flourens, p. 118.) — Voir, *suprà*, pp. 164 à 168.

(2) Gustave Flourens, p. 118. — « Le prince royal de Saxe donne l'ordre de reprendre *à tout prix* ce village. » (Major Blume, p. 63.) — « On croit généralement que l'ennemi reprendra promptement l'offensive sur ce point très important, dit-on, pour eux, en ce qu'il menace une partie de leurs communications. » (Michel Cornudet, 28 octobre, p. 147.) — *Ibid.*, p. 153. — « Il était évident que les Allemands allaient tenter de reprendre le Bourget ». (*Histoire de la guerre de* 1870-1871, par le général Ambert, p. 341.) — « L'ennemi, résolu à reprendre le Bourget *à tout prix* ». (Camille Farcy, p. 281.) — « Les Prussiens étaient décidés à reprendre le village *à tout prix*. » (Charles de Mazade, *La guerre de France*, t. II, p. 157.) — A. Ballue, p. 61. — Borrego, p. 58. — Edmond Neukomm, p. 72. — Colonel Fabre, p. 181. — Voir, aussi, *suprà*, pp. 166 à 168.

(3) Comte d'Hérisson, p. 27.

se retirer après avoir détruit les ouvrages, l'autre de s'établir solidement sur la position, en y envoyant de nombreuses troupes et une formidable artillerie (1) ». — « Toujours les mêmes fautes : infériorité de nombre, infériorité d'artillerie, alors que, depuis deux jours, on prévoyait parfaitement une attaque formidable de l'ennemi (2). »

MM. Trochu et Ducrot ont soutenu également que le Bourget était difficile à garder

On connaît les pertes qu'a subies la Garde royale pour s'en emparer, alors que la position était mal gardée, mal fortifiée, dépourvue de défenseurs, privée d'artillerie, alors qu'aucun général n'en avait ni préparé, ni dirigé la défense, car le général de Bellemare s'était contenté de donner ses ordres aux colonels Lavoignet et Martin, qui ne les avaient pas ou mal exécutés, et n'était arrivé en vue du Bourget que quand il était déjà envahi par l'ennemi. « Que fût-il advenu si, à ce moment (au moment de l'attaque des Prussiens), 42 pièces de 12 (celles dont le général Ducrot pouvait disposer) et 15,000 hommes eussent été en avant de Saint-Denis, comme cela pouvait et *devait* être (3)? » Mais, « tout arrivait toujours trop tard : ordres, mesures, déterminations, mouvements (4) ».

Notre conviction est que les Prussiens n'auraient pu enlever le Bourget, si le Gouverneur avait voulu le conserver. Seulement, nous savons qu'il ne le voulait pas... et quand le général de Bellemare l'a supplié de venir à son aide, il a fait la sourde

(1) *Histoire de la guerre de* 1870-1871 par le général Ambert, pp. 340 et 341. — Gustave Flourens, pp. 119 — A. Ballue, p. 61. - Comte d'Hérisson, p. 216. — Hermann Robolski, p. 161.

(2) Michel Cornudet, p. 153. — « Pour ne pas déroger à ses habitudes, le Gouvernement avait négligé d'envoyer des renforts et de l'artillerie. » (Vincent d'Indy, p. 27.)

(3) Colonel Fabre, p. 181.

(4) Viollet-le-Duc, p. xxx.

oreille et s'est dit : « Tu as voulu monter dans cette galère, eh bien, rame maintenant ! »

En cela, il a commis une vilaine action, pour ne pas employer un mot plus gros (1).

Les preuves abondent s'il s'agit de démontrer la mauvaise volonté du Gouverneur de Paris.

« Adam et Rochefort prétendent que le général Trochu, au début de l'attaque, les a supliés de ne pas se monter la tête à propos du Bourget; il a déclaré, malgré les protestations des membres du Gouvernement, *qu'il arrêterait l'affaire*, qu'elle ne pouvait aboutir à rien. «« Bellemare est un homme dangereux, trop ardent, »» aurait dit M. Trochu (2). » — « Pour défendre le Bourget, il aurait fallu une grande bataille. Tel ne fut pas l'avis du général Trochu. Il n'avait donné aucun ordre pour prendre le Bourget, le Bourget n'entrait nullement dans ses plans, il refusa d'accepter la bataille, et le Bourget fut évacué (3). »

Nous avons eu sous les yeux, plus haut, la dépêche du 29 au soir qui ne disait ni d'évacuer ni de conserver le Bourget, et qui prescrivait de fortifier la Basse-Mollette (4). Ce n'était pas la dépêche d'un Breton mais celle d'un Normand. L'affaire tournait-elle bien : il ne s'y était pas opposé ; se terminait-elle mal : on l'avait entreprise sans son ordre. Cependant, à Paris, « pour ne pas contrarier l'opinion

(1) M. de Bellemare croit que M. Trochu redoutait déjà en lui un successeur éventuel. (Général de Bellemare, p. 40.) — Lire, dans le colonel Vandevelde, pp. 231 et 232, et surtout dans l'*Histoire critique du siège de Paris par un officier de marine*, p. 70, où M. Vandevelde puise toujours à pleines mains, l'histoire de cette petite intrigue. Le colonel belge croit que M. Jules Favre et plusieurs autres membres du Gouvernement ont voulu enlever le commandement en chef à M. Trochu pour le donner à M. de Bellemare. — Voir, *suprà*, p. 102.

(2) Mme Adam, p. 192. — Comte d'Hérisson, p. 215.

(3) *Enq. parlem. déf. nationale*, déposition de M. Jules Ferry, p. 395.

(4) Voir, *suprà*, p. 120.

publique, il déclare qu'on gardera notre conquête. Mais il s'en rapporte, pour cela, à la garnison de Saint-Denis seule, *sans la renforcer en artillerie et sans lui donner d'instructions précises* (1) ».

Avant de quitter cette question intéressante, nous voulons donner l'opinion du commandant Grouard, avec lequel nous sommes quelquefois en désaccord, mais dont nous partageons complètement les idées en ce qui concerne l'utilité et la possibilité de conserver le Bourget.

« Le Gouverneur de Paris, dès qu'il avait eu connaissance de l'occupation du Bourget, avait émis l'avis que l'entreprise était inutile et même dangereuse, parce que le village était en flèche.

« Nous sommes d'un avis absolument opposé. D'abord, d'une manière générale, toute extension de nos lignes était un avantage réel; c'était autant de gagné sur l'ennemi, et, en même temps, il ne pouvait en résulter qu'un excellent effet sur le moral des troupes.

« Nous pensons, en outre, que la position était tenable, si l'on avait pris les dispositions nécessaires pour la conserver. Sans doute, l'ennemi pouvait la canonner des positions qu'il occupait sur la Morée; mais rien ne nous empêchait de lui opposer une artillerie au moins aussi forte que la sienne. Il suffisait, pour cela, de construire des batteries en deçà de la Mollette, à droite et à gauche du Bourget, en avant de la Courneuve et de Drancy, et de les armer de pièces de siège.

(1) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Chaper sur le gouvernement de la Défense à Paris, au point de vue militaire, p. 129. — « Nous sommes en très bonne position au Bourget; nous tenons et nous y restons.....
« Le Gouverneur de Paris.
« P. O. Le général chef d'état-major général
« Schmitz. »
(*Journal officiel*, n° du 30 octobre 1870.)

« Le matériel ne manquait pas, il était, au contraire, formidable; tout celui qui était placé sur l'enceinte y était inutile et pouvait être considéré comme disponible. Si l'on eût commencé ces batteries le 28, elles auraient pu être armées le 29, et, dès le 30, on aurait pu opposer à l'ennemi une vingtaine de pièces de siège, sans compter les batteries mobiles (1).

« Pour peu qu'on les eût soutenues de quelques troupes d'infanterie, il est à peu près certain que l'attaque prussienne eût échoué, et si nos adversaires eussent voulu la renouveler avec des forces plus considérables, il fallait continuer la lutte en défendant une position contre laquelle il aurait usé une partie de ses forces.

« Dans les conditions où nous nous trouvions, enlever les positions de l'ennemi était bien difficile, mais la conservation de celles que nous occupions était presque partout possible. Et, à supposer qu'on eût été, à la fin, obligé d'évacuer le Bourget, la retraite ne pouvait être désastreuse, car on se trouvait tout de suite sous la protection des forts permanents. Le seul fait, d'ailleurs, que les Allemands tenaient à nous chasser de cette position, suffit à montrer l'avantage qu'il y avait pour nous à nous y maintenir.

« Nous dirons, ensuite, qu'au point de vue de la grande opération que projetait le général Ducrot, tout progrès obtenu du côté de Saint-Denis ne pouvait qu'être avantageux. Pour avoir quelque chance de succès dans la tentative de sortie par la presqu'île de Gennevilliers, il fallait, en effet, aborder l'ennemi sur le plus large front possible, et pendant que les forces destinées à s'éloigner débouchaient

(1) Voir, comme confirmation des dires du commandant Grouard au sujet de la mauvaise distribution de l'artillerie par le général Guiod (Général Ducrot, t. II, p. 3.)

par Argenteuil, il convenait d'employer une partie de la garnison, à droite et à gauche, soit pour concourir à l'action principale, soit pour empêcher l'ennemi de porter des renforts sur le point d'attaque décisif. L'occupation du Bourget, si elle eût été complétée par celle de Drancy et du Mont-Avron, ne pouvait donc qu'augmenter les chances favorables pour la grande bataille que l'on aurait livrée. Elle aurait été aussi utile sur la droite de la presqu'île de Genevilliers que l'était, sur la gauche, l'occupation de Rueil, à laquelle le général Ducrot tenait à si juste titre.

« En réalité, si l'on avait été amené à mettre à exécution ses projets de sortie, il aurait fallu livrer simultanément trois batailles : à gauche, sur Buzenval et la Malmaison, pour contenir les troupes de Versailles; à droite, en avant de Saint-Denis, pour occuper la Garde ; en avant, au delà d'Argenteuil, pour essayer de forcer la position du IVe corps prussien. De pareilles dispositions étaient nécessaires afin de donner à l'opération quelque chance de succès.

« Nous pensons donc que l'occupation du Bourget était désirable, qu'elle était possible et le Gouverneur avait eu tort de ne pas faire de sérieux efforts pour s'y maintenir (1). »

C'est vrai, mais, comme ce n'était pas l'opinion des deux grands stratèges Ducrot et Trochu, il fallait nous en laisser chasser : ce qui fut fait.

Cette question bien vidée, c'est ici le lieu de relever quelques erreurs dans les rapports officiels.

Commençons par le rapport du général de Bellemare.

(1) Commandant Grouard, *Le Blocus de Paris et la Première armée de la Loire*, 1re partie, pp. 83 à 86.

Le général prétend, par exemple, que, le 28, « vers six heures, il a fait relever par des troupes fraîches celles engagées depuis le matin, afin de les faire reposer et manger la soupe (1) ». Pas du tout. Le 14e bataillon des mobiles de la Seine, notamment, est resté aux premiers rangs, et la preuve en est que c'est lui qui a repoussé, à huit heures du soir, l'attaque des Prussiens.

Dans le *post-scriptum* de ce rapport, le général de Bellemare a écrit, d'après le rapport du colonel Lavoignet, que, lors de cette attaque nocturne, l'ennemi s'était enfui à la première décharge. Nous avons raconté ce combat et avons montré que, sans la présence d'esprit du capitaine Faurez, le Bourget eût été repris ce soir-là.

Mais, où les erreurs foisonnent c'est dans le *Journal officiel* racontant la perte du Bourget.

D'après la feuille gouvernementale, 15,000 ennemis auraient attaqué cette bourgade le 30 octobre 1870. Or, il y avait environ 25,000 Allemands en ligne (2).

Ensuite, le même journal fait ainsi mention de l'héroïque résistance des commandants Brasseur et Baroche et de leurs soldats :

« Un certain nombre d'hommes, qui étaient dans la partie nord du Bourget, ont été coupés du corps principal et sont restés entre les mains de l'ennemi (3). »

Et, le 2 novembre, aggravant l'injustice par l'outrage, dans sa proclamation à la Garde nationale, le général Trochu disait :

« Le pénible accident survenu au Bourget, *par le fait d'une troupe qui, après avoir surpris l'ennemi, a manqué absolument de vigilance et s'est laissé sur-*

(1) Rapport du général de Bellemare.
(2) Voir, *suprà*, p. 126.
(3) *Journal officiel*, n° du 31 octobre 1870.

prendre à son tour, a vivement affecté l'opinion (1). »

A cette accusation odieuse M. Henri Dichard répond :

« Qui donc était coupable de ce manque absolu de vigilance? Qui donc s'est laissé surprendre? Etaient-ce les officiers généraux et supérieurs qui commandaient ou la troupe qui obéissait? La réponse ne peut être douteuse. Pourquoi alors le général Trochu accable-t-il la troupe, qui s'est battue courageusement et a été emmenée en captivité, et non les officiers qui, eux, eurent le bon esprit d'éviter le combat et les conséquences de la défaite (2)? »

M. Trochu ne prononce même pas les noms des commandants Brasseur et Baroche, les deux seuls officiers supérieurs ou généraux qui soient restés avec les troupes combattantes (3)!

En effet, « le *Journal officiel* du 19 novembre publiait une proclamation du Gouverneur qui citait à l'ordre ceux qui s'étaient distingués dans la défense. Un nom y avait été inscrit d'avance par le jugement populaire, celui d'Ernest Baroche; sur la liste officielle, arrêtée par le général Trochu, ce nom était absent. Devant les réclamations unanimes du public et de la presse contre cet oubli extraordinaire, le Gouverneur dut céder; il se résigna donc à formuler par *erratum* un tardif hommage au commandant Baroche tué à l'ennemi (4) ».

(1) *Journal officiel*, n° du 2 novembre 1870.

(2) Henri Dichard, 1re édition, p. 50, en note. — *Histoire critique du siège de Paris par un officier de marine*, p. 76. — *Le siège de Paris, souvenirs personnels d'un volontaire*, par M. de Senevas; Evreux, Auguste Hérissey, 1871; p. 21.

(3) « On crut devoir cacher la vérité à la population. Il en coûtait d'avouer qu'on avait laissé des troupes combattre et se morfondre pendant quarante-huit heures, sans les soutenir par une artillerie suffisante; on préféra déclarer que la possession du Bourget, village en pointe, était inutile, et rabaisser le courage des gardes mobiles de la Seine. » (Camille Farcy, p. 282.)

(4) Général Ambert, *Récits militaires, Le siège de Paris*, p. 129. — *Journal officiel*, n° du 23 novembre 1870.

Quelle petitesse, et comme cette inique omission peint bien M. Trochu et les gouvernants du temps !

L'ennemi était plus juste pour les malheureux défenseurs du Bourget; dans sa proclamation à la Garde royale, le prince de Wurtemberg disait : Le village, « occupé par les meilleures troupes de la garnison de Paris, a été enlevé à l'ennemi, qui a défendu chaque ferme avec tant d'opiniâtreté, que souvent les pionniers devaient ouvrir la route à l'infanterie (1). »

« L'histoire doit s'indigner devant cette assertion du général Trochu infligeant un blâme immérité à des troupes qui, le 30 octobre, avaient su combattre et mourir. Oui, elle se sent prise d'indignation en rencontrant toujours, comme une ironie, plus de vérité, plus de justice envers nos soldats chez l'ennemi que chez nos généraux. Quelle antithèse accablante pour le Gouverneur de Paris que les quelques lignes de M. Trochu relatives au Bourget mises en regard de la proclamation du prince de Wurtemberg ! Et quel plus bel éloge des pauvres et courageux soldats et des vaillants enfants de Paris (qui n'avaient pas fui) que l'aveu de leur résistance, le salut à leur opiniâtreté superbe, rencontré sous la plume d'un prince ennemi (2) ! »

Mais il fallait bien que les généraux se déchargeassent sur d'autres de leurs lourdes fautes dans cette journée ; il fallait bien que les fuyards salissent les braves restés à leur poste ! Il est regrettable que

(1) A ce sujet, lire les récits allemands placés à la fin de la brochure de M. Henri Dichard et qui, tous, reconnaissent la bravoure des commandants Brasseur et Baroche et de leurs hommes. — « A Paris, on a été injuste pour les combattants du Bourget, à commencer par le général Trochu. » (Edmond Neukomm, p. 70.) — *Ibid.*, p. 78. — « Les Allemands ont rendu justice à nos défenseurs que des Français essaient de flétrir. » (Mme Edgar Quinet, p. 137, en note).

(2) Jules Claretie, t. I, pp. 326 et 327.

M. Trochu se soit chargé de cette répugnante besogne.

Plus tard, sous le coup des protestations contre son attitude inqualifiable, il reconnaîtra que « les bataillons Baroche (le bataillon Baroche et le 14e mobile) ont été détruits en partie au Bourget et que leur chef s'est fait tuer glorieusement à la tête de ses soldats (1) ». C'est une tardive circonstance atténuante de son oubli volontaire, ce n'en est pas la justification.

Quant à être étonné que « le pénible accident survenu au Bourget ait vivement affecté l'opinion », il faut être le général Trochu pour en paraître surpris.

« Certes, l'opinion avait bien le droit d'être affectée, lorsqu'elle voyait le premier et le seul véritable avantage remporté par nous devant Paris tourner brusquement, cruellement, à notre désespoir et se terminer par cette sombre et épouvantable tuerie. L'opinion raisonnait naïvement et justement ainsi : Ou le Bourget est un point stratégique utile, et, l'ayant pris, il fallait multiplier ses efforts pour le conserver; ou la position du Bourget est inutile, et on ne devait point perdre des hommes pour la prendre (ou la garder). Il ne fallait être, pour raisonner ainsi, ni grand clerc, ni stratège illustre. L'humble bon sens suffisait (2). »

Quelle soirée pour les assiégés que celle du 30 octobre! « Nos soldats qui ne se gardent pas; nos mobiles parisiens (pas tous) qui s'enivrent; les renforts qui n'arrivent pas à temps; la série des fautes accumulées qui rendent pour nous tout succès impossible. C'est en vain que le Gouverne-

(1) *L'Empire et la défense de Paris devant le jury de la Seine.* Introduction et conclusion par le général Trochu; Paris, J. Hetzel et Cie, 1872, p. 386.
(2) Jules Claretie, t. I, p. 326.

ment atténue l'importance de cet échec, après avoir fait hier sonner bien haut notre avantage... Ce qu'il y a de grave et d'attristant, c'est que cette affaire met au jour l'état de notre armée, l'incapacité du commandement, l'infériorité flagrante où nous sommes vis-à-vis de l'ennemi (1). »

Là encore, le général Trochu, sous la pression de l'évidence, reconnaîtra plus tard la vérité et dira devant la Cour d'assises de la Seine : « Quand le désastre a eu lieu, on m'a laissé ignorer son importance, à ce point que j'ai rassuré la population de Paris par un avis où je lui disais qu'il n'y avait là qu'un accident militaire sans gravité. Or, c'était un événement, c'était la destruction partielle de plusieurs bataillons qui venaient de faire, stérilement pour la défense, de hautes preuves d'énergie. C'était la mort inutile de plusieurs officiers de mérite au milieu desquels le commandant Baroche tenait une première place (2). »

Comme il est regrettable qu'il ait fallu plus d'un an à M. Trochu pour connaître la vérité et réparer ses torts! Comme il est extraordinaire qu'on ait pu lui *laisser ignorer l'importance du désastre!* Et puis, pourquoi oublie-t-il de dire quel est celui qui l'a *laissé* dans cette coupable ignorance?

Nous en aurons fini avec les erreurs officielles après la réfutation de cette dernière phrase :

« Le village de Drancy, *occupé depuis vingt-quatre heures seulement, ne se trouvait plus appuyé à sa gauche*, et, *le temps ayant manqué pour le mettre en état respectable de défense*, l'évacuation en a été ordonnée (3). »

Tot verba, tot errores.

Drancy était occupé depuis le 28, non depuis

(1) Louis Moland, p. 66.
(2) *L'Empire et la Défense de Paris*, par le général Trochu, p. 387.
(3) *Journal officiel*, n° du 31 octobre 1870.



le 29 seulement. D'ailleurs, le rapport militaire du 28 octobre, sept heures du soir, après avoir annoncé l'enlèvement du Bourget, ajoute : « Drancy a été également occupé, sans que l'ennemi ait tenté de le défendre (1). »

Le temps n'avait pas manqué pour le mettre en état de défense puisque l'amiral de la Roncière-le Noury dit que, le 30, « Drancy avait été mis, depuis l'avant-veille, en état de défense, qu'on y était fortement barricadé et crénelé (2) ».

Et quand, à la fin de son rapport, M. Schmitz s'écrie : « Le village du Bourget ne faisait pas partie de notre système de défense, son occupation était d'une importance secondaire (3) », une dernière fois nous répondons : « Si l'occupation du Bourget était d'une importance secondaire dans le système général de la défense, pourquoi y être resté? Si vous y restiez, pourquoi ne pas vous être mis en mesure de le disputer à l'ennemi (4)? »

Mais le général Trochu et son Parménion pouvaient tout se permettre avec les Parisiens dès qu'ils les laissaient crier, défiler, manifester, parader à leur aise.

Un mot, à présent, sur le mode de combattre des Allemands dans cette affaire et sur une erreur commise par le récit du grand état-major prussien.

Sous l'impression causée par les hécatombes de Saint-Privat, le commandant de la Garde royale a essayé, dans l'attaque du Bourget, d'un ordre de marche en avant nouveau : l'ordre dispersé. Il a

(1) *Journal officiel*, nº du 29 octobre 1870. — Voir, *suprà*, p. 108.
(2) Amiral de la Roncière-le Noury, p. 134. — Voir, *suprà*, p. 153.
(3) *Journal officiel*, nº du 31 octobre 1870.
(4) Voir, à ce sujet : *Journal du siège par un bourgeois de Paris*, p. 280. — Adolphe Michel, pp. 163 et 164.

réussi, et l'engouement pour la nouvelle manière a été tel que toutes les puissances militaires l'ont adopté, à l'exemple de nos vainqueurs.

Est-ce bien raisonnable? L'expérience du Bourget est-elle concluante?

Nous ferons préalablement observer que cet ordre dispersé, si complaisamment décrit par le duc de Wurtemberg dans sa fameuse brochure, n'aurait pas empêché les assaillants d'être détruits avant d'aborder le village si quelques pièces de canons avaient été braquées aux points utiles et surtout si le nombre des défenseurs, armés de fusils, au lieu d'être de 1,500 eût été de 3 à 4,000, chiffre voulu pour une semblable défense.

« Les dispositifs tactiques de l'infanterie, a dit le général Iung, sont aussi nombreux qu'il y a de combinaisons possibles de l'arme avec les autres armes et contre une ou plusieurs armes, aussi différentes qu'il y a de théâtres d'opérations imaginables... Formations et règlements doivent varier avec les pays et la nature du sol (1). »

A notre avis, ce n'est pas une question de règlement, c'est une question de circonstances. Dans tels lieux, telles éventualités, avec telles troupes, l'ordre dispersé sera préférable; dans tels autres lieux, telles autres éventualités, telles autres troupes, l'ordre serré, et très serré, devra être employé. Encore une fois, c'est une affaire de tact de la part du chef : poser des règles immuables à cet égard est de la folie, et de la folie dangereuse (2).

« Il ne faut pas perdre de vue que la bataille est

(1) Général Iung, *Stratégie, Tactique et Politique;* Paris, Charpentier, 1890; pp. 58, 59 et 60. — Pour simplifier, nous appelons *ordre serré* celui qui consiste à marcher en colonne d'assaut, et *ordre dispersé* celui qui consiste à s'avancer individuellement ou par petits groupes de formes diverses.

(2) Voir, à ce sujet, *Le Service dans les états-majors*, par le colonel Fix, pp. 264 et 265.

un drame passionné dans lequel le moral des soldats joue un rôle prépondérant, et qu'il faut se garder de porter atteinte à ce moral par l'emploi de procédés qui sentiraient trop la timidité (1). »

Aussi bien, à cette heure, les Prussiens ne posent plus de règles absolues et prônent la liberté :

« Le nouveau mode de combat (allemand) est la tactique des libres formations, et de l'emploi du terrain, par opposition avec la tactique systématique, ennemie de l'utilisation du sol, des anciens temps (2). »

Donc, rien d'absolu : de l'intelligence, du savoir, du coup d'œil..... et la liberté pour le chef (3).

A propos du Bourget, il y a lieu aussi de montrer combien a été établie à la légère la réputation d'impeccabilité de l'état-major prussien. Assurément, il était meilleur que le nôtre, et la bonne raison est que nous n'en avions pas; assurément, les généraux ennemis étaient meilleurs que ceux qui dirigeaient les armées impériales, fussent-ils maréchaux de France, mais ils se trompaient cependant souvent, à commencer par M. de Moltke. Leur principale force a été la faiblesse de leurs adversaires.

Ainsi, croirait-on que les Prussiens, le 20 septembre encore, ne connaissaient pas le rayon dangereux des forts de Paris! Ce sont eux-mêmes qui nous l'apprennent : » Tout le 3e régiment, Reine-

(1) *Principes de stratégie*, par le général Berthaut; Paris, Dumaine, 1881; p. 353. — Il est bon de « ne pas perdre de vue le soin primordial de la cohésion et de l'unité d'action ». (*L'Éducation de l'infanterie française* par H. de Flètres; Paris, Direction du *Spectateur militaire*, 1887; p. 5.)

(2) *Les Eléments de la Tactique*, par J. Meckel, officier supérieur d'état-major; traduit de l'allemand par H. Monet, lieutenant breveté au 123e régiment d'infanterie; Paris, Westhausser, 1887; p. 447.

(3) Lire, à ce sujet, la très remarquable discussion du général Thoumas dans *Les Transformations de l'armée française;* t. II, pp. 455 à 465.

Elisabeth, lit-on dans l'Historique du régiment, occupait le Bourget, jusqu'aux dernières maisons vers Paris. Le temps était beau, on prépara la soupe en plein air, les officiers jouaient aux cartes, quand, vers une heure, tombèrent de gros obus; *grande fut notre surprise, car nous n'avions pas de données certaines sur l'éloignement des forts et la portée des pièces* (1). »

Ne manquons pas, non plus, de remarquer combien l'ennemi reliait mal ses postes entre eux, du moins en certains points. Attaqués à quatre heures du matin, le 28, au Bourget, les soldats de la Garde royale restaient plus de six heures sans secours, n'en recevaient même pas du tout et étaient obligés de quitter le village à dix heures. Voilà qui est bien digne de l'état-major français d'alors!

Signalons, maintenant, l'erreur commise par le récit du grand état-major prussien.

D'après ce récit (2) et d'après M. de Moltke (3), ce ne serait pas la colonne d'attaque de gauche, partie du Blanc-Mesnil, mais celle du centre, partie de Pont-Iblon, qui aurait, la première, pénétré dans le Bourget.

Nous avons adopté la version du duc de Wurtemberg et écrit que la colonne de gauche était entrée la première dans le Bourget (4) parce qu'elle est seule vraisemblable et en parfait accord avec les récits des combattants français et allemands.

En effet, les Prussiens reconnaissent que la colonne du centre fut très éprouvée (5), tandis que

(1) *Historique du 3e régiment des grenadiers de la Garde, Reine-Elisabeth.*
(2) P. 193.
(3) M. de Moltke, p. 192.
(4) Voir, *suprà*, p. 133.
(5) *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 192. — M. de Moltke, pp. 191 et 192. — Duc Guillaume de Wurtemberg, p. 25.

celle de gauche n'eut que peu de pertes (1), que cette colonne de gauche se mit en marche une demi-heure avant les autres (2). Alors, puisque les défenseurs du haut Bourget (14e bataillon des mobiles de la Seine), faisant face à la colonne du centre et qui lui disputaient la barricade et les maisons formant la lisière nord, se sont écriés : « Nous sommes cernés ! les Prussiens sont en bas de la côte (3) ! » c'est que le régiment Empereur-Alexandre ou le bataillon des chasseurs de la Garde (colonne de gauche) avaient pénétré dans le village avant le régiment Reine-Élisabeth (colonne du centre) ou, tout au moins, qu'ils occupaient les maisons bâties sur la rive gauche de la Mollette.

Mais comme on pourrait nous répondre qu'à cette heure l'ennemi entourait le village et le *cernait* ainsi sans être encore entré dedans, ce qui est une erreur, attendu qu'il ne s'établit pas si tôt au bas de la côte, cependant, ne voulant pas négliger cette objection, nous allons apporter d'autres preuves à l'appui de notre thèse et démontrer, par les Prussiens eux-mêmes, l'inexactitude du récit officiel de M. de Moltke.

Un professeur à l'Académie de guerre de Berlin, le capitaine Gœtze, écrit dans son ouvrage sur les opérations du corps du génie allemand : « *La colonne de gauche pénétra la première dans le village*... il fallut une lutte assez longue à la colonne du centre pour chasser l'ennemi de la lisière nord, dont les murs, extrêmement solides, étaient partout crénelés (4). »

Enfin, dernière preuve, voici ce qu'on lit dans l'historique des chasseurs de la Garde royale qui

(1) Prince de Hohenlohe, *Lettres sur l'Infanterie*, p. 121.
(2) *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 192.
(3) Henri Dichard, p. 33.
(4) Capitaine Gœtze, t. II, p. 36.

faisaient partie des troupes assaillantes : « La 2e et la 4e compagnie s'étaient avancées en tirailleurs vers la barricade et le chemin du Blanc-Mesnil. *Rapidement nous occupons les jardins, puis les maisons, si bien que, pris en flanc par l'occupation de la maison d'angle de la grande rue* et de face, *les défenseurs de la barricade furent bientôt entourés par les autres colonnes* et qu'à neuf heures un quart la reprise du Bourget nous était assurée (1). »

C'est pourquoi nous soutenons que ce fut l'aile gauche prussienne qui, la première, « pénétra, de côté et par derrière, dans le Bourget (2) ».

A la fin de ces réflexions sur le combat du 30 octobre 1870, nous trouvons, dans cette affaire, un exemple trop frappant du peu d'autorité qu'on doit accorder aux historiques de régiment pour ne pas le signaler.

S'il est un fait certain, c'est que les compagnies du 28e de marche, du commandant Brasseur, se conduisirent héroïquement et que celles du commandant Vitalis se sauvèrent sans même essayer de combattre.

Or, d'après l'historique du régiment (128e de ligne), cette regrettable retraite a été causée par la faute des mobiles du commandant Baroche qui se faisaient tuer au Bourget pendant que les soldats de ligne, chargés de défendre le chemin de fer, déguerpissaient comme des lapereaux (3).

Pas un mot d'éloges pour les combattants, pour les morts ! Pas un mot de blâme pour les fuyards ! Pas une critique de la conduite des colonels Martin et Le Mains ! Pas une flétrissure pour le commandant Vitalis ! Bien plus ! Ce sont les braves du

(1) *Historique du bataillon de chasseurs de la Garde royale.*
(2) Duc Guillaume de Wurtemberg, p. 25.
(3) *Historique du 128e régiment d'infanterie*, pp. 66 et 67.

Bourget qui ont failli ; ce sont les débandés, les lâches du commandant Vitalis qui, « trop faibles pour résister (à quelques grenadiers prussiens), ont dû battre en retraite (1) » !

Allez donc, après cela, écrire l'histoire au moyen des historiques, ou, plutôt, des panégyriques de régiment !

En résumé :

Le colonel Martin a eu une conduite inqualifiable. « Aussi affaissé au physique qu'au moral, il n'avait pris aucune des précautions nécessitées par les circonstances (2) », s'était sauvé piteusement, et le mieux qu'il y ait à faire à son sujet est de n'en plus parler.

Le colonel Hanrion a eu tort de ne pas, tout d'abord, pénétrer dans le Bourget, de ne pas se mettre en communication avec les commandants Brasseur et Baroche. Il est impossible d'expliquer ce qu'il fit de sept heures du matin, moment où il arrivait à la Courneuve, à neuf heures, moment où il rencontra le colonel Martin, près du Bourget. C'est à cette inaction désolante qu'est due en partie le désastre de la journée ; malgré tout notre désir de ne pas contrister un soldat pour lequel nous avons le plus grand respect, notre devoir nous impose la tâche pénible de la lui reprocher.

Le général de Bellemare a eu tort de changer tous les jours le commandant du Bourget, de ne pas s'assurer, par lui-même, que ses ordres étaient exécutés, aux points de vue de l'alimentation, du *relèvement* des troupes, de la mise en état de défense de la position et de la mise en place de la garnison sur les points menacés. Rien ne vaut l'œil

(1) *Historique du 128e régiment d'infanterie*, p. 67.
(2) *Histoire critique du siège de Paris par un officier de marine*, p. 76. — Henri Dichard, 2e édition, p. 75.

du maître : l'événement l'a bien prouvé. Le général de Bellemare a été bien puni de s'en être rapporté, pour l'exécution de ses prescriptions, à ses aides de camp et aux colonels chargés de la garde du Bourget.

Il a eu tort d'aller au Louvre. C'est par dépêches, dont il aurait conservé copie pour se justifier, qu'il devait informer le Gouverneur de ce qui s'était passé et de ce qui se passait.

Enfin, il a eu tort, le 30, au matin, dès que la vigie de la tour de la basilique de Saint-Denis lui a annoncé, à sept heures et demie, « que des colonnes profondes se massaient en avant de Pont-Iblon (1) », de ne pas courir tout de suite à la Courneuve et au Bourget. Il eut ainsi empêché la fuite de la brigade Martin, la marche lente et l'arrêt déplorable des bataillons Hanrion et, peut-être, la honteuse défaillance des compagnies du 28e de marche du commandant Vitalis.

Mais il ne faut pas charger le général de Bellemare d'autres péchés ; si M. Trochu a jugé bon de le prendre comme bouc émissaire et a, perfidement, laissé peser sur lui la responsabilité du désastre, rien n'est moins conforme à la vérité des faits.

Les plus farouches adversaires de M. de Bellemare ont désarmé devant ses explications. M. Delescluze, qui ne l'avait pas ménagé dans son journal *le Réveil*, lui écrivait, deux mois après l'affaire : « J'ai vu votre face, j'ai serré votre main et je serais bien malheureux si vous n'acceptiez pas l'expression sincère et loyale de mes regrets (2). »

(1) Général de Bellemare, p. 28.

(2) Voir la pièce justificative, n° IV. « Je pense aujourd'hui que vous avez été calomnié par l'opinion publique qui m'avait moi-même influencé. » écrivait, en novembre 1871, au général de Bellemare, M. Henri Dichard. (Lettre à nous communiquée par le général de Bellemare.) — « L'entière publication de la vérité sera la justification de votre conduite en même temps que la



Le commandant Salmon, de la marine, ne doit pas être ménagé. C'est par suite de son incurie, de sa *neutralité*, que les Prussiens ont pu tourner le Bourget par la droite. Disposant de nombreux bataillons, M. Salmon est impardonnable de ne pas s'en être servi, de ne pas les avoir disposés, en quantité suffisante, derrière le talus du chemin de fer d'où ils auraient si facilement arrêté l'ennemi. C'est là qu'avec des forces imposantes il aurait dû soutenir le premier choc.... mais la majeure partie de ses troupes se terrait dans Drancy (1)!

Cette inaction du commandant Salmon est tellement extraordinaire qu'on ne pourrait guère l'expliquer qu'en acceptant la version de M. Henri Dichard qui prétend que « Drancy a été, le 30, évacué dès le début de l'attaque des Prussiens et que c'est cette évacuation qui leur a permis de s'établir solidement sur le chemin de fer, de nous isoler de ce côté et de se rabattre sur nos derrières (2) ». Mais cette illusion, bien naturelle de la part d'un homme qui n'a pas entendu tirer, de Drancy, un coup de fusil pour appuyer la droite de la troupe où il combattait, n'est pas la vérité. Il résulte des dires des témoins que Drancy resta occupé jusqu'à la prise du Bourget sans que les soldats de M. Salmon songeassent à inquiéter la colonne de gauche prussienne. Cela ressort notamment de la relation du commandant Besson, du 3e bataillon de mobiles de la Seine-Inférieure, qui ne fait pas mention d'un coup de fusil tiré par ses hommes (3).

confusion du général Trochu. » (Autre lettre de M. Henri Dichard, à nous communiquée par le général de Bellemare.)

(1) « Le 30, au matin, lorsque j'étais à la Suifferie, je pensais déjà, comme vous, que la défense du Bourget n'avait pas eu, de Drancy, l'appui qu'elle devait en attendre. » (Lettre à nous adressée par le général Hanrion le 24 janvier 1892.)

(2) Henri Dichard, 1re édition, p. 49, en note.

(3) Charles Besson, commandant du 3e bataillon de la Seine-

Les amiraux Saisset et de la Roncière-le Noury, en n'ordonnant pas à leur lieutenant d'avoir une attitude plus militaire, ont également encouru une grave responsabilité.

Le lieutenant-colonel de Boisdenemetz n'a pas sauvegardé la gauche du Bourget (1). Le bataillon et demi qu'il commandait s'est borné « à couvrir le village de la Courneuve et à contribuer à protéger les troupes qui se repliaient (2) ». Cette inaction des soldats du colonel de Boisdenemetz est d'autant plus regrettable qu'on ne peut invoquer, pour la justifier, le feu écrasant de l'ennemi, puisque, ce jour-là, elles n'eurent « qu'un homme tué, un disparu et sept blessés (3) », d'autant plus regrettable que, l'injonction de marcher en avant une fois reçue, le 35e de marche « prenait l'ennemi en dos et que cette triste page était glorieuse pour nous (4) ».

Certes, en l'espèce, il eût été préférable que M. de Boisdenemetz ne se conformât pas aux ordres du matin, qu'il prît sur lui, dès le commencement de l'affaire, de se porter sur la gauche du Bourget et de recevoir le bataillon Empereur-François à coups de chassepots. Mais, alors, il ne servait plus de réserve, ainsi qu'il en avait mission, il devenait combattant; or, nous posons en principe que l'ini-

Inférieure, 1870-1871, *Histoire d'un bataillon de mobiles; Siège de Paris;* Paris, Lachaud, 1872; pp. 62 à 66.

(1) « Après avoir recommandé au colonel du 35e, M. de Boisdenemetz, de surveiller la partie gauche du Bourget, en avant de la Courneuve, j'allongeai l'allure... » (Lettre à nous adressée par le général Hanrion le 24 janvier 1892.) — « Le colonel Hanrion ordonne au colonel de Boisdenemetz de surveiller le flanc gauche du Bourget, puis, de sa personne, il court au galop vers ce dernier village. « (Général Ducrot, t. II, p. 21.)

(2) *Historique du 135e de ligne*, p. 3.

(3) *Ibid.*

(4) Lettre du général X. — « D'assaut, la IIe division de la Garde reprit le village sans que l'ennemi (l'assiégé) fît usage de ses nombreuses réserves. » (*Historique du régiment des fusiliers de la Garde*, par Mülbe; Berlin 1876; Bibliothèque nationale, in-8°, M, 417. Traduction de M. Stanislas Mouillard.)



tiative d'un officier, sa détermination de marcher au canon ou à la fusillade, en dépit des ordres reçus, ne doivent exister qu'à la condition qu'il ne soit pas en communication immédiate, ou presque immédiate, avec ses supérieurs. Le 30 octobre, en quelques minutes, le colonel Martin, le colonel Hanrion, le général de Bellemare pouvaient lancer en avant M. de Boisdenemetz...; rien ne lui est parvenu. Voilà ce qui dégage sa responsabilité, en aggravant celle de ses chefs, surtout celle des colonels Martin et Hanrion, sur les lieux avant l'attaque des Prussiens.

Nous savons bien que le colonel Hanrion avait chargé M. de Boisdenemetz de *surveiller* la gauche du Bourget, mais ce mot « surveiller » ne peut guère s'entendre dans le sens de *quitter* une position où l'on est en réserve, et se comprend plutôt dans celui de *signaler* à qui de droit tels ou tels mouvements de l'ennemi, ce que le lieutenant-colonel de Boisdenemetz a fait, en provoquant des ordres qui ne lui ont pas été envoyés (1).

En un mot, M. de Boisdenemetz s'est trouvé, à la Courneuve, dans la situation de M. de Failly, à Bitche, le jour de la bataille de Frœschwiller (2), sentant bien qu'il devait aller au feu et n'osant pousser du côté de la lutte en raison de l'absence de contre-ordres si faciles à expédier, les communications n'étant pas rompues entre lui et ses chefs immédiats.

Le grand coupable, celui qui, dans cette lamentable aventure, s'est montré au-dessous de tout, en même temps que capable des plus mauvais sentiments, c'est ce général, « catholique jusqu'au mysticisme, personnellement brave jusqu'à la témérité, irrésolu dans ses entreprises et content de lui-

(1) Voir, *suprà*, p. 141.
(2) Alfred Duquet, *Frœschwiller, Châlons, Sedan;* Paris, Charpentier, 1882; pp. 94 à 99.

même jusque dans les revers (1) », c'est le Gouverneur, c'est M. Trochu. « Si M. de Bellemare a commis des erreurs, la responsabilité morale de l'échec revient à M. Trochu (2). »

Comment ! Il apprend, le 28, dans la matinée, que le Bourget est pris, et il ne donne ni l'ordre de le garder, ni celui de l'évacuer !

Comment ! Il n'envoie aucune instruction au général de Bellemare et, même le 29, il refuse de se prononcer sur ce qu'il y a à faire de notre conquête !

Bien plus, chose monstrueuse ! alors que le général de Bellemare le supplie, par écrit et verbalement, de lui adresser des renforts, en hommes et en artillerie, il fait la sourde oreille et ne laisse partir les canons qu'en apprenant l'évacuation du Bourget, la mort ou la prise de ses défenseurs, la déroute des brigades de Saint-Denis ! Alors, on voit, à trois heures du soir, l'artillerie de renfort monter lentement la rue Lafayette ! Et le Bourget, est, depuis midi, à la merci des Prussiens ! Et depuis onze heures et demie, le général de Bellemare a fait rentrer ses débandés à Saint-Denis (3) !

Encore une fois, depuis trois jours, ne pouvait-il s'arracher à l'onctueuse conversation de M. Jules Simon et pousser jusqu'à Aubervilliers où il aurait décrété ce qu'il y avait à faire ! Les questions qui se traitaient, à l'Hôtel de Ville, le 28, le 29 et le 30, étaient-elles donc si urgentes, si importantes qu'une

(1) Wyrouboff, p. 28.
(2) Henri Dichard, 2e édition, p. 85.
(3) Général de Bellemare, p. 31. — « Les canons ne partirent de Paris que vers une heure et demie ; le Bourget était alors au pouvoir de l'ennemi ! » (Le Faure, t. II, p. 88.) — « La population parisienne savait que nous avions été battus au Bourget faute d'artillerie, et elle avait vu, le dimanche 30 octobre, les canons destinés au Bourget monter lentement la rue Lafayette, à trois heures de l'après-midi, quand, depuis trois heures, il n'était plus à nous. « (Jules Claretie, t. I, p. 327.)

absence de quelques heures eût tout compromis ! N'est-ce pas en de telles circonstances que le principal doit passer avant l'accessoire, l'acte avant la parole et qu'il est bon à un général en chef de se transporter sur les lieux ?

Or, le 28, après avoir annoncé la prise du Bourget, M. Trochu glose, devant le Conseil, sur la nomination des colonels de la Garde nationale et il constate, « avec regret, l'enthousiasme que provoque la décoration chez les hommes les plus dangereusement blessés (1) » !

La séance du 29 est remplie par une discussion financière. Puis, au moment où le conseil va se séparer, la discussion reprend sur les élections de la Garde nationale, sur la reddition de Metz, etc. (2).

Quelle plus redoutable accusation porte, contre ce Gouverneur de ville assiégée, la simple énumération de ce qu'il a fait quand une partie de son armée était aux prises avec l'ennemi ?

Car, le 30, s'il avait une occupation plus sérieuse que les bavardages du 28 et du 29, puisqu'il était obligé d'aller conférer avec M. Thiers, à qui fera-t-on croire qu'il n'aurait pas pu, qu'il n'aurait pas dû faire attendre le vieil homme d'État, dont il aurait cent fois facilité la besogne en conjurant la reprise du Bourget. Ce jour-là, sa place était d'abord au feu, ou près du champ de bataille plutôt, et non sur le velours des fauteuils du ministère des Affaires étrangères ; il devait être à la Courneuve, non au quai d'Orsay. Et M. Thiers ne se serait pas plaint de son absence, surtout s'il était revenu en annonçant que les Prussiens avaient été repoussés avec des pertes immenses.

(1) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Chaper sur les procès-verbaux des séances du gouvernement de la Défense nationale, p. 51.
(2) *Ibid.*, pp. 51 et 52.

Non, « au lieu de faire occuper solidement, après le succès, le village par de l'infanterie, de l'artillerie, enfin, par des forces fraîches et assez considérables pour repousser tout retour offensif de l'ennemi, on a laissé des troupes harassées seules maîtresses de leurs positions, sous une pluie torrentielle et presque sans vivres, pendant quarante-huit heures ; ne songeant même pas à leur envoyer une réserve de soutien et sans renforcer l'artillerie qu'on avait reconnu insuffisante, malgré la victoire. Tant d'imprévoyance est incompréhensible (1) ». — « Que de victimes ont payé de leur vie cette imprévoyance (2) ! »

Oui, le grand coupable de l'échec du Bourget, c'est M. Trochu, ce général de conférence « qui a toujours prêché le progrès et demandé des améliorations et qui a été, sur le terrain, un des plus rou-

(1) *Journal du siège par un bourgeois de Paris*, p. 279. — « L'incurie du commandement militaire permet à l'ennemi de reprendre la position. » (Adolphe Michel, p. 163.) — « Affaire conduite sans soins, sans vigilance. » (*Deuxième lettre sur le siège de Paris*, adressée à M. le Directeur de la *Revue des Deux Mondes* le 15 novembre 1870, par M. L. Vitet, de l'Académie française ; Paris, Sauton, 1870 ; p. 9.) — « L'instinct des masses, plus subtil que toutes les explications officielles, n'entrevoyait qu'un fait : l'incurie sans précédent des chefs de la défense. » (Dalsème, pp. 178 et 179.) — « Le Bourget avait été repris par les Prussiens, grâce à la négligence de l'administration militaire, qui n'avait su ni fortifier, ni armer suffisamment la position conquise. » (*La République française*, n° du 28 janvier 1872.) Quand nous raconterons le Trente-et-un-Octobre nous citerons souvent cet article, et celui qui y fait suite, intitulés tous les deux : *Notes pour l'histoire du 31 octobre* 1870, parce qu'ils ont été, sinon écrits, du moins inspirés et approuvés par M. Gambetta. — Le Gouvernement « était pris en flagrant délit d'incapacité militaire dans l'affaire du Bourget ». (*La République française*, n° du 28 janvier 1872.) — « Dans l'affaire du Bourget, le gouverneur de Paris avait dépassé toutes les limites du permis et du possible en fait d'imprévoyance et d'incapacité. » (A. Balue, p. 63.)

(2) Marie Sebran, *Journal d'une mère pendant le siège de Paris* ; Paris, Didier, 1872 ; p. 69.

tiniers et des moins accessibles aux leçons de l'expérience (1) ».

Hélas! c'est, peut-être, la raison qui l'a détourné d'aller au Bourget, comme il n'était pas allé à Chevilly, à Bagneux, à la Malmaison. Il avait peut-être déjà conscience de son insuffisance et ne se souciait pas d'en donner trop tôt la preuve qu'il devait fournir, claire et convaincante, à Villiers et à Champigny. Mais, en ce cas, il avait le devoir de résigner ses fonctions entre les mains d'un plus capable, d'un plus confiant dans le succès. Par orgueil, il ne l'a pas fait : c'est là son crime.

(1) Wyrouboff, p. 43.

LE TRENTE-ET-UN-OCTOBRE

CAUSES DE L'INSURRECTION

La tragi-comédie du Trente-et-un-Octobre peut, à certains points de vue, être comparée à ces émeutes et révolutions qui bouleversaient ou ensanglantaient les cités italiennes du moyen âge, donnant lieu aux surprises, aux coups de force, aux coups de théâtre, aux dénouements les plus invraisemblables, commençant par le drame, finissant dans le rire, élevant ou abaissant, en quelques heures, les triomphateurs de carrefours, ne servant qu'à démontrer l'impuissance et l'incapacité des gouvernants et des gouvernés, tragi-comédies qui, à force de se renouveler, suppriment le respect de la loi et préparent, ainsi, la ruine de la patrie.

A Paris, depuis le commencement du siège, « les meneurs bien connus de l'émeute bénéficiaient d'une complète impunité, de sorte que, sous les dehors d'un calme apparent, la fermentation allait croissant dans les basses classes. De plus, les échecs répétés, subis par les armes françaises dans le courant de ce mois, soulevaient un mécontement général contre le Gouvernement... Ces désillusions de toutes sortes provoquaient contre les chefs du Gou-

vernement des accusations hautement formulées de trahison et d'incapacité, et les meneurs du parti révolutionnaire estimaient que le moment était venu de mettre leur plan à exécution (1) ».

« C'est une pièce à tiroirs », a-t-on dit, à propos du Trente-et-un-Octobre. C'est vrai, mais une pièce dont l'influence a été déplorable, qui a permis aux incapables du Quatre-Septembre de continuer leur absurde système de défense, qui a, surtout, eu le mortel résultat de conserver, pour deux mois encore, la nullité militaire de M. Trochu, et, à la faveur du plébiscite, de laisser croire que la confiance de la population était revenue à cet interminable discoureur.

Oui, certes, sans le Trente-et-un-Octobre, la masse des citoyens se serait soulevée contre ce général méconnu jusque-là, et MM. Ernest Picard et Jules Favre seraient peut-être parvenus à l'éloigner d'un poste où il se cramponnait avec l'énergie de la vanité inconsciente. Le récit de la journée va prouver ce que nous venons d'avancer. Mais la consolidation de M. Trochu comme généralissime n'est pas le seul malheur causé par l'envahissement de l'Hôtel de Ville : la rupture des négociations entamées par M. Thiers en a été une autre bien regrettable conséquence. Nous en dirons plus tard la raison.

Quoi qu'il en soit, tous les malheurs fondaient, en même temps, sur Paris, et le Gouvernement, après les avoir, d'abord, mesquinement cachés,

(1) *La Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 382. — Dès le 7 octobre, « les plaintes contre l'inaction du général Trochu étaient presque universelles : on ne voulait plus de lui. » (*Journal de Fidus*, *la Révolution de septembre*, *Paris assiégé*, p. 136.) — « Les échecs répétés de septembre et d'octobre avaient dépopularisé le Gouvernement de la Défense nationale, à juste titre assurément. » (Colonel Lecomte, t. III, p. 252.) — Camille Farcy, p. 282.

les dévoilait, maintenant, tous ensemble, aux assiégés, avec une brutalité inexplicable.

« J'avoue, a écrit M. Jules Simon, qu'il y eut une maladresse de commise dans la nuit du 30 au 31 Octobre. Verser à la fois sur Paris, comme on le fit, ces trois nouvelles de la perte de Metz, de la reprise du Bourget par l'ennemi et des projets d'armistice, considérés comme des projets de capitulation par la partie la moins éclairée de la population, c'était une imprudence véritable (1). »

Imprudence d'autant plus impardonnable que, « le 30, à dix heures du soir, M. Etienne Arago, averti par les rapports qui lui venaient des mairies d'arrondissement, était entré au Conseil et avait prédit que la journée du lendemain serait orageuse. Il avait averti aussi la Préfecture de police (2) ». Malheureusement, M. Edmond Adam, « qui assistait à la réunion, donna, au contraire, aux membres du Gouvernement, l'assurance qu'aucun danger sérieux ne les menaçait (3) ».

« Mon cher ami, dit-il à M. Etienne Arago qui le priait de convoquer deux bataillons de la Garde nationale, le lendemain matin, de très bonne heure, vous fatiguez trop la Garde nationale. — J'aime mieux la fatiguer avant qu'après, répondit le maire de Paris (4). »

Le général Trochu, lui, appuya M. Edmond Adam : « Oui, mon cher maire, écoutez notre cher Préfet

(1) Jules Simon, de l'Académie française. *Souvenirs du Quatre-Septembre, Le Gouvernement de la Défense nationale;* Paris, Calmann Lévy, 1876 ; p. 127. — « Par une insigne maladresse, les deux nouvelles étaient affichées en même temps : la capitulation et l'armistice semblaient solidaires. » (Mme Edgar Quinet, p. 138.) — Mme Adam, pp. 196 et 197.

(2) Jules Simon, *Le Gouvernement de la Défense nationale*, pp. 127 et 128.

(3) Jules Favre, *Gouvernement de la Défense nationale du 30 juin au 31 octobre* 1870, p. 321.

(4) Etienne Arago, p. 239.

de police..... M. Etienne Arago se tut (1). » Seul, M. Rochefort désapprouva l'insertion des trois nouvelles à l'*Officiel*. « Ce numéro du *Journal officiel* est gros d'une révolution, » dit-il à ses collègues (2). On ne l'écouta pas.

Cependant, le ministre des Affaires étrangères pria le Préfet de police de rester debout toute la nuit et de le prévenir à la moindre alerte. Le commandant supérieur de la Garde nationale reçut les mêmes instructions (3).

Les trois notes parurent donc à l'*Officiel* du 31. Nous allons en donner le texte *in extenso*; on saisira mieux : et la maladresse des gouvernants et la cause de la fureur des gouvernés, dont voulurent profiter les meneurs du parti rouge qui s'agitaient sans cesse au nom de la patrie qu'ils niaient auparavant et qu'ils devaient nier encore plus tard. Mais c'était un excellent prétexte : ils se gardèrent bien de ne pas s'en servir durant tout le siège.

Armistice.

« M. Thiers est arrivé aujourd'hui à Paris. Il s'est transporté sur le champ au ministère des Affaires étrangères.

« Il a rendu compte au Gouvernement de sa mission. Grâce à la forte impression produite en Europe par la résistance de Paris, quatre grandes

(1) Étienne Arago, p. 240. — Les menées des révolutionnaires « échappaient au Préfet de police qui n'avait plus dans la main que des fils brisés, ou, ce qui était pis, noués à une trahison. » (Jules Favre, *Gouvernement de la Défense nationale du* 30 *juin au* 31 *octobre* 1870, pp. 323 et 324.) — « J'en suis encore à me demander comment, le lendemain, le Préfet de police et le commandant supérieur de la Garde nationale ont persévéré jusqu'à la dernière heure dans leur aveugle confiance. » (*Ibid.*, p. 321.)

(2) *La République française*, nº du 28 janvier 1872.

(3) Jules Favre, *Gouvernement de la Défense nationale du* 30 *juin au* 31 *octobre* 1870, p. 321.

puissances neutres, l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et l'Italie se sont ralliées à une idée commune.

« Elles proposent aux belligérants un armistice qui aurait pour objet la convocation d'une Assemblée nationale. Il est bien entendu qu'un tel armistice devrait avoir pour conditions un ravitaillement proportionné à sa durée et l'élection de l'Assemblée par le pays tout entier. »

Capitulation de Metz.

« Le Gouvernement vient d'apprendre la douloureuse nouvelle de la reddition de Metz. Le maréchal Bazaine et son armée ont dû se rendre après d'héroïques efforts, que le manque de vivres et de munitions ne leur permettait plus de continuer. Ils sont prisonniers de guerre.

« Cette cruelle issue d'une lutte de près de trois mois causera dans toute la France une profonde et pénible émotion, mais elle n'abattra pas notre courage. Pleine de reconnaissance pour les braves soldats, pour la généreuse population qui ont combattu pied à pied pour la patrie, la ville de Paris voudra être digne d'eux. Elle sera soutenue par leur exemple et par l'espoir de les venger. »

Perte du Bourget.

« Le Bourget, village en pointe, en avant de nos lignes, qui avait été occupé par nos troupes, a été canonné, pendant toute la journée d'hier, sans succès, par l'ennemi. Ce matin, de bonne heure, des masses d'infanterie, évaluées à plus de quinze mille hommes, se sont présentées de front, appuyées par une nombreuse artillerie, tandis que d'autres colonnes ont tourné le village, venant de Dugny et

de Blanc-Mesnil ; un certain nombre d'hommes, qui étaient dans la partie nord du Bourget, ont été coupés du corps principal et sont restés entre les mains de l'ennemi. On n'en connaît pas exactement le nombre ; il sera précisé demain.

« Le village de Drancy, occupé depuis vingt-quatre heures seulement, ne se trouvait plus appuyé à sa gauche, et le temps ayant manqué pour le mettre en état respectable de défense, l'évacuation en a été ordonnée pour ne pas compromettre les troupes qui s'y trouvaient.

« Le village du Bourget ne faisait pas partie de notre système général de défense. Son occupation était d'une importance très secondaire, et les bruits qui attribuent de la gravité aux incidents qui viennent d'être exposés sont sans aucun fondement. »

On juge de l'effet produit par ces trois communications ! Ce fut un soulèvement moral universel.

La partie intelligente de la population aurait encore accepté l'idée d'un armistice qui pouvait, avec l'appui de l'Europe, nous tirer du guêpier où nous avait jetés l'antipatriotisme de l'Opposition et l'incapacité de l'Empire. La reddition de Metz était un fait accompli, qui broyait évidemment le cœur des bons citoyens, mais sur lequel on ne pouvait rien, et il n'y avait qu'à mépriser un peu plus le Gouvernement qui avouait piteusement, aujourd'hui, ce qu'il avait nié, avec tant de hauteur, hier. Mais la note sur le Bourget devait faire déborder le vase d'amertumes que M. Trochu emplissait si régulièrement, si inconsciemment, si stupidement depuis un mois.

Là, les Parisiens avaient sous les yeux le corps du délit ; les explications fantaisistes de M. Schmitz n'avaient pas la vertu de leur donner le change et de leur démontrer que deux et deux font trois, qu'il

est bon de rendre ce que l'on a pris, d'abandonner ce que l'on avait promis de garder, de perdre 2,000 hommes sur un point d'une *importance très secondaire* et cela, faute d'avoir envoyé les soldats et les canons nécessaires pour résister *aux masses d'infanterie appuyées par une nombreuse artillerie!*

Non, cela dépassait la somme de résignation à demander à un citoyen; la révolte contre tant d'ineptie devait sourdre en chaque poitrine!

Nous allons voir qu'il en fût ainsi et que, sans l'entrée en scène de MM. Flourens et Blanqui, le Gouvernement tombait, de lui-même, sous le mépris de chacun, plus encore, peut-être, que l'Empire, le 4 septembre (1). Ce sont les gens de l'Hôtel de Ville qui vont eux-mêmes le confesser.

La veille donc, le dimanche 30, Paris était joyeux. On avait démenti officiellement la reddition de Metz et l'on avait appris que nous tenions au Bourget, c'est-à-dire, que c'était la première fois que nous faisions reculer l'ennemi, et nous maintenions, fermes, dans notre conquête.

Or, voici que le *Journal officiel*, non seulement annonce la capitulation de Metz et la perte du Bourget, mais encore l'ouverture de négociations qui semblent, après la catastrophe de l'armée du Rhin et l'échec des mobiles de la Seine, le prélude d'une reddition sans conditions!

Une poussée de rage, plutôt que de colère, monte au cerveau de tous les assiégés, et c'est ce moment que « choisit le *Journal officiel de la République*

(1) « Un gouverneur militaire pour la défense. et une municipalité élue pour l'administration suffisaient aux nécessités suprêmes de la crise; à mesure que les semaines s'étaient écoulées et que *l'incapacité du Gouvernement se fût mieux démontrée*, cette opinion avait gagné du terrain. » (*La République française*, nº du 28 janvier 1872.)



pour parler d'armistice, c'est-à-dire, d'une mesure toute de calme et de réflexion (1) ».

Quelques modérés restent chez eux, mais la grande masse des citoyens se précipite dans la rue, sur les boulevards, et, des groupes, partent des cris furieux contre le Gouvernement.

Tous ces hommes « reprochent amèrement au Gouvernement l'échec du Bourget : il fallait, ou abandonner cette position, si elle était inutile, ou savoir la défendre. Ils protestent contre ces tempéraments vis-à-vis des gens et des choses qui constituent, à leurs yeux, la politique du pouvoir; ils accusent sa modération de n'être que de la faiblesse ; ils voudraient qu'au lieu de ces euphémismes de langage dont il se sert pour pallier les fautes de tous les généraux en sous-ordre, il sût blâmer et punir sévèrement toutes les négligences et les impérities commises. Ils motivent la défiance qu'il leur inspire sur son manque de franchise, son habitude d'atténuer constamment nos revers et de présenter toujours sous un jour trop avantageux les nouvelles du dehors. On entretient ainsi, disent-ils, des illusions fâcheuses, et, après avoir donné un éclatant démenti au journal *le Combat*, on reçoit, le surlendemain, des faits eux-mêmes, un démenti plus éclatant encore (2). » Bref, l'irritation est partout.

(1) *Relation de la journée du Trente-et-un-Octobre*, par M. Georges Pouchet, professeur au *Muséum*, ancien secrétaire général de la Préfecture de police sous M. Edmond Adam. Manuscrit rédigé pendant le siège et que M. Georges Pouchet nous a gracieusement communiqué. — « Tous les indices d'une colère irrépressible, qui s'étaient fait jour au lendemain de Sedan, se produisent à nouveau. » (*Histoire de Quatre ans*, 1870-1873, par Théodore Duret; Paris, Charpentier, 1878; t. II, p. 56.) — Voir aussi, *infrà*, pp. 235 à 237, et 271 et 275.

(2) Francis Garnier, p. 59. — Adolphe Michel, p. 167. — *Paris et les Allemands, journal d'un témoin*, par A. du Mesnil ; Paris, Garnier frères, 1872 ; p. 138.

MOUVEMENTS DE LA MATINÉE

Personne ne s'étant attendu à de pareils événements, personne, non plus, ne s'est préparé à en profiter pour renverser les hommes de l'Hôtel de Ville (1). Il n'y a aucune conspiration et, dans le premier moment de trouble, tout se passe en discours et en imprécations, sans qu'une marche à suivre, propre à se débarrasser des incapables qui obstruent le pouvoir, soit indiqué par les uns ou par les autres. « La sédition du 31 octobre n'avait pas été prévue par le Gouvernement, ni concertée par la démagogie (2), » et cela se conçoit qnand on songe que, le 30, Paris était tout à la joie de la prise du Bourget, et que le moment eût été mal choisi pour tenter de renverser les gouvernants. « Les meneurs vont être pris à l'improviste par leur succès. L'attitude, inattendue pour eux comme pour les membres du Gouvernement, des bataillons de la Garde nationale qui lèveront la crosse en l'air, leur permettra d'envahir l'Hôtel de Ville et de séquestrer le Gouvernement ; mais ils sont si peu préparés à cette bonne fortune que Flourens n'aura pas plus de 500 ou 600 de ses tirailleurs, et que plusieurs des démagogues importants ne seront avertis et n'arriveront qu'à une heure assez avancée (3). »

(1) Mme Adam, p. 197. — *La Politique et le Siège de Paris*, par le général Trochu ; Paris, Hetzel ; p. 127.

(2) *Enq. parlem. déf. nationale*, déposition du général Trochu, p. 292 — La veille, le 30 au soir, M. Millière avait essayé d'agiter la foule, devant le théâtre du Gymnase ; il avait été arrêté, puis relâché ; en somme, il n'avait rien obtenu. (*Ibid.*, rapport de M. Daru, p. 176.)

(3) Jules Simon, *Le Gouvernement de la Défense nationale*, p. 157. — « Le 31 octobre a été produit par la capitulation de Metz, l'affaire du Bourget et les bruits d'armistice. On ne peut donc supposer que ce fut préparé. » (Procès Blanqui, déposition de M. Jules Ferry ; *Gazette des Tribunaux*, nº du 16 février 1872.) — *La République française*, nº du 31 janvier 1872. — Jules Favre,

Cependant, la réflexion revient peu à peu dans les esprits. « Partout grandit la résolution d'imposer au pouvoir certaines réformes, au moins certains changements dans les personnes. Un nom, populaire entre tous, est dans toutes les bouches : on réclame l'entrée de Dorian au Gouvernement (1); » beaucoup de groupes veulent la démission du général Trochu.

Instinctivement, l'on se porte du côté de l'Hôtel de Ville, cette usine à manifestations et à révolutions. La foule grossit devant le bâtiment municipal, foule sans armes, mais criant, gesticulant et qu'un rien, malgré la pluie qui tombe fine, froide et serrée, peut enflammer et précipiter dans l'intérieur de l'édifice. Et le Gouvernement ne donne pas signe de vie!

Le Préfet de police vient d'écrire à M. Etienne Arago, maire de Paris, la lettre suivante :

« Mon cher maire,

« Je vous tiendrai au courant des émotions de la journée, et je vous prie de vouloir bien me faire part aussi des renseignements que vous recevrez.

« Si, *contre mon attente*, des troubles paraissaient devoir éclater, *nous aurions toujours le temps*, *je l'espère*, *de consulter le général gouverneur sur la nécessité de battre le rappel; il y aurait du danger à le battre trop tôt.*

« Tout à vous,

« EDMOND ADAM (2). »

Cette lettre est d'autant plus étrange que, de

Gouvernement de la Défense nationale du 30 *juin au* 31 *octobre* 1870, p. 343. — Voir, *infrà*, p. 208.
(1) Georges Pouchet.
(2) Étienne Arago, p. 240.

grand matin, avant d'aller chez le Gouverneur, le Préfet de police, trouvait la situation grave. Le passage suivant du Journal de Mme Adam le montre bien :

« Ce matin, entre sept et huit heures, Adam m'apporte l'*Officiel* et me prie de le lire... Je m'indigne en lisant. Non, jamais, dans un pareil moment, on ne conçut tant de maladresses. Jeter brutalement d'aussi grosses épreuves à la tête de gens désespérés, les jeter telles quelles, sans chercher, par quelque inspiration patriotique, à les rendre moins douloureuses, c'est absurde. *Ah! les cruels!*

« Adam m'écoute en suivant des yeux mon émotion.

« Je lui demande ce qu'il va faire :

« — Je vais faire mon devoir et, tout à l'heure, j'irai chez le général Trochu, gouverneur de Paris.

« Il n'y a pas de complot. Adam l'affirme. Mais l'*agitation sera extrême.* Les plus violents ennemis du Gouvernement, hier encore, dans les clubs, dans leurs conciliabules, ajournaient leurs desseins. Vont-ils profiter de l'occasion? *Cela n'est pas douteux. Le danger éclatera dans l'après-midi.* Adam croit qu'on pourrait le prévenir en montrant beaucoup de gardes mobiles. Mais *l'effet n'est pas certain* (1). »

(1) Mme Adam, pp. 196 et 197. — On nous a fait observer qu'il ne fallait pas accorder trop de crédit au Journal de Mme Adam, qu'elle était très portée à l'exagération et, grâce à une riche imagination, à croire tout ce qu'elle racontait. A ce sujet, on nous rappelait le propos de Gambetta : « Mme Adam, quoique manquant d'instruction première, est une femme intelligente, sachant admirablement s'assimiler le travail des autres. Mais elle a besoin d'un contrepoids. Par suite de la mort d'Adam, elle en manque maintenant. Semblable à un cerf-volant sans queue, elle pique des têtes à droite et à gauche, et s'abîmera, un jour ou l'autre, dans une suprême culbute. » Nous n'avons pas à apprécier cette

De plus, les rapports de la nuit ont avisé le Préfet que l'agitation grandit; ceux du matin ne sont pas plus rassurants (1). A huit heures et demie, dit Mme Adam (2), à dix heures, dit le général Trochu (3), le Préfet de police va trouver le Gouverneur, au Louvre. M. Edmond Adam propose un grand déploiement de gardes mobiles et est opposé à ce que l'on batte le rappel si l'on veut se servir de la Garde nationale seule pour conjurer l'émeute (4), à laquelle il ne croit pas (5).

M. Trochu, lui, est « calme, tranquille, informé, ses déterminations sont prises (6) ». Il ne veut se servir que de la force morale pour se défendre et n'emploiera ses autres forces que si MM. Flourens et Blanqui se mettent de la partie (7).

Le Préfet de police, ne pouvant obtenir un ordre précis et s'apercevant que le général commence un discours, interprète le mot *force morale* par *Garde nationale*, sort du Louvre, se rend à la place Vendôme et demande que dix bataillons se rendent le plus tôt possible à l'Hôtel de Ville pour le couvrir (8).

opinion de l'ancien familier de la maison, et nous répondons que, précisément, le Journal de Mme Adam a été écrit, publié, au lendemain de la guerre, du vivant d'Edmond Adam, qu'il en a lu le manuscrit, qu'il en a souvent causé avec sa femme, qu'il en a corrigé les épreuves et que, par conséquent, il l'a homologué, rendu sien, pour ainsi dire, ce qui lui donne une valeur historique.

(1) « Adam ne s'est pas couché. Des rapports lui arrivaient à chaque instant. » (Mme Adam, p. 196.)

(2) *Ibid.*, p. 198.

(3) *Enq. parlem. déf. nationale*, déposition du général Trochu, p. 292. — En raison de la lettre écrite, le matin, par M. Adam à M. Etienne Arago, nous croyons que l'heure indiquée par M. Trochu est la vraie.

(4) Mme Adam, p. 197.

(5) *La Politique et le Siège de Paris*, par le général Trochu, p. 107.

(6) Mme Adam, p. 198.

(7) *Ibid.*

(8) *Ibid.*, pp. 198 et 199. — D'après le général Trochu, ce

C'était un peu tard; c'est pendant la nuit que ces ordres auraient dû être donnés; mais ni le Gouverneur, ni le Préfet de police, ni le commandant supérieur de la Garde nationale n'y avaient songé.

Rentrant à la préfecture, M. Edmond Adam passe à l'Hôtel de Ville et, devant lui, dix autres bataillons sont réclamés à l'Etat-major de la place (1).

Revenu dans son cabinet, M. Edmond Adam prend connaissance des rapports qui arrivent de demi-heure en demi-heure. Les masses se mettent lentement en branle, on crie toujours plus que l'on n'agit. « Les partisans de MM. Blanqui et Flourens ont été pris au dépourvu; ils se cherchent; on parle, pour deux heures, d'un rendez-vous où l'action sera décidée (2). »

Cependant « à huit heures du matin, une réunion générale des délégués des vingt arrondissements de Paris s'était tenue place de la Corderie. Elle avait été nombreuse. Millière s'y était rendu, il avait harangué les délégués, peint la situation en des termes empreints d'une extrême violence. Lefrançois avait déclaré que ce n'était plus l'heure de délibérer, qu'il fallait agir, marcher sur l'Hôtel de Ville, y pénétrer de vive force, y prononcer la déchéance du Gouvernement et y constituer une commission provisoire qui ferait procéder à la nomi-

serait lui qui aurait prescrit à M. Edmond Adam d'aller, à la place Vendôme, faire prendre les armes à 15 ou 20 bataillons de la Garde nationale. (*Enq. parlem. déf. nationale*, déposition du général Trochu, p. 292.)

(1) Mme Adam, p. 199. — « Je demandai à M. Adam, Préfet de police, pourquoi les bataillons de la Garde nationale n'avaient pas été déjà convoqués. Il me répondit que c'était dans la crainte que cet appareil militaire ne provoquât, dans la population, une certaine émotion. » (Procès Blanqui, déposition de M. Garnier-Pagès, *Gazette des Tribunaux*, no du 17 février 1872.)

(2) Mme Adam, p. 199. — Le rendez-vous avait été donné, non pour deux heures mais pour quatre heures. (Voir, *infrà*, p. 230.)



nation de la Commune. Son avis avait été adopté. Les délégués étaient sortis précipitamment de leur salle et s'étaient dirigés sur l'Hôtel de Ville. Nous les verrons tout à l'heure à l'œuvre (1). »

HOSTILITÉ DE LA GARDE NATIONALE

Mais que deviennent les bataillons commandés pour la garde de l'Hôtel de Ville? « Ils récriminent au lieu de se former. On délibère s'il faut marcher, pour soutenir le Gouvernement, ou laisser ses fusils et se joindre à la manifestation (2). » En somme, des bataillons convoqués pas un seul ne bouge. « C'est que l'émotion de Paris est générale et profonde. Elle s'empare de tous les cœurs à la fois, en les pénétrant de douleur et de colère (3). » — « Quant au fond paisible de la population et aux conservateurs, ils partagent, comme au Quatre-Septembre, la surexcitation de l'esprit patriotique, et, ne voyant, non plus, dans les membres du Gouvernement que des hommes sans énergie, impuissants à sauver le pays, s'ils ne vont pas jusqu'à s'insurger entre eux, ils se désintéressent de leur sort et les abandonnent (4). » En raison de cette abstention de la Garde nationale, « le Gouvernement peut se considérer comme condamné par l'opinion (5) ».

Atterrés par cette condamnation, les gouvernants ne se hâtent pas de se réunir. Le général Trochu ne

(1) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Daru, p. 176.
(2) Georges Pouchet.
(3) Jules Favre, *Gouvernement de la Défense nationale du 30 juin au 31 octobre 1870*, pp. 322 et 323. — *L'Indépendant rémois*, nº du 28 novembre 1871. L'auteur de l'article est un des témoins de l'envahissement de l'Hôtel de Ville qui occupait une place de confiance près d'un haut fonctionnaire.
(4) Théodore Duret, t. II, pp. 57 et 58.
(5) Georges Pouchet.

PLAN DE L'HOTEL DE VILLE

QUAI DE GESVRES

PLACE LOBAU

PLACE DE GRÈVE

RUE DE RIVOLI

Dressé par P. Noël, architecte.

donne aucun ordre, ne provoque aucune mesure. Le général Tamisier, commandant de la Garde nationale, qui ne peut se leurrer sur les sentiments de ses subordonnés, ne tient pas à se compromettre et demeure dans l'inaction.

M. Etienne Arago, lui, n'imite pas sa réserve. A dix heures du matin, averti par plusieurs maires qu'ils ne peuvent plus contenir la population surexcitée, il convoque, d'office, pour une heure précise, tous les maires d'arrondissements afin d'aviser aux mesures à prendre par suite de l'éclipse du Gouvernement. Néanmoins, il le prie de se faire représenter à cette réunion des maires par MM. Trochu et Jules Favre. Puis, il demande au Préfet de police de faire battre la générale, mais celui-ci lui répond, comme nous venons de le voir, « qu'il y aurait inconvénient à le faire trop tôt (1) ».

A la même heure, M. Jules Ferry, qui s'était transporté à l'Hôtel de Ville, parlemente avec une députation du bataillon de Vaugirard (2).

DESCRIPTION DE L'HOTEL DE VILLE

Avant de raconter les scènes qui vont se passer dans *le palais* municipal il faut faire, ici, la description de *ce palais*, tout au moins la description du premier étage (3).

« L'Hôtel de Ville était, comme on sait, un parallélogramme ainsi orienté : la façade, ayant une de ses pointes au nord, l'autre entre le sud et l'ouest, regardait une place que le peuple a longtemps ap-

(1) Jules Simon, *Le Gouvernement de la Défense nationale*, p. 128. — Etienne Arago, p. 244. — *La République française*, n° du 28 janvier 1872.

(2) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Daru, p. 179.

(3) Voir le plan ci-contre, dressé par M. P. Noël, architecte.

pelée et appelle encore la place de Grève. De l'autre côté de la Grève, à droite et à gauche de l'avenue Victoria, s'élevaient et se réappareillent après l'incendie deux bâtiments: l'un occupé par l'administration de l'Octroi, l'autre par les bureaux de l'Assistance publique. En arrière de l'Hôtel de Ville (au sud-ouest), séparées par une rue, mais reliées au palais par des souterrains, existaient et subsistent encore deux casernes.

« A l'angle nord, près de la rue de Rivoli, au premier étage et regardant la place, se trouvaient le bureau du Maire; et à côté, également en vue de la place, ceux des adjoints et du secrétaire général. Une galerie prenant jour sur les cours intérieures conduisait à tous ces bureaux. En avançant du nord vers la Seine et au bout des bureaux des adjoints, on trouvait au même étage la longue salle du Trône, occupant 31 mètres de la façade. Venait ensuite la partie du monument antérieurement attribuée aux bureaux du Préfet de la Seine; c'est là que, dès le 4 septembre, s'était établi le Délégué du Gouvernement, M. Jules Ferry. Dans cette partie, *totalement étrangère au Maire*, on trouvait, attenante à la salle du Trône: 1° une salle d'attente, 2° le salon, où se tenaient les secrétaires du Préfet; 3° entre ces salons, et à la droite d'un couloir, un petit cabinet occupé par le télégraphe, et où se réunirent tout d'abord, le 4 septembre, les membres du Gouvernement de la Défense; 4° le bureau de M. Jules Ferry; 5° une sorte de vestibule ouvrant sur un superbe escalier; 6° la salle des séances du Gouvernement (salle du Conseil). Cette salle faisait l'angle du quai de Gesvres, ayant deux croisées sur la place de Grève et deux autres croisées sur la Seine. Elle conduisait, parallèlement au quai, à des salons d'apparat qui aboutissaient à la galeries des Fêtes, laquelle s'étendait sur toute la façade postérieure du palais. Au-

dessous de la galerie des Fêtes était la salle Saint-Jean, où se faisaient les tirages au sort, les tirages des loteries, les proclamations des votes, etc. En avant de la galerie des Fêtes et au premier étage se trouvait la salle du Conseil municipal, ouverte sur la cour du milieu (cour Louis XIV) et qui se rattachait à la partie nord par une galerie en retour. Il y avait encore deux cours latérales : celle dite « du Préfet, » du côté des six appartements, et la cour des bureaux, du côté du Maire (1). »

ENVAHISSEMENT DU PALAIS

Aussi bien, la foule grossissait de minute en minute sur la place de Grève. Un mouvement se produit, et des centaines d'hommes se dirigent sur la porte de l'Hôtel de Ville. Cette première foule est bruyante, « elle demande des élections municipales et surtout plus de décision dans l'action militaire, elle ne fait pas entendre le cri : *La Commune* (2) ».

« Le péristyle, qui est très vaste, est envahi, et il est à craindre que les envahisseurs n'en viennent aux mains avec les trois compagnies de mobiles et la compagnie de gendarmerie qui gardent la cour et les couloirs (3). »

En effet, les mobiles de l'Indre se mettent en travers de la foule, le commandant Dauvergne a fait attacher la baïonnette au canon, quelques sifflets viennent de retentir : un conflit est imminent. MM. Arago, Brisson, Floquet, Clamageran, et Hérisson apparaissent alors et la série des discours commence (4).

(1) Etienne Arago, pp. 242 à 244.
(2) *Ibid.*, p. 245.
(3) Jules Simon, *Le Gouvernement de la Défense nationale*, p. 129.
(4) Etienne Arago, p. 245.

Le peuple, tout d'abord, semble ne pouvoir résister à une pareille averse de rhétorique ; il « recule, sans, toutefois, évacuer le péristyle entièrement (1) ». Bientôt, le désordre reprend, M. Floquet ne peut achever sa harangue : les cris les plus discordants lui couvrent la voix (2).

M. Jules Ferry commence à s'émouvoir ; il télégraphie, d'abord, à M. Jules Favre, que la foule devient menaçante, que les grilles vont être forcées ; puis, il se décide à aller, lui-même, au ministère des Affaires étrangères, mettre son collègue au courant d'une situation qu'il semble ignorer. M. Pelletan le remplace à l'Hôtel de Ville et se charge de recevoir les députations (3).

C'est alors que quelques émeutiers ébranlent la grille de la rue de Rivoli, l'escaladent, pénètrent dans le jardin et se précipitent dans la cour et le rez-de-chaussée du palais. Les bataillons de la Garde nationale, qui sont de garde, laissent faire s'ils n'approuvent pas (4).

« Des compagnies de gardes nationaux sans armes, mais accompagnés de leurs officiers, arrivent successivement ; elles annoncent que les bataillons de Belleville sont en marche, que les têtes de colonnes sont à la hauteur des boulevards et que les bons bataillons de gardes nationaux lèvent la crosse en l'air. Cette nouvelle, qui est vraie, encourage les factieux ; l'animation de la foule devient plus vive (5). »

(1) Jules Simon, *Le Gouvernement de la Défense nationale*, p. 129. — M. Floquet parla après moi, puis ce fut le tour de MM. Brisson, Clamageran et Hérisson. « Nos allocutions eurent un plein succès : le péristyle fut dégagé. » (Etienne Arago, p. 246.)

(2) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Daru, p. 180.

(3) *Ibid.*, p. 179. — Jules Favre, *Gouvernement de la Défense nationale du 30 juin au 31 octobre* 1870, p. 325.

(4) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Daru, pp. 179 et 180.

(5) *Ibid.*, p. 180.

RÉUNION DES MAIRES

Pendant ces petits événements, les maires arrivaient et étaient dirigés vers la salle du Conseil municipal. De leur côté, M. Etienne Arago et ses adjoints, enfermés dans le bureau du maire de Paris, avisaient aux propositions qu'ils allaient faire aux maires provisoires. Leur résolution fut « qu'il fallait soumettre à la réunion des maires un projet d'élections municipales, au plus bref délai; lequel projet, sitôt après le vote de la réunion, serait présenté à l'acceptation du Gouvernement (1) ».

Nous ne saisissons pas bien la logique de cette résolution.

D'abord, en quoi des élections municipales, c'est-à-dire, le rassemblement, à l'Hôtel de Ville, d'une centaine de citoyens étrangers aux choses de la guerre, conjureront-elles des accidents comme celui du Bourget, empêcheront-elles des négociations avec l'ennemi, donneront-elles une plus grande vigueur à la défense?

Ensuite, qu'était-ce que cette acceptation du Gouvernement?

A la rigueur, des élections municipales, qui auraient eu pour résultat de mettre les élus à la place des gouvernants intronisés le 4 septembre, pouvaient changer la direction imprimée aux affaires militaires puisque, alors, c'était le Gouvernement qui était renversé et remplacé par une Commune ou une assemblée de nom différent mais de pouvoir semblable. Cela était critiquable, discutable, en même temps que possible. Au contraire, nommer un conseil municipal qui n'aurait aucune action sur la défense, tout en conservant un Gouvernement

(1) Etienne Arago, p. 246.

qui continuerait à la diriger, c'était tout bonnement absurde et digne du cerveau de M. Floquet.

Quand M. Etienne Arago, suivi de ses adjoints, entre, à une heure, dans la salle du Conseil municipal, tous les maires sont à leur poste, et la discussion commence immédiatement. La délibération est aussi longue que tumultueuse. « Organes des populations qu'ils voyaient de près, les administrateurs des vingt arrondissements font entendre des plaintes et des réclamations énergiques, dont quelques-unes vont jusqu'à des transformations radicales du pouvoir (1). »

Devant l'abdication des hommes du Quatre-Septembre, les maires se constituent en conseil et font acte de gouvernement.

« Trois résolutions sont proposées et votées à l'unanimité : la fermeture immédiate des portes de Paris, afin de couper court à toute négociation avec l'ennemi ; l'élection à bref délai, non pas d'une Commune nommée au scrutin de liste, mais d'un conseil municipal, composé de quatre représentants par arrondissement ; enfin, et avant tout, la levée en masse (2). »

L'usurpation est complète, et l'on se demande quelle aurait été l'autorité de MM. Jules Favre, Trochu, Jules Simon et consorts au cas où ils auraient accepté ces conditions sans donner leur démission (3).

M. Etienne Arago ne parle, il est vrai, que d'une résolution, celle de l'élection d'un Conseil muni-

(1) *La République française*, nº du 28 janvier 1872.
(2) Georges Pouchet.
(3) « Demander, à ce moment, un conseil municipal, c'était, en réalité, donner la main à un mouvement ayant pour but d'installer, à l'Hôtel de Ville, une Commune qui devait remplacer le Gouvernement, établir une sorte de dictature et faire un Comité de Salut public. » (*Enq. parlem. déf. nationale*, déposition de M. Ernest Picard, p. 479.) — « C'était un expédient fort équi-

cipal à bref délai, résultante de la proposition Floquet; mais il est vraisemblable que les deux autres propositions furent votées : elles étaient trop dans la situation pour que l'assertion de M. Georges Pouchet ne soit pas fondée. Encore un coup, elles répondaient davantage à la cause de l'émotion populaire, tout au moins au point de vue militaire.

« Quoi qu'il en soit, « les maires, en se déterminant pour l'élection d'un conseil municipal, donnaient un appui et une grande portée aux exigences populaires (1), » ou mieux, aux volontés formelles de l'immense majorité de la population de la capitale (2).

« Donc, au nom de la municipalité centrale, M. Floquet avait proposé la résolution adoptée dans la conférence du matin. Elle avait été votée à l'unanimité, et formulée par écrit en ces termes : «« La réunion des maires de Paris est d'avis, à l'unanimité, qu'il est indispensable, dans les circonstances actuelles et dans l'intérêt du salut national, de procéder immédiatement aux élections municipales. A l'unanimité, les maires sont d'avis que ces élections aient lieu par arrondissement, chaque arrondissement élisant quatre représentants. »» Cette délibé-

voque dont le seul résultat pouvait être la formation quasi régulière d'une Commune devant laquelle le Gouvernement de la Défense nationale serait nécessairement conduit à s'effacer pour faire place à un pouvoir purement parisien. » (Charles de Mazade, *La guerre de France*, t. II, p. 159.)

(1) *Enq. parlem. déf. nationale*, déposition de M. Ernest Picard, p. 480. — « Les maires de Paris avaient, à l'unanimité, émis le vœu (non pas : avaient décidé) qu'il fût procédé à bref délai, à des élections municipales. » (Procès Blanqui, rapport de M. le capitaine Malignon, *Gazette des Tribunaux*, nº du 16 février 1872.) — « Tous les maires étaient mécontents du Gouvernement... A l'unanimité, ils déclarèrent que, pour calmer l'émotion populaire, il fallait accorder les élections municipales. » (Général Ducrot, t. II, p. 42.)

(2) « A deux heures, le Gouvernement de la Défense est complètement débordé, presque méconnu par les municipalités provisoires; en réalité, il n'existe plus. » (Georges Pouchet.)

ration avait été signée par tous les maires présents : MM. Tenaille-Saligny, Tirard, Bonvalet, Greppo, Dr Bertillon, Robinet, Ribaucourt, Carnot, Chaudey, O'Reilly, Mottu, Alfred Grivot, Passedouet, Corbon, Henri Martin, François Favre, Clémenceau, Richard, Braleret (1). »

« C'était une première faute de faire procéder aux élections d'un conseil municipal. C'était créer une dualité de pouvoirs au moment où une direction unique était indispensable (2). » Mais M. Floquet ne voyait pas si loin.

Le bureau de l'assemblée des maires est donc chargé d'aller informer le Gouvernement du vote d'acclamation, qui le remplaçait en fait, et de lui en demander la ratification, c'est-à-dire, sa démission (3).

ARRIVÉE DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT

Au cours de ces multiples événements, les messages s'étaient succédé auprès de chaque membre du Gouvernement pour réclamer sa présence à l'Hôtel de Ville.

M. Jules Simon s'y trouvait déjà, depuis onze heures, car il s'était rendu à la réunion de la Commission des subsistances (4). M. Pelletan, nous le savons, répondait aux députations, en l'absence de

(1) *La République française*, n° du 28 janvier 1872. — *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Daru, p. 184.

(2) L'*Indépendant rémois*, n° du 28 novembre 1871.

(3) « Les membres du bureau, c'est-à-dire, le maire de Paris, M. Etienne Arago, et ses quatre adjoints, furent chargés d'aller porter cette résolution au Gouvernement et de lui demander une conférence, ou, ce qui valait mieux, une acceptation immédiate. » (*La République française*, n° du 28 janvier 1872.)

(4) Jules Simon, *Le Gouvernement de la Défense nationale*, p. 129.

M. Jules Ferry. Celui-ci était arrivé à l'hôtel du quai d'Orsay, annonçant à M. Jules Favre et à M. Thiers, que, d'un instant à l'autre, l'Hôtel de Ville serait envahi. Pendant qu'ils délibéraient, un télégramme leur apprenait que c'était fait, qu'une foule d'hommes avait pénétré dans la grande salle. M. Jules Favre, qui craignait pour la sûreté de M. Thiers et qui aurait voulu l'accompagner jusqu'au pont de Sèvres, comprend qu'il n'y a plus à tergiverser: il confie le futur président de la République à des officiers sûrs, l'embrasse et s'éloigne rapidement dans la direction de l'Hôtel de Ville, en compagnie de M. Ernest Picard qu'il avait rencontré sur le seuil du ministère, venant faire ses adieux à M. Thiers (1). M. Jules Ferry part de son côté, tout seul.

Aux environs de l'Hôtel de Ville, la foule barre le passage à MM. Favre et Picard. Ils font un détour et se rendent à la Préfecture de police. Il est une heure, et, depuis quelques minutes, M. Edmond Adam est parti pour l'Hôtel de Ville. M. Georges Pouchet ne peut leur donner aucun renseignement, ces messieurs sortent, se heurtent de nouveau à des flots de monde et ce n'est qu'après de longs efforts qu'ils parviennent à s'introduire dans le palais municipal, malgré la répugnance de M. Ernest Picard à se jeter dans la gueule du loup; en effet, le malin personnage croyait qu'il était fort inutile de s'offrir en holocauste aux factieux, qu'il était plus sage de se soustraire à leur action et de combiner, sans perdre une minute, les moyens d'attaque qu'il devenait nécessaire d'employer contre eux. Les raisons de sentimentalité, qui troublaient toujours M. Jules Favre, lui font repousser les conseils de

(1) Jules Favre, *Gouvernement de la Défense nationale du 30 juin au 31 octobre 1870*, pp. 325 et 326.

son ami : ils entrent. Il est un peu plus de deux heures (1).

Rien ne saurait donner une idée exacte de ce qu'est, à ce moment, l'intérieur de l'édifice. On peut, pourtant, le comparer à une ruche d'abeilles dans laquelle on a donné un fort coup de pied : en tous cas, c'est un bruit, une agitation qui font tinter les oreilles et éblouissent les yeux. Certes, à cet instant, il n'est plus possible d'entendre le grondement du canon prussien qui tire sur les soldats d'avant-postes, pendant que les politiciens se livrent, loin du danger, à leurs exercices ordinaires. Des poussées violentes pressent la poitrine de tous ces hommes et leur ploient les côtes à leur en faire perdre la respiration ; plusieurs sont piétinés dans les escaliers ou écrasés aux portes. On juge de la grimace qu'une pareille aventure doit provoquer sur la face de l'Athénien Picard. Enfin, après force bousculades, force horions, force injures, car on les a reconnus, les deux anciens *Cinq* pénètrent dans la salle des séances du Gouvernement.

Tous les membres ne s'y trouvaient pas. Le général Trochu, qui, à onze heures et demie, étant à déjeuner, avait reçu une dépêche le pressant d'accourir à l'Hôtel de Ville, était allé, avec MM. Jules Simon et Pelletan, dans la salle du Trône, afin d'y recevoir une députation, si l'on peut appeler une députation un millier de personnes qui ont forcé les grilles, culbuté les mobiles dans les escaliers et envahi tumultueusement les appartements de l'Hôtel de Ville. En effet, les gendarmes et les mobiles de service avaient été hors d'état de s'opposer à l'irruption, le général Trochu ayant prescrit de ne pas faire feu (2).

(1) Combinaison de M. Jules Favre, *Gouvernement de la Défense nat. du* 30 *juin au* 31 *octobre* 1870, p. 326, et de Mme Adam, p. 199.

(2) *Enq. parlem. déf. nationale*, déposition du général Trochu,

Cette foule avait alors à sa tête M. Maurice Joly qui, très justement, reprochait au général Trochu l'abandon du Bourget qu'il taxait d'acte de trahison. Debout, les bras croisés, le Gouverneur écoutait l'accusateur que la foule interrompait pour invectiver le général (1). Celui-ci, malgré toute son habileté de parole ne répondait rien de sérieux à son adversaire, et les huées reprenaient de plus belle.

A cet instant, paraît M. Jules Favre, à la figure blême, à la lèvre dédaigneuse, à l'œil tristement inquiet. La fureur des envahisseurs se tourne contre lui. M. Maurice Joly, toujours ardent mais fort correct, « lui reproche amèrement ses projets d'armistice qui, dans sa pensée, sont un acheminement vers la capitulation. « « Vous ne trahissez pas, je le veux bien, dit-il, — et la foule autour de lui crie : *Si! Si!* — non, vous ne trahissez pas, mais vous êtes insuffisants; vos temporisations perdent tout; le peuple ne vous destitue pas (*Voix nombreuses : Si! Si! la Commune!*), mais il exige l'adjonction d'hommes plus résolus (2) » ».

Le général Trochu s'empresse de saisir la question de l'armistice, sur laquelle il est facile de se défendre. Son éloquence se donne carrière : « il explique longuement les avantages et la nécessité d'un armistice. Il s'agit de négocier, non de capituler (2) », en un mot, « il dit si bien ce que c'est que l'armis-

p. 293. — « Dès le commencement de la journée, le commandant de la force publique de l'Hôtel de Ville (M. Chevriot) avait reçu du Gouvernement, unanime sur ce point, l'ordre de s'opposer à l'envahissement de la foule, mais sans tirer un coup de fusil. » (Procès Blanqui, déposition de M. Garnier-Pagès, *Gazette des Tribunaux*, n° du 17 février 1872.)

(1) Jules Favre, *Gouvernement de la Défense nationale du 30 juin au 31 octobre* 1870, p. 327. — Comte d'Hérisson, pp. 224 et 225.

(2) Jules Simon, *Le Gouvernement de la Défense nationale*, pp. 130 et 131.

(3) Jules Favre, *Gouvernement de la Défense nationale du* 30 *juin au* 31 *octobre* 1870, p. 327.

tice, quel en est le but, quelles en seront les conséquences, que tout autre auditoire serait convaincu et entraîné (1) ».

Mais, en même temps, M. Trochu veut se justifier du Bourget. La tâche est au-dessus de ses forces, des interruptions véhémentes, des récriminations désordonnées, des injures, des menaces s'élèvent de nouveau dans cet auditoire confus et tumultueux (2). « Cela ressemble à une assemblée d'actionnaires qui ont pris leur conseil d'administration en flagrant délit d'infidélité (3). »

Dépité, le général Trochu se fâche et fend violemment le groupe qui lui barre l'accès de la porte de la salle du Conseil. Couverts de huées, MM. Jules Simon et Pelletan le suivent : ils disparaissent tous les trois. Revenus près de leurs collègues, ils leur racontent la bourrasque qu'ils viennent d'essuyer : l'anxiété redouble chez les membres du Gouvernement.

La salle du Trône est alors évacuée volontairement par la foule ; un bataillon de mobiles, sur l'ordre du général Trochu, remplit le grand escalier. On parvient, en même temps, à fermer la grande porte, la plus voisine du quai, on place des mobiles bretons derrière ses épais battants en chêne massif. Le Gouvernement commence à respirer, mais il ressemble toujours, selon l'expression de M. Jules Simon, à une garnison assiégée par des

(1) Jules Simon, *Le Gouvernement de la Défense nationale*, p. 131.

(2) Combinaison de M. Jules Favre, *Gouvernement de la Défense nationale du 30 juin au 31 octobre 1870*, p. 328, et Jules Simon, *Le Gouvernement de la Défense nationale*, p. 131. — Lorsque nous indiquons qu'il y a *combinaison* de plusieurs auteurs, cette combinaison remonte souvent jusqu'à la précédente. En tous cas, si l'on cherche une justification que nous n'aurions pas mentionnée spécialement, elle se trouve dans les pages, dernières citées, des auteurs combinés.

(3) J.-H. du Vivier, *La France*, n° du 29 avril 1879.

forces très supérieures. Et le général Tamisier n'arrive pas (1)!

Les mobiles du grand escalier sont, derechef, en butte aux poussées de la foule qui pénètre quand même dans l'édifice comme l'eau filtre à travers les fentes des portes les mieux jointes. Le général Trochu se précipite de ce côté afin de conjurer un conflit sanglant. Il essaie de calmer les manifestants : sa voix est couverte par les cris de colère et l'on veut lui faire un mauvais parti. Sa situation devient critique : « *A bas Trochu! Pas d'armistice! La levée en masse!* » Vainement M. Jules Simon laisse couler son éloquence sacerdotale, vainement M. Garnier-Pagès, M. Rochefort veulent élever la voix, M. Jules Simon est appelé *calotin;* « *Rentre dans ton faux-col!* crie-t-on à M. Garnier-Pagès; « *Ta lanterne est éteinte, va te coucher!* » dit-on à M. Rochefort. Quant au bureau des maires, il ne parvient pas à franchir le torrent humain, et MM. Floquet et Brisson vont expliquer à leurs mandants le motif de leur absence prolongée (2).

Mais le commandant Dauvergne, des mobiles de l'Indre, dégage le général qui rentre dans la salle du conseil (3).

Il était temps : quelques instants après, les émeutiers bousculent les mobiles, frappent le commandant Dauvergne, lui arrachent la barbe, déchirent ses habits : ses hommes rentrent en désordre à la

(1) Jules Simon, *Le Gouvernement de la Défense nationale*, p. 131.

(2) Etienne Arago, pp. 247 et 248.

(3) On nous a dit que le général Trochu et M. Jules Simon ne s'étaient pas présentés deux fois aux envahisseurs; cependant nous n'avons pas suivi cette version et avons préféré celle qui les faisait haranguer deux fois la foule irritée, car elle nous a été rapportée par des témoins oculaires, et il semble plus naturel que ces orateurs ne se soient pas tenus pour battus dès le premier échec et aient tenté de prendre leur revanche.

caserne Napoléon (1), sur l'ordre du général Trochu (2), qui continue à leur défendre de faire feu (3).

Puis, les perturbateurs, massés dans les pièces situées près de la seconde salle du Conseil, dont les fenêtres donnent sur le quai de Gesvres et sur la cour du Préfet, essaient de composer le nouveau Gouvernement. Un citoyen propose une liste « à la tête de laquelle se trouve, comme président, Dorian. — Bruyante interruption. — Pas de président! Nous sommes tous égaux!

« Chacun offre alors son candidat : Mottu, Fonvielle, Millière. L'assistance adopte, dans l'ordre suivant, les douze membres qui doivent former la Commune :

1 Dorian,	7 Ledru-Rollin,
2 Blanqui,	8 Verdure,
3 Delescluze,	9 Schœlcher,
4 Louis Blanc,	10 Jacquemart,
5 Félix Pyat,	11 Greppo,
6 Bonvalet,	12 Martin-Bernard.

« A peine dressée, cette liste soulève une multitude de protestations. «« Ce sont des aristos! Il faut du peuple! nous voulons du peuple (4). »» — « Beaucoup réclament le fier Barbès, ignorant qu'il est mort. Le nom de Rochefort n'est pas accepté (5). »

(1) *Enq. parlem. déf. nationale*, déposition de M. le comte de Legge, p. 220.
(2) *Ibid.*, rapport de M. Daru, p. 183. — Général Ducrot, t. II, p. 42.
(3) *La Politique et le Siège de Paris*, par le général Trochu, p. 117.
(4) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Daru, p. 190.
(5) Jules Claretie, p. 332. — M. Adrien Hébrard, qui était dans l'intérieur de l'Hôtel de Ville, « déclare qu'on ne peut avoir une idée de la crapuleuse imbécillité dont il a été témoin ». (*Journal des Goncourt*, 2e série, t. I, p. 107.)

« L'agitation devient effroyable. Ici, on acclame Mégy, Millière; ailleurs, d'autres noms. Des hommes de bonne volonté copient toutes ces listes et les jettent, pêle-mêle, par la fenêtre, aux gardes nationaux qui les lisent et battent des mains. C'est une de ces listes qui, tombant sur la tête de Flourens, encore à cheval, va le décider à apporter ou plutôt à imposer la sienne (1). »

PRÉSENTATION DE LA RÉSOLUTION DES MAIRES

Pendant ce temps, M. Arago, flanqué de MM. Clamageran et Hérisson, fait son entrée dans la salle du Conseil et apporte les résolutions votées par les maires (2).

« Les maires des arrondissements, dit M. Etienne Arago, sont réunis; ils m'ont envoyé à vous pour vous supplier d'unir vos efforts aux leurs, afin d'empêcher une catastrophe imminente. Ils demandent que le Gouvernement se rende dans leur sein, qu'il déclare avec eux que les élections municipales vont être faites; ils sont unanimes à penser qu'elles sont, aujourd'hui, le seul moyen de salut. Au nom de la patrie, au nom de la concorde, je vous conjure de ne pas repousser leur prière... (3). » Et M. Jules Favre ajoute que le maire de Paris avait peine à retenir ses larmes et qu'il pressait avec anxiété les mains de ses amis.

On voit que M. Etienne Arago a oublié de parler de la fermeture des portes et de la levée en masse. De plus, nous savons que les maires ne l'avaient

(1) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Daru, p. 190.
(2) Jules Favre, *Gouvernement de la Défense nationale du 30 juin au 31 octobre* 1870, pp. 328 et 329. — Etienne Arago, p. 249.
(3) Jules Favre, *Gouvernement de la défense nationale, du 30 juin au 31 octobre* 1870, pp. 329 et 330.

pas envoyé *supplier* le Gouvernement, mais l'avaient chargé de lui porter des résolutions qui étaient des ordres, partant sa déchéance.

Quoi qu'il en soit, s'il fallait en croire M. Jules Favre, on lui aurait répondu que « ce que demandaient les maires n'était ni plus ni moins que l'abdication du Gouvernement et l'installation de la Commune; que, plutôt que d'y consentir, les membres du Conseil étaient prêts à subir les éventualités même les plus terribles (1).

Cette fermeté après coup est contredite, et par M. Etienne Arago, et par les événements, et par les membres du Gouvernement lui-même. « Le vœu des magistrats municipaux, dit M. Emmanuel Arago; nous fut apporté sans retard par M. Etienne Arago, *vœu sage, vœu qui trouva le meilleur accueil parmi nous*, puisqu'il était au fond complètement d'accord avec nos intentions sur l'organisation définitive des mairies (2). »

Et, de fait, les membres du Gouvernement chargaient le maire de Paris « de donner à ses collègues des arrondissements l'assurance que le Gouvernement désirait résoudre la question *dans un sens favorable à des élections immédiates;* que le Gouvernement voulait s'y soumettre (3) ». — « On promit des élections municipales, dit M. Jules Simon, mais on refusa, par un vote spécial, d'en fixer le jour (4). »

(1) Jules Favre, *Gouvernement de la Défense nationale du* 30 *juin au* 31 *octobre* 1870, p. 330.

(2) *Enq. parlem. déf. nationale*, déposition de M. Emmanuel Arago, p. 459.

(3) Jules Favre, *Gouvernement de la Défense nationale du* 30 *juin au* 31 *octobre* 1870, p. 330.

(4) Jules Simon, *Le Gouvernement de la Défense nationale*, p. 134. — « La majorité du conseil adhéra au vœu des maires. Il fut décidé que les élections municipales auraient lieu *prochainement* et que j'étais autorisé à l'annoncer à la population. » (Etienne Arago, p. 250. — « Le Gouvernement accepta, en principe, l'élec-



C'était une escobarderie bien digne de MM. Trochu et Jules Simon, une piètre manière de couvrir la retraite car l'ajournement de la mesure lui enlevait toute sa valeur; par conséquent cette solution ne satisferait ni ceux qui ne voulaient pas de conseil municipal, ni ceux qui en exigeaient la création. Et puis, encore une fois, que devenait cette belle indignation contre le conseil municipal élu qui serait la Commune ?

Mais il est bon de donner ici la version de M. Gambetta qui diffère sensiblement de celle de M. Jules Favre :

« La délibération sur la proposition des maires avait été courte, et, quoiqu'en dise M. Jules Favre dans son livre, cette proposition avait été adoptée par la majorité. La promesse officielle des élections municipales à bref délai, demandées par l'assemblée des maires, décrétée par le Gouvernement, fut annoncée de tous côtés à la foule (1). » En voici, du reste, une preuve officielle : « Comme une prompte solution était absolument nécessaire, écrit M. Dréo, secrétaire du Conseil, on convint que les élections auraient lieu, mais sans en fixer la date, et M. Etienne Arago fut autorisé à les annoncer comme prochaines. Cette résolution fut adoptée par cinq voix contre trois. MM. Emmanuel Arago, Jules Favre, Jules Ferry, Pelletan, Picard votèrent pour ;

tion d'un conseil municipal et la levée en masse. » (Georges Pouchet). — « Le Gouvernement ayant sanctionné la décision prise par les maires. » (Procès Blanqui, rapport du capitaine Malignon, *Gazette des Tribunaux*, n° du 16 février 1872.) — « M. Dorian, député, n'est pas de l'avis de M. Jules Ferry, relativement à la convention qui serait intervenue entre les insurgés et les membres du Gouvernement : il déclare qu'il avait été décidé que ces derniers se présenteraient devant les électeurs sans préjudice des élections municipales qui auraient lieu le lendemain. » (*Ibid.*, déposition de M. Dorian, *Gazette des Tribunaux*, n° du 17 février 1872.)

(1) *La République française*, n° du 28 janvier 1872.

MM. Garnier-Pagès, Jules Simon et Trochu votèrent contre (1). »

Ce qui est certain, ce qui confirme cette dernière version, c'est que, sortant immédiatement de la salle du Conseil, M. Etienne Arago se trouve devant l'escalier sur lequel s'ouvrent les bureaux du Préfet. Il y annonce la bonne nouvelle à la foule et est accueilli par des applaudissements. Passant ensuite dans la salle du Trône, il se met à une des fenêtres de la place de Grève et fait une semblable déclaration. Cette fois, l'unanimité des applaudissements n'existe plus : les cris de : « *La Commune ! La Commune !* » sortent, très nourris, de la masse qui s'écrase devant le palais municipal. Et M. Etienne Arago de répliquer : « Non ! non ! pas de Commune ! vous avez les élections municipales : elles ont été demandées par les maires et acceptées par le Gouvernement de la Défense (2) ! »

Comme si les élections municipales n'étaient pas la Commune, à moins de ne rien être du tout !

Mais les ardents qui remplissent la salle du Trône n'ont pas entendu ce que le maire de Paris a dit à la fenêtre. Ils tempêtent pour connaître la décision prise, et M. Etienne Arago monte sur la table des huissiers. Agitant le papier contenant le vœu des maires, il se prépare à en faire une troisième lecture quand un individu le déchire en partie, en cherchant à le lui arracher, d'autres saisissent le maire par derrière et un troisième secoue son écharpe tricolore, aux applaudissements des assistants.

Transporté d'indignation, M. Etienne Arago revient dans la salle du Conseil ; pâle, défait, frémis-

(1) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Daru, p. 187. — Voir le procès-verbal de la séance du 31 octobre : *Ibid.*, rapport de M. Chaper sur les procès-verbaux des séances du gouvernement de la Défense nationale. p. 53.

(2) Etienne Arago, p. 250.

sant de colère, et jetant l'insigne municipal sur la table : « Ils l'ont souillé par leurs insultes ! Je le dépose, et ne le reprendrai que lorsque l'honneur du magistrat sera vengé : du reste, tout est perdu. Les portes de l'Hôtel de Ville ont été ouvertes, le palais est envahi, vous allez voir ces furieux (1.) » MM. Trochu, Jules Favre, Jules Simon et leurs collègues supplient M. Etienne Arago de receindre l'écharpe *polluée* par les émeutiers, et celui-ci consent enfin à la reprendre (2).

IRRUPTION DE FLOURENS ET DE SES TIRAILLEURS

Tout à coup, vers quatre heures et demie, un fracas épouvantable se fait entendre dans les pièces voisines de la salle du Conseil, les portes cèdent sous une poussée irrésistible : un flot de gardes nationaux en armes, d'hommes du peuple, de volontaires de tous les uniformes se précipite dans la salle avec des cris sauvages. Ce sont les gardes du corps de Flourens, « légion de tirailleurs organisée, au commencement du siège, par le général Trochu, qui pensait donner ainsi un aliment à la fièvre (*sic*) des habitants de Belleville (3) ».

Surpris par l'annonce officielle de la capitulation de Metz, de la perte du Bourget et du projet d'armistice, Gustave Flourens s'était hâté de réunir, à neuf heures et demie du matin, les chefs de ses cinq bataillons. Flourens et deux de ses comman-

(1) Combinaison de Etienne Arago, pp. 250 et 251 et Jules Favre, *Gouvernement de la Défense nationale du 30 juin au 31 octobre 1870*, p. 331. — Jules Simon, *Le Gouvernement de la Défense nationale*, p. 138. — *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Daru, p. 187.

(2) Etienne Arago, p. 251.

(3) Procès Blanqui, déposition de M. Jules Ferry, *Gazette des Tribunaux*, n° du 16 février 1872.

dants avaient été d'avis de marcher incontinent sur l'Hôtel de Ville; trois autres avaient préféré demander l'avis de tous les chefs de bataillon révolutionnaires. En conséquence, rendez-vous avait été donné pour quatre heures au café de la Garde nationale, rue de Rivoli. En attendant la décision à prendre, Flourens avait rassemblé ses hommes et n'avait pu se mettre en marche qu'à trois heures un quart. Sur la route, on leur avait dit que le Gouvernement avait abdiqué, que Dorian et Schœlcher avaient été chargés de présider les élections et de gouverner dans l'intérim entre les deux pouvoirs (1).

« C'était la première troupe armée qui apparaissait; le mouvement allait changer de physionomie : il n'y avait encore eu que tumulte, l'insurrection commençait (2). »

Arrivé sur la place de Grève, Flourens, familiarisé déjà avec les escaliers et les détours du palais municipal, ne s'est pas trompé de chemin comme MM. Delescluze, Tibaldi et autres, qui, nous le verrons bientôt, ont fait irruption dans la salle du Conseil municipal; il a marché tout droit vers la salle du Conseil et présenté sa tête de Méduse aux lamentables membres du Gouvernement.

« Comme une anguille qui trouve devant elle une maille de filet rongé, Picard, toujours malin (3) », profite du premier moment de trouble pour s'échapper tranquillement. Il se lève comme pour changer de place, gagne la porte et descend le grand escalier en recevant et en donnant un bon nombre de coups de chapeau. Sans vergogne, « il laisse ses collègues pasticher, à leur aise, sur leurs

(1) *La Patrie en danger*, n° du 4 novembre 1870. — *L'Indépendant rémois*, n° du 28 novembre 1871.
(2) *Ibid.*
(3) Comte d'Hérisson, p. 227.

fauteuils, la scène fameuse du Sénat romain envahi par les Gaulois. Cet homme pratique et délié va chercher la garde (1) ». Il sort donc, prend un fiacre et se rend au ministère des Finances (2). Nous exposerons plus tard ce qu'il fera pour délivrer ses collègues.

En attendant, les membres du Gouvernement, serrés comme dans un étau, restent assis autour de la table des délibérations. M. Jules Favre a, à sa droite, le général Trochu, à sa gauche, M. Garnier-Pagès, en face de lui, M. Jules Simon, « un véritable groupe Tussaud que la peur a ramené à l'apparence de cire jaune (3) ».

Le général Trochu et, successivement, tous les autres membres du Gouvernement tâchent, mais en vain, de se faire entendre. Les vociférations, les lazzis, les imprécations rendent tout discours impossible. « On crie : *La déchéance! la destitution! A Mazas! A Vincennes!* (4) ».

Le Gouverneur, en voyant entrer les tirailleurs de Flourens avec leurs fusils, dit au commandant Bibesco, qui était derrière lui, appuyé au dossier de son fauteuil : « Je puis être, par ces gredins, l'objet d'outrages que je ne subirai pas sous les insignes du commandement, » et, retirant ses épaulettes et sa plaque de la Légion d'honneur, il les lui remet, et continue à fumer paisiblement son cigare (5).

(1) Comte d'Hérisson, p. 227.
(2) *Enq. parlem. déf. nationale*, déposition de M. Ernest Picard, p. 480.
(3) J.-H. du Vivier, *La France*, nº du 29 avril 1879. — Gustave Flourens, pp. 141 et 142.
(4) Procès Blanqui, rapport du capitaine Malignon; *Gazette des Tribunaux*, nº du 16 février 1872.
(5) D'aucuns disent que M. Trochu a obéi à un sentiment moins noble : « Le général Trochu se mit alors à ôter ses épaulettes.... Je compris qu'il se ménageait ainsi une retraite plus facile. » (Procès Blanqui, déposition de M. de Montaut, ingénieur des mines, aide de camp du général Tamisier, *Gazette des Tribunaux*, nº du 17 février 1872.) — Comte d'Hérisson, p. 229.

M. Jules Favre se lève pour lancer une protestation. Mille cris redoublés couvrent à l'instant sa voix. Il y a une lutte continuelle, à la porte, parce que les survenants veulent entrer et que la salle ne peut plus contenir personne. Les cris de : *Vive la Commune!* partent, de tous côtés, avec une telle intensité qu'il est impossible à la voix la plus puissante de dominer un pareil orage. La plupart des assaillants ont la pipe ou le cigare à la bouche, ils remplissent la salle d'une épaisse fumée. Le flot grossit toujours et menace de s'écraser lui-même. Un des plus enragés, ayant un bonnet rouge sur la tête et portant un tambour de la Garde nationale, a escaladé deux banquettes superposées contre la muraille, et, de là, il exécute de temps en temps, des roulements qu'il entremêle de cris sinistres.

M. Rochefort essaie encore de parler. On le hue. Toutes les injures lui sont prodiguées. « Il est pâle, ému, et ne peut jeter à l'assistance que des paroles entrecoupées.

« Citoyens, dit-il, le Gouvernement de la Défense nationale a délibéré sur la question de la nomination de la Commune. — Pas de délibérations! Pas d'élections! La Commune! La Commune! qu'elle soit acclamée immédiatement! Vive Pyat! Vive la Commune! A bas Trochu!

« Un auditeur saute sur la table, saisit Rochefort par le bras, la table vacille, se renverse; ils roulent tous deux. On relève le membre du Gouvernement de la Défense nationale et il reprend :

« Je suis du peuple comme vous! — Toi! Va donc! tu es comte! — Comme vous, je suis un enfant de Paris. — Toi! Tu es un aristo! A bas Rochefort! — Comme vous, je veux la Commune, et, ce soir, une affiche du Gouvernement fera connaître le jour des élections. — Pas d'élections!

« Le tumulte grandit, mais l'orateur tient bon.

« Quatre puissances, réplique-t-il, ont offert à la France de négocier un armistice. — Pas d'armistice! La levée en masse! Tous à l'ennemi! A bas Thiers! A bas les endormeurs! — Je ne connais pas le citoyen Thiers et je ne veux pas le connaître; j'ignore si le Gouvernement l'a chargé d'une mission ou s'il a pris sur lui d'intervenir, mais.....

« A ces mots, le tumulte devient effroyable. A bas Thiers! Il faut l'arrêter, il faut le pendre (1)! »

Voyant qu'on ne l'écoute pas, Rochefort descend de sa chancelante tribune et se rend sous le vestibule où il s'efforce de faire reculer les envahisseurs. Il n'est pas plus heureux au rez-de-chaussée qu'au premier : considérant la partie comme perdue et, de plus, n'étant guère friand de se trouver dans les bousculades où l'on a des chances de recevoir des coups qui vous font mal, il se faufile à travers les groupes et sort par une porte de derrière (2), afin de gagner sa demeure. Ses collègues ne le reverront que le lendemain (3).

Un nommé Lefrançais l'a remplacé sur la table-tribune. Il proclame la déchéance du Gouvernement. On crie : « Bravo! Le Comité! Le Comité! » Il paraît que le Comité (de Salut public) n'est pas fait et que les grands chefs délibèrent dans quelque coin du palais pour y mettre la dernière main. « Qu'ils se hâtent! Vive Flourens! A bas Trochu! »

Aussi bien, les généraux de l'insurrection s'épuisent en efforts inutiles pour dominer le vacarme : ils ne sont pas plus écoutés que les membres du Gouvernement. Debout sur la table du Conseil, pié-

(1) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Daru, p. 189. — Jules Claretie, p. 331. — Hermann Robolski, pp. 165 et 166.

(2) *Enq. parlem. déf. nationale*, déposition de M. le comte de Legge, p. 220.

(3) *Ibid.*, rapport de M. Daru, p. 189. — Hermann Robolski, p. 166.

tinant les papiers, les sabliers, les écritoires, dont le contenu inonde le tapis, ils jettent dans cette tempête les notes les plus vibrantes sans pouvoir obtenir le silence. Flourens, avec ses grandes bottes à l'écuyère, et Millière, qui paraissent les plus importants, courent d'un bout de la table à l'autre, réclamant une obéissance que nul n'est tenté de leur accorder. Des rafales de cris de « Vive la Commune! » passent avec une telle intensité qu'il est impossible à la voix la plus puissante de résister à un pareil orage.

Par instants, la voix de M. Flourens se fait cependant entendre : « Le peuple ne sortira pas, dit-il, sans avoir obtenu la satisfaction qu'il réclame. Jusque-là, les membres du Gouvernement de la Défense nationale sont prisonniers; ils sont nos otages..... — Non, lui crie-t-on de toutes parts, il faut les conduire à Mazas; il faut les fusiller; qu'on en finisse!

« Parmi les plus menaçants sont M. Peyrouton, debout sur la table; M. Ranvier; M. Dereure, armé d'un chassepot, et Jaclard (1). »

Et Flourens continue à hurler dans un bruit infernal. A bout de lectures de décrets, accablé par les continuelles et violentes sommations de ses gens, assourdi, balbutiant, incapable de tenir plus longtemps son rôle, il s'entend interpeller par un sergent d'insurgés : « Florence, ma vieille, tu faiblis! » Le tribun, ahuri, les yeux hagards, regarde l'interrupteur sans comprendre. Et le même sergent dit au général Trochu : « Voyez-vous, mon général, voilà des bougres qui nous ont fait prendre les armes au galop, et qui nous ont menés ici sans savoir qu'y faire (2)! »

(1) Déposition de M. Jules Ferry devant le juge d'instruction, *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Daru, p. 196.
(2) *La Politique et le Siège de Paris*, par le général Trochu, p. 124.

Cette foule en délire jouit de son triomphe. Elle témoigne sa joie par le tapage. Elle est heureuse d'humilier ses gouvernants. Derrière ceux-ci, quelques énergumènes se répandent en injures : M. Jules Simon est souffleté. Ce premier acte dure près de deux heures sans qu'il soit possible à personne d'établir un peu d'ordre dans cet indescriptible chaos. Rien ne peut faire prévoir la fin de l'orgie, et l'obscurité commence à emplir les grandes salles du palais (1).

Mais auparavant que de raconter la suite de cette scène inouïe, voyons ce que faisait la Garde nationale, voyons comment la bande, dont nous venons de conter les exploits, avait pénétré dans l'Hôtel de Ville, et parlons de ce qui se passait à la réunion des maires.

ATTITUDE DE LA GARDE NATIONALE

On est déjà au courant de la colère qui régnait contre le Gouvernement et, principalement, contre le général Trochu, dans l'immense majorité de la population.

« La ville tout entière était entraînée par un sentiment irréfléchi (non, très réfléchi) d'irritation qui la rendait hostile au Gouvernement qu'elle devait défendre, et lui faisait instinctivement entrevoir le salut de la patrie dans l'avènement d'hommes plus énergiques (2). »

Lors donc que, le 31, au matin, les vingt batail-

(1) Combinaison de Jules Favre, *Gouvernement de la Défense nationale du* 30 *juin au* 31 *octobre* 1870, pp. 331 à 333 ; Jules Simon, *Le Gouvernement de la Défense nationale*, pp. 138 à 140, 146 et 147; Etienne Arago, p. 259.

(2) Jules Favre, *Gouvernement de la Défense nationale du* 30 *juin au* 31 *octobre* 1870, p. 324. — Voir, aussi, *suprà*, pp. 202 et 203, et, *infrà*, pp. 237 et 271.

lons, désignés pour maintenir l'ordre, se trouvèrent réunis, ils refusèrent nettement d'aller au secours d'un général qui avait poussé la nullité militaire, ou la jalousie, jusqu'à laisser se consommer cette navrante catastrophe du Bourget. « Qu'il s'en tire comme il le pourra! » Ce fut le cri général. et les bataillons ne bougèrent pas.

Vainement, les séquestrés jettent-ils, par les fenêtres du palais, des regards désespérés, espérant voir accourir les bataillons sauveurs; comme sœur Anne, ils ne voient rien venir et finissent par se laisser aller aux plus sinistres pressentiments.

Toutefois, vers quatre heures, le général Tamisier était parvenu à amener, place de Grève, les deux bataillons de service. Les membres du Gouvernement avaient aperçu cette colonne déboucher par le quai et s'étaient crus sauvés. Courtes illusions! A peine sur la place, les pseudo-libérateurs levaient la crosse en l'air, et M. Tamisier entrait dans la salle du Conseil. « On dit, dans toute la ville, annonçait-il aux prisonniers, que vous avez donné votre démission. Beaucoup de bataillons sont contre vous. Les autres refusent de marcher (1). »

On juge de l'étonnement et du désespoir des naïfs politiques qui, malgré leur inexpérience, n'avaient pas craint de prendre le gouvernail pendant une pareille tempête!

Les paroles du général Tamisier augmentent la consternation des gouvernants. Ils croient alors, et continueront à croire pendant toute la journée, que la Garde nationale refuse de marcher par indifférence ou par malveillance (2), ce qui est vrai.

Voici ce qu'a dit le général Trochu à ce sujet :

(1) Combinaison de Jules Simon, *Le Gouvernement de la Défense nationale*, p. 135, et de Etienne Arago, p. 270.

(2) Jules Simon, *Le Gouvernement de la Défense nationale*, p. 135. — Théodore Duret, t. II, p. 61.

« La Garde nationale, dont l'ensemble, à *l'exception des personnes très éclairées* (l'ex-Gouverneur se trompe, les hommes intelligents le blâmaient autant et même plus que les autres), était fort impressionnée par les nouvelles de Metz et du Bourget, *ne prit pas les armes ou ne les prit qu'avec une lenteur infinie*. Dans l'après-midi, trois ou quatre bataillons se montrèrent sur la place de l'Hôtel-de-Ville, mais n'y restèrent pas. Je ne sais pas quels étaient ces bataillons-là; ils étaient mêlés, sans doute, et leurs sentiments, très divers, ne nous révélaient *qu'une sorte d'insouciance dont nous fûmes frappés*. Évidemment cette garde nationale, qui arrivait la première, considérait que les événements de l'Hôtel de Ville étaient sans gravité *ou répondaient à ses vues*. Je vis, de mes yeux, du balcon où j'étais, deux bataillons venir et s'en aller après avoir mis la crosse sur l'épaule. D'autres se succédèrent ainsi jusqu'à l'entrée de la nuit, allant et venant sans agir, comme firent, apparemment, les bataillons commandés le matin même et que je ne vis pas ou que je ne distinguai pas entre les autres. Il devint *évident* pour nous que la Garde nationale, incertaine et mal informée, *hésitait à prendre parti pour le Gouvernement*... Mes collègues en étaient fort émus (1). »

ENVAHISSEMENT DE LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL.

Avec les heures écoulées, les démagogues étaient parvenus à s'entendre, et, s'il leur avait été impos-

(1) *Enq. parlem. déf. nationale*, déposition du général Trochu, p. 293.—Voir, *suprà*, pp. 202, 203, 235 et 236, et, *infrà*, pp. 271 et 275. — « Dès quatre heures et demie, le bruit court, dans Paris, que tout est réglé de la sorte (élection du conseil municipal le lendemain)... En fait, le Gouvernement de la Défense nationale n'existait plus. » (Georges Pouchet.)

sible de jeter toutes leurs forces sur l'Hôtel de Ville, tout au moins une partie s'était rapidement dirigée de ce côté, avec l'instinct qu'il y avait un bon coup à faire.

La députation conduite par M. Maurice Jolly n'avait pas été entièrement refoulée de l'intérieur du palais. Néanmoins, le dégagement avait été sensible et les portes avaient été fermées.

Dehors, « c'est un encombrement, une mêlée, une confusion de gens de toutes sortes, que trouent, à tout moment, des gardes nationaux, la crosse en l'air, et criant : «« Vive la Commune! »» L'édifice, tout noir, avec l'heure, qui marche insouciante sur son cadran déjà allumé, et ses fenêtres grandes ouvertes, avec les jambes ballantes des blousiers qui y figuraient le 4 septembre. La place : une forêt de crosses de fusils relevés, aux plaques brillantes sous la pluie. Sur les visages, on sent la douleur de la capitulation de Bazaine, une espèce de fureur de l'échec du Bourget, en même temps qu'une volonté colère et héroïquement irréfléchie de ne pas faire la paix (1) ».

Tout à coup, dans l'intérieur du palais, on entendait de grands cris partir de la place. C'était une bande armée de haches qui se ruait sur la porte de chêne et commençait à la faire voler en éclats. La porte, malgré son épaisseur, ne résista pas longtemps. La troupe hurlante s'engouffre sous la voûte. Il n'en peut être autrement, puisque l'ordre de ne pas tirer sur les assaillants a été donné par le général Trochu et par MM. Arago, Floquet et Brisson. La foule, en entrant, se répand dans toutes les directions. La tête de la bande, conduite par MM. Delescluze, Félix Pyat, Tibaldi, avait escaladé, d'un bond, le bel escalier en fer à cheval qui conduit à la

(1) *Journal des Goncourt*, 2e partie, t. I, p. 104.

porte-fenêtre de la salle du Conseil municipal. Les vitres avaient cédé, avec un cliquetis assourdissant, sous les coups et les poussées, les montants avaient été brisés en un clin d'œil. Lancé par ceux qui le suivaient, M. Félix Pyat était tombé dans les bras de M. Floquet.

Tout surpris de se trouver, non en face du Gouvernement, mais en présence des maires, MM. Delescluze et Félix Pyat avaient voulu partir et joindre ceux qu'ils cherchaient... impossible, la pression des envahisseurs était si forte que ceux-ci avaient renversé MM. Tirard, Chaudey, Henri Martin, Carnot et Cernuschi tâchant en vain de repousser le flot. Tout avait été saccagé : fenêtres, portes, banquettes, pupitres, rien n'avait été laissé entier.

Au milieu de cette bagarre, les maires n'avaient eu que la pensée de s'esquiver car il n'y avait pas d'observations à présenter à de semblables sauvages. M. Floquet, avec toute la solennité qui est sa seule raison d'être, et M. Brisson étaient allés rejoindre le maire de Paris dans son cabinet. En effet, M. Étienne Arago n'avait pas assisté au Dix-huit-Brumaire de la salle du Conseil municipal, dont les maires provisoires avait été si prestement expulsés par le peuple souverain.

Pendant que M. Étienne Arago était encore auprès des membres du Gouvernement, au moment où les envahisseurs se précipitaient en hurlant dans la salle du Conseil municipal, un de ses secrétaires avait averti le maire de Paris que son bureau était envahi. Un certain Goupil, déguisé en commandant, s'était installé dans le fauteuil du citoyen-maire et y composait une nouvelle [municipalité dont il était naturellement le chef. Indignation de M. Étienne Arago. Explications vives. Retraite de M. Goupil et de ses acolytes qui s'en vont continuer la rédaction de leur liste municipale à la mairie du XIe arrondis-

sement. Nous verrons bientôt ce que la trinité Arago-Brisson-Floquet fera dans le cabinet reconquis, mais, tout de suite, revenons à la salle du Conseil où le Gouvernement est aux prises avec les bandes d'énergumènes dont MM. Flourens, Delescluze et Millière sont les chefs peu obéis (1).

NOMINATION DU NOUVEAU GOUVERNEMENT

Nous avons laissé les membres du Gouvernement, entourés par les tirailleurs de Flourens et de Tibaldi, qui ne cessent de les railler, de les huer, de les insulter. Flourens arpente, comme un fou, la table du conseil, où il s'est huché, sans parvenir à se faire entendre, sa voix étant dominée par un vacarme aussi continu qu'assourdissant. L'obscurité commence à emplir tellement la salle que l'on distingue à peine ses voisins. C'est le chaos dans le tintamarre.

Millière, qui se démène sur la table à côté de Flourens, ne trouvant pas le moyen de se faire entendre, descend de sa plate-forme. Mais Flourens y reste et somme les membres du Gouvernement de donner leurs démissions. Ceux-ci font la sourde oreille : la bagarre reprend de plus belle. « Vous me demandez de me démettre, répond Jules Favre à Millière, laissez-moi libre et je verrai ce que j'aurai à faire. Prisonnier, je ne signerai, je ne promettrai rien : je ne suis plus un homme, je suis une chose. » Ses collègues, refoulant l'anxiété qui les étreint, se tiennent, impassibles, sur leurs chaises, les bras croisés contre la poitrine.

« Les convoitises du pouvoir sont telles dans notre malheureux pays que, même dans l'état au-

(1) Combinaison de Jules Simon, *Le Gouvernement de la Défense nationale*, pp. 136 et 137, et Etienne Arago, pp. 251 à 254.

quel la France était alors réduite, même dans les circonstances où se trouvait Paris investi et assiégé, il y avait des gens qui ne reculaient pas devant un crime pour se saisir de ce lambeau d'autorité si peu enviable. Un vieux capitaine s'approchait sans cesse de Flourens, lui répétant : «« Nommez-moi donc ministre de la Guerre, je réponds du succès. »» Ce capitaine avait rédigé, de sa main, le décret portant sa nomination et le présentait à tout instant à la signature de Flourens (1) ».

« On se distribuait les places, les préfectures..... Il y avait là un individu qui voulait avoir quelque chose et surtout une préfecture. On lui dit : «« Eh bien, tu seras préfet de Metz. »» Or, on venait d'apprendre, par l'affiche du matin, la reddition de Metz. Mon individu de se récrier très fort : «« Ah! mais non, je n'en veux pas. Donnez-moi Bordeaux, si vous voulez (2). »»

C'était le vilain spectacle de la curée d'une bête qui n'était pas encore morte, et cela au milieu de la fumée des pipes, de la poussière, du bruit et dans une obscurité qui commençait à devenir profonde.

Brusquement, on apporte des lampes, et cette lumière instantanée change les cris des envahisseurs en des *Ah! Ah!* de satisfaction (3). Flourens compose

(1) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Daru, p. 197.
(2) *Ibid.*, déposition du colonel Ibos, p. 249.
(3) Il est curieux de remarquer ici combien dans les administrations, dans les ministères, est grande la force de l'habitude. « Quand le jour baissa, les garçons chargés du service des lampes firent leur besogne comme si rien d'extraordinaire ne se passait à l'Hôtel de Ville. Ils arrivaient dans les salles, un carcel dans chaque main; la foule s'écartait devant eux, à leur mot *gare!* Ils déposaient les lampes sur les tables, sur les cheminées, à leur place habituelle, donnaient le dernier coup de main aux verres et se retiraient comme ils avaient fait la veille, comme ils firent le lendemain. La table, devant laquelle étaient alors placés les membres du Gouvernement, reçut ses deux lampes accoutumées ; elles projetèrent leur clarté sur des scènes fantastiques, sur les galons et les bottes des insurgés. » (Etienne Arago, p. 262.)

toujours la liste du nouveau Gouvernement, et il va de soi que tout ce monde ne se met pas facilement d'accord. Le tumulte recommence, moins fort, cependant, que tout à l'heure, car les curieux, les amateurs sont allés dîner; il ne reste que les enragés et les janissaires du sultan de Belleville : il est six heures.

Trépignant sur le singulier tréteau qui lui sert de pavois populaire, après avoir supplié, gourmandé, menacé, tour à tour, Flourens s'écrie enfin d'un ton glapissant :

« Citoyens,

« Vous avez renversé un gouvernement qui vous trahissait (*Acclamations unanimes*), il faut en constituer un autre (*Oui! Oui!*). Je vous propose de nommer de suite les citoyens : Flourens (*Réclamations nombreuses*), Millière, Delescluze, Rochefort (*Non! non! pas de Rochefort! — Si! si! nous voulons Rochefort*), Dorian (*Applaudissements dans toute la salle*), Blanqui, Félix Pyat. »

Ici, la voix de M. Flourens est couverte par le tumulte; le silence relativement revenu, il propose encore : Mottu, Avrial, Ranvier, Louis Blanc, Raspail, Victor Hugo, Ledru-Rollin (1), mais, suffoqué, il renonce à continuer son énumération. De plus, son nom, lu par lui en tête de cette liste, a prêté à rire aux Bellevillois eux-mêmes : il en est encore tout troublé. Enfin, il parvient à faire comprendre qu'il faut écrire ces listes, les afficher et préparer une salle pour le nouveau gouvernement. A ces

(1) *La Patrie en danger*, nº du 4 novembre 1870. — « Victor Hugo qui attendait le moment du succès ou de la fuite pour se prononcer, était sur presque toutes les listes. » (Ambroise Rendu, p. 48.) — Voir, au sujet des différentes listes proposées : Adolphe Michel, pp. 175 et 176, et Francis Wey, pp. 115 à 117.

mots, concert de protestations : « Tout doit se passer en présence du peuple ! Pas d'escamotages ! » crie-t-on de tous côtés.

« Eh bien, réplique M. Flourens, qu'on nous laisse un peu de place et qu'on ne nous étouffe pas. J'ordonne au peuple de s'éloigner. Les gardes nationaux resteront dans la salle. Quant aux membres du gouvernement déchu, nous les retenons comme otages (*Voix nombreuses : Il faut les faire prisonniers !*) jusqu'à ce qu'ils nous aient donné leur démission de bonne grâce, sinon... (*Applaudissements répétés*). »

Au milieu du vacarme, on a grand'peine à entendre M. Dorian demander la parole.

C'est l'idole de la foule, le ministre bien-aimé des Parisiens, en qui ils ont mis toutes leurs espérances. Un tonnerre d'applaudissements roule dans la salle quand M. Dorian se hisse sur la table. Le premier moment d'enthousiasme passé, après que les dernières acclamations ont pris fin, le ministre des Travaux publics, triomphateur fort embarrassé de sa gloire, prononce ces paroles, hachées par des bravos et des interruptions épileptiques :

« Citoyens, je ne puis accepter... (*Vive Dorian ministre de la Guerre !*) Je ne suis qu'un modeste travailleur ; je me mets tout entier et sans réserve au service de la République ; mais je ne puis accepter le rôle d'un homme politique. (*Dorian ministre de la Guerre ! Dorian président du Gouvernement !*) Je suis incapable de diriger la guerre. (*Si ! Si !*) Je suis un fabricant et ne veux être que cela. (*Vive Dorian ! Dorian dictateur !*) »

Le bruit devient si fort que l'idole renonce à se faire entendre et descend péniblement de sa table en faisant des gestes multipliés de refus.

M. Jules Favre aurait désiré entendre sortir de sa bouche un langage différent et, comme M. Dorian recommandait aux forcenés qui l'entouraient de faire appel au suffrage, les membres du Gouvernement considéraient cette concession comme un abandon, car il semblait ainsi pactiser avec l'émeute en acceptant celle de ses exigences qui diminuait singulièrement les hommes du Quatre-Septembre, si elle ne les détrônait pas purement et simplement (1).

RÉDACTION DE L'AFFICHE ANNONÇANT LES ÉLECTIONS

Après cette scène, M. Dorian rejoignait MM. Etienne Arago, Schœlcher, Floquet, Brisson, Magnin, ministre du Commerce, Edmond Adam, préfet de police, et ces messieurs pressent Dorian de revenir sur sa décision. « Je suis lié, dit-il, aux autres membres du Gouvernement avec lesquels je suis arrivé le 4 septembre ; mon honneur est engagé à ce que je leur reste fidèle. »

Enfin, on le détermine à signer, en compagnie de M. Schœlcher, une proclamation qui est portée aux prisonniers qui en acceptent verbalement les termes, et le groupe Dorian-Magnin-Adam-Arago-Schœlcher-Brisson-Floquet fait immédiatement acte de Gouvernement : « il décide d'annoncer à la population parisienne, par une affiche qui sera répandue et placardée le soir même, *des élections* municipales pour le lendemain (2). »

En voici le texte :

(1) Combinaison de Jules Favre, *Gouvernement de la Défense nationale du* 30 *juin au* 31 *octobre* 1870, pp. 332 à 335, et Jules Simon, *Le Gouvernement de la Défense nationale*, pp. 140 à 143.

(2) Etienne Arago, p. 256. — J.-H. du Vivier, *La France*, nº du 29 avril 1879.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté, Egalité, Fraternité
Mairie de Paris.

« Citoyens,

« Aujourd'hui, à une heure, les maires provisoires des vingt arrondissements, réunis à l'Hôtel de Ville de Paris, ont déclaré, à l'unanimité, que dans les circonstances actuelles et dans l'intérêt du salut national, il est indispensable de procéder immédiatement aux élections municipales. Les événements de la journée rendent tout à fait urgente la constitution d'un pouvoir municipal autour duquel tous les républicains puissent se rallier.

« En conséquence, les électeurs de Paris sont convoqués pour demain, mardi, 1er novembre, dans leurs sections électorales.

« Chaque arrondissement nommera au scrutin de liste quatre représentants.

« Les maires de Paris sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

« La Garde nationale est chargée de veiller à la liberté de l'élection.

« Vive la République!

« Fait à l'Hôtel de Ville, le lundi 31 octobre 1870.

« *Le président de la Commission des élections municipales*,
« DORIAN.
« *Le vice-président de la Commission des élections municipales*,
« V. SCHŒLCHER.
« *Le maire de Paris*,
« ETIENNE ARAGO.
« *Les adjoints au maire de Paris*,
« C. FLOQUET, HENRI BRISSON, CH. HÉRISSON (1). »

(1) *La République française*, n° du 31 janvier 1872.

L'usurpation de pouvoirs est flagrante, quelle que soit l'intention qui l'ait fait commettre, et rien ne peut mieux confirmer la chute du Gouvernement que l'affichage de cette décision de la mairie centrale.

MM. Floquet et Brisson, ces deux frères siamois de la politique radicale de l'époque, qui ne se quittèrent pas une seconde pendant cette triste journée, marchant toujours à côté ou dans les pas l'un de l'autre, se chargent de l'impression des affiches (1). Ils tiennent à rester bien avec le Gouvernement mais ne veulent pas être soupçonnés par l'émeute. Ces élections du lendemain font admirablement leur affaire. Et, de fait, si l'insurrection triomphe définitivement, ils diront aux révolutionnaires : « Vous le voyez, nous avons devancé vos désirs, et, sans tenir compte d'un Gouvernement effondré, nous avons convoqué les électeurs à l'effet de nommer un conseil municipal qui ne sera et ne peut être autre chose que la Commune. » Au contraire, si le Gouvernement revient à la vie, si l'émeute est dispersée par un revirement de la Garde nationale, ils feront observer à leurs anciens amis de la Gauche que ce qu'ils en ont fait était pour les sauver, « qu'ils étaient parfaitement convaincus de l'impossibilité matérielle où l'on eût été d'exécuter ce qu'ils prescrivaient pour le lendemain et qu'ils comptaient bien que les maires eussent fait connaître à l'Hôtel de Ville que le temps leur manquerait pour convoquer utilement les électeurs au scrutin (2) ».

Si tel n'a pas été le raisonnement de M. Brisson,

(1) *La République française*, n° du 31 janvier 1872.

(2) Etienne Arago, p. 256. — Hier soir, M. Arago et ses adjoints « collaient leur affiche poilue : « « Je suis souris, vivent les rats ! » » Ce matin, la patrouille arrache leur affiche; qu'à cela ne tienne : « « Je suis oiseau, voyez mes ailes ! » » (*Paris pendant les deux sièges*, par Louis Veuillot; Paris, Palmé, 1880; t. I, p. 275.)

dont nous reconnaissons avec empressement l'intégrité, il a certainement été celui des malins de la troupe.

Au surplus, l'affiche rédigée, MM. Floquet, Brisson et Mahias la portent chez M. Charles Demourgues, imprimeur rue Jean-Jacques-Rousseau, qui la fait, séance tenante, composer. Vers neuf heures et demie, les deux adjoints de M. Etienne Arago lui remettent les épreuves de la fameuse affiche (1). Elles sont corrigées, et un grand nombre de placards, signés de MM. Dorian, Schœlcher, Etienne Arago et des trois adjoints au maire de Paris sont apposés au coin des places et des rues (2).

Laissons MM. Étienne Arago, Dorian, Brisson, Floquet à leur besogne équivoque, puisqu'ils savent que le trio Flourens-Delescluze-Millière est maître de l'Hôtel de Ville, et retournons encore auprès des infortunés gouvernants, parqués dans la salle du Conseil, sous les baïonnettes des *sang-impur* des monts Aventins de la capitale.

DÉLIVRANCE DE MM. TROCHU, FERRY ET EMMANUEL ARAGO

Pendant que les chefs des insurgés composaient le nouveau Gouvernement, signaient les nominations, les décrets, lançaient les ordres les uns sur les autres, venant, tour à tour, menacer ou rassurer leurs prisonniers, comme nous le raconterons bientôt, vers huit heures, une grande clameur se fait entendre, le cliquetis des armes arrive jusque

(1) Etienne Arago, pp. 256 et 257.
(2) *L'Avenir national*, n° du 7 novembre 1870. — « On se mit à afficher sur l'heure. » (*La République française*, n° du 31 janvier 1872.)

dans la salle du Conseil et les otages se croient à leur dernier moment. La porte est brisée à coups de crosse de fusil, et un groupe de gardes nationaux entre dans la salle en renversant ceux qui veulent lui barrer le chemin (1).

C'est le 106e bataillon (commandant Ibos), du quartier de la rue du Bac, qui a pénétré dans le palais, est monté par l'escalier du Sud et qui vient de faire irruption au milieu des insurgés. Ceux-ci, d'abord refoulés, sont si nombreux que les plus fortes poussées ne peuvent les entasser davantage; pendant une demi-heure, on ne saurait plus faire un mouvement. Néanmoins, les nouveaux arrivants hissent leur commandant sur la table, en face de M. Flourens qui roule des yeux hagards. Ses janissaires essaient d'abaisser leurs fusils, mais soit peur, soit impossibilité de viser, ils s'abstiennent de tirer. Tout à coup, la table-tribune se casse en deux, et, par un mouvement de bascule, la partie où est monté M. Ibos tombe sur le parquet en même temps que le commandant. De là, un tumulte indescriptible; les gardes nationaux du 106e, à la vue de la chute de leur chef, exercent une si formidable poussée que les hommes de Flourens, à moitié étouffés, les côtes broyées, cèdent un peu la place à leurs adversaires. Un mouvement tournant autour de la table est habilement exécuté par les libérateurs des prisonniers qui se saisissent du général Trochu, le soulèvent, se le passent de mains en mains et le jettent en dehors de la salle.

C'est alors une mêlée homérique : à la faveur de cette indicible confusion, MM. Emmanuel Arago et Jules Ferry se glissent à la suite du général et échappent aussi aux insurgés. M. Pelletan avait déjà pu s'esquiver sans trop de difficultés, vers six

(1) *L'Indépendant rémois*, n° du 28 novembre 1871.

heures (1). Lorsque M. Jules Favre tente de suivre ses collègues il n'est plus temps; violemment repoussé par la vague refermée derrière eux, il retourne mélancoliquement à sa place. MM. Jules Favre, Jules Simon, Garnier-Pagès, les généraux Le Flô et Tamisier, MM. Montagut et de Montaut restent donc seuls au pouvoir de l'émeute. On les pousse dans l'embrasure d'une fenêtre, un cercle d'insurgés se forme autour d'eux et, de temps en temps, les canons de fusils sont braqués sur les prisonniers. M. Dorian est aussi dans la salle, mais dans d'autres conditions que les séquestrés. Il est neuf heures (2).

HÉSITATION DES INSURGÉS

Le plus clair, dans cet imbroglio,c'est que les meneurs ne savent pas trop que résoudre. Il n'y a aucun accord entre eux, ni plan préconçu. A leur air effrayé et aux propositions d'accommodement qu'ils font, les prisonniers devinent que leurs gardiens sont pris

(1) M. Etienne Arago dit que « M. Pelletan, malade chez lui, ne figura pas dans cette journée » (p. 261, en note) ; mais M. Pelletan prétend qu'il a quitté ses collègues vers six heures. (*Enq. parlem. déf. nationale*, déposition de M. Pelletan, p. 465.) Plusieurs autres récits et dépositions viennent à l'appui des dires de M. Pelletan. (Notamment, Jules Favre, *Gouvernement de la Défense nationale du* 30 *juin au* 31 *octobre* 1870, p. 334. » — « Pelletan brillait par son absence. » (Gustave Flourens, p. 142.) — « Emmanuel Arago, cette grande nullité, aurait bien voulu jouer un rôle. Mais on lui accorda si peu d'attention, qu'il put sortir librement, quand cela lui fit plaisir, sans qu'on y prit garde. Bienheureux les pauvres d'esprit. » (*Ibid.*) — Voir, au sujet de l'absence de M. Pelletan : Francis Wey, pp. 134 et 135.

(2) *L'Indépendant rémois*, n° du 28 novembre 1871. — Le commandant Ibos grimpe sur la table, raconte M. Gustave Flourens « et, pendant qu'il occupe mon attention en gesticulant, on m'enlève Ferry et Trochu. Je descends de la table à temps pour m'assurer des autres prisonniers. » (*La Patrie en danger*, n° du 4 novembre 1870.)

dans leur propre piège. Malheureusement, ils y sont avec eux, et tout à fait à leur merci.

Quant à Flourens, sa conduite n'est qu'une trame d'inconséquences et de contradictions. Au moment de l'évasion du général Trochu, il avait dit à M. Jules Simon : « Allez-vous-en. » Quelques minutes après, il ordonnait qu'on brûlât la cervelle des prisonniers, s'ils faisaient mine de s'échapper. Un des insurgés, prenant M. Jules Simon par le bras, le secoue violemment parce qu'il n'est pas de son avis touchant les questions d'enseignement; M. Jules Simon se débat et court le risque, pour couronner la journée, d'avoir une scène de pugilat dans laquelle il ne sera pas le plus fort. Heureusement pour lui, Flourens accourt, sépare les combattants, fait les plus humbles excuses au ministre de l'Instruction publique et s'écrie, à haute voix, que c'est une indignité de lui manquer de respect. Il exprime alors au ministre tous ses regrets d'être obligé de le garder à vue comme otage; deux minutes après, il dit à la douzaine de tirailleurs qui entourent la large et profonde embrasure de fenêtre, où sont parqués les séquestrés, et en les désignant du doigt : « Ces messieurs sont sous votre garde. Ayez pour eux les plus grands égards et veillez à ce qu'on ne leur manque pas de respect. Si leurs amis font une tentative pour les délivrer, vous avez dès à présent l'ordre de leur brûler la cervelle. » Puis : « Donnez donc un fauteuil à M. Jules Simon qui est assis sur une chaise. » Et il s'en va, les laissant à la garde d'un personnage des plus polis, remuant et bavard, revêtu d'un uniforme de garde national, avec un parapluie sous le bras. Il faut voir sa gravité comique, son affectation d'importance et le sérieux avec lequel il s'acquitte de sa tâche de geôlier improvisé. Il accompagne son office de sentences philosophiques, débitées avec emphase, et semble croire

que, le lendemain, il sera l'un des chefs de la République. C'est M. Allix, l'inventeur des escargots sympathiques, le futur membre de la Commune.

Flourens se montrait tour à tour bienveillant et brutal.

Millière, lui, était beaucoup plus modéré. Les grands airs de Flourens ne lui imposaient pas, il craignait les façons dictatoriales de ce singulier Mazaniello.

Millière s'était approché plusieurs fois des prisonniers, leur avait parlé poliment, montré leur situation, le danger qu'ils couraient. « C'est un danger même pour nous, ajoutait-il, car on n'est jamais sûr d'empêcher les accidents et les violences. On nous a nommés membres du Gouvernement, mais ce n'est qu'une fantaisie qu'il a fallu passer à Flourens. Il y aura des élections demain ; nous ne tenons pas à une autorité qui ne durerait pas vingt-quatre heures. Reprenez vos portefeuilles; vous les donnerez demain à vos successeurs élus. Seulement, signez vos démissions pour que nous soyons sûrs que les élections auront lieu. A ce prix, on va vous ouvrir les portes (1). »

De la part d'un chef d'insurgés, c'était un langage et des propositions raisonnables.

C'était également avec courtoisie, on se le rappelle, qu'il avait, une première fois, prié M. Jules Favre de donner sa démission. Non seulement il avait entendu sans révolte la réponse digne et sensée de Jules Favre, mais il avait paru ébranlé par ces raisons. Il était monté sur une table et avait dit : « Citoyens, vous voulez que les membres du Gouvernement donnent leurs démissions (*Oui! Oui!*), cela est tout à fait inutile puisque vous les avez ré-

(1) Jules Simon, *Le Gouvernement de la Défense nationale*, p. 165.

voqués. Ils ne sont plus rien ; en leur demandant de signer leurs démissions vous exigez d'eux une lâcheté. » Ici nous allons copier littéralement M. Jules Favre : « De violents murmures, mêlés de signes d'approbation accueillirent ces paroles, et il y eut dans cette tumultueuse assemblée ce que les sténographes de la Chambre traduisent par ces mots : *Mouvements divers*. M. Millière voulut en profiter. Il essaya de nous faire sortir ; mais malgré ses ordres et ses objurgations, ses soldats croisèrent la baïonnette sur lui et sur nous. Flourens, qui fit la même tentative, ne fut pas plus heureux, et nous revînmes prendre notre place dans notre embrasure au milieu de nos gardes qui ne se privaient pas de nous insulter (1) » et parlaient à chaque instant de nous descendre.

En effet, à cette heure, deux courants se dessinaient parmi les envahisseurs. MM. Blanqui et Jaclard exigeaient la démission des membres du Gouvernement avant de les laisser partir. Au contraire, MM. Flourens, Millière et Delescluze ne demandaient plus qu'une chose : c'était d'être débarrassés de leurs encombrants otages ; mais ils n'étaient plus les maîtres de leurs soldats (2).

La modération des chefs insurgés a été expliquée par M. Flourens : « Excepté deux compagnies d'un bataillon, qui sont restées avec nous jusqu'à minuit, je n'ai eu à ma disposition immédiate, dans toute cette soirée et dans toute cette nuit, que mes cinq cents braves tirailleurs... Je ne pouvais détacher deux cents de mes hommes pour conduire à Mazas l'ex-Gouvernement. Ce faible détachement n'aurait pas suffi et, avec les trois cents, je n'aurais pu occuper l'Hôtel de Ville..... Avec cinq cents tirailleurs

(1) Jules Favre, *Gouvernement de la Défeuse nationale du* 30 *juin au* 31 *octobre* 1870, p. 337.
(2) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Daru, p. 219.

nous ne pouvions tenir contre deux bataillons de mobiles entrés dans le palais par le souterrain, contre tous ceux qui passèrent par la même voie, contre ceux qui nous assiégeaient à l'extérieur; il était inutile de nous faire tuer... Dailleurs, il n'y avait qu'un paquet de six cartouches dans les cartouchières de mes tirailleurs (1). »

Aussi bien, quelle que soit la raison de l'attitude de M. Flourens, depuis que l'on connaît son entrée en scène, « l'insurrection est absolument isolée au milieu de Paris (2) », et le Préfet de police lui-même, qui marche d'accord avec MM. Dorian, Schœlcher, Étienne Arago, Brisson, Floquet et autres, n'entend plus renverser MM. Trochu, Favre et Simon pour les remplacer par MM. Blanqui, Flourens et Delescluze.

En somme, les prisonniers opposaient la force d'inertie à leurs geôliers éphémères qui commençaient à ne pas être rassurés sur la suite de leur équipée. Le calme affecté de M. Jules Simon, le dédain de M. Jules Favre, le courage froid du général Le Flô ne se démentaient pas. M. Garnier-Pagès, dans une poussée, s'était bien trouvé mal, mais son âge ne lui permettait guère de supporter de pareilles émotions, et il eut été à souhaiter que, dans la direction de la Défense, les membres du Gouvernement eussent montré la même énergie, la même opiniâtreté que celles dont ils firent preuve le 31 octobre, en dépit de leurs terreurs intimes. Le lendemain, il est vrai, ils éprouveront une curieuse peur rétrospective, à l'exception du général Trochu qui n'a pas ce sens-là, mais, encore une fois, au moment du danger, ils conservèrent une bonne attitude : c'est un devoir de le constater.

(1) *La Patrie en danger*, nº du 4 novembre 1870.
(2) *L'Indépendant rémois*, nº du 28 novembre 1871.

ARRIVÉE DE M. BLANQUI

Ce ne fut qu'à cinq heures du soir que Blanqui apprit la réussite du coup de main et la captivité du Gouvernement. Jusque-là, « fidèle à ses habitudes de prudence (1) », il avait attendu, chez lui, que la situation se dessinât. Il partit donc du boulevard Voltaire, où il demeurait, pour exercer les fonctions auxquelles il savait que les envahisseurs de l'Hôtel de Ville venaient de le nommer (2).

Il arriva sur la place de Grève vers six heures (3). A grand'peine il parvint à pénétrer dans le palais et fut assez déçu de ne pas trouver ses nouveaux collègues en train de délibérer dans une salle de conseil. La confusion régnait partout et il resta longtemps sans pouvoir communiquer avec les chefs de l'émeute. Il apprit enfin que Flourens était auprès des prisonniers et voulut aller le rejoindre. Les gardes nationaux du 106e bataillon s'y opposèrent résolument : force lui fut de chercher à revenir dans le salon qu'il venait de quitter. A ce moment, d'après lui, des gardes nationaux du 17e bataillon, accourus au secours du Gouvernement, le maltraitèrent odieusement; on lui arracha les cheveux, la barbe, en l'emportant, le visage tenu en l'air, le corps écartelé. Des gardes prirent alors sa défense, on le déposa, à demi mort, sur une banquette, et une altercation s'éleva entre le capitaine de la compagnie et le sergent qui avait opéré l'enlèvement de M. Blanqui.

(1) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Daru, p. 199.

(2) « Blanqui n'était arrivé qu'assez tard à l'Hôtel de Ville, vers cinq ou six heures du soir, et alors qu'il croyait l'insurrection définitivement triomphante. » (Procès Blanqui, rapport du capitaine Malignon, *Gazette des Tribunaux*, nº du 16 février 1872.)

(3) M. Georges Pouchet dit : cinq heures trois quarts. Nous pensons, nous, que M. Blanqui n'est arrivé qu'après six heures.

Au cours de la discussion, un coup de feu retentit... Tous ces braves prennent la fuite à l'envi; les escaliers étant libres, Blanqui en profite pour monter dans la salle où se trouve Flourens (1). Il est alors près de minuit (2). M. Blanqui a donc mis plus de cinq heures pour parvenir à la salle du Conseil ; pendant qu'il s'efforçait de retrouver ses amis, le général Trochu, M. Jules Ferry et M. Emmanuel Arago ont fui, comme nous l'avons vu.

D'après M. Jules Simon, c'est M. Charles Ferry qui, à la tête des 16e, 17e et 14e bataillons, arrêta, du même coup, Blanqui et Tibaldi et qui faillit même prendre Flourens venu pour chercher Blanqui. M. Charles Ferry aurait saisi Flourens par le poignet, mais celui-ci se serait dégagé par un mouvement brusque. Au même moment, un coup de pistolet aurait été tiré, un gros tumulte s'en serait suivi. Flourens en aurait profité pour s'échapper et, seuls, Blanqui et Tibaldi auraient été conduits dans la cour. Ce qu'il y a de certain c'est que là, M. Charles Ferry s'était heurté à des Tibaldiens rangés devant la porte Saint-Jean. Un de ces hommes avait tiré un coup de feu. Il n'en avait pas fallu davantage pour faire envoler tous ces gens, gardes nationaux et Tibaldiens, comme une bande de moineaux. Libre, Blanqui avait gagné la salle du Conseil (3).

En somme, les deux versions concordent bien, car il est évident que, pendant la bagarre, Blanqui dut attraper des horions et y laisser des plumes.

Quand Blanqui entra dans la salle du Conseil, il

(1) Affaire Blanqui, rapport du capitaine Malignon et interrogatoire de l'accusé, *Gazette des Tribunaux*, n° du 16 février 1872. — *Ibid.*, déposition de M. Onfroy de Bréville.

(2) *Enq. parlem. déf. nationale*, déposition de M. de Crisenoy, p. 240.

(3) Jules Simon, *Le Gouvernement de la Défense nationale*, p. 163. — Voir aussi : *Enq. parlem. déf. nationale*, déposition de M. de Crisenoy, p. 240.

fût très entouré et très fêté. Un des assistants l'embrassa, tous lui secouaient la main à lui arracher le bras, c'étaient des « *Vive Blanqui!* » interminables. Il était sans cravate, le col de la chemise déchiré, les vêtements défaits : on voyait qu'il venait de passer un mauvais quart d'heure.

Après les premières explications, il se place entre Flourens et Ranvier, puis, en compagnie de Delescluze, il se livre tout entier à son rôle de gouvernant, ou, plutôt, de dictateur.

Le décret suivant est rédigé et signé :

«« Art. 1. Le Gouvernement de la Défense nationale a donné sa démission, le peuple de Paris l'a acceptée.

«« Art. 2. Le peuple de Paris nomme le citoyen Dorian, président intérimaire pour la convocation de la Commune.

«« Art. 3. Le citoyen Dorian convoquera les électeurs dans leurs comices, demain 1er novembre, à huit heures du matin, pour la nomination des membres de la Commune.

«« Art. 4. Le vote aura lieu par scrutin de liste à raison de quatre représentants pour chacun des vingt arrondissements de Paris. »»

« En même temps, Flourens écrit, sous la dictée de Blanqui, l'ordre suivant : «« Les chefs de bataillon de la Garde nationale feront battre le rappel et conduiront leurs bataillons à l'Hôtel de Ville pour se mettre aux ordres du Gouvernement.

«« 31 octobre 1870. Les membres du Gouvernement : Blanqui, Flourens, Millière, Ranvier (1). »»

C'est une usurpation. Sans doute, le Gouverne-

(1) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Daru, p. 200.

ment, de par la volonté du peuple, n'existe plus, « mais la place qu'il laisse libre, nul n'a le droit de la prendre : c'est ce que fait M. Blanqui (1) », qui se conduit en maître.

« Il rédige et signe seul les ordres suivants :

« Ordre de fermer toutes les barrières et d'empêcher toutes communications qui pourraient informer l'ennemi des dissensions soulevées dans Paris.

« Ordre aux commandants des forts de surveiller et repousser avec énergie toutes les tentatives que feraient les Prussiens.

« Ordre à divers chefs de bataillon, une vingtaine environ, de rassembler leurs soldats et de les conduire sur-le-champ à l'Hôtel de Ville.

« Ordre à des bataillons, déjà réunis sur la place, d'entrer immédiatement dans le palais pour en garder les portes et en protéger l'intérieur.

« Ordre à ces mêmes forces de faire sortir de l'Hôtel de Ville le 106e bataillon composé de légitimistes et de cléricaux du faubourg Saint-Germain.

« Ordre de faire occuper la préfecture de police par un bataillon républicain actuellement stationné sur la place.

« Ordre à plusieurs citoyens de s'installer dans diverses mairies à la place des maires présents (2). »

Du reste, la plupart de ces ordres ne sont pas exécutés. « Un nommé Mayer, envoyé au *Journal officiel* pour en prendre possession, est arrêté. Raoul Rigault, escorté d'un demi-bataillon de la Garde na-

(1) Georges Pouchet.

(2) *La Patrie en danger*, n° du 4 novembre 1870. — *L'Indépendant rémois*, n° du 28 novembre 1871. — Gustave Flourens a prétendu que Blanqui n'avait pas seul envoyé les ordres : « Nous nous réunissons alors avec Millière, Blanqui, Ranvier, Delescluze et Mottu, dans une salle, d'où nous expédions des ordres aux maires et des convocations urgentes à tous les chefs de bataillon vraiment démocrates. » (*La Patrie en danger*, n° du 4 novembre 1870.)

tionale, vient sommer la Préfecture de police, mais doit se retirer devant l'attitude énergique du secrétaire général et du poste qui garde la Préfecture. Deux mairies seulement sont occupées quelques heures par les envoyés de Blanqui. D'autres ordres sont donnés pour les commandants des forts mais les émissaires sont arrêtés en route ou renoncent prudemment à poursuivre (1). »

MM. Jules Favre et Jules Simon voient et entendent les chefs des insurgés. En effet, Blanqui monte une ou deux fois sur la table pour donner des ordres ou faire des observations; ses collègues et lui rédigent décrets sur décrets, des motions sont faites à chaque instant par des orateurs violents, pendant que, dans la salle voisine, Millière et Lefrançais expédient aussi des ordres de toutes sortes, sous la protection de Tibaldi et de ses tirailleurs. Mais le chef de tous ces hommes n'est plus Flourens; une fois entré, c'est Blanqui qui dirige tout et à qui tous obéissent (2).

« Plusieurs des ordres sont contresignés : Régère, et tous timbrés, quelquefois avec un luxe inusité, par deux et trois timbres du Gouvernement de la Défense nationale (3). » Le lendemain, on trouvera de nombreuses injonctions, signées de Blanqui, dans diverses administrations. Quant à M. Ranc, quoique présent, il ne signe rien.

Tout à coup, M. Millière, voyant le peu de succès des tentatives essayées sur les prisonniers, leur déclare qu'il aime encore mieux les voir partir sans rien promettre que de les garder au risque de ce qui peut leur arriver. Il grimpe sur l'éternelle tribune de cette nuit mouvementée, sur la table, et s'efforce

(1) *L'Indépendant rémois*, nº du 28 novembre 1871.
(2) « M. Blanqui demeure seul maître de la situation au dedans de l'Hôtel de Ville. » (Georges Pouchet.)
(3) Georges Pouchet.

de persuader les insurgés (1). Ceux-ci font la sourde oreille et répondent que, puisque le général commandant la Garde nationale est là, il n'a qu'à donner l'ordre écrit de laisser sortir tout le monde. M. Tamisier s'y refuse. Néanmoins, M. Millière s'approche des séquestrés, les prie de le suivre et les dirige vers la porte. Les insurgés se rangeaient en haie pour livrer passage quand Blanqui *monte sur la table*. D'après lui, il ne faut pas se dessaisir des otages. « Ces messieurs sont d'honnêtes gens ; qu'ils nous disent s'ils donneront l'ordre à leurs amis de nous laisser sortir, et si, dans le cas où ils le donneraient, ils sont sûrs d'être obéis. »

De nouveau, les prisonniers refusent de prendre aucun engagement écrit, et si quelques personnes s'efforcent de les faire évader, le plus grand nombre s'y oppose, se rangeant à l'opinion de Blanqui. M. Jules Favre ne veut pas engager une lutte, et tous regagnent leurs places dans l'embrasure de la fenêtre.

Aussi bien, « les bataillons arrivaient toujours en criant : «« A bas la Commune (2) ! »»

C'est pourquoi, M. Flourens, qui savait à quoi s'en tenir, n'avait plus qu'une idée : s'en aller. Il dit donc à ses soldats qu'il n'y a plus rien à faire à l'Hôtel de Ville et propose à M. Tamisier de sortir sous sa garde en compagnie de Blanqui. Celui-ci accepte, mais les hommes de Flourens s'opposent à cette retraite (3).

Nonobstant, l'assurance des séquestrés augmentait en raison de la perplexité de leurs gardiens ;

(1) « Millière essayait vainement de persuader aux gens armés, qui remplissaient la pièce, que le plus sage était de s'en aller. » (Lettre de M. Jules Ferry, écrite le 10 décembre 1871.)

(2) Etienne Arago, p. 290.

(3) *Ibid.*, pp. 290 et 291. — Voir, aussi, Procès Blanqui, déposition du général Tamisier, *Gazette des Tribunaux*, nº du 16 février 1872.

évidemment, les choses avaient changé de face, « la Garde nationale qui, au commencement de la journée, n'avait pas répondu à l'appel », n'acceptait plus le coup de force « depuis qu'elle comprenait en quelles mains elle allait tomber (1) ».

INTERVENTION DE M. DORIAN

Nous l'avons déjà dit, la popularité de M. Dorian était telle que chaque parti voulait se l'attacher. Le premier soin des insurgés fut donc de le circonvenir : de même que MM. Arago, Floquet et Brisson avaient mis son nom au bas de l'affiche annonçant des élections municipales pour le lendemain, c'est-à-dire, la déposition du Gouvernement, de même MM. Flourens et consorts le suppliaient de se joindre à eux et l'avaient mis en tête de la liste des membres du pouvoir improvisé par eux.

Fort indécis, M. Dorian ne savait que faire. Il était opposé à la façon de conduire la défense telle que la pratiquait le général Trochu, mais il comptait de nombreux amis parmi les collègues du Gouverneur et flottait, incertain, au gré des vagues républicaines et des flots démagogiques.

Après la main mise sur les membres du Gouvernement, grâce à sa popularité, M. Dorian avait pu conserver sa liberté. Il en avait profité pour se rendre auprès du maire de Paris, auquel il avait appris la séquestration des ministres et la nomination d'un nouveau gouvernement, dont il faisait partie malgré lui, disait-il.

A ce moment, les maires, chassés par le peuple,

(1) Jules Simon, *Le Gouvernement de la Défense nationale*, pp. 162 à 166 et 168. — Etienne Arago, p. 264. — Affaire Blanqui, interrogatoire de l'accusé, *Gazette des Tribunaux*, nº du 16 février 1872.

ayant quitté l'Hôtel de Ville pour regagner leurs mairies respectives, M. Dorian n'avait plus trouvé que l'inséparable trio Arago-Floquet-Brisson. Or, pendant que MM. Trochu, Favre, Simon et autres étaient gardés à vue, le maire de Paris et ses adjoints étaient libres dans leur cabinet. C'est là que les citoyens Delescluze et Mottu étaient venus conférer avec M. Dorian, lui proposant la présidence du nouveau Gouvernement. Bientôt, M. Delescluze revenait à la charge, accompagné cette fois-là de M. Millière.

Si l'on en croit M. Etienne Arago, comme il les écoutait et semblait leur résister, on entendit M. Delescluze lui dire, d'une voix fébrile et forte : « Oui, l'arrangement dépend de vous. Vous ne pouvez pas refuser. » Sur ces mots, M. Dorian s'était laissé emmener (1).

« Vers dix heures, dit M. Jules Favre, j'eus le chagrin de voir M. Dorian s'approcher de moi. Il me tint les propos les plus affectueux, me priant de passer avec lui dans une salle voisine où nous pourrions causer et nous entendre. Son visage respirait la tristesse et la bonté. Il se baissa familièrement près de la chaise où j'étais assis, et s'efforça de me convaincre. Je fus profondément touché de le voir ainsi : «« Vous me peinez, lui dis-je, beaucoup plus que vous ne pouvez le croire. Je vous conjure de me laisser ici. Je m'y trouve fort bien et ne veux converser avec qui que ce soit. Pour que j'aie le courage de vous refuser, il faut que ma résolution soit bien inébranlable, n'essayez pas de m'en faire changer. »» Il s'éloigna en m'exprimant ses regrets et m'envoya M. Delescluze, lequel me tourna le dos avec dédain,

(1) Jules Simon, *Le Gouvernement de la Défense nationale*, pp. 171 et 172. — Jules Favre, *Gouvernement de la Défense nationale du* 30 *juin au* 31 *octobre* 1870, p. 342. — Etienne Arago, pp. 255, 263 et 267.

lorsque je le sommai de me faire mettre en liberté (1). »

A vrai dire, M. Dorian conseillait de pactiser avec l'émeute.

M. Jules Simon confirme le dire de M. Jules Favre : « M. Dorian croyait que nous pouvions consentir à un arrangement. Il essaya d'abord de persuader M. Jules Favre, mais il y perdit ses peines. Il s'entretint ensuite avec moi, longuement, affectueusement ; il y avait entre nous une amitié plus étroite. M. Magnin, qui était aussi son ami intime, et M. Garnier-Pagès furent de la conférence. Dorian nous proposait d'entrer dans la salle voisine pour conférer avec les chefs de la sédition... Il essayait de nous déterminer par l'intérêt public : «« Cette journée est un grand malheur, mais, enfin, il n'y a pas eu de sang répandu. A présent, on ne peut plus répondre de rien. Les tirailleurs de Flourens et les mobiles bretons sont sur le point d'en venir aux mains, et alors la victoire elle-même, qui est indubitable, sera un malheur affreux, car, après un massacre, nous ne pourrons plus tenir Paris, et les Prussiens entreront. »» Il me serrait les mains : «« Persuadez Jules Favre, me disait-il ; évitez l'effusion du sang. »» Je souffrais beaucoup en l'écoutant, et même en le voyant (2). »

A cela, au dire de M. Jules Simon, se bornèrent *les prétendues négociations* dont on a tant parlé. Nous ne le pensons pas : si les prisonniers refusèrent de donner leur démission, ils acceptèrent la transaction et consentirent à n'exercer aucune poursuite en raison des faits accomplis. « Ces propositions de transaction, a dit M. Millière, furent acceptées

(1) Jules Favre, *Gouvernement de la Défense nationale du 30 juin au 31 octobre* 1870, p. 338.

(2) Jules Simon, *Le Gouvernement de la Défense nationale*, p. 167.

avec effusion par MM. Favre, Simon, Garnier-Pagès et Tamisier, le tout, en présence de M. Dorian, qui en garantit l'exécution sur sa parole d'honnête homme (1). » — « Une convention fut conclue, a prétendu M. Blanqui, entre M. Dorian et les nouveaux élus, sur les bases suivantes : 1° Election de la Commune ou municipalité, le mardi 1er novembre ; 2° Réélection des membres du Gouvernement provisoire, le mercredi 2 novembre ; 3° Séparation à l'amiable des deux autorités siégeant à l'Hôtel de Ville. Nulles représailles, nulles poursuites, à l'occasion des faits accomplis.....

« Cette convention, acceptée par MM. Jules Favre, Garnier-Pagès, Jules Simon et Tamisier, alors dans l'Hôtel de Ville, et par M. Jules Ferry, qui, en ce moment même, à la tête d'un bataillon de mobiles, cherchait à enfoncer une des portes du palais, ne put être mise à exécution qu'après plusieurs heures de débat (2). »

Sans admettre, mot pour mot, le récit de M. Blanqui, nous sommes donc persuadé que les prisonniers, fort impressionnés, acceptèrent verbalement tout ce qu'on leur proposa mais se refusèrent à signer quoi que ce soit.

Pendant tous ces pourparlers, la cohue était devenue moins forte, on circulait librement dans la salle, et une procession de gens de toutes sortes passait devant la haie de factionnaires et regardait les prisonniers comme des bêtes curieuses.

Des marchandes étaient entrées, avec des paniers, vendant du pain, du vin, des cigares, de l'eau-de-vie. Il était dix heures et demie. M. Jules Favre mourait de faim. C'était à qui lui offrirait le boire et le manger. Il avala, de bon appétit, un morceau

(1) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Daru, p. 224.
(2) *La Patrie en danger*, n° du 4 novembre 1870. (Récit de Flourens.) (*Ibid.*) Voir, *infrà*, pp. 268, 280, 310 et 319 à 323.

de pain grossier et une tranche de cheval à moitié cuit. Quand il voulut payer, ce fut un concert de protestations. Puis il s'appuya contre la muraille de l'embrasure et s'endormit. La chaleur, devenue suffocante, le réveilla ; il ouvrit la fenêtre pour respirer ; au même instant, deux coups de feu retentirent; il referma vite la croisée, après avoir vu le quai garni de gardes nationaux qui, ayant cru qu'on allait tirer sur eux, s'étaient hâtés de prendre les devants. Ce n'est donc pas dans la salle que les coups de feu partirent, comme le pense M. Jules Simon, mais du dehors.

Pendant ce temps, des brocs de vin, des bouteilles d'eau-de-vie, des saucissons continuaient à passer de mains en mains et étaient absorbés par les envahisseurs dont un grand nombre gisaient, ivres-morts, dans les couloirs, dans les cabinets, dans les caves (1).

« Ce monde avait apporté avec lui ses odeurs spéciales. Les parfums de ses pipes et de ses cigarettes combattaient, seuls, ces fumets de chiens mouillés, ces relents de vieilles graisses étendues sur les armes et les bottes, de sueur aigrie, qui se dégagent des troupes, surtout lorsque ces troupes sont malpropres et ont été insuffisamment lavées par la pluie. Une buée suffocante planait au-dessus de toutes ces têtes congestionnées et transpirantes, vous prenait à la gorge, et allait se condenser sur les vitres des fenêtres, les glaces, les marbres, les panneaux et les tableaux (2). »

Les heures s'écoulaient. On écrivait force décrets sur la table du conseil. On nommait des maires. Cette besogne était difficile au milieu d'un pareil tohu-bohu. Les grands chefs de l'insurrection, dans

(1) Dussieux, t. Ier, p. 235. — Francis Wey, pp. 125 et 126. — Hermann Robolski, pp. 170 et 171.
(2) Comte d'Hérisson, pp. 227 et 228.

l'impossibilité de rédiger quoi que ce soit, s'étaient enfin décidés à se faire ouvrir un autre salon et c'est de là qu'ils expédiaient leurs ordres.

Durant toutes ces scènes incohérentes, Paris veillait indécis et effrayé. « A travers les rues désertes et obscures de la ville assiégée, sous la pluie qui tombait glacée, venant de toutes les directions, s'avançaient, silencieuses, de longues files de gardes nationaux qui s'aggloméraient autour de l'Hôtel de Ville. Les bataillons se rangeaient, l'arme au pied, en face les uns des autres. Où étaient les amis? Où étaient les ennemis? Nul ne le savait exactement. S'il y avait choc, la bataille devait être horrible, car on devait combattre non seulement dans l'ombre de la nuit, mais dans la confusion autrement redoutable de frères ennemis sous le même uniforme (1). » — « Il pleuvait, il faisait nuit, rien de plus lugubre que l'aspect de Paris en ce moment. On sentait que la République, la patrie étaient jouées à croix ou pile. On était navré; rien que l'inconnu, la nuit noire... et le roulement sinistre des tambours augmentait. C'était la générale (2). »

Tout à coup, vers une heure du matin, une clameur croissante arrive jusqu'aux prisonniers. Elle vient du dehors et se rapproche petit à petit; elle monte bientôt de la place de Grève et ressemble aux sourds grondements de la mer, les nuits de tempête. Un frisson court dans toute la salle : « Attention! » crie le capitaine des tirailleurs de Flourens. Et l'on entend le bruit sec des fusils que l'on apprête. Il semble que l'on attaque des portes à coups de crosse

(1) *La République française*, n° du 31 janvier 1872.

(2) Mme Edgar Quinet, p. 140. — « Une heure du matin. La générale ne cesse de battre et les clairons de sonner... Les rues sont désertes et silencieuses .. Le vent agite les rares becs de gaz... Quand les tambours et les clairons se taisent, on distingue des clameurs lointaines. Quelle nuit sinistre! » (Marie Sebran, p. 74.)

ou de hache; les insurgés mettent leurs prisonniers en joue, ceux-ci se pensent à leur dernière heure. Mais les chefs de l'émeute se disputent entre eux : les uns veulent résister quand même, les autres s'y opposent. Ils n'ont pas la résolution nécessaire à l'exécution d'un crime, et cela, parce qu'ils se sentent cernés et menacés d'être pris. En effet, M. Picard avait mis enfin la bonne garde nationale en mouvement; elle arrivait, conduite par M. Jules Ferry; et nous allons la voir à l'œuvre, ainsi que les mobiles (1).

LA DÉLIVRANCE

Les heures s'écoulaient sans que la situation des membres du Gouvernement, retenus par les émeutiers, s'améliorât d'une façon sensible. Ils étaient toujours à la merci d'un sectaire ou d'un fou, et Dieu sait si cette espèce de gens foisonnait, cette nuit-là, à l'Hôtel de Ville!

Affaissés, tourmentés de mille inquiétudes, agités par de lugubres pressentiments, les ex-gouvernants attendaient, dans leur embrasure, le dénouement sanglant ou pacifique de cette extraordinaire aventure.

Et voici que, vers trois heures et demie du matin, au moment où Millière conseillait à ses amis de sortir, même sans engagement de ne les point inquiéter, pendant que Flourens, rehissé sur la table, s'opposait à cette retraite, par un revirement soudain et inexplicable, et exhortait ses hommes à une résistance désespérée, le bruit d'une troupe, dont

(1) Combinaison de Jules Favre, *Gouvernement de la Défense nationale du* 30 *juin au* 31 *octobre* 1870, pp. 334 à 340; Jules Simon, *Le Gouvernement de la Défense nationale*, pp. 143, 157, 160 à 162 et 168, et Etienne Arago, pp. 260 à 262.



les armes se heurtent, monte jusqu'aux prisonniers; il approche, les cris se font entendre, nombreux et perçants.

L'agitation des émeutiers redouble, les ordres contradictoires s'entre-croisent. Flourens est de nouveau sur la table; cette fois, il est radouci : « Ne donnons pas à l'étranger le spectacle d'une lutte fratricide. Evitons l'effusion du sang, mais faisons respecter notre droit. »

Le tumulte augmente au dehors. On entend le cliquetis des armes, les appels, les commandements, sous les péristyles, dans les escaliers, bientôt même de l'autre côté de la porte de la salle des séances, qui ploie sous les poussées qu'elle subit. « Aux armes! aux armes! » crie, d'une voix de stentor, l'un des chefs des tirailleurs. Et il brandit son sabre en se portant en avant pour défendre l'entrée. Mais, au lieu de suivre son exemple, c'est sur les prisonniers que les Bellevillois abaissent leurs fusils : un rien va suffire à déterminer un massacre général.

Heureusement, ces hommes comptent parmi eux autant de couards que de bandits : la certitude où ils sont d'être passés immédiatement par les armes, à la moindre goutte de sang répandue par eux, leur inspire une prudente réserve : le coup de feu décisif ne part pas. Les otages en sont quittes pour la peur, car la porte s'ouvre enfin à deux battants, sous une formidable pression, et M. Jules Ferry apparaît, suivi d'une foule de gardes nationaux armés et menaçants.

« Aux fusils! » crie, de sa table, M. Flourens. Au lieu de lui obéir, ses tirailleurs s'agitent, atterrés, pris d'une panique subite, et ne songent qu'à s'enfuir. Les gardes particuliers des otages imitent leurs camarades, la terreur paralyse les émeutiers qui se sentent à la discrétion des gardes nationaux.

S'élançant sur la fameuse table, tribune aux haran-

gues de la soirée et de la nuit, M. Jules Ferry s'écrie, en s'adressant aux piteux soldats de Flourens : « Sachez que vous êtes mes prisonniers, que je vous tiens, que vous êtes à notre merci. *Je veux bien, pour aujourd'hui, vous faire grâce; mais sortez à l'instant, et souvenez-vous que, si vous tentez un nouveau coup, nous serons sans pitié* (1). »

C'est bien une promesse de non-répression qui vient confirmer les dires des membres prisonniers qui « ont juré, non pas une fois mais dix, qu'il ne serait pas donné de suites à l'affaire (2) ». Et, en effet, MM. Jules Favre et Jules Simon, quand on les pressait le plus, s'écriaient : « Nous ne demandons que la paix; nous vous promettons de ne pas vous poursuivre, mais rendez-nous la liberté. » Aussi considérons-nous comme pitoyable la distinction faite par les gouvernants qui « ont tous affirmé n'avoir pris aucun engagement... *comme membres du Gouvernement* (3) »! Nous comprendrions qu'ils eussent dit : « Nous avons pris des engagements mais nous n'étions pas libres; or, pour qu'un contrat soit valable, il faut l'absence de dol ou de violence. »

(1) Jules Simon, *Le Gouvernement de la Défense nationale*, pp. 171 et 172 — M. Flourens raconte que M. Ferry lui a dit : « Nous avons là 50,000 hommes; toute résistance est impossible. Rendez-vous avec les honneurs de la guerre et quittez l'Hôtel de Ville. » (*La Patrie en danger*, n° du 4 novembre 1870.)

(2) Procès Blanqui, interrogatoire de l'accusé, *Gazette des Tribunaux*, n° du 16 février 1872.

(3) *Ibid.*, déposition de M. Emmanuel Arago. — « *Me Le Chevallier :* M. Tamisier pensait-il qu'après l'affaire il y aurait des poursuites? *M. Tamisier :* Je ne le croyais pas. » (*Ibid.*, déposition du général Tamisier.) — « *M. le Président :* Etait-il entendu que personne ne serait poursuivi pour ces faits? *M. Dorian :* Cela n'est pas douteux. Il n'y a pas eu d'engagement écrit, mais il existait réellement. Il avait été décidé qu'une amnistie complète serait accordée. » (*Ibid.*, déposition de M. Dorian, *Gazette des Tribunaux*, n° du 17 février 1872). — « J'estime qu'il y a eu non convention mais accord. » (*Ibid.*, déposition de M. de Montaut.) — Dans ce sens : *Ibid.*, déposition de M. Garnier-Pagès. — Voir, *suprà*, pp. 262 et 263, et, *infrà*, pp. 310 et 319 à 323.

Ce n'est pas ainsi qu'ils se sont exprimés, il n'ont pas eu cette loyale netteté, ils ont ergoté, nié..., c'est misérable et maladroit.

Quoi qu'il en soit, dès qu'on permet aux insurgés de déguerpir, ils s'éclipsent immédiatement. Le général Tamisier se précipite vers Flourens et Blanqui, pour les protéger, ainsi qu'il l'a promis, puis les prisonniers de tout à l'heure s'éloignent les uns après les autres. Le général Tamisier descend, le premier, et sort de l'Hôtel de Ville donnant le bras à Blanqui (1). Les envahisseurs, chefs et simples gardes, sortent pêle-mêle. C'est un défilé interminable. M. Etienne Arago, ayant derrière lui le peloton des mobiles du Finistère, du commandant de Legge, assiste, debout, à la sortie des émeutiers sur la place de Grève (2).

M. Jules Favre suit le général Tamisier. M. Flourens est sur le point d'être assommé d'un coup de crosse que veut lui porter un mobile breton qui le reconnaît; son capitaine le calme à grand'peine. M. Jules Simon paraît enfin, l'air navré, prêt cependant à commencer un de ces discours pour ne rien dire dont il a le secret; le général Le Flô accompagne

(1 Jules Simon, *Le Gouvernement de la Défense nationale*, p. 172. — « Nous sortîmes ensemble, moi causant amicalement avec le général Tamisier qui m'accompagna jusqu'à l'avenue Victoria. » (Procès Blanqui, interrogatoire de l'accusé, *Gazette des Tribunaux*, n° du 16 février 1872.) — « Blanqui, donnant le bras au général Tamisier, passa devant, puis Millière, Ranvier et moi, à la tête de mes tirailleurs. » (Récit de Flourens, *La Patrie en danger*, n° du 4 novembre 1870) — Jules Claretie, t. I, p. 336. — Mme Edgar Quinet, p. 140. — Comte d'Hérisson, p. 233. — Colonel Ferri-Pisani, cité par le général Ducrot, t. II, p. 64 en note. — Gustave Flourens, p. 154. — Hermann Robolski, p. 170. — Etienne Arago, p. 292. — Procès Blanqui, déposition du général Tamisier, *Gazette des Tribunaux*, n° du 16 février 1872. — *Enq. parlem. déf. nationale*, déposition de M. le comte de Legge, p. 223. — Georges Pouchet. — *La République française*, n° du 31 janvier 1872. — Mme Adam, p. 234.

(2) Etienne Arago, p. 293.

son compatriote (1). « M. Jules Ferry ne songe, à ce moment, ni à arrêter les chefs ni à désarmer leurs partisans, quoique cela lui soit facile (2). »

« Le dénouement de la journée, qui aurait pu être tragique, était tout simplement ridicule. Les insurgés et leurs chefs, protégés par ceux-là mêmes dont ils étaient quelques instants auparavant les gardiens, sortaient sans être le moins du monde inquiétés, et défilaient au milieu d'une double haie de gardes nationaux. Quelle étrange fin de cette équipée!

« Quoi! Flourens, qui avait donné l'ordre de fusiller les prisonniers si on tentait leur délivrance; Blanqui, l'ordonnateur du complot, se retiraient sous la protection du général commandant la Garde nationale; et voilà MM. Jules Simon, Jules Favre, Garnier-Pagès, Millière, Delescluze, Ranvier qui s'en vont pêle-mêle (3)! »

C'est grotesque et incompréhensible tout à la fois, et l'on serait tenté de répéter, après le général Vinoy : « Toute cette affaire, à la manière dont elle s'est passée, était tout bonnement préparée à l'avance; on voulait en venir à un plébisciste et amener la confirmation du Gouvernement par le peuple..... Ce n'était pas une émeute, c'était une entente cordiale (4). »

La funeste équipée de M. Flourens est terminée : racontons maintenant comment elle avait échoué.

(1) Jules Simon, *Le Gouvernement de la Défense nationale*, p. 172. — *Enq. parlem. déf. nationale*, déposition de M. le comte de Legge, p. 223.
(2) Georges Pouchet.
(3) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Daru, p. 228.
(4) *Ibid.*, déposition du général Vinoy, p. 120.

INTERVENTION DE LA GARDE NATIONALE ET DES MOBILES

Le matin du 31 octobre, la Garde nationale n'avait pas voulu marcher, n'entendant pas sauver des hommes politiques dont la nullité sautait aux yeux de tout le monde, enchantée même de les voir disparaître sous le mépris général (1).

Quel revirement s'est-il donc opéré dans ses dispositions? Pourquoi va-t-elle délivrer, maintenant, les hommes qu'elle a condamnés il n'y a pas vingt-quatre heures?

Voici les causes de ce changement.

M. Ernest Picard, qui avait mis autant de répugnance à entrer dans la ratière de l'Hôtel de Ville que d'empressement à en sortir, était revenu, aussitôt

(1) « Le 31 octobre, au matin, la population parisienne nous était, *du haut en bas de l'échelle*, absolument hostile. » (*Enq. parlem. déf. nationale*, déposition de M. Jules Ferry, p. 395.) — Dès les premières heures de la journée, je ne dirai pas que le Gouvernement fut condamné par tout le monde, mais il y eut, *de toutes parts*, un mouvement de défiance tellement marqué que les bataillons qui étaient habitués à nous soutenir, quand on annonçait des manifestations armées sur la place de l'Hôtel de Ville, restèrent chez eux. » (*Ibid.*, pp. 395 et 396.) — « Le 31 octobre nous vîmes passer toute la manifestation; *presque toute la Garde nationale de Paris* avait envoyé des députations, *la crosse en l'air*, depuis onze heures du matin jusqu'à six heures du soir. » (*Ibid.*, déposition de M. le comte de Legge, p. 220.) — *Ibid.*, p. 226, *in fine*. — « Qu'on ne dise pas que la colère fût ici plutôt que là; à Belleville plutôt qu'au boulevard : elle était partout. L'indignation était aussi universelle que légitime. » (J. H. du Vivier, *La France*, n° du 29 avril 1879.) — « Paris qui, la veille, aurait lapidé les partisans de la Commune, leur a, presque toute la journée, laissé libre carrière. Il ne s'est ravisé qu'au nom sinistre de Blanqui. » (Jules Favre, *Gouvernement de la Défense nationale du* 30 *juin au* 31 *octobre* 1870, p. 343.) — *Enq. parlem. déf. nationale*, déposition de M. Corbon, p. 384. — *Ibid.*, déposition de M. Henri Martin, p. 405. — *Ibid.*, déposition de M. Vacherot, pp. 391 et 392. — Jules de Marthold, p. 138. — Mme Adam, p. 256. — Jules Claretie, pp. 329 et 334. — Le Faure, t. II, pp. 94 et 95. — Dussieux, t. II, pp. 235 et 236. — Général Ducrot, t. II, p. 40. — Voir, *suprà*, pp. 202, 203 et 235 à 237, et, *infrà*, p. 275.

libre, vers six heures un quart, au ministère des Finances (1).

Aidé par son ami, M. Cresson, depuis Préfet de police, il prend immédiatement ses dispositions pour la défense du ministère, de l'imprimerie du *Journal officiel* et des autres points importants.

A ce moment, M. Roger (du Nord) lui apprend quel désordre règne à l'état-major du Gouverneur où l'on sentait, selon l'expression de M. Picard, « un certain ébranlement » et où l'on prétendait ne pouvoir faire battre le rappel parce qu'on n'en avait pas l'ordre écrit (2).

Alors que ses patrons connaissent les dangers que l'on sait, l'étonnant général Schmitz conservait le calme et la majesté des idoles bouddhiques, sans rien faire pour arracher les membres du Gouvernement aux mains qui les retenaient. « Aucun ordre n'était parti du Louvre, on attendait sans prendre de résolution, personne n'en voulait accepter la responsabilité (3). » En d'autres termes : l'état-major du Gouverneur était tellement impressionné par l'hostilité patente de la Garde nationale qu'il considérait le

(1) *L'Indépendant rémois*, nº du 28 novembre 1871. — Sarcey, p. 137. — *Journal de Fidus, la Révolution de septembre, Paris assiégé*, pp. 241 et 242. — Gustave Flourens, p. 136.

(2) Voici une preuve de la fausseté de l'allégation de M. Jules Simon qui, dans le but d'atténuer l'effet du juste abandon où la population laissait ses tristes gouvernants, prétend que le général Schmitz « croyait tout au plus à une manifestation plus nombreuse et plus bruyante qu'à l'ordinaire ». (Jules Simon, *Le Gouvernement de la Défense nationale*, p. 135.) — « Le Gouvernement, dès la première heure, n'ignora pas l'effervescence des esprits. » (Georges Pouchet.)

(3) Jules Favre, *Gouvernement de la Défense nationale du 30 juin au 31 octobre* 1870, p. 340. — « Le général Schmitz refusait absolument de donner des ordres, non seulement aux troupes mais à la Garde nationale. » (*Enq. parlem déf. nationale*, déposition du général Trochu, question de M. Chaper, p. 297.) — « Quant à moi, j'approuve complètement les reproches qu'on a faits au général Schmitz, parce que j'ai tout vu et entendu. » (*Ibid.*, pp. 297 et 298.) Et le général Trochu, mis au pied du mur, ne

Gouvernement comme perdu et ne se souciait pas de prendre parti pour un mort.

Chacun croyait les hommes du Quatre-Septembre déposés; c'est si vrai que « plusieurs journaux du soir publièrent, le 31 octobre, la liste, ou plutôt les listes, des membres du Gouvernement *nouveau* et les détails sur la chute de l'*ancien*.... A sept heures, le journal *La Vérité* donnait, de son côté, trois listes et considérait les faits comme accomplis et la Commune comme proclamée (1) ».

Les amis mêmes des gouvernants les abandonnaient à un sort mérité. En sortant de l'Hôtel de Ville, M. Ernest Picard « avait rencontré dans la rue de Rivoli deux ou trois personnes de sa connaissance : «« Que fait-on dans Paris? »» On ne faisait rien; on croyait le Gouvernement renversé; on attendait paisiblement que quelqu'un voulût bien prendre la peine d'en faire un autre. «« Vous prenez cela ainsi? — Que voulez-vous? Il est renversé, il ne pouvait pas tenir longtemps; nous n'y pouvons rien (2). »» Voilà la peu honorable oraison funèbre que récoltaient les hommes du Quatre-Septembre de la part de la population bourgeoise; on comprend combien il était plus sévèrement jugé par les fau-

trouve rien à répondre à M. Chaper. — « Je trouvai le général Schmitz qui ne voulait pas prendre sur lui de donner des ordres. Je lui dis : « « Pourquoi ne voulez-vous pas donner d'ordres? Il y a émeute, le Gouverneur a été fait prisonnier et vous ne donnez pas d'ordres? » (*Ibid.*, déposition du général Vinoy, p. 120.) — *Ibid.*, rapport de M. Daru, p. 201. — *Ibid.*, déposition de M. de Crisenoy, p. 238, — « Les ordres, la direction faisaient défaut. » (Lettre de M. Jules Ferry.) — Mme Adam, p. 214. — Francis Garnier, pp. 55 et 56. — *Histoire critique du siège de Paris par un officier de marine*, p. 82. — De Senevas, p. 22.

(1) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Chaper sur le gouvernement de la Défense à Paris au point de vue militaire, p. 131, en note. — Michel Cornudet, p. 158.

(2) Jules Simon, *Le Gouvernement de la Défense nationale*, p. 147. — *Enq. parlem. déf. nationale*, déposition de M. Ernest Picard, p. 480.

bourgs. Et cela montre que M. Jules Simon avance une chose inexacte quand il prétend que « les événements qui venaient de se passer avaient été ignorés de tout le monde jusqu'à la nuit (1) ». Il s'est chargé lui-même, en rapportant la conversation de M. Picard et des deux ou trois personnes de sa connaissance, de réfuter une assertion inacceptable, qu'il n'a émise que pour expliquer l'inaction de la Garde nationale dans un sens moins humiliant pour lui et ses collègues.

C'est avec raison que M. Blanqui a pu dire : « La journée du Trente-et-un-Octobre (la matinée et l'après-midi, pas la soirée ni la nuit) a été l'œuvre de gens bien plus nombreux que ceux qui ont fait la journée du Quatre-Septembre. Toutes les deux se ressemblent fort ; à part ce détail... Qui donnait un droit aux hommes du Quatre-Septembre (2) ? »

Quant à M. Picard, il ne s'arrête pas aux chinoiseries de M. Schmitz. Sentant qu'il y va du renversement du Gouvernement, il prend sur lui de signer l'ordre de battre le rappel, et, comme il n'a confiance ni dans l'état-major de l'armée, ni dans celui de la Garde nationale, il fait surveiller l'exécution de cet ordre.

Il télégraphie au général Ducrot, ce jour-là à la porte Maillot, d'accourir au ministère des Finances, où il confère déjà avec le général de Lignières, commandant de la Garde mobile. Il y convoque aussi les amiraux de la Roncière-le Noury, Dom-

(1) Jules Simon, *Le Gouvernement de la Défense nationale*, p. 135.

(2) Procès Blanqui, interrogatoire de l'accusé, *Gazette des Tribunaux*, n° du 16 février 1872. — « Ce Gouvernement de fait et non de droit, contre lequel on s'est révolté le 31 octobre, l'universalité des honnêtes gens, des hommes d'ordre est loin d'admettre qu'il ait fonctionné, et surtout qu'il se soit formé, dans toute la virtualité du droit et de la légalité. » (*Ibid.*, réquisitoire du commandant Bourboulon.)

pierre d'Hornoy et Chaillé, et fait rassembler la Garde mobile et toute la Garde nationale sans distinction de quartiers (1).

Mais ce n'est pas tout d'appeler la Garde nationale, va-t-elle répondre à cet appel, ou, comme le matin et l'après-midi, laisser passer la justice du peuple?

Heureusement pour le Gouvernement, ainsi que nous l'avons déjà écrit, la nouvelle que Blanqui et Flourens avaient pris la tête du mouvement et s'étaient décrétés membres du nouveau Pouvoir s'était répandu dans tout Paris. Or, on voulait bien renverser des incapables mais on n'entendait pas les remplacer par des fous, par des gredins ou par des exaltés hors d'état d'avoir une juste appréciation des terribles nécessités de la situation (2).

Lentement, il est vrai, mais enfin sans défaillances,

(1) *Histoire critique du siège de Paris par un officier de marine*, p. 85. — Général Ducrot, t. II, pp. 46 et 53.

(2) « Lorsque l'on apprit que c'étaient Flourens et ses hommes qui étaient à l'Hôtel de Ville, tenant le Gouvernement captif, l'opinion changea. » (*Enq. parlem. déf. nationale*, déposition de M. Jules Ferry, p. 396.) — *Ibid.*, p. 431. — « Le vrai peuple de Paris a deux fois passé, dans la matinée et la soirée, par des impressions opposées, voulant ardemment, à minuit, l'état de choses et le Gouvernement qu'il regardait sans émoi, tomber à midi. » (Georges Pouchet.) — « La population de Paris, la Garde nationale tout entière, si peu favorable, le matin, au Gouvernement de la Défense, en apprenant que M. Blanqui signait des décrets, s'étaient soulevées. » (*Ibid.*). — « Le nom de Blanqui avait naturellement excité les plus tièdes; on oubliait les fautes du Gouvernement pour ne plus songer qu'à renverser le piédestal sur lequel cet agitateur osait monter, entouré de quelques brouillons. Paris n'avait plus qu'un mot d'ordre : «« Il faut renverser Blanqui. »» Le Gouvernement de la Défense nationale pourra dire que l'insurrection armée de Flourens fut son principal soutien. Déchu, le matin, par ses fautes et sa quasi-abdication au conseil municipal (assemblée des maires), le Gouvernement allait profiter de la réaction que produirait en sa faveur le nom de Blanqui et de ses complices. » (*L'Indépendant rémois*, nº du 28 novembre 1871.) — A la réunion des officiers de la Garde nationale, tenue le 31 octobre, à huit heures du soir, dans la salle de la Bourse, on crie : « « La Commune est nommée! » » (*Mouvements dans*

les bataillons se réunissent (1). Il ne s'agit plus que de diriger sur l'Hôtel de Ville ceux qui se sont rassemblés le plus vite. Cela allait demander encore du temps, quand M. Picard apprend que le général Trochu a pu s'échapper des mains de ses geôliers.

Il est neuf heures passées. M. Picard court au Louvre, où il trouve le Gouverneur et l'amiral Dompierre d'Hornoy. Il expose au général Trochu un plan qui consiste à entourer l'Hôtel de Ville et à faire une grande razzia des envahisseurs. Le croirait-on? A cet instant critique, à l'heure où ses collègues peuvent être assassinés, cette infatigable péroreur profite de la circonstance pour faire une conférence : il veut surtout avoir recours à la force morale; il fait contremander l'ordre d'appeler la Garde mobile (2); selon les expressions mêmes de M. Ernest

l'assemblée). *Cris : « « Elle s'est nommée elle-même, nous n'en voulons pas!* » » On demande à l'interrupteur de citer les noms des membres de la Commune. Il cite les citoyens Dorian, Pyat, Ledru-Rollin, Blanqui, Millière, etc. Les noms de Ledru-Rollin et de Blanqui soulèvent de violentes réclamations : « « Ils ont perdu la République de 1848. Ils perdront la République de 1870! » »... Les officiers présents refusent de réunir leurs hommes pour empêcher la réaction de triompher à l'Hôtel de Ville. » (De Molinari, pp. 50 et 51.) — « Le 1er novembre, nous étions en droit de penser, ce qui, en somme, était assez conforme à la vérité, que la Garde nationale n'avait pas marché pour nous, qu'elle avait marché *uniquement* contre Blanqui, Flourens, Delescluze. A la place du mot uniquement, mettez le mot *principalement*, et ce sera une appréciation exacte. » (Jules Simon, *Le Gouvernement de la Défense nationale*, p. 180.) Non, c'est bien : *uniquement*. — « Nous avons pu réunir aisément une quarantaine de mille hommes en disant aux gardes nationaux que c'étaient Blanqui et Flourens qui occupaient l'Hôtel de Ville. Ces deux noms n'ont pas manqué leur effet ordinaire et, vers onze heures du soir, les insurgés étaient cernés par nous. » (*Enq. parlem. sur le Dix-Huit-Mars*, déposition de M. Edmond Adam, p. 157.) — *Enq. parlem. déf. nationale*, déposition du général Tamisier, p. 331. — *Ibid*. rapport de M. Daru, p. 211. — Mme Adam, p. 208. — Théodore Duret, t. II, p. 68. — Voir, aussi, *suprà*, pp. 202 et 271, en note.

(1) « Les gardes nationaux n'arrivaient que lentement au rappel. » (Lettre de M. Jules Ferry.)

(2) Le commandant Dauvergne « ne cessait de demander à l'état-major pourquoi on ne lui envoyait pas l'ordre d'agir.

Picard, « il fait, à ce sujet, une allocution pleine de dignité et de philosophie. Il dit qu'on se trouve dans une situation qu'il faut prendre telle qu'elle est ».

Faut-il avoir à répéter toujours la même chose, à s'écrier sans cesse : « Quel crime la France avait-elle donc commis pour avoir eu l'infortune d'être menée au grand combat par un si triste sire ! »

Toutes ces vaines paroles n'avançaient pas les affaires : on ne se souciait toujours pas d'aller au secours d'un gouvernement que l'on croyait fini.

Mais M. Jules Ferry arrive au Louvre ; il secoue M. Trochu, il lui explique que les oraisons purement spéculatives ne suffisent pas à tirer du danger les collègues qui s'y trouvent et qu'Hercule veut qu'on se remue. M. Ferry a une telle conscience de la gravité de la situation, il sent si bien qu'il y va de sa fortune politique, qu'il ne laisse pas l'éternel causeur commencer une nouvelle conférence. Il l'interrompt à chaque mot, n'a cure de ses airs désespérés et, tout en lui concédant qu'il faut ne se servir que de la Garde nationale, veut, au moins, qu'on ne s'en serve pas platoniquement. Il se propose pour la conduire à l'Hôtel de Ville, à la place de M. Roger (du Nord) dont les sentiments monarchiques sont, paraît-il, à redouter. Le général-avocat finit par céder. Il fait entrer M. Ferry dans la salle à manger et lui dit : « Vous allez prendre le commandement, puisque le général commandant la division ne veut pas ou ne peut pas le prendre. » Et il ordonne au général Ducrot, qui occupe déjà les Champs-Elysées et marche sur l'Hôtel de Ville, avec une

Aucune réponse ne fut faite à trois de ces télégrammes. » (Etienne Arago, pp. 268 et 269.) Les originaux de ces télégrammes ont été soumis à la Commission d'enquête sur le Quatre-Septembre. (*Ibid.*, p. 269.)

partie de ses troupes, de rétrograder hors de l'enceinte (1).

Sans tarder, M. Jules Ferry quitte le Gouverneur, et court à la place Vendôme. L'entrain n'y était toujours pas très grand et les bataillons s'y groupaient péniblement. M. Ferry les harangue, leur montre Flourens et Blanqui maîtres de Paris; cette perspective réchauffe les bonnes volontés attiédies et l'orateur parvient à entraîner une compagnie, puis deux, puis plusieurs. Les colonels Ferri-Pisani et Roger (du Nord) accompagnent M. Jules Ferry, qui reste le véritable chef de cette colonne composée de quatre ou cinq bataillons. Elle part et suit le quai.

Le Préfet de police se met à la tête d'une seconde colonne, de la même importance, qui marche également sur l'Hôtel de Ville, par la rue Saint-Honoré. Onze heures sonnent à toutes les horloges (2).

INVESTISSEMENT DE L'HOTEL DE VILLE

Vers une heure du matin, la Garde nationale entoure le palais. L'insurrection est prisonnière à son tour.

Là, MM. Jules Ferry et Edmond Adam délibèrent. Par où faut-il attaquer? On se décide à entrer par la place Lobau. La porte est fermée et gardée; on entend le cliquetis des armes derrière les gros battants de chêne; aux fenêtres brille l'acier des fusils.

Le commandant Arnault de Vresse, à la tête des tirailleurs du 14e, frappe à la porte et somme les assiégés de l'ouvrir. De l'intérieur, il est répondu que si le citoyen Ferry veut entrer, il peut entrer seul. Mais celui-ci, trop heureux de s'en être retiré,

(1) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Daru, p. 207.
(2) Georges Pouchet. — *L'Indépendant rémois*, nº du 28 novembre 1871. — Lettre de M. Jules Ferry.

n'est pas assez naïf pour se jeter une seconde fois dans la gueule du loup : il décline cette dangereuse invitation et voici que les tirailleurs du 14e arrachent la grille et attaquent la porte à coups de crosse. Quelques coups de feu, partis des fenêtres, retentissent sans que « personne soit touché dans les rangs de la Garde nationale qui fait la haie autour du monument (1) »; cependant, un certain émoi se produit et M. Jules Ferry ordonne de faire sauter la porte.

Les insurgés entendent probablement cet ordre, car, immédiatement, ils font savoir qu'ils envoient un parlementaire. Effectivement, M. Delescluze apparaît. Il s'approche de M. Ferry : « Ne poussez pas plus loin, lui dit-il, votre attaque de vive force; c'est inutile. Les gens qui sont là comprennent qu'ils ne sont pas les plus forts. Je vous ferai observer qu'ils tiennent Jules Favre, Jules Simon, tous vos amis; que la vie de ces messieurs peut être en danger, et que, par conséquent, le plus sage est d'obtenir que l'Hôtel de Ville soit évacué purement et simplement. Je m'en charge (2). »

Il est clair que l'acceptation de cette proposition par M. Jules Ferry implique que les insurgés auront la vie et la liberté sauves. C'est tellement vrai que, plus tard, lorsque cette convention, dont nous discuterons l'opportunité, aura été violée, M. Jules Ferry ne la répudiera que d'une façon embarrassée et ajoutera : « En tous cas, il est évident qu'à quelque point de vue qu'on se place, soit au point de vue supérieur du droit que nous avions de reprendre l'Hôtel de Ville, soit même au point de vue des conventions, après deux heures d'attente sans réponse, *les assiégeants rentraient dans leurs droits et que la*

(1) *L'Indépendant rémois*, n° du 28 novembre 1871.
(2) *Enq. parlem. déf. nationale*, déposition de M. Jules Ferry, p. 397.

convention, si elle avait eu lieu, aurait été rompue (1). »

« Dans l'esprit de tous les assistants, de tous les gardes nationaux qui ont suivi MM. Ferry et Adam, il y a bien véritablement convention..... Les partisans de M. Blanqui, pour les gardes nationaux, sont des intrus dont il est bon de se débarrasser, mais ils ne sont pas coupables, à leurs yeux, d'avoir renversé le Gouvernement (2). »

Bien plus, d'après M. Edmond Adam, Préfet de police, qui se trouvait aux côtés de M. Jules Ferry au moment des pourparlers, « une convention a, bien réellement, eu lieu entre MM. Dorian, Ferry et Delescluze, et les bases en étaient : l'évacuation de l'Hôtel de Ville, des élections immédiates et une immunité complète pour tous ceux qui avaient participé au mouvement insurrectionnel (3) ».

M. Delescluze, rentré dans le palais, ne se montre plus. Pendant deux heures, la Garde nationale reste, l'arme au pied, attendant toujours assez naïvement l'ouverture des portes. Un moment même, les tirailleurs de Flourens font une sortie rapide et tentent d'enlever M. Jules Ferry qui est, à grand'peine, arraché de leurs mains (4).

La situation s'aggravait car, livrée à elle-même, sans chef militaire, la bonne Garde nationale n'était pas capable de donner l'assaut à l'édifice, Or, l'on sait que M. Trochu voulait que ni la troupe, ni les

(1) Lettre de M. Jules Ferry.

(2) Georges Pouchet. — « Alors commencent, entre les assiégés et les assiégeants, des pourparlers dont on peut nier la teneur ou les termes, mais dont la réalité et le fond ne sauraient être mis un instant en doute. » (*Ibid.*)

(3) Procès Blanqui, déposition de M. Edmond Adam, *Gazette des Tribunaux*, n° du 17 février 1872. — *L'Indépendant rémois*, n° du 28 novembre 1871. — Voir, à ce sujet, *suprà*, pp. 262, 263, et 268, et, *infrà*, pp. 310 et 318 à 323.

(4) *Enq. parlem. déf. nationale*, déposition de M. Jules Ferry, p. 397.

mobiles ne concourussent à la répression de l'émeute, il leur avait enjoint de rentrer dans les casernes, et le général Schmitz terminait un ordre, daté du 31 octobre, huit heures et demie du soir, par ces mots : « Le Gouverneur veut que ce soit la Garde nationale sédentaire qui fasse justice du mouvement (1). » C'était donner le champ libre à l'insurrection : ainsi que l'événement l'a démontré, sans l'entrée des mobiles par les souterrains, la situation pouvait se prolonger indéfiniment et permettre aux gens des faubourgs de revenir, en armes, délivrer les soldats de Flourens et de Tibaldi.

Enervé par cette attente interminable, afin de savoir ce qui se passe dans l'intérieur du palais, le Préfet de police, suivi seulement de son chef de cabinet, M. Demonbynes, entre par un des souterrains (2).

En même temps, des masses de gardes nationaux arrivent de tous côtés pour chasser Flourens et Blanqui de l'Hôtel de Ville : « En cinq heures, Trochu avait réuni des forces considérables qui auraient suffi, et au delà, à nous épargner la honteuse catastrophe du Bourget (3). »

Mais le comte de Legge, commandant des mobiles du Finistère, sentant que les atermoiements, en dépit et peut-être à cause de l'agglomération des assiégeants, vont être cause d'un malheur, prend le parti de violer les ordres de M. Trochu ; il se met à la tête des compagnies des capitaines de Mauduit et de Livaudais, rentre dans la caserne Napoléon et le voici s'engageant résolument, en compagnie de MM. Edmond Adam et Demonbynes, dans le sou-

(1) *Enq. parlem. déf. nationale*, déposition de M. le comte de Legge, p. 221.
(2) *L'Indépendant rémois*, nº du 28 novembre 1871. — Mme Adam, p. 231.
(3) Gustave Flourens, p. 151.

24.

terrain qui conduit à l'intérieur de l'Hôtel de Ville.

En quelques minutes, les mobiles bretons débouchent dans le palais et, sans parlementer, ils tombent sur un poste de trente insurgés qui se trouvent désarmés avant d'avoir eu le temps de se reconnaître.

Cependant M. de Legge se dirige un peu au hasard, par instant au milieu de l'obscurité. Il fait prendre à ses hommes un escalier qui doit les conduire dans la cour du Préfet et se voit brusquement arrêté par une porte fermée. Elle est enfoncée. Les mobiles entrent alors dans la cour bondée d'insurgés. Serrés par la foule, les mobiles ne peuvent manœuvrer; les émeutiers leur crient : « Crosse en l'air! » Le comte de Legge répond en disant à ses soldats, en breton : « Baïonnette dans le ventre et tue! » Ils croisent la baïonnette et se jettent en avant. Nouvel exemple de la force de la discipline et de l'impulsion unique, cette petite troupe met immédiatement en déroute la cohue armée qui l'enserre de toutes parts. C'est un sauve-qui-peut grotesque. En une seconde, la cour est nettoyée, et les Bretons s'emparent des postes établis dans les cuisines et dans le vestibule de la salle Saint-Jean.

Un peu remis de leur panique, les *sang-impur* improvisent, au moyen de meubles, des barricades dans la galerie vitrée qui fait face à l'ouverture du souterrain; d'autres, garnissant les fenêtres du premier étage, couchent en joue les mobiles. Heureusement, par crainte de représailles, et se sentant dans une position périlleuse, ils ont le bon esprit de ne pas tirer. Comme il faut en finir, le comte de Legge envoie chercher le restant de son bataillon, que suit le bataillon des mobiles de l'Indre, sous les ordres du commandant Dauvergne, heureux de se venger des horions qu'il a reçus quelques heures auparavant.

Cela devient sérieux pour les insurgés : de semblables forces vont les broyer s'ils essaient de résister. En effet, d'un seul élan, les mobiles enlèvent, à la baïonnette, tout le rez-de-chaussée; les défenseurs de la galerie vitrée s'enfuient précipitamment par le corridor des cuisines.

« Les officiers de mobiles semblent furieux (1). » Les escaliers vont être également emportés d'assaut, quand le ministre de la Guerre, général Le Flô, se présente, en compagnie du capitaine Kergall, de la Garde nationale. Il ordonne, en breton, d'abaisser les baïonnettes et défend de pousser plus avant. Il n'y a qu'à obéir. Les 300 prisonniers sont rudement désarmés et enfermés, sans aucun égard, dans les caves du palais. Il est environ minuit et demi (2).

A cet instant les mobiles se saisissent d'un homme, tapi derrière un tas de fagots, dans les sous-sols. C'est M. Etienne Arago, maire de Paris, qui, sous le coup de l'émotion, a quitté son cabinet pour la cave. On le relâche et il remonte par les cuisines (3).

Puis le général Le Flô se rend au Louvre, auprès du Gouverneur. Il y reste une heure, pendant que les mobiles continuent à occuper le rez-de-chaussée du palais et que M. Ferry fait les cent pas sur la place Lobau, à la tête de ses gardes nationaux, attendant le retour de M. Delescluze.

Comme nous l'avons dit, cette situation menaçait

(1) Georges Pouchet.

(2) *Enq. parlem. déf. nationale*, déposition de M. le comte de Legge, pp. 221 et 222. — *Ibid.*, déposition du général Le Flô, p. 629.

(3) *Ibid.*, déposition de M. le comte de Legge, pp. 222 et 223. — *Ibid.*, déposition de M. Etienne Arago, pp. 541 et 542. — *Ibid.*, déposition du colonel Vabre, pp. 229 et 230. — *Ibid.*, déposition du général Ducrot, p. 90. — *Ibid.*, rapport de M. Daru, p. 215. — *Ibid.*, Réclamations, p. 59. — Etienne Arago, pp. 288 et 289.

de se prolonger indéfiniment quand M. Jules Ferry voit la porte s'ouvrir et les mobiles formant la haie sous la voûte et dans la cour. C'est que le général Le Flô était revenu du Louvre et avait donné au comte de Legge l'ordre de laisser entrer la bonne Garde nationale. Les mobiles livrent donc passage à deux compagnies du 106e bataillon et à une du 17e puis referment la porte. M. Jules Ferry se met en tête de ces compagnies, qui montent vers la salle des prisonniers. Mais de l'hésitation se montre chez les soldats-citoyens; on va quérir une compagnie de mobiles bretons qui escalade les marches de l'escalier, baïonnette en avant, et culbute les insurgés peu ravis de cette intervention. La masse des gardes nationaux, se sentant si carrément soutenue, arrive, avec les mobiles, à la porte de la salle du Conseil, l'enfonce et délivre les membres du Gouvernement, ainsi que nous l'avons raconté plus haut (1).

MM. Jules Ferry et Etienne Arago n'avaient pas quitté l'Hôtel de Ville à la suite des membres du Gouvernement. A quatre heures et demie, ou cinq heures du matin, ils causaient dans la salle du Trône et tâchaient de trouver ce qu'il y aurait à faire pour redonner au Pouvoir l'autorité que les événements de la veille n'avaient pas laissé d'ébranler, malgré la défaite piteuse de MM. Flourens et Blanqui.

C'est alors que le comte de Legge alla demander à M. Jules Ferry ce qu'il fallait faire des prisonniers enfermés dans les caves. « Les relâcher », répondit M. Jules Ferry. Et comme M. de Legge répliquait qu'il les avait pris les armes à la main, les fusils chargés, M. Jules Ferry persista dans sa première décision, en disant qu'on avait laissé partir les autres et qu'il n'y avait pas de motif pour retenir

(1) *Enq. parlem. déf. nationale*, déposition de M. le comte de Legge, p. 222. — Voir, *suprà*, pp. 266 et suivantes.

ceux-là. Il descendit lui-même dans les caves et les fit sortir sous les yeux des mobiles indignés qui leur envoyaient force bourrades (1).

Comprenant qu'il n'y avait plus rien à faire à l'Hôtel de Ville, M. Jules Ferry se décida enfin à se rendre au Louvre où M. Trochu continuait à trôner dans son olympienne nullité.

(1) *Enq. parlem. déf. nationale*, déposition de M. le comte de Legge, p. 223. — « Les mobiles chassèrent leurs prisonniers à coups de pied. » (*Ibid.*, déposition de M. Jules Ferry, p. 434.)

RÉFLEXIONS
SUR LE TRENTE-ET-UN-OCTOBRE

CONSÉQUENCES DE L'INTERVENTION DES SOCIALISTES

Dans la vie, les plus petits incidents produisent souvent les plus grands effets; à la guerre, cette règle est bien plus souvent applicable, et l'on peut dire que le sort des batailles est à la merci du moindre événement. Il eut donc été extraordinaire qu'une sédition comme celle du 31 octobre n'exerçât aucune influence sur la défense de Paris et, de fait, cette influence fut lamentable.

De toutes les solutions ce fut la plus mauvaise : il aurait été mille fois préférable que le Gouvernement eût été remplacé; il aurait valu cent fois mieux qu'il n'eût pas eu à subir l'atteinte qui le déconsidérât, ce jour-là, aux yeux de l'étranger; mais, encore une fois, cette demi-victoire, cette demi-consécration de son autorité, étaient les pires choses qui pouvaient arriver dans l'intérêt de la défense : nous allons voir pourquoi.

Tout d'abord, l'insurrection avortée, « car tout avortait à cette époque maudite, tout, même les révolutions (1) », allait avoir pour conséquence de

(1) Comte d'Hérisson, p. 219.

pousser le Gouvernement à se faire plébisciter, c'est-à-dire, à employer un genre de consultation populaire pour lequel, sous le régime effondré, ses membres n'avaient pas eu assez de protestations, d'imprécations, de mépris et de colères. Cela ne devait pas aller sans le diminuer aux yeux des hommes attentifs qui n'aiment pas que l'on crie, à quelques semaines d'intervalle : « Vive le roi! Vive la Ligue! »

Cette palinodie paraissait d'autant plus étrange qu'elle était une sorte de justification de l'émeute, et que, selon la pensée du général Vinoy, l'insurrection semblait n'avoir existé que pour expliquer une consultation, compréhensible au lendemain du Quatre-Septembre, sans raisons deux mois après.

Si les hommes de l'Hôtel de Ville demandaient au peuple, après le coup manqué, de leur conférer les pouvoirs nécessaires pour diriger le pays, c'est, apparemment, qu'ils ne les possédaient pas auparavant; or, une insurrection contre un Gouvernement sans mandat, fût-il un Gouvernement de fait, n'a pas la gravité d'un attentat contre un Gouvernement reconnu, solennellement et légalement, par la majorité des citoyens.

Ce n'est pas tout. Nous le rappelons de nouveau ici : le grand malheur de l'intervention des socialistes fut qu'elle empêcha le remplacement d'hommes incapables qui s'en allaient sous le mépris public et qui furent ainsi sauvés et conservés par MM. Flourens et Blanqui, que la masse, avec raison, repoussait de toutes ses forces.

L'attitude du Gouverneur et du Gouvernement avait été si blâmable, leur nullité, non leur trahison car ils avaient intérêt à gagner la redoutable partie qu'ils avaient prise en mains, avait été si visible, qu'elles expliquaient bien des indignations et devaient forcément faire naître bien des révoltes chez

ceux qui voyaient le sort de la France à la discrétion de si piètres personnages. A Metz, la déposition de Bazaine était un devoir; à Paris, le changement des gouvernants devait tenter les gens les plus tranquilles, les plus ennemis de toute perturbation politique, surtout le changement du général en chef, car nous savons qu'il considérait la résistance de Paris comme une « folie héroïque » alors que, pour réussir, « il est essentiel que le généralissime ait la ferme volonté de vaincre (1) ».

« Le mouvement du 31 octobre, légitime en tant que manifestation, lorsque le peuple de Paris ne voulait qu'adjoindre au Gouvernement, pour le stimuler, des hommes éprouvés et dans lesquels il avait confiance, devint coupable, le soir, lorsque, derrière le prétexte choisi, n'apparurent que les ambitions et les vanités personnelles. Les hommes du 31 octobre étaient toujours, à de rares exceptions près, les mêmes individualités qui, par leur impatience et leur avidité, font avorter les espoirs les plus sacrés, et amènent, hélas! les réactions les plus amères et les plus lourdes. Flourens, on peut le dire, ce malheureux Flourens, consolida le Gouvernement de Paris en le voulant renverser. Les partis n'ont pas d'ennemis plus dangereux que leurs amis maladroits (2). »

Mais c'est surtout au point de vue de la politique extérieure que la révolution avortée du 31 octobre nous fut préjudiciable.

Triomphante, elle eût apporté à la Défense le feu

(1) Baron Colmar von der Goltz, commandant dans le grand état-major allemand, *La Nation armée*, traduit par Ernest Jaeglé, professeur à l'Ecole militaire de Saint-Cyr; Paris, Hinrichsen et C[ie], 1884; p. 139.

(2) Jules Claretie, p. 336. — « Les démagogues ont été, dans tous les temps, les Gaspards des gouvernements qu'ils prétendent renverser : ce sont eux qui les sauvent. » (A. du Mesnil, p. 137.)

qui lui manquait, la volonté qui renverse tous les obstacles, l'énergie sauvage qui fait la gloire des Conventions. Vaincue, cette défaite n'allait pas donner de la force à un Gouvernement anémié, que les citoyens subissaient non par sympathie, mais par la seule crainte d'en rencontrer un pire. En d'autres termes, malgré la victoire plébiscitaire qu'ils vont obtenir, les hommes de l'Hôtel de Ville sortiront diminués de cette aventure et l'ennemi ne manquera pas d'en profiter pour rejeter toute proposition d'armistice.

Or, à ce moment, l'armistice avec ravitaillement c'était probablement le salut de la France. Les puissances, qui avaient contraint la Prusse à ne pas le repousser *a priori*, n'auraient jamais laissé recommencer la guerre une fois la trêve acceptée de part et d'autre. Ainsi que nous l'exposerons plus tard, l'absurde tentative de Flourens fut le prétexte prestement saisi par M. de Bismarck pour rompre toute négociation : c'était un des pavés que le parti socialiste a jetés, jette et jettera à la patrie, qui doit avoir la vie bien dure pour ne pas avoir déjà succombé sous des coups aussi criminels qu'insensés (1).

Aujourd'hui même (et il serait bon que les ouvriers ne l'ignorassent point), si, profitant de la légitime émotion causée par les hontes du Panama, les socialistes révolutionnaires parvenaient à s'emparer du pouvoir, il est évident que, le lendemain, profitant à son tour de cette aubaine, la Triple-Alliance nous envahirait sans perdre une minute. Comme il ne faudrait plus compter sur le tsar, qui a eu tant de peine à s'allier avec la France républi-

(1) Le véritable socialiste, c'est-à-dire, celui qui se préoccupe du bonheur du plus grand nombre, doit s'en prendre à la Haute-Banque et aux ministres, députés et sénateurs, ses complices, non au petit capital. (Voir, à ce sujet, Alfred Duquet, *Paris, Le Quatre-Septembre et Châtillon*, pp. 164 et 165.)

caine et qui ne consentirait jamais à mettre sa main dans la main d'une France démagogique, nous serions écrasés. Ce serait le démembrement, la servitude pour longtemps, sinon pour toujours, et les idées libérales et humanitaires seraient étouffées sous un despotisme effroyable. Ce serait bien le *Finis Galliæ..... et libertatis*.

LA LIBERTÉ DE LA PRESSE ET DE RÉUNION EN TEMPS DE GUERRE

Certes, le 31 octobre, l'intervention désastreuse de MM. Flourens et Blanqui n'aurait pu se produire si la licence de la Presse n'avait pas régné à Paris. Vouloir défendre une place, faire la guerre avec la liberté de la Presse, c'est de la duperie.

La première mesure à prendre, lors de l'ouverture des hostilités, est de supprimer les journaux, tout au moins de ne pas leur permettre d'imprimer une ligne qui ne soit acceptée par l'autorité militaire.

Sans doute, cela est dur, draconien; sans doute, pareille défense porte atteinte à la propriété, à la liberté, mais il ne faut pas perdre de vue que, pour vaincre, tous les moyens sont bons, sont justifiés par le but, que tous les intérêts personnels doivent disparaître devant le salut général et qu'il n'est pas plus exorbitant d'interdire des journaux, qui seront une cause de défaite, que de contraindre les citoyens à livrer leurs denrées, leur argent, leur vie même, pour s'assurer la victoire finale.

A cet égard, notre conviction est inébranlable. Grand partisan de la liberté absolue de la Presse en temps de paix, à la condition que la bonne foi de l'écrivain soit certaine ou seulement probable, et que des peines et des dommages-intérêts sérieux soient le corollaire de cette liberté, afin de garantir

les citoyens contre des attaques malveillantes et des calomnies injustifiées, nous ne comprenons plus cette liberté dès que la toge a passé la main aux armes (1).

Tout le monde sait que c'est un entrefilet du *Temps* qui a instruit l'ennemi de la marche de Mac-Mahon sur Verdun. Avec une rapidité extraordinaire, le Prince royal, qui courait vers l'ouest, remonta à angle droit vers le nord; il regagna l'avance que l'armée de Châlons avait prise pendant les quelques jours où les Prussiens avaient ignoré ce qu'elle

(1) Si la liberté de la Presse n'avait pas existé, toute la bande, que l'affaire de Panama a dévoilée (ministres, députés, sénateurs, journalistes, financiers), opérerait encore sans que le public se doutât de tous ces criminels tripotages, de tous ces scandaleux pots-de-vins. — Depuis longtemps, quelques publicistes avaient signalé les concussions parlementaires, et nous regardons comme un honneur pour nous d'avoir fait partie de ces publicistes. Voir, notamment : *La Nouvelle Revue*, n° du 15 janvier 1886, p. 135; *Le Spectateur militaire*, n[os] des 15 novembre 1888, pp. 257 et 258, et 15 août 1890, pp. 299 et 300; *La Grande Revue Paris et Saint-Pétersbourg*, n° du 25 février 1892, p. 388; et, enfin, la même Revue, n° du 10 juin 1892, où nous écrivions, p. 422: « Le hasard, qui enlève aux intéressants personnages, députés ou sénateurs, le portefeuille ministériel, comme il le leur avait confié, ne les rend pas à leurs chères études plus pauvres qu'ils ne sont entrés dans les fonctions publiques. Alors, pourquoi, après avoir rappelé les sages, *les honnêtes*, les patriotiques principes posés par Dubois de Crancé, le général Iung s'avise-t-il de dédier son livre (*La République et l'Armée*) à MM. les Sénateurs et Députés? Ce ne peut être qu'une ironie : il n'a pas voulu la pousser jusqu'au bout en faisant un hommage spécial de son traité de bonne foi politique à M. de Freycinet; il a craint, sans doute, que le rapprochement ne fût trop évident; il s'est adressé à la collectivité; c'est à merveille, seulement, tout le monde ne comprendra pas, et nous eussions préféré moins de quintessence dans la raillerie. Maintenant, qu'on ne se méprenne pas sur notre pensée. Nous ne voulons pas dire que l'unanimité des membres du Parlement est antipatriote, ambitieuse ou *concussionnaire*, car nous y comptons plusieurs amis, mais c'est le cas de répéter après Virgile:

« *Apparent rari nantes in gurgite vasto.* »

— Voir, aussi, *Paris, Chevilly et Bagneux*, par Alfred Duquet, p. 305.

devenait, et cette marche de la IIIe armée amena le le désastre de Sedan.

Supposons que la note du *Temps* n'eût pas paru : l'ennemi ne connaissait les mouvements de l'armée de Châlons que deux, trois, quatre jours plus tard; Mac-Mahon tombait sur l'armée de la Meuse, l'écrasait, en raison de l'immense supériorité numérique de ses bataillons; l'armée de Bazaine se joignait à lui; les troupes de Frédéric-Charles étaient attaquées en plein disséminement autour de Metz; elles étaient vraisemblablement battues; le Prince royal, accourant à leur secours, arrivait trop tard et se heurtait à des régiments victorieux et nombreux, coupant ses communications avec l'Allemagne; c'en était fait de la IIIe armée, comme des deux autres, et la guerre, grâce à l'admirable plan de M. de Palikao, pouvait être terminée en quinze jours.

Toutes ces hypothèses sont possibles, admissibles, leur réalisation était probable, c'était le salut, le triomphe de la patrie; qu'a-t-il fallu pour les renverser et les remplacer par une catastrophe inouïe, qui a tué la France plus d'à moitié? Quelques lignes d'un journal de Paris annonçant la marche de Reims sur Verdun. Si le rédacteur qui les a rédigées, le typographe qui les a composées, avaient pu se douter des épouvantables conséquences qu'elles allaient avoir, quel tremblement aurait agité leur main, de quel éblouissement aurait été frappé leur cerveau !

Mais c'est surtout dans une ville assiégée que l'autorité du chef doit ne pas être discutée, que ses projets ne doivent pas être critiqués ni ses actes révélés. Il faut qu'il ait la liberté de se faire battre, même, si, par cette défaite, il prépare la victoire finale, et cela sans que des récriminations, des explications, des révoltes viennent lui lier les mains et subordonner ses décisions aux combinaisons de cabaret, de café, ou de salon.

Comment une semblable latitude peut-elle aller avec une presse ou ignorante, ou passionnée, ou craintive, ou de mauvaise foi? Comme un enfant, elle veut être tenue, heure par heure, au courant de ce qui se fait, et le général en chef est mis en demeure de lui faire connaître ses plans avant même qu'il les ait conçus. Le plus petit échec prend, avec elle, les proportions d'un désastre; le plus grand succès, s'il ne se traduit pas immédiatement par des trophées matériels, est, devant ses yeux, comme s'il n'était pas. Elle ne sait que semer le découragement sans raison, la peur sans cause, la confiance à tort, les illusions à plaisir et la défaite sûrement.

Il ne s'ensuit pas que la Presse ne puisse jamais, en temps de guerre, rendre des services au commandement, l'avertir de certains faits bons à connaître, et lui donner d'utiles conseils. Ce même *Temps*, par l'indiscrétion duquel Sedan a été possible, a publié, durant le siège, des articles excellents dont le général Trochu a eu tort de ne pas faire son profit. Mais, en présence des dangers effrayants de la liberté de la Presse en face de l'ennemi, les avantages qu'elle présente sont bien minces et hors d'état d'y faire compensation. Il s'en faut de beaucoup!... et nous ne craignons pas de dire que le Gouvernement qui ne commence pas par mettre la main sur les journaux, quand il déclare la guerre ou qu'on la lui déclare, est plus des trois quarts vaincu d'avance.

M. Ernest Picard avait bien, le 17 octobre, proposé, comme une mesure nécessaire à la défense, la suppression de tous les journaux. On ne l'avait pas écouté, et quand il essayait, au moins, d'obtenir la censure préalable, le Conseil se bornait à prescrire la suspension de tout journal qui publierait des nouvelles militaires autres que les nouvelles officielles. Mais ce décret ne fut appliqué qu'une seule fois, et d'une façon dérisoire : les journaux n'en

continuèrent que de plus belle à inventer les faits de guerre les plus extraordinaires (1).

Un homme de *Quatre-vingt-douze* et de *Quatre-vingt-treize*, Carnot, écrivait dans son chapitre V de la défense des places : « Ceux qui ont remarqué quel est le pouvoir de l'opinion en toutes choses, avec quelle rapidité elle change et nous entraîne malgré nous, sentiront combien, dans une place assiégée, isolée de toute communication, de tout secours, il importe de sévir rigoureusement contre les premiers auteurs de ces discours empoisonnés, trop souvent suggérés par l'ennemi, répandus par ses émissaires secrets, et qui sont toujours les premières étincelles d'une sédition dont bientôt il n'est plus possible d'arrêter les effets. »

Mais, pendant le siège de Paris, la Presse n'était pas seule à énerver, à compromettre la Défense : les clubs achevaient la besogne que les journaux avaient commencée. Qui dira jamais toutes les sottises débitées dans ces réunions où le peuple venait chercher, non des conseils, mais les flatteries les plus grossières et les moins méritées?

« Ce fut une des lourdes fautes du gouvernement de la Défense nationale que de n'avoir pas osé, pendant un siège effectif, et malgré toutes les lois, couper court à ces réunions scandaleuses, grotesques par l'excès de leur violence, où la populace ne tolérait que ceux qui lui plaisaient, où elle prenait des leçons pour la future Commune (2). »

« Comment s'étonner ensuite si, excitées par le langage des clubs et des journaux, des masses désordonnées se sont jetées sur l'Hôtel de Ville. Ceux qui avaient laissé ces excitations se produire

(1) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Chaper sur le gouvernement de la Défense à Paris au point de vue militaire, p. 349.

(2) *Ibid.*, déposition du colonel Chaper, p. 403.

les orateurs des clubs pérorer et les journaux déclamer, peuvent difficilement se soustraire, même en invoquant la pression des circonstances, à la part de responsabilité qui, nécessairement, leur revient dans le désordre des esprits et dans les malheurs qui en sont résultés (1). »

« Imagine-t-on une des plus grandes et des plus délicates opérations de guerre, un siège, se poursuivant au milieu des clubs et des journaux (2) ? »

Ainsi que l'a fort bien dit M. Cresson, ancien préfet de police : « J'avais réclamé la suppression de toute la presse en raison de l'état de siège, des mauvais comme des bons journaux qui, par les récits plus ou moins dramatiques de nos succès, excitaient la population et l'excitaient encore davantage, le lendemain de la nouvelle vraie et douloureuse des revers. J'avais demandé aussi la suppression des clubs, mais on crut qu'il était impossible d'obtenir ces choses sans livrer une bataille et on n'a jamais voulu s'y décider (3). »

Avant M. Cresson, M. de Kératry avait insisté, en demandant la fermeture des clubs. Cette proposition fut repoussée sur l'opposition énergique de M. Jules Ferry (4).

Ces hommes voulaient s'appuyer sur l'opinion

(1) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Daru, p. 94.

(2) Charles de Mazade, *La guerre de France*, t. II, p. 120. — « Les soldats isolés étaient abordés par des individus de mauvaise mine : on cherchait à les exciter contre leurs chefs. Ces émissaires s'adressaient surtout aux sous-officiers. Les rares débits, qui étaient restés ouverts dans la presqu'île, vendaient les journaux des plus avancés, celui de Blanqui notamment. C'étaient des publications d'énergumènes. On n'en pouvait pas trouver d'autres à notre portée. » (Robinet de Cléry, *Les Avant-postes pendant le siège de Paris;* Paris, Palmé, 1887; pp. 76 et 77.

(3) *Enq. parlem. déf. nationale*, déposition de M. Cresson, p. 41.

(4) *Ibid.*, rapport de M. Chaper sur le gouvernement de la Défense à Paris au point de vue militaire, p. 117.

seule, chose difficile en tous temps, impossible en temps de siège.

Certes, la force morale n'est pas à dédaigner, mais c'est à la condition de l'acquérir et surtout de la conserver. Au commencement, le général Trochu avait eu le bonheur de posséder cette force morale, mais lorsqu'on s'aperçut que les promesses ne se réalisaient pas, que les victoires annoncées se transformaient en défaites, ou, tout au moins, en retraites opérées *en bon ordre*, la confiance s'amoindrit, la force morale disparut, et il fallut avoir recours aux concessions chaque jour répétées. Il y avait, de la part du Gouvernement, le parti pris de ne rien empêcher, de céder toujours, de recourir à la flatterie, à toutes les concessions (1). « Tous nos chefs étaient ardents à louer, mais bien faibles pour réprimer, et la discipline de l'armée de Paris aurait eu besoin d'une main plus ferme que celle du Gouverneur de Paris. Si, sur certaines âmes, on agit surtout par l'exaltation des sentiments, pour d'autres, la crainte du châtiment est indispensable (2). »

En un mot, le Gouvernement « n'avait plus à compter avec la cour des Tuileries, et croyait devoir compter avec celle de Belleville : il a gouverné paternellement quand il fallait agir en dictateur, sans réticences, sans délais, et sans tenir compte, surtout, de quelques centaines de braillards qui se croient le peuple français (3) ».

Il fallait « appliquer la loi militaire que l'expérience de tous les siècles nous montre comme *absolument indispensable* dans de pareilles crises (4) ». Et M. Wyrouboff ajoute, avec une logique irréfutable : « Les hommes du pouvoir partaient du point

(1) Le Faure, t. II, pp. 92 et 93.
(2) Francis Garnier, p. 39.
(3) Viollet-le-Duc, p. XXI.
(4) Wyrouboff, p. 12.

de vue politique; le but qu'ils poursuivaient était l'ordre public. L'émeute a été vaincue, donc on a réussi. L'historien qui veut examiner le siège de Paris, se place nécessairement au point de vue militaire, l'objectif, pour lui, c'est la défaite de l'ennemi. Non seulement il n'a pas été défait, mais il a pu, au fur et à mesure des besoins, distraire, autant qu'il a voulu, de forces et de canons, sans être inquiété; donc on n'a pas réussi, donc le spectacle que M. Jules Favre et ses collègues ont voulu offrir au monde a une valeur toute négative. Le but qu'on se vante d'avoir atteint n'est pas celui qu'il fallait poursuivre, l'ennemi qu'on se glorifie d'avoir vaincu n'est pas celui qu'il fallait attaquer (1). »

Avec les plus puissants moyens d'action qu'on puisse imaginer, le général Trochu n'a apporté aucun concours à la Défense nationale ; la résistance de Paris n'a été qu'une négation, parce que « Paris assiégé devait être gouverné militairement et militairement administré. Il ne faut pas entendre par là que les militaires seuls soient capables de rendre des services en temps de guerre; l'armée allemande, traînant à sa suite une quantité considérable d'employés civils de toutes sortes, nous a montré, par un frappant exemple, l'immense utilité de cet élément, même dans une campagne éloignée. Seulement, quels que soient les hommes qui l'appliquent, le système de gouvernement et d'administration, en temps de guerre, doit être militaire, non civil, conforme aux opérations multiples des opérations offensives et défensives, et non aux exigences capricieuses de la politique et de la diplomatie (2). »

C'est à tort que le Gouvernement a prétendu ne pas avoir eu le moyen de faire respecter les lois. Il

(1) Wyrouboff, p. 12.
(2) *Ibid.*, p. 24.

l'aurait eu s'il avait possédé la fermeté, première qualité des gouvernants. « L'opinion nous soutenait dit M. Jules Favre, mais elle ne voulait pas que nous sévissions (1). » Or, l'opinion, c'était la Presse et les clubs : il n'y avait qu'à en faire le sacrifice au salut de la patrie.

MM. Trochu, Jules Favre et leurs collègues le savaient bien. Ils n'ont rien fait parce qu'ils ne se sentaient pas de force à assumer, seuls, la responsabilité de la redoutable partie qu'ils jouaient; ils préféraient mettre en tiers, dans leur jeu, la population de Paris, afin de la solidariser avec eux. Triste façon de faire la guerre, car « l'élément militaire qui, en pareil cas, doit être souverain, était, au contraire, essentiellement subordonné (2) ».

Et cet élément militaire, déjà au-dessous de sa tâche, se déprimait encore sous cette dépendance. Tout contribuait à la défaite. « Par une singulière bizarrerie, Paris voulait une défense désespérée, mais, en même temps, il voulait déchirer librement ceux qui la dirigeaient. Il se soumettait au régime tyrannique des réquisitions, mais il repoussait, comme une offense à la liberté, l'application des lois qui punissent le dénigrement et la calomnie. Il se consolait par l'indiscipline des privations qu'il endurait (3). »

Pourtant il ne pouvait vaincre que par la discipline! « C'est la discipline militaire, a dit Carnot dans son Traité de la défense des places, qui fait la gloire du soldat et la force des armées, car elle est le plus grand acte de son dévouement et le gage le plus assuré de la victoire... C'est par elle que toutes les volontés se réunissent en une seule, que toutes

(1) Jules Favre, *Gouvernement de la Défense nationale du 30 juin au* 31 *octobre* 1870, p. 296.
(2) *Ibid.*, p. 297.
(3) *Ibid.*

les forces partielles concourent vers un même but. La défense des places fortes est, peut-être, la partie de l'art militaire qui exige le plus de cette vertu militaire (la discipline) parce qu'elle y brille moins que sur les champs de bataille. »

Et M. Chaper ajoute : « Que tout gouverneur de place cherche donc, au jour de l'épreuve, sa force et son appui dans la discipline ; qu'il compte plutôt sur elle que sur l'enthousiasme des défenseurs ou sur sa propre popularité. «« L'enthousiasme, disait le maréchal Bugeaud, est une vertu passagère, éphémère comme toutes les passions violentes, et la moindre chose suffit pour la détruire. Quelques jours de mauvais bivouac le font disparaître. »» Quant à la popularité : «« Tout gouvernement d'armée, tout gouvernement de nation qui a pour point de départ une préoccupation, la popularité, se perd, et perd la nation et l'armée (1). »»

Cette vérité a été démontrée, une fois de plus, par le siège de Paris.

INFLUENCE MALFAISANTE DES MUNICIPALITÉS

Enfin, les municipalités exercèrent une action déplorable sur le Gouvernement. Les nominations de maires avaient été faites par M. Etienne Arago, « un vrai Pantalon de la Comédie italienne (2) », au lendemain du Quatre-Septembre, sans constatations d'aptitudes administratives, simplement sur les re-

(1) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Chaper sur le gouvernement de la Défense à Paris au point de vue militaire, pp. 358 et 359.

(2) *Journal des Goncourt*, 2e série, t. I, p. 68. — « M. Arago, le vieux, ancien chorége des danses légères, aujourd'hui maire des maires, rend témoignage à cette cohorte qu'il a choisie. Ils sont parfaits, et leurs adjoints sont parfaits : *Mes petits sont mignons!* C'est Cornélie, mère des Gracques. Comme cette Romaine

commandations des adversaires les plus acharnés du régime tombé.

« Il suffit d'en parcourir la liste pour être convaincu qu'en les nommant, la question administrative avait été le dernier des soucis de M. Etienne Arago. Ce n'avait été qu'une affaire de républicanisme, de domicile, de camaraderie (1). » — « Il y a, en effet, des dynasties dans nos républiques : les grandes d'abord : Aragos, Cavaignacs, Carnots, Garnier-Pagès, Ferrys, Grévys, Cambons, etc.; puis les petites, innombrables, qui meublent les tribunaux, les mairies, les préfectures, les administrations (2). »

Aussi, les nouveaux maires de la ville de Paris représentaient non la majorité de la population mais la passion politique des perturbateurs de profession. Le général Trochu ne put s'empêcher de protester : « Il fit valoir les raisons de principe et de politique générale qui devaient empêcher le Gouvernement d'user de son pouvoir dans l'intérêt exclusif d'un parti (3). »

Par suite de ces observations, le Gouvernement décida que les maires et les adjoints seraient élus dans le plus bref délai possible. A cette nouvelle, MM. Arago et Floquet bondirent et sommèrent les gouvernants de ne pas mettre leur décision à exécution. On leur obéit. « On montrait ainsi que l'œuvre

montrant ses enfants à des femmes vaines de leur parure, Paris, dans la personne du grand maire Arago, montre le bon Greppo, le bon Bonvalet et les autres : *Voilà mes trésors!* » (Louis Veuillot, t. I, p. 260.)

(1) *L'Approvisionnement de Paris en temps de guerre, Souvenirs et prévisions*, par A. Morillon, ancien chef du bureau de l'*Approvisionnement* à la Préfecture de la Seine; Paris, Perrin et Cie, 1888; p. 94.

(2) *Ibid.*, pp. 64 et 65. — « Qui nous délivrera de l'hérédité du nom, un des pires fléaux de la démocratie. » (Gustave Flourens, p. 143.)

(3) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Daru, p. 103.

toute patriotique de la Défense nationale n'était ni l'unique, ni même la première préoccupation du nouveau Gouvernement (1). »

Corollaire nécessaire, car les politiciens ne considèrent jamais les fonctions publiques comme une occasion de rendre service au pays mais comme une aubaine qui leur permet d'encaisser des espèces sous toutes les formes et par tous les moyens, témoin, notamment, les scandaleuses affaires des Cuivres, du Comptoir d'Escompte et du Panama, M. Etienne Arago accorda, illégalement, à plusieurs de ses maires, un traitement fantaisiste, prélude des prélèvements abusifs que le Conseil municipal de Paris ferait, plus tard, dans les fonds de la Ville, sans un mot de protestation de la part du ministre complice (2).

M. Etienne Arago a beau dire que ce ne fut pas un *traitement* qu'il octroya, mais une *indemnité* (3), cette distinction subtile n'a pas la vertu de nous convaincre : le mot n'est rien, la chose est tout. Peu importe que vous baptisiez carpe une oie cuite à point et dont l'odeur délicieuse surexcite l'appétit, cette carpe n'en reste pas moins une oie; de même, il importe peu d'appeler *indemnité* ou *traitement* l'argent qui passe de la caisse des contribuables dans la poche du politicien, le résultat étant le même, à savoir : l'appauvrissement de l'Etat ou de la Ville, l'enrichissement de celui qui émarge.

« Les maires de Paris s'arrogeaient tous les pouvoirs, au point que l'un d'eux a fait une véritable loi portant des dispositions pénales. Ce n'était pas, continue M. Jules Simon, une de nos plus petites affaires que de négocier avec eux pour les engager

(1) *Enq. parlem. sur le Dix-Huit-Mars*, rapport de M. Vacherot, pp. 313 et 314.
(2) *Enq. parlem. déf. nationale,* rapport de M. Daru, p. 104.
(3) Etienne Arago, p. 141.

à nous obéir et à se renfermer dans les limites de leurs attributions légales..... Il y eut un moment où les maires de Paris demandèrent à délibérer avec le Gouvernement (1). » Et « ils délibéraient effectivement entre eux et avec le Gouvernement, chaque semaine, soit à l'Hôtel de Ville, sous la présidence du maire central, soit au ministère, sous la présidence du ministre de l'Intérieur (2) ».

Ces maires « étaient entourés de conseillers qui s'étaient installés sans aucun mandat dans les mairies et qui, très souvent, imposaient eux-mêmes leurs volontés (3) ». Ces Comités, dits de vigilance, « tendaient évidemment à empiéter sur l'autorité municipale, et, là où ils le pouvaient, à l'exercer (4) ».

Cette puissance des municipalités entraînait maints abus, paralysait maintes mesures nécessaires à la défense, créait maints dangers pour l'autorité militaire. Tels maires et tels adjoints, distribuaient, « dans l'intérêt de leur popularité, les deniers de l'Etat, les secours en argent et les ressources mises par la bienfaisance publique à leur disposition..... Les fonds, destinés au soulagement des malheureux, étaient détournés de leur but pour subventionner des compagnies franches, véritables troupes insurrectionnelles qui, comme les Tibaldiens, les vengeurs et les francs-tireurs de Flourens, étaient aux ordres de ceux qui les soldaient..... Ce n'était que désordre, gaspillage, menaces et, dans cette bagarre, beaucoup d'individus mettaient la main sur

(1) *Enq. parlem. déf. nationale*, déposition de M. Jules Simon, p. 502. — *Ibid.*, déposition de M. Cresson, p. 41. — *Ibid.*, rapport de M. Daru, pp. 104 à 106.
(2) *Ibid.*, p. 106. — Etienne Arago, p. 121.
(3) *Enq. parlem. déf. nationale*, déposition de M. Jules Simon, p. 502.
(4) *Ibid.*, rapport de M. Daru, p. 108. — *Ibid.*, déposition de M. Cresson, pp. 45 et 46.

des objets dont, après leur départ, on constatait la disparition..... Beaucoup de maires n'avaient ni la volonté ni la force de réagir contre ces désordres; ils désiraient avant tout ne pas s'aliéner les sympathies de leurs administrés. Or, si l'on veut bien se rappeler que les mairies avaient, pendant le siège, une importance exceptionnelle; qu'elles avaient été chargées de la distribution de tous les secours, soit en nature, soit en argent; qu'elles tenaient lieu de l'administration de l'Assistance publique supprimée par un décret; qu'elles payaient la solde, non seulement des gardes nationaux mais des femmes et des enfants; que le recrutement, l'habillement, l'équipement se faisaient là; que les élections et les actes de l'état civil s'y faisaient également, on comprendra sans peine l'influence que des administrateurs, devenus pendant le siège les organes essentiels de la vie de la capitale, ont dû exercer. Tout homme étant alors électeur, soldat ou assisté, tout homme avait affaire à sa mairie pour le service, le vote ou les vivres. Les maires étaient tout, on ne pouvait leur refuser rien (1) ».

Les amis des maires jouissaient de tous les privilèges. Victuailles, vêtements, provisions de toute sorte, ils se les octroyaient gratuitement. « Les maires avaient organisé certains services destinés à englober les gens qui voulaient n'en faire aucun, qui ne voulaient pas s'exposer aux coups de fusil, ni attraper des rhumatismes sur les remparts, mais qui avaient le mérite d'être d'*excellents républicains* (style de l'époque), c'est-à-dire des gens qui, pour tout argument, criaient : Vive la République! et ne savaient rien faire de plus (2). »

(1) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Daru, pp. 109 à 111. — *Ibid.*, déposition du colonel Chaper, pp. 386 et 387.
(2) *Ibid.*, p. 386.

Des personnes recevaient deux, trois fois, et même plus, des vêtements semblables... D'autres se faisaient incorporer dans deux bataillons et trouvaient ainsi le moyen d'avoir deux fusils et même trois... Un maire, nommé Bocquet, laissait emporter les fusils par les familiers de la mairie qui en avaient déjà ou qui les donnaient à d'autres pour les dissimuler et les tenir en réserve (1).

« Un maire comme M. Delescluze, par exemple, placé à la tête d'une population de 180,000 âmes, avec les pouvoirs énormes qui lui étaient attribués, agissant souverainement, s'appuyant à gauche sur Belleville, à droite sur Montmartre, devait être un agent puissant de désordre et de démoralisation politique (2). » D'après M. Cresson, « il y avait là un foyer insurrectionnel; c'est là que se réfugiaient tous les hommes que l'on devait arrêter : Blanqui, Flourens... Gaillard père (3) ».

Qui veut la fin, veut les moyens. La guerre est une chose sérieuse qui ne se prête pas aux fantaisies des journalistes, aux élucubrations des clubs. Le peuple doit réfléchir avant de nommer son chef, celui qui le mènera au feu; mais une fois ce choix fait, à moins d'une trahison flagrante comme celle de Bazaine, d'une incapacité notoire comme celle de Trochu, il ne doit pas mettre à chaque instant l'autorité de ce chef et de ses agents en question, il doit obéir, sans récriminer, se battre sans arrière-pensée, attendre les décisions de l'état-major sans impatiences, les recevoir sans commentaires : c'est

(1) *Enq. parlem. déf. nationale*, déposition du colonel Chaper, p. 390. — *Ibid.*, déposition du général Trochu, pp. 285 et 286. — *Enq. parlem. sur le Dix-Huit-Mars*, rapport de M. Martial Delpit, pp. 43 et 44.

(2) *Enq. parlem. déf. nationale*, rapport de M. Daru, p. 112.

(3) *Ibid.*, déposition de M. Cresson, p. 41.

la seule manière de vaincre ; c'est celle qui a rendus les Romains maîtres du monde; c'est de sa méconnaissance ou de son oubli que sont morts les peuples les plus braves et les plus puissants.

LE LENDEMAIN DE L'ÉMEUTE

Les membres du Gouvernement délivrés par M. Jules Ferry, ou mieux par les mobiles bretons, étaient donc sortis du vieux palais municipal aux cris de : « Vive la République! A bas Blanqui! » et avaient cru pouvoir s'attribuer des acclamations qui s'adressaient bien plus aux adversaires de M. Flourens qu'aux piteux gouvernants dont personne ne voulait plus la veille au matin. Un jeune homme, qu'un obus prussien devait frapper mortellement un mois après, le commandant Franchetti, offre son cheval à M. Jules Favre. Celui-ci, plus apte à escalader la tribune aux harangues qu'à sauter en selle, refuse cette brillante monture, et c'est, modestement, à pied, que les ressuscités se rendent au Louvre pour conférer avec le Gouverneur.

Après quelques paroles, rendez-vous est pris pour le matin même, sept heures, au ministère des Affaires étrangères. Chaque ministre regagne son domicile (1).

A sept heures et demie, les membres du Gouver-

(1) Jules Favre, *Gouvernement de la Défense nationale du 30 juin au 31 octobre* 1870, pp. 342 et 343.

nement étaient réunis. Maintenant, ils se sentaient à demi rassurés : la victoire à la Pyrrhus qu'ils venaient de remporter ne leur donnait plus guère confiance. Nombre de gens n'entendaient pas accorder un blanc-seing à M. Trochu, sous le prétexte que M. Blanqui avait voulu le remplacer; certaines mairies étaient encore occupées par les adversaires du Gouvernement; bref, MM. Trochu, Jules Favre, Jules Simon et les autres étaient momentanément sauvés, mais qu'allait-il arriver le lendemain? Aussi sont-ils tous consternés en entrant en séance : il leur paraît impossible d'éviter la guerre civile (1).

Ce qui les gêne le plus, c'est la fameuse affiche Dorian-Schœlcher qui, placardée, la nuit, dans Paris, promet les élections pour le jour même. Comment parer le coup? Il ne suffit pas de dire que cette affiche est « séditieuse » et « qu'une main coupable a disposé de ces signatures (2) ». Il faut prendre un parti. L'instinct de la conservation donne, au Gouvernement, une énergie qu'on eût été heureux de lui voir en d'autres circonstances. Il décide, à l'unanimité, que les élections municipales n'auront pas lieu; des agents sont chargés d'arracher les affiches; une proclamation annonce la remise des élections au surlendemain (3).

C'est pourquoi, une note ambiguë, dilatoire, peu loyale est placardée sur les murs; la voici :

« L'affiche, publiée hier, pendant que les membres du Gouvernement étaient gardés à vue, annonce des élections matériellement impossibles pour aujourd'hui, et sur l'opportunité desquelles le Gouvernement veut connaître l'opinion de la majorité des citoyens.

(1) Jules Simon, *Le Gouvernement de la Défense nationale*, p. 173.
(2) *Gouvernement de la Défense nationale du* 31 *octobre* 1870 *au* 28 *janvier* 1871, par M. Jules Favre; Paris, Plon, 1872; p. 5.
(3) *Ibid.*

« En conséquence, il est interdit aux maires, sous leur responsabilité, d'ouvrir le scrutin.

« *La population de Paris votera, jeudi prochain*, par *oui* ou par *non*, sur la question de savoir si L'ÉLECTION DE LA MUNICIPALITÉ et du Gouvernement aura lieu à bref délai.

« Jusqu'après le vote, le Gouvernement conserve le pouvoir et maintiendra l'ordre avec énergie (1). »

Il y avait là un engagement formel : nous verrons qu'au lieu de faire voter sur *l'élection de la municipalité et du gouvernement*, les hommes de l'Hôtel de Ville posèrent seulement la question de leur *maintien* au pouvoir, ce qui est tout différent.

Cependant, il fut des gens qui comprirent tout de suite que cette proclamation était un moyen d'éluder les engagements pris. « Un grand nombre de maires se rendirent à l'Hôtel de Ville, déclarant leur ferme intention de passer outre et d'ouvrir le scrutin à midi (2). »

Se sentant, à cette heure, appuyé par la majorité de la Garde nationale, qui continuait à avoir peur des Flourens, des Blanqui, des Pyat et autres négociants en politique rouge, le Gouvernement prit de l'assurance et montra une fermeté dont il aurait bien dû faire preuve plus tôt... et plus tard. Les maires récalcitrants furent menacés d'arrestation, les partisans de la Commune furent chassés de la mairie de la place Saint-Sulpice et des autres points où ils s'étaient retranchés. Flourens, lui-même, qui s'était emparé de l'église de Ménilmontant, où il s'était barricadé, avec ses tirailleurs, ne put lancer de nouveau ses bandes sur l'Hôtel de Ville (3).

A mesure que s'accentuait l'impopularité des

(1) Jouaust, p. 29.
(2) Jules Favre, *Gouvernement de la Défense nationale du* 31 *octobre* 1870 *au* 28 *janvier* 1871, p. 5.
(3) *Ibid.*, pp. 5 et 6.

socialistes, l'audace des gouvernants croissait davantage. La colère des humiliations de la nuit, le regret de la modération du matin, font surgir l'idée d'une répression à laquelle on ne pensait pas au moment du danger et de la délivrance.

Les membres du Gouvernement se mettent à fulminer. « Ils étaient exaspérés, et c'était un spectacle réellement comique que de voir ces gens qui avaient fait leur carrière dans la Révolution, qui avaient profité de maintes et maintes émeutes, se redresser, superbes et indignés, dès qu'on leur appliquait leurs propres procédés. C'est toujours la même chose. Il n'est pire gendarme qu'un émeutier converti, chambellan plus souple qu'un jacobin doré, patron plus dur qu'un ancien ouvrier (1). » — « Comme un tyran individuel, ce tyran collectif, qu'on nomme le peuple, paye fort heureusement d'une noire ingratitude ses lâches courtisans (2.) »

Aussi bien, « quelques membres se plaignent de l'indulgence qu'avaient rencontrée des hommes dignes des plus grandes sévérités. Il leur semble incompréhensible qu'on les eût rendus à la liberté quand, pendant toute une nuit, ils avaient fait subir à leurs concitoyens, à ceux dont, le matin même, ils reconnaissaient l'autorité, le supplice d'une illégale captivité accompagnée de menaces de mort. Leur assurer le bénéfice de l'impunité n'est pas seulement la négation de toute justice, c'est surtout une abdication (3). »

(1) Comte d'Hérisson, pp. 233 et 234. — « Les Delescluze, les Pyat, les Blanqui, les Flourens trouvaient tout naturel de faire, contre le Gouvernement de la Défense nationale, ce que celui-ci avait fait contre l'Empire. L'occasion avait été bonne, le 4 septembre, pour l'ancienne gauche; elle était excellente, le 31 octobre, pour la nouvelle, et ils ne se firent pas faute d'en profiter. » (Francisque Sarcey, *Le Siège de Paris;* Paris, Lachaud, 1871; p. 131.)

(2) Edmond Thiaudière, p. 268.

(3) Jules Favre, *Gouvernement de la Défense nationale du* 31 *octobre* 1870 *au* 28 *janvier* 1871, p. 7.

Ceux-là oublient que c'est par la volonté de l'immense majorité de la population que le Gouvernement est tombé la veille. Les socialistes, qui ont tout gâté par leur intervention néfaste, doivent, néanmoins, profiter de cette situation, leur action ayant, en partie, eu le même but, à savoir : le renversement de politiciens incapables.

Le Gouvernement et les hauts fonctionnaires, convoqués pour délibérer sur la question, se partagent en deux camps opposés. Les uns tiennent pour les poursuites sans pitié, les autres pour l'oubli de ce qui s'est passé.

En présence de M. Leblond, procureur général, de M. Didier, procureur de la République, « on agita la question de savoir si on commencerait immédiatement les poursuites. Les avis étaient partagés, lorsque M. Dorian, prenant la parole, raconta, *in extenso*, comment, pour obtenir la délivrance définitive de tous les membres du Gouvernement, des conventions avaient été faites, entre le Gouvernement de la Défense nationale et les émeutiers, et que lui, M. Dorian, avait été l'interprète de la pensée du Gouvernement. Enfin, il termina par ces paroles : «« Je suis convenu avec ces hommes qu'il n'y aurait pas de poursuites; mais, vous le savez, je n'ai pas dit un mot, je n'ai pas pris un engagement sans en avoir référé préalablement aux membres du Gouvernement et sans avoir eu leur aveu. »» Personne ne fit d'objections à la déclaration de M. Dorian, et, alors on fit voter ces messieurs, on mit aux voix la question de savoir *si des poursuites seraient dirigées, oui ou non, contre les hommes du Trente-et-un-Octobre*, et il fut décidé qu'il n'y aurait pas de poursuites (1). »

(1) *Enq. parlem. déf. nationale*, déposition de M. Didier, p. 305. — *Ibid.*, rapport de M. Chaper sur les procès-verbaux des séances du gouvernement de la Défense nationale, p. 56.

Cependant, à la suite de nouvelles délibérations, un revirement se fit dans l'esprit des gouvernants, et les poursuites furent ordonnées (1).

Rochefort avait été l'un des plus résolus.

L'attentat commis à l'Hôtel de Ville est « tellement grave, avait-il dit, qu'aucune punition ne saurait être assez rigoureuse, puisque les hommes qui l'ont commis ont abandonné leur poste devant l'ennemi pour venir renverser violemment le Gouvernement chargé de la Défense nationale. Il est donc d'avis de sévir avec la dernière rigueur ou de ne rien faire absolument (2). »

Et il avait ajouté :

« L'autorité du Gouvernement a été compromise, nous avons été violentés dans nos personnes ; il n'est plus possible que le Gouvernement de la Défense reste dans ces conditions à Paris, où il est dépourvu d'autorité. Je demande que le Gouvernement se dessaisisse de tout pouvoir à Paris et qu'on avise au moyen de transporter le siège du Gouvernement dans une ville plus sûre ; que Paris, comme les autres villes assiégées, soit laissé au pouvoir de l'autorité militaire qui est constituée, c'est-à-dire, au Gouverneur de Paris, qui administrera avec toutes les rigueurs et les nécessités de l'état de siège. Nous irons dans une autre partie de la France, où nous serons plus respectés, représenter le Gouvernement ; je demande que l'autorité militaire, omnipotente d'une ville en état de siège, soit constituée à l'instant même (3). »

(1) Le matin, « à la première réunion du conseil, l'impunité avait été votée, je crois, à une voix de majorité, a dit M. Pelletan. A la seconde réunion, le Gouvernement crut devoir revenir sur cette mesure et, si je ne me trompe, ma voix déplaça la majorité ». (*Enq. parlem. déf. nationale*, déposition de M. Pelletan, p. 407.)

(2) *Ibid.*, rapport de M. Chaper sur les procès-verbaux des séances du gouvernement de la Défense nationale, p. 56.

(3) *Ibid.*, déposition de M. Dréo, p. 62. — Nous avons reproduit, sans y rien changer, le charabia de M. Dréo.

Le conseil était sage et facile à goûter :

on ne le goûta pas. « Un silence suivit qui condamna les propositions sans qu'on eût besoin de s'expliquer. Rochefort ne la renouvela pas et, le soir, il donna sa démission (1). »

M. Jules Simon, au contraire, s'était énergiquement opposé aux poursuites, faisant observer qu'elles entraîneraient les démissions de MM. Garnier-Pagès, Dorian, Edmond Adam et la sienne (2).

Il serait trop long de s'étendre davantage sur les considérations politiques qui furent développées, à ce propos, par l'un et l'autre parti (3); notre rôle doit se borner à résoudre le problème des conventions conclues à l'Hôtel de Ville.

En lisant le récit des scènes du 31 octobre et du 1er novembre au matin, il a été facile, déjà, de saisir certaines compromissions, certains engagements pris par les membres du Gouvernement envers MM. Dorian, Schœlcher et Etienne Arago, certainement, avec MM. Delescluze, Millière et Flourens, probablement.

« On avait laissé sortir, à quatre heures du matin, les chefs de l'insurrection, allait-on les arrêter à onze (4)? » Le général Clément Thomas, le Préfet de police, Edmond Adam, M. Dorian repoussèrent toute idée de répression comme contraire au pacte conclu.

Malgré leur opinion, le Gouvernement « ordonna

(1) *Enq. parlem. déf. nationale*, déposition de M. Dréo, p. 62.
(2) *Ibid.*, rapport de M. Chaper sur les procès-verbaux des séances du gouvernement de la Défense nationale, p. 56.
(3) Jules Favre, *Gouvernement de la Défense nationale du 31 octobre 1870 au 28 janvier 1871*, pp. 7 à 10. — Jules Simon, *Le Gouvernement de la Défense nationale*, pp. 177 à 183.
(4) Jules Simon, *Le Gouvernement de la Défense nationale*, p. 182.

une instruction judiciaire et l'arrestation des principaux coupables (1) ».

Cette résolution déchaîna les colères; le parti rouge s'empressa de proclamer que c'était un manquement à la parole donnée; des gens modérés blâmèrent cette répression tardive ; à cause d'elle, de hauts fonctionnaires donnèrent leur démission.

D'un autre côté, en apprenant l'arrachage de l'affiche si complaisamment rédigée et placardée par M. Floquet, en recevant l'ordre de différer les élections, la Mairie centrale se sentit désavouée. MM. Arago, Brisson et Floquet profitèrent de l'occasion pour donner leur démission, se liant ainsi au parti révolutionnaire. Cette démission était motivée par l'affiche de M. Jules Favre qui « transformait complètement la situation créée par la Mairie de Paris ».

Appelés, le soir même, au Conseil, et pressés de revenir sur leur détermination, MM. Brisson et Floquet persistèrent dans leur résolution ; M. Etienne Arago, seul, consentit à retirer sa démission (2). Toutes réflexions faites, les adjoints de M. Etienne Arago préféraient ne pas se compromettre davantage avec leurs amis de la veille.

De même, M. Edmond Adam, Préfet de police, ne crut pas pouvoir conserver son poste, en raison de la résolution, prise par le Gouvernement, de poursuivre les envahisseurs de l'Hôtel de Ville. Il déclara, de la façon la plus formelle, que lui et M. Jules Ferry avaient promis l'impunité aux émeutiers et qu'il ne voulait pas fouler aux pieds un engagement d'honneur.

Une scène des plus vives se passa alors entre le

(1) Jules Favre, *Gouvernement de la Défense nationale du* 31 *octobre* 1870 *au* 28 *janvier* 1871, p. 10.

(2) *La République française*, n° du 31 janvier 1872. — *Enq. parlem. sur le Dix-Huit-Mars*, déposition de M. Floquet, p. 289.

Préfet de police et M. Jules Ferry. « Adam est insulté, Ferry provoqué (1). »

« Nous fûmes, dit M. Edmond Adam, au moment d'en venir aux mains, Ferry et moi ; Jules Favre s'interposa avec la plus grande énergie et nous força à faire la paix et à nous embrasser sur la bouche (2). » — « Et il paraît que l'on s'embrassa, ajoute M. Armand Adam. Je ne sais pas, dit-il, si ce fut sur la bouche, comme le voulait Jules Favre, mais je sais bien que ce ne fut pas de bon cœur (3). »

En tous cas, le Conseil ayant partagé l'avis de M. Jules Ferry, M. Edmond Adam donna sa démission de préfet de police.

A ce sujet, on l'a accusé d'avoir *flirté* avee les gredins de Flourens et de Blanqui, et même de les avoir poussés.

Assurément, certains actes du Préfet de police, la veille, le jour ou le lendemain du 31 octobre, sont assez inexplicables. Par exemple, on l'entend, le 30, au soir, répondre à M. Etienne Arago, qui avait été averti par les maires d'arrondissement qu'une grande manifestation aurait lieu, le lendemain, et qui lui demandait deux bataillons de Garde nationale pour protéger l'Hôtel de Ville de très bonne heure : « Mon cher ami, vous fatiguez trop la Garde nationale (4). »

Le 31, au matin, M. Edmond Adam écrivait à M. Etienne Arago : « Il y aurait du danger à battre le rappel trop tôt (5). »

M. Raoul Rigault, commissaire de police, avait,

(1) Mme Adam, p. 247.
(2) *Quelques renseignements historiques.* Notes à nous remises par M. Armand Adam, frère de M. Edmond Adam, Préfet de police, le 31 octobre 1870.
(3) *Ibid.*
(4) *Enq. parlem. déf. nationale*, déposition de M. Etienne Arago, p. 538. — Voir, *suprà*, p. 198.
(5) *Ibid.*, p. 539. — Voir, *suprà*, p. 205.

le même jour, sur l'ordre de M. Blanqui, tenté de s'emparer de la Préfecture de police, avec un bataillon de la Garde nationale, et M. Adam ne l'avait pas destitué pour ce fait (1).

C'était M. Edmond Adam qui, « dans la nuit du 31 octobre au 1[er] novembre, avait rendu aux insurgés les armes qui leur avaient été enlevées (2) ».

Dans la journée, au moment où le chef de la police municipale annonçait à M[me] Adam, installée dans le fauteuil du cabinet du Préfet, que l'Hôtel de Ville était envahi et les membres du Gouvernement prisonniers, celle-ci aurait répondu : « Tant mieux! Nous allons avoir le Gouvernement qu'il nous faut (3). »

Enfin, on lui reproche d'avoir été bien long à se décider à quitter la Préfecture de police pour aller au secours du Gouvernement prisonnier. Il aurait joué un double jeu : prêt à se rallier aux insurgés, s'ils réussissaient; disposé à rester avec les hommes du Quatre-Septembre, s'ils échappaient au danger qui les menaçait. De plus, il aurait pris des engagements avec Delescluze et autres (4).

Nous ne pensons pas que M. Edmond Adam ait été aussi machiavélique.

« Il avait la renommée d'un très galant homme, de parfaite droiture et loyauté, et de grand courage;

(1) *Enq. parlem. déf. nationale*, déposition de M .Cresson, p. 34.
(2) *Ibid.*, déposition de M. Hémar, p. 255. — *Ibid.*, déposition de M. Didier, p. 307.
(3) A nous raconté par M. Cresson, bâtonnier de l'Ordre des avocats, successeur de M. Edmond Adam à la Préfecture de police. Le propos a été rapporté à M. Cresson par le chef de la police municipale, le lendemain de son installation. — « J'avais demandé à M. Pouchet l'autorisation de me tenir près de lui, dans le cabinet du Préfet, et je parcourais, des yeux, les rapports qu'on lui donnait. » (M[me] Adam, p. 209.) — Notes de M. Armand Adam.
(4) *Enq. parlem. déf. nationale*, déposition de M. Jules Ferry, p. 429.

et il la méritait (1). » Mais, autrefois fort empressé auprès des dames, il commençait à vieillir, venait de se marier avec une jeune femme et souffrait déjà du diabète : de là, un certain affaissement physique et moral qui empêchait de retrouver l'Edmond Adam de 1848, si plein d'entrain contre les démagogues qu'il combattit bravement, à la tête des soldats de Cavaignac, pendant les journées de juin.

Il restait, en 1870, « un homme du *National* », ancien ami de Lamartine, de Dupont de l'Eure, d'Armand Marrast, de Marie, de Crémieux, de Garnier-Pagès, ancien adversaire de Ledru-Rollin, de Flocon, de Louis Blanc et d'Albert.

Au Quatre-Septembre, il avait cru que la Préfecture de la Seine allait lui être offerte, « mais cette vieille bergère d'Etienne Arago qui, avec la complicité de Brisson, de Floquet, de Béquet, de Mahias, et au moyen de quelques ouvriers charpentiers embrigadés pour la circonstance, avait comploté et préparé son coup longtemps à l'avance, ayant enlevé d'assaut l'Hôtel de Ville, Edmond Adam se trouva, la République venue, sans emploi et sans destination bien marquée (2) ». Il en souffrit, accepta à contre-cœur la Préfecture de police et resta l'adversaire résolu des Pyat, des Flourens et surtout de Blanqui qu'il avait en horreur. « Il n'a jamais pu, lui, à aucun moment, être pour les envahisseurs, il savait trop bien que rien n'était possible pour lui avec Blanqui, Delescluze, Pyat et leurs amis. Le souvenir des vieilles luttes et rivalités de 1848, et surtout des journées de juin, mettait tout un fleuve de sang entre eux (3). »

Quant au propos tenu par Mme Adam on peut dire, d'abord, qu'il n'est pas sorti de la bouche du Préfet

(1) Notes de M. Armand Adam.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*

de police; ensuite, il faut remarquer que, depuis quelques semaines, Edmond Adam s'emportait contre la manière de mener la défense adoptée par le Gouvernement, qu'il était très monté à cet endroit et ne se gênait pas pour le dire, tout haut, à tout le monde. Alors, rien d'étonnant à ce que son entourage fût pareillement excité contre les impuissants du Quatre-Septembre et que leur chute parût devoir être le salut de la capitale. Il ne faisait, en cela, que suivre la majorité des Parisiens qui, nous l'avons démontré, applaudit, jusqu'à sept heures du soir, au renversement du Gouvernement (1).

Aussi bien, quelques jours après le 31 octobre, quand il s'agira de voter pour ou contre le maintien au pouvoir des hommes du Quatre-Septembre, M. Edmond Adam votera *contre*, car M. Pouchet, secrétaire général de la Préfecture de police, et M. Demonbynes, secrétaire du Préfet, nous ayant déclaré avoir voté *contre*, il est probable qu'ils ont conformé leur conduite à celle de leur chef.

M. Edmond Adam a donc cru et applaudi, avec la population parisienne, à la déchéance du Gouvernement. Quand il a vu Blanqui entrer en scène, il a, comme la population, combattu le néfaste révolutionnaire (2).

Mais il a assisté aux négociations entamées par M. Dorian avec MM. Favre, Simon, Ferry et autres. Il a pensé que la transaction était valable; il l'a dit en conseil de Gouvernement; on ne l'a pas écouté, il a donné sa démission.

Or, s'il a dit que la transaction était valable, c'est que c'était vrai, car, nous le répétons, il n'aimait

(1) Mme Adam, depuis le commencement du siège, ne cessait d'attaquer et de ridiculiser le général Trochu. (Voir Mme Adam, pp. 81, 83, 113, 114, 123, 126, 127, 130, 141, 142, 145, 160 à 162, 167, 168, 170 à 172 et 190 à 193.)

(2) Voir, à ce sujet, Francis Wey, p. 123.

pas Blanqui et ses acolytes. Examinons la question à fond.

A notre avis, deux conventions ont été conclues, verbalement : la première, avec les envahisseurs et M. Dorian, d'un côté, et les prisonniers, de l'autre; la seconde, avec M. Delescluze et les envahisseurs, d'un côté, et MM. Jules Ferry et les prisonniers, de l'autre.

Quels ont été les termes de ces conventions? On ne le saura jamais. Mais le sens en était, sûrement, des élections municipales et l'amnistie pour tous.

Afin de le prouver, nous n'aurons qu'à transcrire les déclarations des principaux contractants ou témoins de ces transactions : cela vaudra mieux que les plus remarquables dissertations sur la matière.

« Une trentaine de personnes nous dirent, déclare M. Jules Simon, qu'il n'y avait qu'un moyen d'éviter un conflit, c'était de faire les élections... Quand on nous demanda de les faire à bref délai, *nous répondîmes que nous le voulions bien* (1). » — « *On promit des élections municipales* (2). »

J'étais dans le cabinet du Maire, a dit M. Dorian. « C'est là que M. Delescluze est venu me chercher, avec M. Millière, pour me charger de porter aux membres du Gouvernement une proposition de conciliation qui consistait à faire des élections municipales et à faire, de plus, des élections gouvernementales. Ils ajoutaient : nous voulons la garantie qu'aucun de nous ne sera recherché. Je suis allé dans la salle où se trouvaient les membres du Gouvernement; nous nous sommes réunis, MM. Jules Favre, Simon, plusieurs autres et moi dans une embrasure de fenêtre, et, au milieu des baïonnettes

(1) *Enq. parlem. déf. nationale*, déposition de M. Jules Simon, p. 501.
(2) Jules Simon, *Le Gouvernement de la Défense nationale*, p. 134.

qui nous entouraient, nous avons discuté et *décidé les élections* (1). » — « Le Gouvernement *décide les élections et* les promet aux maires (2). » — « Le Gouvernement était libre quand il a pris cette délibération (3). »

« Après avoir expliqué la situation générale aux membres du Gouvernement, je leur demandai de vouloir bien délibérer sur la proposition des maires. A la majorité, *il fut décidé que les élections auraient lieu* et que je pouvais l'annoncer à la foule qui se trouvait tant dans les salles environnantes que sur la place (4). » — « M. Jules Favre, avec tout le Gouvernement, avait accepté les élections. Ainsi, la nomination des magistrats municipaux (réclamée par les maires) était une chose convenue, acceptée, acquise (5).

Voilà ce qui se rapporte aux élections, voici ce qui a trait à l'impunité.

« Peu après, a dit M. Jules Ferry, M. Delescluze est descendu, *venant en parlementaire. J'ai consenti, sur sa demande, pour éviter un conflit* qui paraissait lui répugner autant qu'à moi et dont le dénouement d'ailleurs ne lui semblait pas plus douteux qu'à moi-même, à *laisser sortir de l'Hôtel de Ville les personnes qui l'occupaient au cri unique de : Vive la République!* Sous cette réserve expresse que le Gouvernement resterait en possession de l'Hôtel de Ville

(1) *Enq. parlem. déf. nationale*, déposition de M. Dorian, p. 527.
(2) *Ibid.*, p. 529.
(3) *Enq. parlem. déf. nationale*, déposition de M. Dorian, p. 529. — Il y a eu deux acceptations des élections par le Gouvernement : l'une, avant l'envahissement, quand il était presque au complet; l'autre, dans la nuit, quand il était prisonnier.
(4) *Ibid.*, déposition de M. Etienne Arago, p. 540.
(5) Jules Claretie, p. 331. — Dans le sens de l'acceptation des élections exigées par les maires : Mme Adam, p. 200. — *La République française*, n° du 31 janvier 1872. — Comte d'Hérisson, pp. 223 et 226. — Général Ducrot, t. II, pp. 43 et 44. — Voir, *suprà*, pp. 280, 318 et 319.

et que le général Tamisier, sortant le premier, présiderait au défilé (1). » Ce qui eut lieu.

« A la seconde délibération du 1er novembre, au lieu d'incliner vers l'impunité, j'ai voté au contraire pour la poursuite. Il est vrai que j'étais dans d'autres conditions que beaucoup de mes collègues *qui se croyaient tenus d'honneur, à la suite d'un compromis fait pour éviter un massacre à l'Hôtel de Ville, de maintenir leur parole* (2). »

« La transaction, *acceptée par quelques membres*, rendait difficile la tâche de la répression (3). » — « Il y a eu une espèce de concession faite de part et d'autre (4). » — « M. le procureur général, après une instruction minutieuse, a déclaré qu'en présence des engagements qui avaient été pris, il paraissait difficile de poursuivre (5). » — « Il est intervenu une transaction entre quelques membres du Gouvernement et l'insurrection. Cette transaction a même reçu son exécution, on a relâché des prisonniers. Pouvait-on, sans de graves inconvénients, revenir sur cet engagement (6) ? » — « Plusieurs membres du Gouvernement étaient au pouvoir des insurgés. On a pensé à un accord, on a tenté un arrangement, on y est parvenu. — *Un membre.* Vous rappelez-vous bien les termes de la transaction? — La vie sauve et aucune poursuite (7). » — « C'est à ce moment

(1) *Enq. parlem. déf. nationale*, déposition de M. Jules Ferry, p. 400.
(2) *Ibid.*, déposition de M. Pelletan, p. 467.
(3) *Ibid.*, déposition de M. Ernest Picard, p. 482.
(4) *Ibid.*, déposition du général Leflô, p. 629.
(5) *Ibid.*, p. 630.
(6) *Enq. parlem. sur le Dix-Huit-Mars*, déposition de M. Leblond, procureur général, p. 147.
(7) *Ibid.*, p. 153. — Voir, à ce sujet, la même déposition, pp. 151 et 152. Dans un moment, le président pose cette question : « C'est une transaction verbale, mais nous ne savons entre qui elle a été passée. » Et M. Vacherot répond : « L'intermédiaire a été M. Dorian. » (P. 152.)

(cinq heures du matin) que M. Jules Favre est arrivé à l'hôtel du Gouverneur annonçant qu'une transaction avait eu lieu et que tous les membres étaient libres (1). » — « C'est alors que M. Jules Ferry, avec une autre personne, se mit en communication avec Delescluze, Adam, je ne sais qui encore; il entra en pourparlers et il fut conclu une transaction que, pour mon compte, j'ai trouvée déplorable. On finissait par accepter toutes les conditions posées par les insurgés alors qu'on était maître de la situation, et voilà, messieurs, où recommence mon rôle direct. *Je me trouvais dans le bureau du Gouverneur lorsqu'une personne, envoyée par M. Jules Ferry, apporta au général Trochu la nouvelle qu'on avait transigé avec les insurgés* (2). » — « Il y avait eu cet engagement, *pris par M. Jules Ferry*, dans sa transaction avec les délégués, et par suite duquel il avait été convenu qu'on mettrait en liberté les individus qui avaient été arrêtés (3). » M. Garnier-Pagès ne voulait pas de poursuites. « Il a dit, en sortant, à Delescluze, de se considérer comme aussi libre que lui-même; il ne peut rétracter cette parole (4). » — « Le Trente-et-un-Octobre finit par un compromis (5). » — « Ce qui est certain, dit le colonel Ferri-Pisani, c'est qu'en bas, nous n'avons jamais douté qu'il n'y eût eu une convention d'amnistie, de conciliation et même de réconciliation (6). »

« M. Edmond Adam déclara que l'accord était réel; qu'il rendait impossible, selon lui, les arrestations ordonnées; qu'il ne pouvait y concourir comme

(1) *Enq. parlem. déf. nationale*, déposition du colonel Vabre, p. 229.
(2) *Ibid.*, déposition du général Ducrot, p. 90.
(3) *Ibid.*, p. 92.
(4) *Ibid.*, rapport de M. Chaper sur les procès-verbaux des séances du gouvernement de la Défense nationale, p. 56.
(5) Mme Edgar Quinet, p. 140.
(6) Cité par le général Ducrot, t. II, p. 64, en note.

Préfet de police et qu'il donnait sa démission (1). » Et alors, rivalisant avec M. Jules Simon dans le rôle de Basile, le général Trochu ajoute cette phrase extraordinaire : « Je crois, quant à moi, qu'il n'y a eu aucune convention définie et liant les parties, mais un *accord tacite* qui était la *conséquence* même des angoisses qui remplissaient les esprits en un tel moment (2). » Avec une pareille élasticité de principes, on comprend comment il a pu promettre à l'Impératrice de la défendre jusqu'à la mort et, en même temps, l'abandonner pour passer dans le camp de ses adversaires.

« Il est ressorti de l'instruction, dit le procureur de la République, M. Didier, que les membres du Gouvernement de la Défense nationale avaient fait des conventions avec ces gens-là... J'ai fait l'instruction avec le désir le plus ardent de la répression des méfaits dont tous ces gens étaient coupables ; ce n'est pas ma faute si des conventions avaient été faites qui ont annulé nos efforts (3). » Et plus loin : « Ce que je sais positivement, parce que cela a été déclaré par tous les témoins qui ont été entendus dans l'instruction, c'est que, pendant la nuit, alors que les émeutiers se montraient fort menaçants pour les membres du Gouvernement qui se trouvaient captifs, une convention fut faite aux termes de laquelle on considérait comme non avenu ce qui s'était passé, et il fut dit que des élections municipales auraient lieu et que le Gouvernement de la Défense nationale se soumettrait lui-même à l'élection de la population parisienne (4). »

(1) *Enq. parlem. déf. nationale*, déposition du général Trochu, p. 298. — *Ibid.*, déposition de M. Cresson, p. 33.
(2) *Ibid.*, déposition du général Trochu, p. 298.
(3) *Ibid.*, déposition de M. Didier, p. 307.
(4) *Ibid.*, p. 308. — Voir, dans le sens d'une convention ayant existé : *Ibid.*, déposition de M. Emmanuel Arago, p. 455 ; déposition de M. Dorian, p. 528 ; déposition de M. Cresson, question

L'ensemble de tous ces témoignages ne laisse pas un doute sur l'existence de la transaction acceptée, le couteau sur la gorge, par MM. Jules Favre, Jules Simon, Garnier-Pagès, en pleine liberté, par M. Jules Ferry. C'est, également, en pleine liberté, que tout le Gouvernement, avant l'irruption de la canaille des faubourgs, avait déféré au vœu, ou mieux, à l'ordre des maires lui demandant des élections immédiates.

Il n'y a donc plus lieu de démontrer que M. Jules Ferry malmène impudemment la vérité quand il soutient qu'il n'y a pas eu de transaction ; mais la question est de savoir si le Gouvernement a bien fait de ne pas tenir compte de cette transaction et de faire exercer des poursuites inutiles, puisqu'elles n'ont pas abouti. *Telum imbelle sine ictu.*

Voici notre opinion.

D'abord, quant à la valeur des transactions, nous les séparons. Nous considérons l'engagement pris, par le Gouvernement tout entier, envers l'envoyé des maires, comme valable. En effet, il a été pris librement, il était la résultante de l'état d'esprit de la quasi-unanimité de la population. Le Gouvernement a donc eu tort de le violer et, bien que nous ne pensions pas qu'il serait sorti rien de bon d'une Commune ou d'une pseudo-Commune, le résultat

à lui posée, p. 49; déposition de M. Hémar, avocat général, pp. 255 à 257; déposition du général Ducrot, p. 92; déposition du général Trochu, p. 289. — *Ibid.*, rapport de M. Daru, pp. 217 à 219 et 225. — *Ibid.*, déposition du colonel Dauvergne, p. 300. — *Ibid.*, Compte rendu du Trente-et-un-Octobre par M. Millière; Pièces diverses, pp. 40 à 42. — *Ibid.*, déposition de M. Vacherot, p. 392. — *Enq. parlem. sur le Dix-Huit-Mars*, rapport de M. de La Rochethulon, p. 398. — Mme Adam, pp. 217, 228 à 230 et 237. — *La République française*, n° du 31 janvier 1872. — *La France*, n° du 7 novembre 1870. — *Le Rappel*, n° du 7 novembre 1870. — *L'Avenir national*, n° du 7 novembre 1870. — Comte d'Hérisson, pp. 232 et 233. — Gustave Flourens, pp. 152 et 153. — Francis Wey, p. 145. — A. du Mesnil, pp. 143 et 144. — Etienne Arago, pp. 279 et suivantes. — Voir, *suprà*, pp. 262, 263, 268, 280 et 310.

n'eut toujours pas été pire que celui obtenu par les hommes du Quatre-Septembre, attendu qu'ils n'ont su nous épargner ni la lamentable capitulation de janvier, ni la Commune de mai, avec toutes ses horreurs (1).

S'il s'agit de la deuxième transaction, celle faite avec les insurgés, dans la nuit, nous déclarons qu'en fait et en droit elle était nulle. Aussi bien, il va de soi qu'on ne peut engager les autres, et que la violence vicie tous les contrats. Dans ces conditions, M. Jules Ferry n'avait pas la faculté de lier le Gouvernement tout entier, et MM. Favre, Simon, Garnier-Pagès n'étaient pas tenus d'exécuter une convention imposée la baïonnette sur la poitrine et le canon du revolver sur la tempe (2).

Mais, si les contrats sont nuls par le fait de la violence, ils deviennent valables quand, cette violence ayant cessé, ils sont exécutés par les parties, sans protestations d'aucune sorte. Lors donc que, le 1er novembre, au matin, MM. Jules Ferry et Adam faisaient mettre en liberté les insurgés prisonniers, lorsque MM. Favre, Simon, Tamisier, sortaient, bras dessus bras dessous, avec MM. Blanqui, Flourens, Delescluze et Millière, lorsque, le Gouvernement, réuni, le matin, décidait qu'il n'y aurait pas de poursuites, ils ratifiaient tous, ainsi, des engage-

(1) « Le Quatre-Septembre, qui fut une faute, étant fait, et ayant eu les résultats que vous avez si bien racontés, le Trente-et-un-Octobre, fut-il lui-même une faute, était de même inévitable. Qu'en serait-il résulté, s'il eut réussi? Rien de mieux, sans doute, que ce que nous avons eu; mais rien, non plus, à coup sûr, de plus écœurant, de plus humiliant, de plus honteux. » (Notes de M. Armand Adam.) — « Sans avoir la moindre illusion sur les hommes du Quatre-Septembre, je craignais que ceux qui voulaient les remplacer ne fissent pis encore. » (*Enq. parlem. déf. nationale*, déposition de M. Maurice Joly, p. 5.)

(2) « Les membres du Gouvernement n'avaient pu prendre d'engagement pendant qu'ils étaient prisonniers, ou du moins, ils n'avaient pu en prendre de valables. » (*Enq. parlem. déf. nationale*, déposition du général Ducrot, p. 93.)

ments jusque là sans valeur, ils leur donnaient une force singulière, en droit et en équité, et voilà comment les insurgés ont pu soutenir, avec raison, que le Gouvernement avait manqué à sa parole, voilà pourquoi le parquet n'a pas cru pouvoir poursuivre.

Non seulement il n'aurait pas fallu laisser librement sortir MM. Blanqui, Flourens et Cie, non seulement il n'aurait pas fallu remettre en liberté les gredins de Tibaldi, qu'on avait fait prisonniers, mais il fallait les déférer au conseil de guerre. Seulement, pour cela, il faut soi-même n'être pas sans reproche, il ne faut pas avoir de précédents contre soi, il faut ne pas sentir combien sont justes les griefs que les citoyens ont contre un gouvernement sans vigueur, il faut pouvoir oublier que, la veille, c'était la totalité de la population qui réclamait la déchéance des incapables, justification indirecte de la violence des envahisseurs; en un mot, il faut sentir sa conscience tranquille, son droit certain, sa foi dans le succès inébranlable, son dévouement sans bornes, sa capacité reconnue par tous. Hélas! que le Gouvernement du Quatre-Septembre était loin de tout cela!

Il n'y a pas à chercher une autre explication de ses tergiversations, de ses contradictions, de son manque de parole à propos des événements du Trente-et-un-Octobre. Encore sous le coup de l'effondrement de l'après-midi, il se trouvait trop heureux, le lendemain matin, de n'avoir pas sombré sans remise, au milieu de la tourmente; quand il s'est vu, de nouveau, accepté par la Garde nationale, son audace relative a cru en raison directe de la défaite méritée des socialistes; sa mémoire s'est troublée en même temps, il n'a plus vu que le vice de ses engagements sans se rappeler leur ratification, et il a ordonné des poursuites d'autant plus inop-

portunes qu'elles n'ont été suivies d'aucune sanction et n'ont eu d'autre résultat que de faire constater l'impuissance du Gouvernement au point de vue de la répression des crimes les mieux caractérisés. En cela, comme pour le reste, ces gens-là donnaient leur mesure, et l'on conviendra qu'elle n'était pas à la hauteur de la redoutable crise que subissait la France.

La peur des révolutionnaires paralysait les plus résolus; après s'être servi des violents pour attaquer l'Empire, ils étaient, à leur tour, attaqués sans merci et mis dans l'impossibilité, par leur propre faute, de prendre les mesures qui auraient sauvé le pays. C'était la faiblesse de ce gouvernement, c'était le vice de la situation, c'est le vice de toute situation où la foule est maîtresse.

Déjà, la démagogie coulait à pleins bords. Elle déborde aujourd'hui et, bientôt, inondera tout de ses flots bourbeux. Quand elle se retirera, effrayée et victime elle-même de ses excès, que de cadavres, que de ruines matérielles et morales elle laissera après elle! Alors le temps de César sera venu.

C'est bien à la France actuelle que s'applique le vers de la Fontaine :

Malheureux les États tombés dans son erreur !

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I

Voici une preuve que les révolutionnaires n'ont pas de patrie, qu'ils reçoivent les ordres de l'étranger et que c'est leur comité international qui décide du côté de quel belligérant ils doivent se ranger. On y verra également avec quelle désinvolture ces hommes oublient de faire leur service militaire en temps de paix et en temps de guerre. Nous tirons cette preuve de paroles prononcées par M. Lafargue, élu député du Nord, en novembre 1891, auquel on reprochait de n'être pas Français, et qui avait, quelques jours après son élection, l'entretien suivant avec un reporter du *XIXe Siècle*

Le rôle de M. Lafargue en 1871

On se pose partout cette question : Comment se fait-il que vous n'ayez pas été incorporé en 1870, alors que tous les jeunes gens de votre âge faisaient partie de la mobile?

— Je vous dirai tout à l'heure de quelle manière j'ai servi mon pays pendant la guerre.

Pour ce qui est de mon insouciance au sujet de mon service militaire en 1863 ou 1864, il faut vous rappeler l'état d'esprit de toute la jeunesse républicaine à cette époque, que la guerre a faite si lointaine. Nous étions tous pour la

supression des armées permanentes, et surtout nous ne goûtions guère les charmes de l'état militaire au service de l'Empire. *Tant mieux pour ceux qui échappaient à cette servitude; loin de les blâmer, dans le parti, on enviait leur chance.*

Mais j'ai servi la République et la patrie pendant la guerre. *Je n'ai pas été un fusil de plus dans la masse, non;* mais je crois avoir été plus que cela. *Le conseil central de l'Internationale, dont j'étais, s'était prononcé pour la France contre la Prusse, dès que l'Empire eût été abattu.* L'*Internationale* fit appel à ses adhérents, et tous ceux qui le purent vinrent de Suisse, d'Italie, de Belgique, d'Allemagne même, prendre du service dans les armées françaises, en lutte contre l'envahisseur.

Le Gouvernement de la Défense nationale sut alors quelle part active je pris au ralliement de tous les républicains d'Europe autour de la République française, et, lorsqu'on voulut entraver mon action, il s'y opposa, sachant bien quels services je rendais au pays en lui amenant des défenseurs.

(*XIX*e *Siècle*, n° du 18 novembre 1891.)

II

Troupes de Saint-Denis.

Avant la réunion du corps d'armée de Saint-Denis au commandement des forts de Saint-Denis (La Briche, Double-Couronne, Aubervilliers et batteries de Saint-Ouen), les troupes de ce commandement avaient été placées sous le commandement du général Carey de Bellemare. Leur composition d'alors était la suivante :

1re Brigade.

LAVOIGNET, général de brigade.

34e d'infanterie de marche.

14e, 15e, 16e, 17e, 18e bataillons de mobiles de la Seine.

Francs-tireurs de la Presse.

2e Brigade.

HANRION, colonel.

HANRION, sous-lieutenant d'état-major, officier d'ordonnance (tué), puis PREVOST, sous-lieutenant au 135e de ligne.

Un détachement de fusiliers marins.

35e régiment d'infanterie de marche.

1er, 2e, 10e, 11e bataillons de mobiles de la Seine.

3e Brigade (*dite de réserve*).

PEIN, colonel.

28e de marche, 12e et 13e bataillons de mobiles de la Seine (1).

(1) Jules Richard. *Annuaire de la guerre de 1870-1871, Siège de Paris*, p. 62.

III

Répartition des 1,600 braves qui défendirent le Bourget.

128e de ligne.

700 hommes.

Brasseur, commandant.

Lemercier et Corta, lieutenants.

Monnier et Marchand, sous-lieutenants.

12e bataillon des mobiles de la Seine.

200 hommes.

Ernest Baroche, commandant.

E. O'Zou de Verrie, Ain, Cavellini, capitaines.

Girard de Cailleux, Carré, Sevin-Desplaces, lieutenants.

Dyonnet, Siat, sous-lieutenants.

14e bataillon des mobiles de la Seine.

450 hommes.

Capitaine Faurez, commandant (1).

Henri Bouet, A. Girard, Walter, Bocquet, Carrère, capitaines.

Meunier, Loiseau, lieutenants.

V. Carrère, Descepeaux, E. Schmells, Expert, Semery, Morel, sous-lieutenants.

(1) On sait que le lieutenant-colonel Roussan et le commandant Jacob, officiers supérieurs du 14e bataillon, avaient jugé à propos de disparaître au moment de l'affaire (Voir, *suprà*, p. 137).

Francs-tireurs de la Presse.

190 hommes.

Capitaine Bouleau, commandant (1).
F. Dumonteil, capitaine.
E. Jourcled, capitaine adjudant-major.
Ch. Solon, J. Lemelle, L. Vallée, lieutenants.
A. Joffroy, A. Naturel, sous-lieutenants (2).

On voit qu'il n'était resté que deux officiers supérieurs : les commandants Brasseur et Baroche. Tous les autres : colonels, lieutenants-colonels et commandants avaient bravement suivi les fuyards.

(1) Qu'était devenu le commandant Amédée Rolland? Il n'était pas au Bourget. Où était-il?
(2) O'Zou de Verrie, pp. 26 à 28.

IV

Lettre de Delescluze.

« GÉNÉRAL,

« Au moment où je vous quittais, on m'apporte (*sic*) le journal où se trouve encore votre nom. J'ai arrêté le tirage. 400 numéros seulement étaient sortis.

« J'en suis plus désolé que je ne saurais le dire.

« Veuillez croire à tous mes regrets et recevoir mes excuses bien sincères.

« Demain, le *Réveil* vous donnera pleine et entière satisfaction.

« J'ai vu votre face, j'ai serré votre main et je serais bien malheureux si vous n'acceptiez pas l'expression sincère et loyale de mes regrets.

« Veuillez agréer l'assurance de ma parfaite considération.

« CH. DELESCLUZE (1). »

(1) Lettre à nous communiquée par le général de Bellemare.

AUTEURS & DOCUMENTS CITÉS & CONSULTÉS

A

ADAM (Armand). *Quelques renseignements historiques.* Notes à nous remises par M. Armand Adam, frère de M. Edmond Adam, ancien Préfet de police.

ADAM (Mme Edmond), Juliette Lamber. *Le Siège de Paris, journal d'une Parisienne;* Paris, Michel Lévy frères, 1873.

AMBERT (général). *Histoire de la guerre de* 1870-1871; Paris, Plon, 1873.

AMBERT (général). *Gaulois et Germains, Récits militaires, Le siège de Paris;* Paris, Bloud et Barral.

A PARIS PENDANT LE SIÈGE, *par un Anglais membre de l'Université d'Oxford;* traduction, notes et documents par Félix Sangnier; Paris, Ollendorff, 1888.

ARAGO (Etienne), ancien maire de Paris. *L'Hôtel de Ville de Paris au Quatre-Septembre et pendant le Siège;* Paris, Hetzel et Cie.

ARMÉE SANS CHEF (L'). Paris, Champion, 1891.

ARNOUVILLE (René Choppin d'). Lettre à nous adressée le 31 décembre 1892.

AVENIR NATIONAL (L'), no du 7 novembre 1870.

B

BALLUE (A.). Rédacteur du *Progrès de Lyon* (ancien député, ancien président de la Commission de réorganisation de l'armée). *Les zouaves à Paris pendant le siège, souvenirs d'un zouave;* Paris, Lechevalier, 1872.

Bellemare (général de). *Les Trois journées du Bourget;* Paris, Dentu, 1871. — Cette brochure n'a pas été mise en vente.

Bellemare (général de). Rapport sur les combats du Bourget.

Bellemare (général de). Rapport confidentiel au Gouverneur.

Bellemare (général de). Note inédite sur le combat de la Malmaison.

Berthaut (général). *Principes de stratégie;* Paris, Dumaine, 1881.

Besson (Charles), commandant du 3e bataillon de la Seine-Inférieure. *Histoire d'un bataillon de mobiles;* Paris, Lachaud, 1872.

Blocus de Paris (Le) *et la Première armée de la Loire*, par A. G., ancien élève de l'Ecole polytechnique (commandant Grouard). Première partie, depuis la capitulation de Sedan jusqu'à la capitulation de Metz; Paris, Baudoin, 1889.

Blume (major au grand état-major prussien). *Opérations des armées allemandes depuis la bataille de Sedan jusqu'à la fin de la guerre*, d'après les documents officiels du grand quartier général : traduit de l'allemand par E. Costa de Serda, capitaine d'état-major; Paris, Dumaine, 1872.

Bonnet (Félix), chef d'escadron d'artillerie. *Guerre franco-allemande, Résumé et commentaires de l'ouvrage du grand état-major prussien;* Paris, Baudoin, 1882.

Borrego (A.). *Le général Trochu devant l'histoire;* extrait du *Diario del sitio de Paris;* traduit de l'espagnol par Louis Gerdebat; Paris, Librairie Générale.

Busch (D. Moritz), secrétaire particulier de M. de Bismarck. *Le comte de Bismarck et sa suite pendant la guerre de France* 1870-1871 ; traduit de l'allemand avec l'autorisation spéciale de l'auteur; Paris, Dentu, 1880.

C

Caise (Albert). *La vérité sur la garde mobile de la Seine et les combats du Bourget;* Paris, Glady frères, 1872.

Caise (Albert). Voir *Le National.*

CALLET (Auguste), ancien membre de l'Assemblée nationale. *Les Origines de la troisième République;* Paris, Savine, 1889.

CASSE (baron A. DU). *La Guerre au jour le jour*, 1870-1871; Paris, Dumaine, 1875.

CECCALDI (colonel COLONNA), sous-chef d'état-major des Gardes nationales de la Seine pendant le siège. *Lettres militaires du siège;* Paris, Plon, 1872.

CHAPER. Voir Enquête parlementaire sur les actes du gouvernement de la Défense nationale.

CLARETIE (Jules). *Histoire de la Révolution de* 1870-1871; Paris, Librairie Illustrée.

CHEVALET (Emile). *Mon journal pendant le siège et la Commune, par un bourgeois de Paris;* 2e édition, Paris, Librairie des Contemporains, 1871.

COMBAT (LE), nos des 27 et 28 octobre 1870.

CONCHARD-VERMEIL. Voir Wurtemberg (duc Guillaume de).

CORNUDET (Michel). *Journal du siège de Paris;* Paris, Douniol, 1872.

COSTA DE SERDA. Voir Blume, et *Guerre franco-allemande.*

D

DALSÈME (A.-J.). *Paris sous les obus;* Paris, Chamerot, 1883.

DARU. Voir Enquête parlementaire sur les actes du gouvernement de la Défense nationale.

DELÉROT (E.). *Versailles pendant l'occupation;* Paris, Plon, 1873.

DELPIT (Martial). Voir Enquête parlementaire sur l'insurrection du Dix-Huit-Mars.

DICHARD (Henri). *Une page de l'histoire du siège de Paris par les Prussiens. La Première affaire du Bourget par un garde mobile.* Paris, Rochette, 1871; 1re édition.

DICHARD (Henri). *Une page de l'histoire du siège de Paris par les Prussiens. La Première affaire du Bourget* (30 *octobre* 1870) *par un garde mobile;* Paris, Mauger, Capart et Cie, 1871; 2e édition.

DICHARD (Henri). Lettre inédite. A nous communiquée par le général de Bellemare.

Ducrot (général). *La Défense de Paris*, 1870-1871; Paris, Dentu, 1877.

Duquet (Alfred). *Frœschwiller*, *Châlons*, *Sedan;* Paris, Charpentier, 1880.

Duquet (Alfred). *Paris, Le Quatre-Septembre et Châtillon;* Paris, Charpentier, 1890.

Duquet (Alfred). *Paris, Chevilly et Bagneux;* Paris, Bibliothèque Charpentier, 1891.

Duquet (Alfred). *Journal de la guerre de* 1870-1871. (Inédit.)

Duret (Théodore). *Histoire de Quatre ans;* Paris, Charpentier, 1878.

Dussieux (L.), professeur honoraire à l'Ecole militaire de Saint-Cyr. *Histoire générale de la guerre de* 1870-1871 ; Paris, Victor Lecoffre, 1881 ; 3e édition.

E

Enquête parlementaire sur les actes du Gouvernement de la Défense nationale ; Versailles, imprimerie Cerf et fils, 1873.

— Rapport de M. Chaper sur le gouvernement de la Défense à Paris, au point de vue militaire.

— Rapport de M. Chaper sur les procès-verbaux des séances du gouvernement de la Défense nationale.

— Rapport de M. Daru.

— Dépositions des témoins.

Enquête parlementaire sur l'insurrection du Dix-huit-Mars ; Versailles, Cerf, 1872.

— Dépositions des témoins.

— Rapport de M. Vacherot.

— Rapport de M. Martial Delpit.

— Rapport de M. de La Rochethulon.

Empire et la Défense de Paris (L'). Voir Trochu (général).

F

Fabre (colonel). *Précis de la guerre franco-allemande;* Paris, Plon, 1875.

FARCY (Camille). *Histoire de la guerre de 1870-1871*; Paris, Dumaine, 1872.

FAURE (LE). Voir Le Faure.

FAVRE (Jules), de l'Académie française. *Gouvernement de la Défense nationale, du* 30 *juin au* 31 *octobre* 1870; Paris, Plon, 1871.

FAVRE (Jules), de l'Académie française. *Gouvernement de la Défense nationale du* 31 *octobre* 1870 au 28 *janvier* 1871; Paris, Plon, 1872.

FERRY (Jules). Voir Lettre de M. Jules Ferry.

FIDUS (JOURNAL DE), Eugène Loudun. *La Révolution de septembre, Paris assiégé;* Paris, Savine, 1889.

FILIPPI (W.). Voir Robolski.

FIX (colonel). *Le Service dans les états-majors;* Paris, Berger-Levrault et Cie, 1891.

FLÈTRES (H. DE). *L'Education de l'infanterie française;* Paris, Direction du *Spectateur militaire*, 1887.

FLOURENS (Gustave). *Paris livré;* Paris, Lacroix, Verbœkhoven et Cie, 1871.

FRANCE (LA), nos des 24 octobre, 7 novembre 1870 et 29 avril 1879.

FRÉDÉRIC III. Voir *Tagebuch* (le).

FRITSCH (capitaine). Voir Gœtze.

G

GAMBETTA (*Dépêches, circulaires, décrets, proclamations et discours de Léon*), membre du Gouvernement de la Défense nationale, ministre de l'Intérieur et de la Guerre (4 septembre 1870-6 février 1871), publiés par M. Joseph Reinach; Paris, Charpentier, 1886.

GARNIER (Francis). *Le siège de Paris, journal d'un officier de marine attaché au *** secteur*; Paris, Delagrave, 1885.

GAZETTE DES TRIBUNAUX, nos des 16 et 17 février 1872.

GERDEBAT (Louis). Voir Borrego.

GŒTZE (Adolphe), capitaine du génie prussien, attaché au comité du génie et professeur à l'Académie de guerre. *Opérations du corps du génie allemand*, travail rédigé par ordre supérieur et d'après les documents officiels; traduit de

l'allemand par MM. Grillon et Fritsch, capitaines du génie au dépôt des fortifications; Paris, Dumaine, 1873.

GOLTZ (baron COLMAR VON DER), commandant dans le grand état-major allemand. *La Nation armée;* traduit, avec l'autorisation de l'auteur, par Ernest Jæglé, professeur à l'Ecole militaire de Saint-Cyr; Paris, Hinrichsen et C[ie], 1884.

GONCOURT (*Journal des*). Paris, Bibliothèque Charpentier, 1890.

GRILLON (capitaine). Voir Gœtze.

GROUARD (commandant). Voir Blocus de Paris (Le).

GUERRE DE 1870-1871 (LA). *Résumé historique;* traduit de l'allemand; Paris, Berger-Levrault, 1888. — C'est le livre classique des écoles allemandes.

GUERRE FRANCO-ALLEMANDE DE 1870-1871 (LA), rédigée par la section historique du grand état-major prussien; traduction de M. le commandant E. Costa de Serda; Paris; Dumaine, 1878.

H

HANRION (général). Lettres inédites à nous adressées les 24 janvier, 2 et 6 novembre 1892.

HARDY (commandant). Voir Pierron (général).

HENNEBERT (lieutenant-colonel). Voir Sarrepont (major H. de).

HÉRISSON (comte D'). *Journal d'un officier d'ordonnance;* Paris, Ollendorff, 1885.

HISTOIRE CRITIQUE *du siège de Paris par un officier de marine ayant pris part au siège;* Paris, Dentu, 1871.

HISTORIQUE DU 1[er] RÉGIMENT D'INFANTERIE DE BASSE-SILÉSIE, N° 46, par le capitaine Münnich; in-8°; Bibliothèque nationale, M, 2842. Traduction de M. Stanislas Mouillard.

HISTORIQUE DU 3[e] RÉGIMENT DE GRENADIERS DE LA GARDE (Reine-Elisabeth); Berlin, 1881; Bibliothèque nationale; in-8°, M, 383. Traduction de M. Stanislas Mouillard.

HISTORIQUE DU BATAILLON DES CHASSEURS DE LA GARDE ROYALE, par Arnold, baron de Horst, second lieutenant; Berlin, 1882. Bibliothèque nationale, in-8°, M, 3005. Traduction de M. Stanislas Mouillard.

HISTORIQUE DU RÉGIMENT DES FUSILIERS DE LA GARDE, par

Mülbe; Berlin, 1876; Bibliothèque nationale, in-8°, M, 417. Traduction de M. Stanislas Mouillard.

HISTORIQUE DU 128e RÉGIMENT D'INFANTERIE; Paris, Lavauzelle, 1890.

HISTORIQUE DU 135e DE LIGNE POUR LA CAMPAGNE DE 1870. Ministère de la Guerre. Archives historiques. Manuscrit.

HOHENLOHE-INGELFINGEN (prince KRAFT DE), général d'infanterie à la suite de l'armée, aide de camp général de Sa Majesté l'Empereur et Roi. *Lettres sur l'Infanterie*, traduites par Ernest Jæglé, professeur à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr; Paris, Westhausser, 1885.

HORST (Arnold, baron de). Voir Historique du bataillon de chasseurs de la Garde royale.

I

ILLUSTRIRTE ZEITUNG, n° du 10 novembre 1870.

INDÉPENDANT RÉMOIS (L'), n° du 28 novembre 1871. — L'auteur de l'article est un des témoins de l'envahissement de l'Hôtel de Ville, et occupait une place de confiance près d'un haut fonctionnaire.

INDY (Vincent D'). *Histoire du 105e bataillon de la garde nationale de Paris en* 1870-1871, *par un engagé volontaire dudit bataillon, âgé de dix-neuf ans*; Paris, Douniol, 1872.

IUNG (général). *Stratégie, Tactique et Politique*; Paris, Charpentier, 1890.

J

JAEGLÉ (Ernest). Voir : Hohenlohe-Ingelfingen (prince de); Moltke; Goltz.

JOUAUST (D.), rédacteur. *Tablettes quotidiennes du siège de Paris, raconté par Lettre-Journal;* Paris, Librairie des Bibliophiles, 1871.

JOURNAL DE PARIS, n° du 9 mai 1871.

JOURNAL DU SIÈGE *par un bourgeois de Paris*, 1870-1871; Paris, Dentu, 1872.

JOURNAL OFFICIEL, nos des 22, 25, 29, 30 et 31 octobre; 2, 7, 19 et 23 novembre 1870.

L

Lafosse (H. de). *A bâtons rompus. Tableau de Paris depuis la déclaration de guerre jusqu'à la signature de la paix*, 1870-1871 ; Paris, imprimerie Paul Dupont, 1871.

Lecomte (Ferdinand), colonel fédéral suisse. *Relation historique et critique de la guerre franco-allemande en* 1870-1871 ; Paris, Tanera, 1874.

Legouvé (Ernest). *De l'Alimentation morale pendant le siège*, conférence faite au Théâtre-Français et au Collège de France; Paris, Hetzel, 1870.

Le Faure (Amédée). *Histoire de la guerre franco-allemande*, 1870-1871 ; Paris, Garnier frères, 1875.

Lettre de M. Jules Ferry, écrite le 10 décembre 1871.

Loudun (Eugène). Voir Fidus.

M

Maquest (Pierre), archiviste de la ville de Tournai (Belgique), conservateur des archives de l'Etat. *La France et l'Europe pendant le siège de Paris*, 18 *septembre* 1870, 28 *janvier* 1871. *Encyclopédie politique, militaire et anecdotique*, avec une préface de M. E. Spuller, député de la Seine; Paris, Ghio, 1877.

Marthold (Jules de). *Memorandum du siège de Paris*, 1870-1871 ; Paris, Charavay, 1884.

Martin (Lettre du colonel) au général de Bellemare.

Mazade (Charles de). *La Guerre de France* 1870-1871 ; Paris, Plon, 1875.

Meckel (J.), officier supérieur d'état-major. *Les Éléments de la Tactique;* traduit de l'allemand par H. Monet, lieutenant breveté au 123e régiment d'infanterie; Paris, Westhausser, 1887.

Meffray (colonel, comte de). *Les Fautes de la Défense de Paris;* Paris, Lacroix, Verbœckhoven et Cie, 1871 ; 2e édition.

Michel (Adolphe). *Le Siège de Paris*, 1870-1871 ; Paris, Courcier, 1871.

Moland (Louis). *Par ballon monté, Lettres envoyées de Paris pendant le siège;* Paris, Garnier frères, 1872.

Molinari (G. de), rédacteur du *Journal des Débats*. *Les Clubs rouges pendant le siège de Paris;* Paris, Garnier frères, 1871.

Moltke (maréchal, comte de). *La Guerre de* 1870; édition française, par E. Jæglé, professeur à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr; Paris, Le Soudier, 1891.

Monet (lieutenant). Voir Meckel.

Moniteur prussien, novembre 1870.

Morillon (A.), ancien chef du bureau de l'approvisionnement de la Préfecture de la Seine. *L'approvisionnement de Paris en temps de guerre, souvenirs et prévisions ;* Paris, Perrin et Cie, 1888.

Mouillabd (Stanislas). Voir : Historique du 1er régiment d'infanterie de Basse-Silésie; Historique du 3e régiment de grenadiers de la Garde, Reine-Elisabeth; Historique du bataillon de chasseurs de la Garde; Historique du régiment des fusiliers de la Garde.

Mulbe. Voir Historique du régiment des fusiliers de la Garde.

Münnich. Voir Historique du 1er régiment d'infanterie de Basse-Silésie.

N

National (Le), n° du 31 octobre 1870.

Neukomm (Edmond). *Les Prussiens devant Paris*, d'après les documents allemands; Paris, Librairie de la Société des Gens de Lettres.

Niemann (A.). *La Campagne de France*, 1870-1871 ; traduction de M. Stiedel, lieutenant de vaisseau; manuscrit de la bibliothèque du Cercle militaire de Paris; A, II, d, 120.

Nouvelle Gazette de Prusse, n° du 5 janvier 1871.

O

O'Zou de Verrie, *Les Trois journées du Bourget*; Paris, Rouquette, 1871.

O'Zou de Verrie (capitaine Ernest). Rapport sur le combat du Bourget. (Inédit; à nous communiqué par le général de Bellemare.)

P

Patrie (La), nº du 22 octobre 1870.

Patrie en danger (La), nº du 4 novembre 1870.

Pierron (général). *Méthodes de guerre actuelles, et vers la fin du* XIXº *siècle*; Paris, Dumaine, 1881.

Pouchet (Georges), professeur au Muséum, ancien secrétaire général de la Préfecture de police sous M. Edmond Adam. *Relation de la Journée du Trente-et-un-Octobre.* Manuscrit inédit.

Q

Quinet (Mme Edgar). *Paris, journal du siège;* Paris, Dentu, 1873.

R

Reinach (Joseph). Voir Gambetta.

Rendu (Ambroise), ancien officier de mobiles. *Campagne de Paris, souvenirs de la Mobile* (6e, 7e *et* 8e *bataillons de la Seine*); Paris, Didier, 1872.

République française (La), nos des 28 et 31 janvier 1872. — Les Variétés des numéros que nous citons, intitulées : *Notes pour l'histoire du* 31 *octobre* 1870, ont été sinon écrites, du moins inspirées et approuvées par M. Gambetta.

Revue des Deux Mondes, nº du 1er avril 1871.

Richard (Jules). *Annuaire de la guerre de* 1870-1871 ; *Siège de Paris*; Paris, Dentu, 1889.

Robinet de Cléry. *Les Avant-Postes pendant le siège de Paris;* Paris, Palmé, 1887.

Robolski (Hermann). *Le siège de Paris raconté par un Prussien ;* traduction de W. Filippi, inspecteur principal aux chemins de fer de l'Est; Paris, Lachaud, 1871.

Rochetulon (de La). — Voir Enquête parlementaire sur l'Insurrection du Dix-Huit-Mars.

Roncière-le Noury (vice-amiral de la). *La Marine au siège de Paris;* Paris, Plon, 1874.

Rousset (commandant L.). *Les Combattants de* 1870-1871 ; Paris, Librairie Illustrée.

RUSSELL. Voir Maquest.

RUSTOW. *Guerre des frontières du Rhin;* traduit de l'allemand par Savin de Larclause, colonel du 1er lanciers; Paris, J. Dumaine, 1871.

S

SANGNIER (Félix). Voir *A Paris pendant le siège.*

SARCEY (Francisque). *Le Siège de Paris;* Paris, Lachaud, 1871.

SARREPONT (major H. DE). (Colonel Hennebert). *Histoire de la Défense de Paris en* 1870-1871; Paris, Dumaine, 1872.

SARREPONT (major H. DE). *Le Bombardement de Paris par les Prussiens en janvier* 1871; Paris, Didot, 1872.

SAVIN DE LARCLAUSE. Voir Rustow.

SCHULER (P.). *Journal d'un Suisse pendant le siège de Paris,* 15 septembre 1870-30 janvier 1871; Bienne.

SÉNEVAS (M. DE). *Le Siège de Paris, souvenirs personnels d'un volontaire;* Evreux, Auguste Hérissey, 1871.

SIÈCLE (XIXe), no du 18 novembre 1891.

SIMON (Jules), de l'Académie française. *Souvenirs du Quatre-Septembre, Le Gouvernement de la Défense nationale;* Paris, Calmann Lévy, 1876.

SPULLER. Voir Maquest.

STIEDEL. Voir Niemann.

SUEUR (Dr H.). *Etude sur la mortalité à Paris pendant le siège;* Paris, Sandoz et Fischbacher, 1872.

T

TAGEBUCH (LE). Mémoires authentiques de Frédéric III, rassemblés et complétés. Traduction exacte de la *Deutsche Rundschau;* Paris, imprimerie Faustin Gaudois, 1888.

THIAUDIÈRE (Edmond). *La Décevance du vrai;* notes d'un pessimiste; préface par Eugène Ledrain; Paris, Westhausser, 1893.

TEMPS (LE), nos des 23, 25 et 27 octobre 1870.

THOUMAS (général). *Les Transformations de l'armée française;* Paris, Berger-Levrault et Cie, 1887.

THOUMAS (général). *Mes souvenirs de Crimée,* 1854-1856; Librairie Illustrée.

TOUDOUZE (Gustave). *Le Pompon vert;* Paris, Hâvard, 1887.

TROCHU (général). *Une page d'histoire contemporaine devant l'Assemblée nationale;* Paris, Dumaine, 1871.

TROCHU (général). *La Politique et le Siège de Paris;* Paris, Hetzel.

TROCHU (général). *L'Empire et la Défense de Paris devant le jury de le Seine.* Introduction et conclusion par le général Trochu; Paris, J. Hetzel et Cie, 1872.

V

VACHEROT. Voir Enquête parlementaire sur l'Insurrection du Dix-Huit-Mars.

VANDEVELDE (colonel). *Commentaires sur la guerre de* 1870-1871; Bruxelles, Muquardt, 1872.

VINOY (général). *Siège de Paris, Opérations du* 13e *corps et de la* 3e *armée*; Paris, Plon, 1874.

VIOLLET-LE-DUC (E.), ex-lieutenant-colonel de la Légion auxiliaire du génie. *Mémoire sur la défense de Paris;* septembre 1870-janvier 1871; Paris, Vve A. Morel et Cie, 1871.

VITET (L.), de l'Académie française. *Deuxième lettre sur le siège de Paris*, adressée à M. le directeur de la *Revue des Deux Mondes*, le 15 novembre 1870; Paris, Sauton, 1870.

W

WARREN (vicomte DE), ancien capitaine d'artillerie; *Tactique des armées prussiennes;* Paris, Berger-Levrault, 1873.

WEY (Francis). *Chronique du siège de Paris* 1870-1871; Paris, Hachette, 1871.

WURTEMBERG (duc Guillaume DE). *Mode d'attaque de l'infanterie prussienne dans la campagne de* 1870-1871; traduit de l'allemand par M. Conchard-Vermeil, lieutenant au 13e régiment provisoire d'infanterie; Paris, Tanera, 1871.

Wyrouboff (G.), directeur de la *Philosophie positive*. *Opinion d'un civil sur la Défense de Paris;* Paris, Armand Lechevalier, 1872.

X

X. (Lettre à nous adressée, le 18 juillet 1892, par le général), présent à l'affaire du Bourget. Nous dirons plus tard le nom de ce général.

TABLE

Paris. — Imprimerie L. Maretheux, 1, rue Cassette.

OUVRAGES HISTORIQUES ET MILITAIRES

GÉNÉRAL F. CANONGE

Histoire militaire contemporaine............ 2 vol.

ALFRED DUQUET

La Guerre d'Italie (1859) (2e mille)................ 1 vol.
Frœschwiller, Châlons, Sedan (4e mille)...... 1 vol.

METZ

Les Grandes Batailles (3e mille)................ 1 vol.
Les Derniers Jours de l'Armée du Rhin (2e mille).. 1 vol.

PARIS

Ouvrages couronnés par l'Académie française (Prix Berger)

Le Quatre Septembre et Châtillon (3e mille)... 1 vol.
Chevilly et Bagneux (2e mille).................. 1 vol.
La Malmaison, Le Bourget et le Trente et un Octobre (2e mille)........................ 1 vol.
Thiers, le Plan Trochu et L'Haÿ (2e mille). 1 vol.
Les Batailles de la Marne (2e mille)........... 1 vol.
Second Échec du Bourget et Perte d'Avron, 9-31 décembre (2e mille).............................. 1 vol.
Le Bombardement et Buzenval (2e mille)...... 1 vol.

GALLI

L'Armée française en Égypte (1798-1801). 1 vol.

AMIRAL JURIEN DE LA GRAVIÈRE

Guerres maritimes contemporaines......... 2 vol.

17012. — L.-Imprimeries réunies, rue Saint-Benoît, 7, Paris.